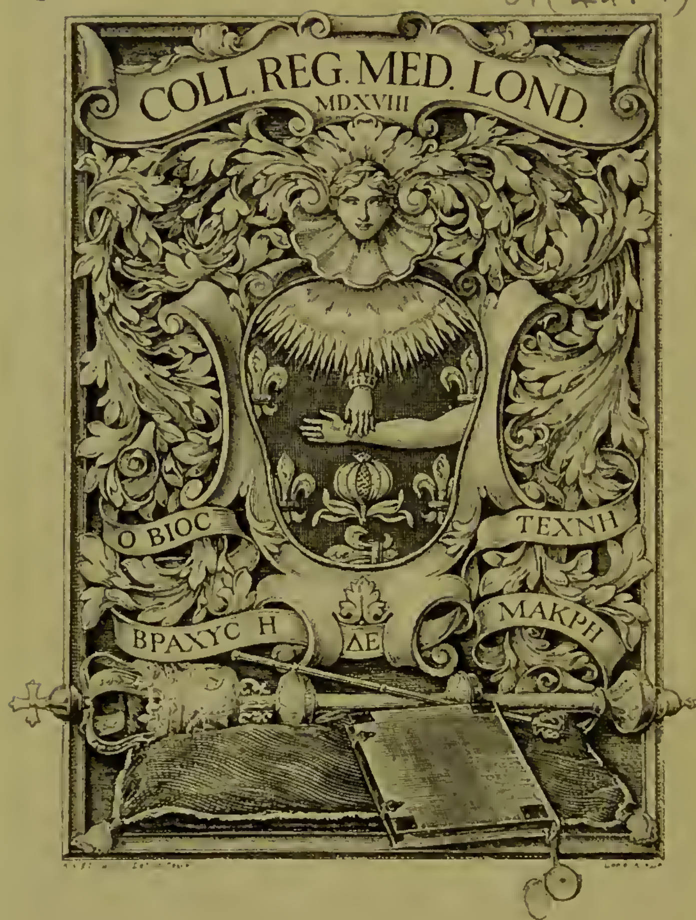

COLL. REG. MED. LOND.
MDXVIII
O BIOC
BPAXYC H
ΔE
TEXNH
MAKPH

LES

MÉDECINS BRETONS

DU XVIe AU XXe SIÈCLE

BIO-BIBLIOGRAPHIE

DU MÊME AUTEUR

Étude physiologique et thérapeutique sur l'acide carbonique (thèse inaugurale), 136 pages, format in-4°, 1867.

Secours aux noyés (nouvel appareil de respiration artificielle, 1871), Lepelletier, rue Séry, Havre. Prix, 1 franc. Mémoire récompensé par plusieurs Sociétés de sauvetage.

Nouveau forceps asymétrique. — Mémoire récompensé par la Société médico-chirurgicale de Liège (Belgique), 1875, Paris, O. Doin, 8, place de l'Odéon. Prix, 2 francs (avec gravures).

Dystocie par allongement hypertrophique congénital du col de l'utérus. — 1877, Paris, O. Doin, 8, place de l'Odéon. Prix, 1 fr. 50.

Accidents de l'usine et de l'atelier. — Dieppe, Paul Leprêtre, 1879.

Essai critique sur le traitement chirurgical des kystes hydatiques du foie. — Paris, 1880, O. Doin, 8, place de l'Odéon.

De la nécessité de l'instruction. — Brochure de 50 pages, 1875, J. Brenier et Ce, Havre.

Éducation et instruction. — Discours fait au cercle Sainte-Marie, 25 septembre 1877, Albert Mignot, Havre.

L'enseignement religieux dans l'École. — Lettre adressée au rédacteur du *Courrier du Havre.*

Souvenirs d'Italie. — In-8° de 300 pages. V. Palmé, 76, rue des Saints-Pères, Prix, 3 fr. — 1879, Paris.

La solution du problème. — Brochure de 40 pages, 1880, Dusseaux, Bolbec.

Voltaire malade. — Étude historique et médicale (avec gravure), Marpon et Flammarion, 25, rue Racine. Prix, 3 fr. 50. — 1883, Paris (épuisé).

Des réformes sociales (Lettre à un ami). — Brochure de 16 pages, 1883, Brenier et Ce, Havre.

Syndicats ouvriers et régime corporatif. — In-8° de 94 pages, 1884, A. Mignot, Havre.

Quelques considérations sur la liberté du travail. — Discours prononcé au cercle Saint-Joseph. — In-8° de 19 pages, Besnard-Brière, rue des Pincettes, 57. — 1888, Havre.

D'un cas de fracture intra-utérine du fémur pendant l'accouchement (6 juin 1886), par traction digitale dans une présentation du siège, guérison sans claudication. — Société des sciences médicales de Lille, 1888.

Hecquet, docteur, régent et ancien doyen de la Faculté de médecine de Paris. Sa vie, ses œuvres, avec un portrait d'Hecquet et une vignette (sceau de l'ancienne Faculté de médecine). — Paris, Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte, 1889. Prix, 1 fr. 50.

Fracture du fémur chez une femme âgée de 93 ans (appareil Tillaux), guérison, décès cinq ans après. — *Journal des Sciences médicales de Lille*, 1889.

Les Médecins normands du XII° au XIX° siècle. T. I. (Seine-Inférieure). Biographie et bibliographie avec 5 portraits. In-8° raisin, Paris, Steinheil, 1890. Prix, 7 francs.

Les Médecins normands du XII° au XIX° siècle. T. II. (Eure, Calvados, Manche, Orne). Biographie et bibliographie avec 5 portraits In-8° raisin, Paris, Steinheil, 1895. Prix, 7 fr.

Chaque volume se vend séparément 7 francs : les deux volumes ensemble sont vendus 10 francs.

Appel aux conservateurs (Pourquoi la République), brochure, A. Brindeau, 1891.

Liberté et syndicats médicaux. — Brochure in-8° de 16 pages, Havre, Brindeau, 1892.

Edouard Le Héricher, ex-régent de rhétorique, ancien président de la Société d'archéologie d'Avranches (Souvenirs intimes), avec son portrait. Avranches, 1893.

Médecins, Chirurgiens et Barbiers, Paris, Steinheil, 1894. Prix, 2 francs.

Madame de Sévigné malade. — Etude historique et médicale (gravure), Paris, Steinheil, 1895. Prix, 3 fr. 50.

Questions politiques, s. n. – Havre, Lepelletier, 1898, in-8° de 16 pages.

Etude psycho-physiologique sur l'amour, Paris, J.-B. Baillière, 1899. Prix, 1 franc.

L'Hygiène par l'Hydrothérapie. — Des bains-douches. — Des bains de mer. — Etude climatérique des stations balnéaires maritimes de la France, de Dunkerque à Biarritz ; avec gravures, cartes et plans. J.-B. Baillière, Paris, 1899 Prix, 3 fr. 50.

EN PRÉPARATION

Médecins et Chirurgiens Français illustres

L'auteur se propose d'écrire les biographies des médecins et chirurgiens illustres depuis le XIII° siècle. Le premier volume, qui s'étendra du XIII° au XVII° siècle, comprendra environ 30 biographies qui seront toutes accompagnées des portraits de chacun de ces médecins : Jean Pitard, Guy de Chauliac, Henri de Mondeville, Rondelet, Rabelais, de Baillou, Belon, Bauhin, Riolan, Gui Patin, Dodart, Mauriceau, Mery, Mareschal, Le Dran, Silva, Astruc, Bayer, Ferrein, etc., etc.

Le second volume sera consacré aux médecins illustres du XVIII° siècle.



BROUSSAIS (François-Joseph-Victor)

★ 1772, 17 Décembre, Saint-Malo. — † 17 Novembre, Vitry, près Paris

Professeur a la Faculté de Médecine de Paris
Membre de l'Académie Royale de Médecine
Membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques
Inspecteur Général du Service de Santé des Armées
Commandeur de la Légion d'Honneur

LES MÉDECINS BRETONS

DU XVI[e] AU XX[e] SIÈCLE

BIOGRAPHIE ET BIBLIOGRAPHIE

PAR

le Docteur Jules ROGER

CHEVALIER DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND

« Perpétuer le souvenir des hommes qui ont été utiles à l'humanité, c'est tout à la fois acquitter la dette de la reconnaissance et faire une bonne action. »

NEPVEUR.

Ouvrage orné des portraits de Broussais, Laënnec, Jobert (de Lamballe), Alphonse Guérin, Maisonneuve.

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE, ÉDITEUR

19, RUE HAUTEFEUILLE, 19

—

1900

ABRÉVIATIONS

B. B. L. — Biographie Bretonne Levot.

N. B. G. — Nouvelle biographie générale, dir. Hœfer.

B. U. M. — Biographie universelle ancienne et moderne, Michaux éditeur.

B. M. E. — Biographie médicale, Eloy et D. Leclerc.

B. M. P. — Biogr. méd. du Dict. des sc. méd., Panckouke éditeur.

D. M. D. — Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne par Dezeimeris, etc., Béchet éditeur.

P. — Publications.

S. — Sources.

NOTA. — La date de la naissance est précédée d'une étoile ✶; celle de la mort d'une croix †.

J'ai suivi l'ordre chronologique. Il n'est fait mention que des médecins décédés.

AVANT-PROPOS

Il y a vingt ans, en lisant l'*Index funereus* de Quesnay *(Recherches sur les origines de la chirurgie)*, l'idée me vint de grouper dans un même ouvrage les Médecins qui, nés en Normandie, ont laissé leur nom dans l'histoire.

Après un labeur de plusieurs années j'ai pu mener à bien ce travail, et, malgré nos tendances modernes qui nous font donner à l'actualité une part prédominante dans notre vie intellectuelle, mes *Médecins normands* ont trouvé près du public érudit et lettré un bienveillant accueil.

Qui aime vraiment l'étude ne s'en peut départir, et c'est un besoin de l'intelligence d'avoir toujours devant soi un aliment qui entretienne son activité.

C'est ainsi que depuis mon second volume des *Médecins normands*, paru en 1895, j'ai publié un travail sur *Madame de Sévigné malade*, et que je viens de terminer, et non sans un sérieux labeur, mon *Hygiène sur l'hydrothérapie*, Paris, Baillière, 1899.

L'habitude devient, dit-on, une seconde nature; je me suis soumis à ses lois, et j'ai reporté sur *Les Médecins bretons* mes heures d'étude habituelles. On ne se rend pas compte, si l'on n'en a pas fait l'expérience, de la somme de travail que l'on peut produire avec deux à trois heures de labeur quotidien. Habitué à une grande régularité dans la vie qui en double la durée, j'ai pu ainsi avoir toujours le loisir de l'étude sans négliger en rien le devoir professionnel.

De mes nombreux ouvrages que restera-t-il après moi?

Alphonse Guérin écrivait à sa femme en 1863 : « Je laisserai un nom honoré, mais qui sera bien vite oublié. Je me dis cela, et pourtant je ne puis pas me décider à préférer la vie d'un sybarite à celle du travailleur. Le travail est dans la destinée des hommes qui ont reçu du ciel quelque aptitude aux travaux de l'esprit ». Comme lui je pense, et comme lui j'agis.

Puis encore, le meilleur moyen d'employer le temps que nous laissent les nécessités de la vie n'est-il pas de le consacrer au culte des sciences, des lettres et des arts, trinité sainte qui séduit et captive toutes les âmes qui ont le sentiment de leur élévation. Que d'amertumes de la vie sont ainsi adoucies!

De tous les hommes, le médecin est, peut-être, celui chez lequel s'harmonisent le mieux ces trois facteurs de la vie humaine : le cœur, l'intelligence et les sens.

Moins que d'autres, il ne peut s'abstraire dans une pensée systématique, ou s'absorber dans l'idéal, car les faits de chaque jour le rappelleraient à la réalité et aux nécessités de la vie, que nul ne connaît autant que lui.

Nul, par ses études, n'arrive à une aussi grande généralisation; aussi quelle question n'aborde-t-il pas?

En face de faits que le monde est prompt à juger, il reste indulgent, car, mieux que d'autres, il en saisit l'origine et la cause. Mieux que personne il sait que ce que, par euphémie, on appelle « faiblesse » n'est pas vice, parce qu'il a étudié la nature et connaît ses besoins.

Si tels sont ces hommes, n'y a-t-il pas intérêt à les bien connaître, à les suivre dans leurs luttes, leurs efforts, leurs travaux. Ainsi ai-je pensé.

Si c'est appeler par là, vers eux, le respect de tous, n'est-ce pas aussi les rappeler eux-mêmes à la grandeur de leur rôle social si particulier. De telles pensées ne suffiraient-elles pas pour déterminer de tels travaux.

J'aime encore à rappeler ces paroles du professeur Verneuil, en 1865, à l'ouverture des conférences historiques : « Nous nous proposons surtout, disait-il, de prévenir et de combattre un préjugé qu'on inculque à la jeunesse et qu'elle adopte volontiers, un peu par ignorance et beaucoup par paresse, préjugé qui consiste à traiter avec dédain les études médicales historiques et, par conséquent, ceux qui en font l'objet de leurs veilles.

« Il faut vous démontrer que l'érudition dont on vous dit du mal, ou du moins peu de bien, est bonne, équitable, morale, attrayante, utile enfin à la pratique même, aussi bien que la science pure ».

C'est guidé par ces convictions que nous avons écrit nos *Médecins normands* et *bretons*.

Pour les *Médecins bretons*, la tâche sera moins longue, mais non pas plus facile. En effet, si pour les *Médecins normands* j'ai pu relever plus de cinq cents noms de médecins qui ont laissé par leurs travaux quelque sillon dans l'histoire, je n'ai pu, pour la Bretagne, que recueillir soixante noms environ ; et ce n'est encore qu'à partir du XVIe siècle que nous les trouvons mentionnés.

La vie si différente des deux provinces, due à tant de causes spéciales, l'explique peut-être. Par contre, et c'est ici où la tâche sera plus malaisée, la Bretagne a des hommes d'une originalité plus complète, plus puissante ; les Broussais, les Laennec, les Alphonse Guérin, les Jobert de Lamballe, les Chassaignac, n'ont pas d'émule en Normandie ; et c'est ce qui fera, sans conteste, l'attraction de ces biographies bretonnes. Puissé-je réussir dans ce labeur et n'être pas trop en-dessous d'aussi remarquables figures.

Havre, Mars 1899.

LES

MÉDECINS BRETONS

ILLE-ET-VILAINE

MARTIN (François).

✱ 15.., ?... Vitré.
† 16.., ?... ?...

Figure peu intéressante, et dont nous ne saurions rien sans doute, sans une expédition aventureuse que fit aux Indes occidentales, Martin, en qualité de chirurgien.

Il fit, en effet, partie de l'expédition envoyée aux Grandes-Indes, et qui partit de Saint-Malo, en 1601, sous les ordres de Frotet de la Bardelière, un de ces hardis Malouins comme l'histoire en compte beaucoup. Deux vaisseaux composaient la flottille, le *Croissant* et le *Corbin*.

Le *Croissant*, sur lequel Martin était embarqué, coula devant l'île de Tercère à son retour des Moluques, et il fut sauvé par un vaisseau hollandais témoin du sinistre.

Il a laissé une relation qui concerne Sumatra. Cette relation, reconnue exacte, dénote un esprit observateur.

P. — Description du premier voyage fait aux Indes Orientales par les Français, contenant les mœurs, les lois, façon de vivre, religions et habits des Indiens; une description et remarque des animaux, épiceries, drogues aromatiques et fruits qui se trouvent aux Indes; un traité du scorbut, qui est une maladie étrange qui survient à ceux qui voyagent en ces contrées. Paris, 1609, in-12.

S. — B. B. L. — N. B. G. — Histoire générale des voyages.

BERTRAND (Nicolas).

* 15.., ?.. Supp. Breton.
† 16.., ?..

Bertrand exerçait à Rennes la profession de médecin et y jouissait à juste titre d'une grande réputation.

P. — Nova philosophandi ratio de urinis, accessit dissertatio singularis de paralysi biliosâ; Rhedonis, apud Durantum, 1630, in-12.

S. — B. B. L.

GARENGEOT (René-Jacques-Croissant de).

* 1688, 16 juin ou 30 juillet, à Vitré (supposé).
† 1759, 10 décembre, Cologne.

Nous lisons au *Vitréen* du 6 janvier 1839 : « C'est vainement que, sur les registres de l'ancien état-civil de cette ville, nous avons fait des recherches pour y trouver l'acte de baptême de Garengeot. Dans l'examen du registre de Saint-Aubin-des-Landes, où est située la terre de Garengeot, nous n'avons pas été plus heureux. Dans le XVII[e] siècle, on trouve une famille du nom de Croissant, de laquelle naquirent deux garçons, *Hervé* et *Jean* ». Ce dernier pourrait bien être celui qu'on désigne sous le nom de *René-Jacques*. Malgré le vague de ces renseignements, nous regarderons, avec Levot, Garengeot comme Breton et né à Vitré.

Garengeot père exerçait *probablement* la chirurgie à Vitré, ce qui a porté à donner au fils Vitré comme lieu de naissance, il initia celui-ci à l'art chirurgical.

Reçu maître ès-arts, René Garengeot étudia la médecine à Angers, puis dans les hôpitaux de la marine. Après deux campagnes sur mer, il avait 23 ans, il vint à Paris, plus riche de savoir que d'écus. Il fut obligé de se loger chez un chirurgien qui exerçait la chirurgie et la barberie, et qui jouissait, lui et ses élèves, de la faveur d'assister au cours de l'école de médecine. Il sut par son zèle fixer l'attention de l'anatomiste Winslow, et il obtint, en 1725, grâce à l'assistance de Mareschal, premier chirurgien du roi, dont la générosité éclairée savait aller au devant du mérite (car Garengeot sans fortune n'eût pu

payer les frais de la maîtrise), l'agrégation à la communauté des chirurgiens de Paris. Il put ensuite exercer librement. C'est à cette époque qu'il fit avec succès un cours d'anatomie. Arnaud, Thibaud et Méry furent ses maîtres en chirurgie.

Ses travaux nombreux et importants, malgré quelques légitimes critiques faites à l'époque, justifièrent sa réputation. La Société royale de Londres et l'Académie royale de chirurgie l'admirent dans leur sein.

En 1742, il obtint la place de chirurgien-major du régiment du roi.

Il n'échappa pas, avons-nous dit, à la critique; elle fut juste parfois. On lui reprocha de ne s'être pas toujours renfermé dans les bornes de la modération, et d'avoir plus d'une fois sacrifié la vérité à son amour-propre, et d'avoir soutenu les assertions les plus fausses.

Sa crédulité et son amour du merveilleux lui ont suscité bien des ennuis. Parmi les histoires portées à son acquit, celle qui a le plus contribué à lui donner le titre de menteur a pour objet un nez arraché, tombé dans la boue, lavé dans du vin chaud, remis et maintenu en place au moyen d'un bandage approprié et si parfaitement réuni que la cicatrice était entièrement terminée au bout de quatre jours.

On ne doit pas d'une manière absolue porter cette histoire au rang des fables, d'autres faits le prouvent; et si la guérison n'était pas complète au bout de quatre jours, la réunion des parties pouvait être commencée.

En chirurgie, il rappela des préceptes importants, relatifs aux cas qui nécessitent l'application du trépan, et au procédé opératoire le plus méthodique pour exécuter cette opération. La fistule lacrymale, les polypes des fosses nasales, le bec de lièvre, la hernie étranglée, l'hydrocèle, l'empyème, sont autant d'affections pour lesquelles il proposa de nouveaux procédés opératoires.

On ne connaît pas le véritable inventeur de *la clef à la Garengeot*, instrument destiné à l'extraction des dents. On sait seulement que Garengeot lui a fait subir de légères et heureuses

modifications qui, en rendant plus facile l'usage de cet utile instrument, y a irrévocablement attaché son nom.

Garengeot fut un de ceux qui contribuèrent à relever la profession chirurgicale que les médecins voulaient toujours tenir en déconsidération (Voir mon travail : *Médecins, chirurgiens et barbiers*).

En qualité de chirurgien-major du régiment du roi, il fit plusieurs campagnes, et c'est au cours de l'une d'elles qu'il mourut à Cologne d'une attaque d'apoplexie, le 10 décembre 1759, et non en 1739, comme le disent par erreur certains biographes.

P. — Traité des opérations de chirurgie, Paris, 1720, 2 vol. in-8°; 2e édit., 1731, 3 vol. in-8°. — Traité des instruments de chirurgie, 1723, 2 vol. in-8°; 2e édit., 1727, 2 vol. in-8°. Splanchonologie ou traité d'anatomie concernant les viscères, 1728-1739, in-12; 2e édit., 1742, 2 vol., suivi d'une dissertation sur l'origine de la médecine et de la chirurgie. — De l'opération de la taille par l'appareil latéral ou la méthode du frère Jacques corrigée de tous ses défauts, 1730, in-12. — Myologie française, 1750, in-12. — Myotomie humaine et canine ou manière de disséquer les muscles de l'homme et du chien, suivie d'une myologie ou histoire abrégée des muscles, 1750, 2 vol. in-12. — Divers mémoires dans le recueil de l'Académie des sciences.

S. — La France littéraire de 1769. — Desessarts, Les siècles littéraires. — Morand, Éloge de Garengeot. — M. B. G. — D. M. D. — B. M. E. — D. M. P. — B. B. L.

DES PORTES (Jean-Baptiste-René-Poupé).

✱ 1704, 28 Septembre, Vitré.
† 1748, 15 Février, Saint-Domingue.

Issu d'une famille originaire de la Flèche et livrée depuis plusieurs générations à la pratique de la médecine, Des Portes suivit cette noble tradition. Il étudia la médecine pendant six années à Paris, se fit recevoir docteur à Reims, et fut nommé presqu'aussitôt médecin du roi à Saint-Domingue.

Arrivé au cap Français, il constata le déplorable état dans lequel était le service sanitaire, et qu'aucune description des maladies des Antilles n'avait été jusqu'ici faite. Il s'y adonna avec suite et laissa des observations bien étudiées. Il est exact

et fidèle lorsqu'il décrit ce dont il a été témoin. Aussitôt arrivé il s'empressa de restaurer l'hôpital et l'accrut de 80 lits.

Il s'adonna avec zèle à l'étude de l'histoire naturelle de Saint-Domingue, mais ses travaux prouvent des connaissances insuffisantes. Il reconnut l'ipécacuanha qu'il rapporta le premier au genre des violettes. Jussieu a donné le nom de *portésia* à un genre de plantes de la famille des méliacées.

Il avait rangé les plantes indigènes suivant leur utilité dans la médecine et dans les différentes branches de l'économie domestique. Il donne aussi des renseignements précis sur la culture et la préparation du sucre et sur l'indigo, le cacao, le café, le coton.

Vingt-deux ans après sa mort, on recueillit les divers documents écrits qu'il avait laissés et on en fit trois volumes. Les deux premiers ne sont guère qu'une compilation de remèdes populaires qu'il avait reproduite lui-même d'après un empirique, nommé Minguet ; ils sont sans valeur et n'ont qu'un intérêt de curiosité. Le troisième volume est consacré à l'étude de plantes indigènes de Saint-Domingue.

Son zèle, ses mémoires envoyés à Paris, lui valurent, en 1738, le titre de membre correspondant de l'Académie des sciences, et il justifia toute sa vie la devise qu'il avait adoptée : *Non nobis, sed reipublicæ nati sumis*. Il mourut après seize ans de séjour, victime lui-même des fléaux qu'il avait cherchés à combattre, au quartier Moren, sur la côte de Saint-Domingue.

P. — Histoire des maladies de Saint-Domingue, Paris, 1770, 3 vol. in-12. — Quæst. physiol. : an vita et mors mechanice fiant ? (thèse).

S. — B. B. L. — N. B. G. — B. M. P. — B. M. E. — D. M. D. — B. U. M. — Chaudon et Delandine, Dict. hist. et crit.

ALLOUEL ....

* 1706, 4 Février, La-Guerche.
† 1788, ? Nantes.

Deizemeris, dans son dictionnaire historique de la médecine, dit : « Allouel, maître en chirurgie et docteur en méde-

cine, a publié deux ouvrages depuis longtemps oubliés et qui ne méritent pas qu'on les rappelle. »

Levot, dans sa biographie bretonne, en parle autrement : « Il enseigna, dit-il, avec succès, l'anatomie à Paris, et ses cours furent suivis même par des étrangers. Appelé à Gênes par le Sénat de cette ville, il y ouvrit des cours publics qui n'eurent pas moins de succès qu'à Paris. A son retour à Paris, il fut nommé prévôt des chirurgiens et présenta à l'Académie, dont toutefois il n'était pas membre, plusieurs observations. On dit que celle-ci le tenait éloigné parce qu'on redoutait sa franchise et ses lumières. Il revint à Nantes où il exerça la médecine avec zèle et habileté ».

P. — Étymographie ou véritable origine des mots d'usage en anatomie et en chirurgie, avec un tableau des maladies en général, Paris, 1776, in-12; Monaco et Paris. — Abrégé d'ostéologie, Paris, ..., in-12. — Diverses observations insérées dans les mémoires de l'Acad. de chirurgie.

S. — B. B. L. — D. M. P. — Ersch, La France littéraire.

LA METTRIE (Julien-Offray de).

✶ 1709, 24 Décembre, Saint-Malo.
† 1751, 11 Novembre, Berlin.

Fils d'un riche négociant de Saint-Malo, La Mettrie devait, selon le désir de ses parents, embrasser l'état ecclésiastique. Mais La Mettrie ne tarda pas à montrer que, pour un tel état, il n'était guère fait.

Après de brillantes études à Caen, terminées à Paris sous la direction de l'abbé Cordier, fameux janséniste dont il embrassa avec ardeur les idées, il revint à Saint-Malo et obtint de son père qu'il lui rendît sa liberté.

Sur le conseil d'un ami, il embrassa la carrière médicale, plus conforme à ses goûts et en rapport avec des connaissances d'histoire naturelle déjà acquises.

Reçu docteur à Reims, en 1733, il se rendit aussitôt après à Leyde auprès de Boerhaave dont il traduisit plusieurs ouvrages; mais son maître meurt et il se décide à revenir à Saint-Malo.

Là, pendant quatre ans, il s'occupe de la traduction ou de la composition de divers ouvrages. Il fréquente la maison d'une convulsionnaire, la veuve Duval, chez qui se renouvelaient à huis-clos les folies mystiques dont le tombeau du diacre Pâris avait déjà été le théâtre dans le cimetière de Saint-Médard. De telles extravagances ne purent que fâcheusement retentir sur cette imagination vive et mobile.

Mais il va quitter Saint-Malo, appelé par Morand qui obtint pour lui, grâce à la protection du duc de Grammont, la place de médecin du régiment des gardes-françaises. Nous sommes en 1742.

Il suit son régiment et assiste à la bataille d'Ettingen, puis au siège de Fribourg. Jusque-là sa vie a été calme et régulière; de ce jour elle va devenir un tissu de divagations et d'incohérences pour finir d'une manière honteuse.

Il tombe malade à Fribourg, et sentant, pendant sa maladie, l'affaiblissement de ses facultés morales et intellectuelles, il en conclut que la pensée n'est que le produit de l'organisme, « une sécrétion du cerveau », suivant la formule moderne; et de cette remarque, il fera la base de tous ses écrits, méconnaissant, comme tant d'autres, consciemment ou non, de distinguer les rapports qui existent entre le physique et le moral.

Il se plaît à refaire la vieille et banale objection de tous les matérialistes depuis Épicure et Lucrèce. « Erreur commune à tous ceux qui n'ont point su analyser l'entendement humain; ce n'est pas le *moi*, en effet, ce n'est pas l'esprit indivisible de sa nature qui tombe ainsi en ruine avec le corps; ce sont nos facultés secondaires, c'est la sensibilité avec tous ses modes, la sensibilité auditive, olfactive et visuelle ; c'est la mémoire, ce sont les passions ; mais tout cela n'est pas le *moi*; les passions agitent le *moi*, elles l'entravent, elles l'aveuglent, mais elles ne le constituent pas. L'intelligence elle-même ne doit pas être confondue avec le *moi*; elle l'éclaire, elle le guide, mais le *moi* en est tellement distinct qu'il a la conscience de toutes ses incertitudes et de toutes ses faiblesses; il sent parfois que ce flambeau va s'éteindre ou qu'il va l'entraîner dans

les abîmes de la démence ». Dubois d'Amiens, *Éloge de Broussais.*

Et pour défendre ses idées, on le voit aussitôt publier son *Histoire naturelle de l'âme,* où il arrive « par une suite de déductions, à conclure qu'une société d'athées se soutiendrait mieux qu'une société de dévots; que la morale au lieu de découler de lois immuables, est le fruit arbitraire de la politique ».

Ce n'est pas assez pour lui d'écrire un ouvrage qui outrage la raison, il va s'en prendre à ses confrères, et il publie bientôt après une violente satyre : *Politique des médecins.*

L'opinion se lève contre lui; il est privé de sa place de médecin des gardes et de médecin des hôpitaux des armées, et il doit songer, pour éviter la Bastille, à s'exiler. Il se réfugie à Leyde (1746).

Son imagination dévergondée ne s'arrêtera pas; il écrit une nouvelle satyre contre les médecins et presque en même temps son *Homme-machine,* le plus important de ses ouvrages, où il ravale l'homme au niveau de la brute, formés, dit-il, l'un et l'autre d'une même pâte dont la nature a seulement varié le levain.

Il va de nouveau être exilé. Les Réformés de la Hollande s'indignent de tels écrits et les magistrats de Leyde lui intiment l'ordre de s'éloigner, et ordonnent de brûler son livre.

Mais où va-t-il aller? Il est accueilli à Berlin (1748) par Frédéric II qui lui donne asile comme à une victime de l'intolérance politique et religieuse. Celui-ci le nomme son lecteur et le fait admettre à l'Académie de Berlin. Il y aura à la cour « l'athée du roi », comme autrefois les monarques avaient leurs « fous ». Mais, ceux-ci, honneur à nos rois francs, avaient plus noble attitude à la cour.

La Mettrie sut divertir le monarque prussien par sa gourmandise ainsi que par ses propos obscènes ou irréligieux. « Il entrait dans son cabinet, comme chez un ami. En tout temps il se jetait et se couchait sur les canapés quand il faisait chaud, il ôtait son col, déboutonnait sa veste et jetait sa perruque par terre ».

Mais qui l'eût cru? Au milieu de cette orgie de parades et de bombances, La Mettrie s'ennuyait; il pleurait! « La Mettrie brûle de retourner en France, écrit Voltaire. Cet homme si gai, et qui passe pour rire de tout, pleure quelquefois comme un enfant d'être ici ».

Mais cette triste existence va avoir un terme et les démarches de Voltaire auprès du duc de Richelieu, pour obtenir sa grâce, ne seront pas nécessaires.

L'arbre, dit-on, tombe du côté où il penche, et La Mettrie va mourir comme il avait vécu : « Ce La Mettrie, écrit Voltaire au duc de Richelieu, cet *homme-machine*, ce jeune médecin, cette vigoureuse santé, cette folle imagination, tout cela vient de mourir pour avoir mangé, par vanité, tout un pâté de faisans aux truffes ».

« Il s'était avisé, écrit Frédéric à sa sœur, de se faire saigner pour prouver aux médecins allemands qu'on pouvait saigner dans une indigestion ; cela lui a mal réussi. »

Frédéric II fit son *Éloge*, et s'il faut en croire Voltaire, faisant violence à sa parcimonie, le monarque accorda une pension de six cents livres à une fille que La Mettrie avait emmenée de Paris, quand il avait abandonné sa femme et ses enfants!

La Mettrie a été jugé sévèrement et, vraiment, il y a quelques raisons, et non seulement par les « Dévots », mais aussi par les « Philosophes » eux-mêmes qui l'ont renié et ont montré son ignorance.

Ses œuvres scientifiques ou médicales n'ont aucune valeur, et ses œuvres littéraires et philosophiques sont plus médiocres encore et réprouvées par tous. « Il est regretté de tous ceux qui l'ont connu, écrivait Frédéric. Il était gai, bon diable, bon médecin et très mauvais auteur, mais en ne lisant pas ses livres, il y avait moyen d'en être très content ».

Bouffon, gouailleur et gourmand, cet homme a été singulièrement surfait. « Les circonstances plus qu'un mérite réel, dit Jourdan, furent la source de sa célébrité. Dans un autre temps, La Mettrie n'aurait été remarqué ni parmi les savants ni même dans les cercles frivoles de la haute société; homme d'esprit,

mais sans goût, sans instruction solide et frondeur par caractère, il fut matérialiste parce que son siècle avait la dévotion ».

« Ses raisonnements, dit d'Argens, sont faux, inconséquents et d'un frénétique. »

Diderot le peint comme un auteur sans jugement « dont on reconnaît la frivolité de l'esprit dans ce qu'il dit, et la corruption du cœur dans ce qu'il n'ose dire..... dont les sophismes grossiers mais dangereux par la gaieté dont il les assaisonne, décèlent un écrivain qui n'a pas les premières idées des vrais fondements de la morale..... dont la tête est si troublée et les idées sont à tel point décousues, que, dans la même page, une assertion sensée est heurtée par une assertion folle, et une assertion folle par une assertion sensée ».

« Il est mort comme il devait mourir, victime de son intempérance et de sa folie ; il s'est tué par ignorance de l'état qu'il professait. » Pauvre médecin, triste philosophe ! Déséquilibré, certes La Mettrie l'était. Y avait-il ici de l'atavisme, et dans sa famille y eut-il des névrosés? Il est permis de se le demander.

P.— Traité du vertige avec la description d'une catalepsie hystérique, Rennes, 1737, in-12; Paris, 1738, in-12. — Lettres de M. D. L. M., docteur en médecine, sur l'art de conserver la santé et de prolonger la vie, Paris, 1738, in-12. — Nouveau traité des maladies vénériennes, 1739, in-12. — Traité de la petite vérole, avec le traitement des plus habiles médecins, Paris, 1740, in-12. — Essai sur l'esprit et les beaux esprits, Amsterdam, s. d., 1740, in-12. — Observations de médecine pratique, Paris, 1743, in-12. — Saint-Come vengé ou critique du traité d'Astruc, de Morbis venereis, Strasbourg, 1744, in-8°. — Histoire naturelle de l'âme, traduite de l'anglais de Scharp, par feu H..., La Haye, 1745, in-8°; Oxford, 1747, in-12. (Cet ouvrage n'est pas une traduction, mais de La Mettrie). — Politique du médecin, de Machiavel, ou le chinois de la fortune ouvert aux médecins, ouvrage réduit en forme de conseils, par le docteur Fum Hoc-Ham, et traduit sur l'original chemin par un nouveau maître-ès-arts de Saint-Come, première partie qui contient les portraits des plus célèbres médecins de Pékin, Amsterdam, s. d., 1746, in-12. (Ouvrage condamné, par arrêt du parlement de Paris, du 9 juillet 1746, à être laceré et brûlé en place de Grève). — La Faculté vengée, comédie en trois actes par M..., docteur, régent de la Faculté de Paris, Paris, 1747, in-8°; édit. posth. sous ce titre : Les charlatans démasqués ou Pluton vengeur de la société

de médecine, comédie ironique en trois actes, Paris et Genève, 1762, in-8°. — L'homme machine, Leyde, 1748, in-12. (Ouvrage brûlé par ordre des magistrats de Leyde et expulsion de l'auteur). — L'homme plante, Postdam, s. d., 1748, in-12. — Ouvrage de Pénélope ou le Machiavel en médecine. (Il attaque les médecins les plus illustres). — Les animaux plus que machines, Berlin, 1750, in-8°. — Réflexions philosophiques sur l'origine des animaux, Berlin, 1750, in-4°. — Traité de l'asthme et de la dyssenterie, 1750, in-8°. — L'art de jouir, Berlin, 1751, in-12. — Vénus métaphysique ou essai sur l'origine de l'âme humaine, Berlin, 1752, in-12. — Épitre à mon esprit, Paris, 1774, in-8°. (Les œuvres réunies ont été publiées; l'édition la plus complète est celle de 1796; elle contient l'éloge de la Mettrie par Frédéric le Grand). Les œuvres de médecine ont été publiées à Berlin, 1755, in-4°. Il a traduit en outre sept ouvrages de Boerhaave.

S.— Frédéric II, Éloge de la Mettrie et correspondance.— Diderot, Essai sur les règnes de Claude et de Néron. — Voltaire, Correspondance. — Thiébaut, Souvenirs d'un séjour à Berlin. — Virey, Dict. de la convers. — Artaud, Encyclopédie des gens du monde. — Damiron, Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie du dix-huitième siècle, T. I. — Quérard, La France littéraire. — Damiron, Séances et travaux de l'Acad. des sciences morales et politiques, T. VII, 2e Ser. — L'abbé Donina, Prusse littéraire, T. III. — D. M. D. — N. B. G. — B. B. L.

BERTIN (Exupère-Joseph).

* 1712, 21 Septembre, Tremblay.
† 1781, 21 Février, Gahard.

Issu d'une famille distinguée de Bretagne, Bertin perdit à l'âge de trois ans, son père, médecin très éclairé. Resté orphelin, presque sans fortune, Bertin dut commencer chez lui ses études et vint les achever à Rennes. Après sa philosophie, il sentit naître en lui le goût des sciences physiques et il résolut d'être médecin. Mais, sans ressources suffisantes, il retourna au Tremblay où il passa une année.

Ce fut alors que, s'étant procuré une anatomie de Verheyen, il l'apprit si complètement qu'ayant eu l'occasion d'assister à une autopsie, il étonna les médecins qui la faisaient et qui recoururent à ses lumières.

Peu après, il se rendit à Paris et se livra à l'étude avec une

infatigable ardeur. Humaud ne tarda pas à le distinguer et l'associa à ses travaux. Il le chargea même, quoiqu'il ne fut encore que simple bachelier, de présider avec lui aux examens des autres bacheliers.

Bertin fut reçu docteur à Reims, en 1737, et à Paris, en 1740; ses vesperies sont du 24 octobre, son doctorat du 26 du même mois, et sa pastillaire du 23 novembre. Mais, sans ressources, il se vit obligé d'accepter la place de premier médecin de l'Hospadar de Valachie et de Moldavie. Ce prince est rappelé à Constantinople environ deux ans après; mais Bertin, effrayé par les actes de despotisme aveugle et sanguinaire dont il avait été le témoin, doué en outre d'une nature sensible et faible, refusa les offres brillantes qui lui furent faites et revint à Paris.

Après avoir heureusement traversé la Hongrie, il se rendit à Vienne, où il obtint de l'impératrice, alors en guerre avec la France, un sauf-conduit. Quelques auteurs prétendent qu'en traversant ainsi l'Allemagne, il fut volé et poursuivi par des assassins, et peut-être même par son escorte. D'autres prétendent qu'il se persuada pendant le trajet que ses gardes, dont le langage lui était inconnu, tramaient un complot contre sa vie; il s'échappa et fut chercher sa sûreté dans un marais où il resta longtemps plongé jusqu'au cou. Après bien des recherches, ses gardes le retrouvèrent; on parvint à le rassurer, et il arriva en France sain et sauf.

Il se livre alors au travail avec une ardeur infatigable, mais cet excès l'épuisa; des disputes scientifiques retentissent sur sa nature débile et il tombe sérieusement malade en 1747. Ce fut au sein de l'Académie des sciences qu'il sentit la première atteinte de sa maladie. Buffon, à côté duquel il était assis, lui porta les premiers soins. La maladie débuta par un accès de délire, suivi d'un accès de léthargie qui dura trois jours et qui se répéta ensuite à des intervalles plus ou moins longs.

En 1750, cette maladie disparut complètement; son esprit reprit toutes ses forces et sa mémoire, très heureuse, toute son acuité. Quelques auteurs ont prétendu qu'il fut atteint de monomanie, caractérisée par un état habituel de crainte et de

frayeur; ne doit-on pas plutôt voir là un accès de neurasthénie. L'issue de la maladie tend certes à donner raison à cette opinion.

Enfin, un jour, ses forces le trahirent et il revint à Gahard, près de Rennes, où l'éducation de ses enfants fut la plus douce occupation de sa vieillesse, et il y mourut d'une pneumonie, le 21 février 1781, âgé de 69 ans.

Ses œuvres sont importantes et légitiment sa réputation. Ce fut un anatomiste distingué.

Le principal ouvrage de Bertin est un traité d'ostéologie imprimé à Paris, en 1754, quatre volumes in-12. Il a décrit et examiné les os secs et les os frais avec beaucoup d'exactitude. Il a découvert deux sinus dans les racines des petites ailes du sphénoïde, des conduits creusés dans les os maxillaires supérieurs qui reçoivent quelques vaisseaux sanguins et quelques nerfs des dents.

En 1737, il avait communiqué à l'Académie des sciences ses recherches sur les nerfs récurrents et sur l'anastomose des veines épigastriques et mammaires.

Dans le mémoire qu'il lui soumit, en 1746, il explique l'organisation de l'estomac du cheval, et reconnaît que l'impossibilité de vomissement chez cet animal n'est pas due à une valvule, mais à un sphincter qui s'oppose à la sortie des aliments, et que les plans musculeux de son estomac offrent la même disposition que chez l'homme. Haller confirma plus tard ces observations judicieuses; ce fut l'objet d'une contestation entre lui et ce physiologiste, mais Haller ne put enlever à Bertin la gloire de la première découverte.

Son mémoire sur la circulation du sang dans le fœtus, est l'un de ceux où il a fait preuve de plus de talent. Ses remarques relatives aux effets de la respiration sur les veines du foie, renferment des vues dignes d'attention.

Il consacra un autre travail à prouver que, dans un grand nombre d'animaux, les points et les conduits lacrymaux n'existent pas, et que les larmes arrivent dans le sac par une simple ouverture. Cette disposition explique la rareté des fistules lacrymales chez un grand nombre d'animaux.

Bertin souleva aussi une discussion qui ne fut pas résolue à son avantage : il s'agissait de déterminer le terme de l'accouchement. Il prétendit que s'il y a des ports de sept mois, c'est parce que le fœtus est, dans ce cas, plus capable d'atteindre sa perfection en peu de temps, recevant de sa mère une plus grande quantité de « sucs nourriciers » ; mais, comme il y a des mères et des fœtus qui n'ont pas cette disposition à un aussi haut degré, il en résulte que les grossesses sont prolongées et les accouchements retardés jusqu'au onzième mois, et même plus tard; ainsi s'expliquaient les naissances précoces ou tardives.

Une telle théorie était inadmissible, et Bouvart refuta solidement ces opinions et prouva qu'il n'y a pas de grossesse prolongée au delà du terme normal.

Cet aperçu de ces principaux travaux ne peut mieux se terminer que par la saine appréciation qui en a été faite : « On trouve, en effet, dans tous les ouvrages de Bertin, une érudition exacte et profonde, et l'art si important de décrire avec méthode et avec clarté, porté au plus haut degré; des vues grandes, mais toujours sages, et qui ne s'étendent jamais au delà de ce qu'il est possible de savoir et de prouver. Il se livra souvent à une critique un peu sévère des travaux des autres, mais cette critique fut toujours dictée par l'impartialité et l'amour du vrai. Toutes ses recherches prouvent une attention scrupuleuse à laquelle les plus petits détails ne peuvent échapper, une adresse singulière dans les moyens de forcer les parties qui semblent les plus imperceptibles à découvrir et à laisser voir les secrets de leur organisation ». Qualités qui distinguent l'anatomiste; et c'est là où il fit ses meilleurs travaux. La science a gardé son nom. C'est à lui qu'est due la première description exacte des cornets sphénoïdaux, connus depuis sous le nom de *Cornets de Bertin*.

En 1744, Bertin fut élu associé-anatomiste de l'Académie des sciences, sans passer par le grade d'adjoint; en 1748, il en fut nommé associé-vétéran.

P. — Ergo causa motûs alterni cordis multiple, Paris, 1740, in-4°.

— Collection des thèses anatomiques de Haller. — Ergo non datur imaginationis maternæ in fœtum actio, Paris, 1741, in-4°. — Lettre à M. D... sur le nouveau système de la voix, La Haye et Paris, 1745, in-8°. — Lettre sur le nouveau système de la voix et sur les artères lymphatiques, Paris, 1748, in-12. — Ergo specificum morsûs viperæ antidotum alcali volatile, Paris, 1749, in-4°. — Ergo condimenta sanitati noxia, Paris, 1751, in-4°. — Traité d'ostéologie, Paris, 1754, in-12; trad. en allemand, Copenhague, 1777-1778, 4 vol. in-8° (important ouvrage). — Consultation sur la légitimité des naissances tardives.

Nombreux travaux dans les mémoires de l'Acad. des sciences et dans le *Journal de Médecine*; voici les titres des principaux : Nouvelles découvertes en anatomie; Conséquences relatives à la pratique déduites de la structure des os pariétaux; Description des cornets sphénoïdaux; Recherches sur la structure des reins; Mémoire sur la structure de l'estomac du cheval; Mémoires sur la circulation du sang dans le fœtus; Mémoire sur le cours des esprits animaux; Mémoire sur l'effet de la respiration sur les veines du foie; Remarques sur la circulation du sang dans le foie; Mémoire sur la comparaison de l'appareil lacrymal chez l'homme et les animaux.

S. — Condorcet, Éloge de Bertin. — Le Bas, Dict. encyclop. de la France. — N. B. G. — B. B. L. — B. U. M. — D. M. D. — B. M. P. — B. M. E.

BUSSON (Julien).

* 1717, 11 Mai, Dinan.
† 1781, 7 Janvier, Paris.

Issu d'une famille de négociants aisés, Busson, ses études classiques terminées, renonça à l'état ecclésiastique que l'on désirait qu'il embrassa et commença ses études médicales.

Il fut reçu docteur de la faculté de Paris en 1742. Il avait cette aisance facile que donne une bonne éducation, une élocution naturelle et aisée, une très heureuse mémoire, aussi devint-il promptement un médecin instruit et recherché.

La duchesse du Maine lui fait épouser une de ses demoiselles d'honneur et le nomme en même temps son lecteur et son médecin ordinaire; mais la vie active qu'il mène altère sa santé et il est obligé de revenir à Rennes pour prendre du repos.

Là aussi, ses mérites sont appréciés, et il est nommé médecin des mines de Pont-Pean, inspecteur des hôpitaux, secrétaire de la société d'agriculture et médecin du duc d'Aiguillon qui commandait la province.

Des troubles parlementaires éclatant à Rennes, en 1769, il est obligé de s'éloigner et revient à Paris, et la comtesse d'Artois le nomme son médecin (1773). Il meurt huit ans après, atteint d'un polype au nez qui résista à tous les efforts de l'art.

Parmi ses travaux, nous n'avons qu'à noter son travail sur les maladies de l'oreille qui sont restées si longtemps mal connues.

P. — Ergo absque membranæ tympani apertura topica in concham injici possunt, Paris, 1742, in-8°. — Non ergo ab origine monstra, Paris, 1743, in-4°. — Ergo in resectis artubus carin segmina reservare satius, Paris, 1764, in-4°. — Busson a revu et corrigé le Dict. univ: de méd. et de chirur., etc., traduit de l'anglais, 1746-1748, 3 vol.

S. — Eloy, Dict. de la Méd. — Quérard, La France littéraire. — N. B. G. — B. B. L. — B. U. M. — B. M. P.

REVER D'HERMONT (Bonaventure-Bernard).

✱ 1738 ? Dol.
† an IV, 9 Frimaire, Dol.

Reçu docteur en médecine de la faculté de Paris, il vint se fixer dans sa ville natale. Il devint, en 1789, membre de la communauté de sa ville natale, puis ensuite membre de l'administration départementale d'Ile-et-Vilaine et du directoire de Dol. En mourant, il légua à cette ville ses livres et ses manuscrits.

P. — Des maladies des yeux par Ferrein, annotées par Rever.

S. — B. B. L.

BLIN (François-Pierre).

✱ 1756, ?..., Rennes.
† 1834, 4 novembre, Chantenay.

Reçu docteur à Montpellier, Blin vint se fixer à Nantes; mais il dut compter avec le collège de médecins Nantais qui ne per-

mettaient pas le libre exercice professionnel sans avoir passé l'agrégation. Blin dut se soumettre. C'était attentatoire au principe de la liberté, mais la mesure était favorable aux praticiens qui ne voyaient pas ainsi s'accroître dans la même localité le nombre des confrères. Le même cas se présentera pour Laennec (Guillaume); mais il fallut plaider devant le Parlement qui donna gain de cause à Blin, sous cette réserve qu'il soutiendrait aux écoles de Rennes, une thèse probatoire.

Elu, au mois de Mars 1789, député de Nantes aux Etats-Généraux, il se mit au rang des libéreurs les plus avancés. Pendant qu'il siégea à l'Assemblée constituante, il travailla à plusieurs journaux, notamment à l'*Ami des Patriotes*, feuille hebdomadaire dans le sens de la constitution de 1791.

L'Assemblée constituante s'étant séparée, il revint à Nantes où il continua d'exercer la médecine. En 1793, il se fit fédéraliste. Comme tel et comme ex-constituant, il fut forcé de chercher un asile contre la Terreur et se réfugia à Noirmoutiers. Charrette s'empara de cette île, et il fut conduit à Rouen avec les prisonniers qui, au nombre de 180, furent fusillés par les ordres de Charrette. Cette exécution eut lieu au mois d'Octobre et précéda, par conséquent, les représailles exercées à Nantes.

Ce fut après que Blin écrivit à Robespierre la lettre (incomprise) d'un ex-constituant; et il fut, peu après, nommé médecin en chef de l'armée de l'Ouest. Pour obtenir, à l'époque, une place semblable, il fallait être, comme on disait, dans *les solides principes*.

Lors de l'établissement de l'hôpital militaire de la Visitation, fondé en 1795 et supprimé en 1801, Blin y fut chargé du service médical.

Admis l'un des premiers à l'Institut départemental des sciences et arts de Loire-Inférieure, il lut, le 6 Décembre 1800, un travail sur la maladie épidémique qui régnait à Cadix. Ce travail plein de vue neuve et intéressante fut imprimé dans les *Mémoires de l'Institut*.

Blin, à cette époque, possède la plus belle clientèle de Nantes. Il est nommé administrateur des hôpitaux et professeur d'hy-

giène et de thérapeutique à l'école secondaire de médecine de Nantes (1808). Il fit ce cours jusqu'en 1822.

En 1815, devenu royaliste réactionnaire, il fut nommé aux fonctions de conseiller de préfecture de la Loire-Inférieure, qu'il remplit jusqu'en 1830. Lors de l'établissement des cours prévôtales, ce fut sur son instigation que l'Institut départemental fut fermé sous prétexte qu'il recélait dans son sein des idées libérales défavorables au nouveau pouvoir.

Il eut, à la même époque, des démêlés regrettables avec le chirurgien Darbefeuille et avec Laennec qui, exaspéré d'une injuste destitution, reprocha publiquement à Blin d'avoir retourné le bonnet rouge qu'il portait pendant la Révolution. Blin en convenait et quand on lui objectait sa conduite passée, en contradiction avec ses actes actuels, il répondait en riant qu'il avait bien mérité d'être pendu. Il affecta, vers la fin de sa vie, une ferveur religieuse non moins vive que sa ferveur politique; mais lorsque près de mourir on s'adressa à un prêtre qu'on croyait son confesseur, celui-ci répondit qu'il ne l'était pas. On s'adressa à un second, puis à un troisième qui firent la même réponse, et on en conclut que Blin n'avait pas de directeur spirituel. Girouette et comédien.

Blin avait la réputation d'un médecin habile. Il était fort instruit, lisait continuellement Horace et possédait les langues anglaise, italienne et espagnole. Disciple émérite de Brillat Savarin, il vivait grandement. Aussi a-t-il justifié le proverbe : « Quand la cuisine est grasse, le testament est sec »; mais il éleva ses enfants.

Blin était chevalier de la Légion d'honneur.

P. — Lettre à M. Moussier, député du Dauphiné, sur l'ouvrage intitulé : « Considérations sur les gouvernements et particulièrement sur celui qui convient à la France. » Paris, Beaudoin, 1789, in-8° de 46 pages. — Opinion sur les réclamations adressées à l'Assemblée nationale par les députés extraordinaires du commerce et des manufactures de France, relativement aux colonies. Paris. 1790, in-8° de 39 pages. — Quelques remarques sur l'épidémie varioleuse qui a régné à Nantes, en l'an IV, par F.-P. Blin, docteur en médecine, Recueil périodique de la Société de médecine de Paris,

T. VI, p. 436 et suiv., an VII de la Rép. — Rapport sur la maladie épidémique. Cadix, traduit de l'Espagnol, in-8° de 54 p. — Traité complet du choléra morbus de l'Inde, ou rapport sur le choléra épidémique, etc., traduit de l'anglais par F.-P. Blin, Nantes, Mervon, 1831.

S. — B. B. L. — Journal royaliste l'*Hermine*, 7 novembre 1834.

LE HARDY (Pierre).

* 1758, 10 Février, Dinan.
† 1793, 31 Octobre, Paris.

Le Hardy est un de ceux que les évènements politiques arrachèrent à leur vie professionnelle et qui en furent la victime.

Nommé député du Morbihan à la Convention nationale, à l'unanimité et par acclamation, comme le plus homme de bien, Le Hardy sut montrer la noblesse et la fermeté de son caractère.

Il combattit Manuel qui attaquait la constitution du clergé, et déclara que « sans les évêques, la République serait perdue ». Il souleva les murmures de la Convention lorsqu'il osa dénoncer le ministre Pache comme la principale cause de la désorganisation de l'armée.

Lors du procès de Louis XVI, il vota l'appel au peuple après avoir fait entendre ce noble et ferme langage : « Je regarderais la liberté de mon pays comme anéantie, si nous étions à la fois accusateurs, jurés, juges et législateurs. Non, nous ne sommes pas juges. Si je considérais la Convention comme juge, je demanderais qu'elle exclut au moins soixante de ses membres. La malheureuse histoire de tous les peuples nous apprend que la mort des rois n'a jamais été utile à la liberté. Je demande que Louis soit mis en état de détention tant que la République courra quelques risques ou jusqu'au moment où le peuple aura accepté la Constitution, alors, et seulement alors, vous décréterez le bannissement ».

Le 26 février, il demanda l'accusation de Marat, comme ayant prêché le pillage. Il fut bientôt en butte aux attaques dirigées contre les Girondins et son expulsion fut nominative-

ment demandée le 15 avril par 35 sections de Paris. Le 31 mai 1793, à l'occasion de la suppression des Douze, il demanda qu'on fit connaître au peuple dans quel état se trouvait la représentation nationale.

Il fut mis en état d'arrestation le 2 juin et décrété d'accusation le 3 octobre suivant. Le grief le plus sérieux articulé contre lui fut d'avoir montré le poing à la Montagne dans une réunion tumultueuse. Traduit devant le tribunal révolutionnaire le 30 octobre, il fut condamné à mort et exécuté le lendemain. Il subit la mort avec courage.

S. — Moniteur général, 1792, an II, an III. — Biogr. mod., 1806. — Biogr. convent., 1815. — B. B. L. — N. B. G.

DUVAL (François-Louis).

* 1760, 21 Septembre, La Teurtrais.
† 1825, 11 Juillet, Rennes.

Le quatorzième enfant d'une honnête famille de cultivateurs, Duval fit ses études à Rennes et y commença celles de la médecine. Il se fit recevoir maître ès-arts de l'Université de Nantes, en 1786, et vint continuer ensuite ses études médicales à Paris. En 1788, il remporta au concours un prix consistant en une médaille d'or et fut reçu maître en chirurgie dans la même année. Il vint ensuite se fixer à Rennes et fut agrégé au collège de chirurgie, en 1789, après quatorze épreuves soutenues de la manière la plus brillante. Il fit alors des leçons d'anatomie et de chirurgie que ne tardèrent pas à remplacer les cours du collège de chirurgie.

En 1803, quelques-uns de ses confrères, la plupart de ses anciens élèves, s'étant réunis à lui, fondèrent sous le nom de société libre d'enseignement médical, une école de médecine qui fut autorisée par M. Mounier, préfet d'Ille-et-Vilaine. Duval fut chargé de la chaire d'opérations, de pathologie et de clinique externes, qu'il continua de remplir jusqu'à sa mort. C'est cette société d'enseignement médical, dont Duval fut président qui, reconnue plus tard par l'Université, devint école secon-

daire de médecine et a reçu, en 1840, le titre d'école préparatoire de médecine et de pharmacie.

Chargé, dès le début de sa carrière, d'un service de chirurgie dans les hôpitaux de Rennes, il ne tarda pas à y acquérir cette dextérité et ce sang-froid qui lui ont valu tant de succès et une si légitime notoriété. Elle fut telle que les orages de la Révolution n'ont pu l'atteindre tant il était estimé et respecté! Et pourtant, il ne dissimula jamais ni son attachement à la religion de ses pères, ni son aversion pour les excès qu'enfantèrent nos discordes civiles.

Il fut appelé à remplir les fonctions de chirurgien en chef de l'avant-garde de l'armée républicaine qui combattait les Vendéens à Dol et à Antrain; et, dans une foule d'occasions, il ne craignit pas d'exposer sa vie pour porter des secours aux blessés des deux partis.

Dès l'année 1794, il avait été nommé par la municipalité de Rennes, chirurgien en chef des prisons et de l'hôpital de l'*Unité (hôpital Saint-Yves)*; il continua ses fonctions jusqu'à la fin de sa vie.

La croix de chevalier de la Légion d'honneur, vint, en 1824, consacrer la juste légitimité de sa réelle valeur. Quand des clients de cette région allaient à Paris, ils entendaient plus d'une fois de Dupuytren, de Boyer, cette parole : « Pourquoi venez-vous ici? N'avez-vous pas Duval à Rennes ».

Duval n'a pas laissé d'écrits. Il communiqua nombre d'observations ou mémoires divers, à la Société des sciences et des arts de Rennes, dont il fut un des membres-fondateurs, soit à la Société de l'école de médecine de Paris, dont il avait été nommé, en 1806, membre correspondant. L'Académie royale de médecine l'honora du même titre peu de temps après sa création. Il contribua à la gloire de la chirurgie militaire française par les nombreux élèves qu'il forma et que les guerres de la Révolution et de l'Empire répandirent dans tous les pays qu'occupèrent nos armées.

Il succomba, à l'âge de 65 ans, à une affection de l'estomac, le 11 juillet 1825. La foule se pressa à ses obsèques, ses élèves

voulurent porter son cercueil. Le docteur Poirier, directeur de l'école, prononça un discours qui fut imprimé.

C'est avec la biographie de Levot que nous avons rédigé cette notice. Son nom n'est cité dans aucune autre biographie ; on peut s'en étonner.

S. — B. B. L.

FRÉTEAU (Jean-Marie-Nicolas).

* 1765, ? Messac.

† 1823, 9 Avril, Nantes.

Fils d'un avocat au Parlement de Rennes, Fréteau commença ses études médicales à Rennes et les termina à Paris (1788). Faute de ressources, il ne put prendre le titre de docteur et vint à Nantes où il soigna d'abord les maladies des dents. Nommé, le 16 février 1794, chirurgien-major à la suite des ambulances de l'armée des côtes de Brest, il sut se faire apprécier dans la cure des plaies. Le 1er avril 1795, il fut élu chirurgien-major du bataillon des volontaires de la Loire-Inférieure. Il put ainsi acquérir quelques ressources et se rendit à Paris pour passer sa thèse de doctorat (27 septembre 1803), ce qui, par la loi nouvelle, était obligatoire pour continuer à exercer la médecine. Il revint à Nantes aussitôt après et ne cessa d'y exercer la médecine et la chirurgie jusqu'à sa mort, survenue à la suite d'une attaque d'apoplexie.

Il ne dut pas seulement sa réputation à ses succès en chirurgie et en obstétrique, mais il s'occupa avec un égal bonheur d'agriculture. Élu membre de l'Institut départemental de la Loire-Inférieure en 1800, il en devint le président en 1815, et assura l'existence de cette société sous le nouveau titre de Société académique de la Loire-Inférieure. Ami sincère des idées libérales, Fréteau s'employa partout où il put pour les faire prévaloir.

Le docteur Person, son neveu, a prononcé son *Éloge historique* le 19 décembre 1823. (Dezeimeris le fait naître en 1755 et fixe la date de sa mort au 9 août 1823).

P. — Essai sur l'asphyxie de l'enfant nouveau-né, Paris, an XII

(1803), in-4° de 48 p. (thèse de doctorat). — Mémoire sur les moyens de guérir facilement et sans danger les vieux ulcères des jambes, même chez les vieillards, Paris, 1803, in-8°. — Considérations pratiques sur le traitement de la gonorrhée virulente et sur celui de la vérole, Paris, Le Normand, 1813, in-8° de 300 p. — Considérations sur l'asphyxie de l'enfant nouveau-né, 1816. — Traité élémentaire sur l'emploi légitime et méthodique des émissions sanguines dans l'art de guérir, avec application des principes à chaque maladie, Paris, Gabon, 1816, in-8° de 400 p., travail couronné le 5 juillet 1814 par la Société de médecine de Paris. — Observations sur la section du cordon ombilical, etc., Soc. de Méd., 1799. T. I. — Réflexions sur une petite vérole volante, etc., *Journal de Corvisart*, T. II. — Tumeur sarcomateuse du nez, Soc. méd. d'émul., 1810, T. VI. — Hydrothorax survenu spontanément douze heures après l'accouchement, *Journal génér. de méd.*, T. XLII. — Conformation vicieuse des organes de la génération de la femme, *Journal génér. de méd.*, T. XLIII. — Opération de l'empyème, suivi de la sortie de cinq cents hydatides, *Journ. génér. de méd.*, T. XLIII. — Observation qui constate les heureux effets de l'allaitement artificiel, T. XLIII. — Preuves d'identité de nature entre le virus de la gonorrhée virulente et celui de la vérole, T. XLIV. — Mémoire sur une opération d'empyème, etc., T. XLVII. — Extirpation d'une tumeur volumineuse aux parties génitales d'une fille; T. XLVIII. — Ligature d'un polype utérin, T. XLVIII. — Quelques rapprochements sur la circulation du sang de la mère et de l'enfant, T. LI. — Quelques considérations sur une hémorrhagie très sérieuse, etc., T. LI. — Quelques considérations sur la doctrine des névroses, etc., T. LIII. — Observations sur une intumescence de la langue, T. VII.

S. — B. B. L. — D. M. D. — *Journ. génér. de méd.* — Mahul, Annuaire nécrol.

BERTIN (René-Joseph-Hyacinthe).

* 1767, 10 Avril, Gahard.
† 1827, .. Août, Fougères.

Bertin, fils du célèbre anatomiste Bertin, fit ses humanités à Rennes et ses études médicales à Paris. Il fut reçu docteur en médecine à Montpellier en 1791. En 1793, il servit à l'armée des côtes de Brest, d'où il passa à celle d'Italie. En 1798, il fut envoyé en Angleterre comme inspecteur-général du service de santé des prisonniers français et rendit là de nombreux ser-

vices à ses compatriotes. En 1807, il suivit quelque temps les armées françaises en Prusse et en Pologne. De retour en France, il reçut la décoration de la Légion d'honneur et fut nommé médecin en chef de l'hôpital Cochin et de celui des Vénériens. En 1822, il dut à son ami M. de Corbière, d'être nommé titulaire de la chaire d'hygiène vacante par la mort de Hallé, et, lors de la dissolution violente et imprévue de ce corps savant, l'année suivante, le ministre qui l'avait nommé le déroba à la proscription qui frappa Pinel, Vauquelin, Chaussier, Desgenettes.

Souffrant depuis quelque temps, il se retira à Fougères et fut atteint d'une encéphalite aiguë à laquelle il succomba en très peu de jours.

P. — Quelques observations critiques, philosophiques et médicales sur l'Angleterre, les Anglais et les Français détenus dans les prisons de Plymouth, Paris, 1801, in-12. — Traité de la maladie vénérienne chez les enfants nouveau-nés, les femmes enceintes et les nourrices, Paris, 1817, in-8°. — Traitement des maladies du cœur et des gros vaisseaux, rédigé par Bouillaud, Paris, 1824. — Dissertation sur l'emploi des incisions dans les plaies d'armes à feu, Paris, 1802, in-8°.

S. — Quérard, La France littéraire. — Biogr. méd. — B. B. L. — N. B. G. — B. M. D. — B. M. P.

LE GALLOIS (César-Julien-Jean).

✶ 1770, 1er Février, Cherrueix.
† 1814, 1er Février, Paris.

Quoique fils de cultivateurs peu fortunés, il reçut une bonne éducation et se distingua au collège de Dol, où il fit ses études classiques; puis à Caen, ses premières études médicales. Il s'unit aux fédéralistes contre la Convention, et après la défaite de son parti, il dut se cacher. Il se rendit à Paris et suivit les visites des hôpitaux. Dénoncé par l'un de ses parents, démocrate exalté, il ne dut son salut qu'à une heureuse témérité. Le comité des poudres et salpêtres avait besoin d'hommes instruits et actifs qui sussent diriger la fabrication de la poudre. Après un examen sérieux, Le Gallois fut admis et

envoyé dans son département, où il rendit d'éminents services en simplifiant les procédés de la fabrication.

En 1795, les écoles de médecine sont rouvertes et il y est envoyé par son district à Paris. A la suite de brillantes épreuves, il est reçu docteur en 1801. Sa thèse est des plus remarquables.

En 1813, Le Gallois fut nommé médecin de Bicêtre. Il allait ordinairement à pied chaque matin y faire sa visite. A la suite d'une de ces courses, il fut pris d'une pneumonie et refusa de se faire soigner, disant qu'il était atteint d'une pneumonie adynamique (février 1814).

Le Gallois, très érudit, possédait la connaissance des langues latine, italienne, grecque et anglaise; mais son véritable mérite a été d'être un des physiologistes les plus distingués de son époque. Il est vraiment le précurseur des Brown-Séquard et des Claude Bernard.

Bien qu'une myopie très prononcée et des doigts gros et courts semblassent concourir à le rendre peu propre aux expériences, il les répéta pourtant avec habileté sur une foule d'animaux, et en tira des conclusions toutes remarquables par leur variété, l'esprit inventif qui dénotait une rare intelligence. Ce mérite se renouvela dans tous ses ouvrages. S'abandonnant moins que Bichat aux entraînements de l'imagination, il sut voir plus juste. De ses expériences il sut tirer d'habiles conclusions pour divers cas de médecine pratique et légale, tels que les accidents de plaies de tête avec déperdition de la substance cérébrale, les phénomènes de l'apoplexie, des mouvements du cœur, de la respiration dans les maladies, etc.

Il rectifia, après des expériences longtemps réitérées sur une foule d'animaux vivants, la théorie des deux vies admise par Haller, en prenant le siège du principe de la vie qu'il plaça dans la continuité de la moelle épinière. Le rapporteur de la commission des sciences de l'Institut terminait ainsi : « L'opinion de vos commissaires est que le travail de M. Le Gallois est l'un des plus beaux et certainement des plus impor-

tants qui aient été faits en physiologie depuis les expériences de Haller ».

Cet habile physiologiste, enlevé prématurément à la science, joignait à une instruction solide et variée une élocution aussi claire que facile et une extrême modestie qui lui avait valu d'illustres et nombreuses amitiés.

Flourens a dit de lui : « Le Gallois, que n'entourait ni le prestige de l'éloquence familière, ni les facilités du succès que vaut la camaraderie, précurseur modeste des études modernes sur le système nerveux, mourut à la tâche, n'obtenant de la renommée qu'une bien stricte justice ».

P. — Le sang est-il identique dans tous les vaisseaux qu'il parcourt? Paris, an XIII (1803), in-8° (thèse). — Recherches sur la contagion de la fièvre jaune, Paris, 1805. — Expérience sur le principe de la vie, notamment sur celui des mouvements du cœur et sur le siège de ce principe, Paris, 1812, in-8°. — Sur les dents des cobiais et des lapins. — Sur la durée de la gestation chez ces animaux. — Sur la section de la huitième paire de nerfs. — Sur le relâchement des symphises et du bassin dans les cobiais à l'époque du part. (Mémoires lus à l'Institut, passim). — Fragments d'un mémoire sur le temps durant lequel les jeunes animaux peuvent être sans danger privés de la respiration, soit à l'époque de l'accouchement lorsqu'ils n'ont point encore respiré, soit à différents âges après leur naissance, Paris, 1834, in-4°; ouvrage réimprimé sous le titre de : Expériences physiologiques sur les animaux, tendant à faire connaître, etc. — Œuvres de Le Gallois avec des notes de Pariset, 1824, 2 vol. in-8°.

S. — Biogr. méd. — Dict. de la convers. — Éloge de Magendie par Flourens. — N. B. G. —B. B. L. — B. M. P. — D. M. D. — B. M. E. — Revue bretonne, T. III, p. 124-131.

BROUSSAIS (François-Joseph-Victor).

✱ 1772, 17 décembre, Saint-Malo.
† 1838, 17 novembre, Vitry, près Paris.

« Il est des hommes qui, dans le cours de leur vie, ont su exciter dans l'esprit de leurs contemporains une telle faveur, un tel enthousiasme, je dirai même un tel fanatisme, que, si l'on veut en parler avec impartialité, il faut attendre que

le temps ait calmé cette première effervescence, qu'il ait refroidi ces passions tumultueuses. »

Notre tâche ne semble-t-elle pas encore, aujourd'hui, plus aisée qu'à l'heure où Dubois, d'Amiens, écrivait ces belles paroles. Il y a beau jour, en effet, que le nom de Broussais n'évoque plus qu'un souvenir, et nul ne viendra, pour soulever la gloire de son nom, apporter une parole violente ou passionnée. Plus on s'éloigne de certains hommes, mieux l'histoire peut les juger, et c'est leur honneur et leur véritable titre de gloire de laisser à leur biographe assez de faits et d'idées personnelles pour qu'on puisse encore parler d'eux, après un demi-siècle écoulé, et prouver à tous qu'ils ont laissé des travaux qui affirment la rare distinction de leur intelligence. Leurs erreurs ou leurs exagérations ne sauraient l'infirmer.

On montre encore à Saint-Malo, près du marché, la maison dans laquelle naquit Broussais, le 17 décembre 1772.

C'est à Pleurtuit, sur le bord de la mer, que s'écoula l'enfance de *Franchin*, diminutif de François. Il fut soumis, là, à un rude apprentissage. Son père, homme d'un caractère grave et austère, exerçait la médecine dans cette contrée. Il visitait ses malades dans la journée et, quand le soir était venu, il plaçait son jeune fils sur un cheval et l'envoyait porter à ses malades les médicaments qu'il leur avait prescrits. Franchin trouvait cela tout simple et il chevauchait intrépidement la nuit à travers les bruyères et les landes, s'inquiétant peu des légendes de loup-garou.

Son enfance un peu rude sut toutefois jouir de quelque douceur qui laisse pour toujours d'ineffaçables souvenirs grâce à sa mère, femme vive, impressionnable, aimable et spirituelle. Il n'oublia pas davantage une tante religieuse, sœur de son père, qui avait bercé son enfance avec les vieilles chansons du pays.

Il fut aussi témoin de scènes de famille qui, sur une vive imagination comme la sienne, ne furent pas sans laisser de pénibles souvenirs.

« Un jour, un frère de sa mère, homme d'un caractère

sombre et violent, allait se porter à des voies de fait envers son aïeule : son jeune cœur en frémit, il s'arme d'un bâton et se jette intrépidement entre la mère et ce fils dénaturé. Ce sublime spectacle d'un enfant à peine âgé de six ans qui brave ainsi sa colère, arrête ce furieux; il n'ose passer sur le corps de ce généreux enfant et se retire. »

C'est au collège de Dinan qu'il fut envoyé à l'âge de douze ans pour faire ses humanités; il y resta huit ans. Ses études furent couronnées de succès, et doué d'une heureuse mémoire et d'un goût prononcé pour les classiques latins, il sut se former ainsi à l'art d'écrire « avec pureté, parfois avec une véritable véhémence ». C'est donc à tort que Peisse lui reproche d'avoir manqué d'éducation littéraire.

Ce fut un écolier au caractère bouillant et emporté, provoquant, querelleur; mais son cœur n'en était pas moins essentiellement bon et généreux. Ce fut le trait de toute sa vie. Il fut, nous le verrons, violent, sarcastique, injuste même dans sa chaire de professeur; mais dans la vie privée, c'était un homme simple, bon, indulgent et affable.

Il était homme lorsqu'éclata le grand drame de la Révolution, dont ses parents avaient salué avec enthousiasme l'avénement et dont ils furent si tragiquement les victimes. Il terminait sa philosophie lorsque l'Assemblée législative décréta la fameuse levée en masse de 1792. Il fut incorporé dans la compagnie franche de Dinan, et Broussais se distingua parmi les plus braves et les plus impétueux, valeur confirmée par le grade de sergent.

« La compagnie franche de Dinan eut à prendre part aux douloureux événements de la guerre civile en Bretagne. Dans une rencontre elle fut surprise et battue. Fuyant devant une force supérieure, le sergent Broussais voit un de ses camarades, blessé, tomber à côté de lui. Au risque d'être pris lui-même et fusillé immédiatement, Broussais s'arrête, charge son compagnon sur ses épaules et reprend sa fuite nécessairement ralentie par son lourd mais précieux fardeau. On tire sur lui, son chapeau est percé d'une balle. Il a le bonheur d'échapper

sans blessure, et il dépose son compagnon en un lieu de sûreté. Le malheureux était mort. Le dévouement du courageux sergent n'en était pas moins un acte du plus glorieux héroïsme. »

Atteint d'une maladie grave, il dut revenir au foyer paternel. Il y retrouva ses parents déjà âgés. Il était leur fils unique. Ils le conjurèrent d'embrasser la profession médicale, héréditaire dans sa famille (son bisaïeul avait été médecin, son père l'était, et son grand-père pharmacien); il se rendit à leurs instances.

Il commença ses études médicales à l'hôpital de Saint-Malo, puis il se rendit à Brest, où il fut bientôt pourvu du titre d'élève chirurgien de la marine.

D'abord chirurgien à bord d'un bâtiment marchand, il ne tarda pas à se faire recevoir chirurgien de seconde classe, car la vie des camps ne l'empêcha jamais de poursuivre ses études et c'est là un trait de sa ferme volonté. Il passa alors sur la corvette l'*Hirondelle*, puis sur le corsaire le *Bougainville*.

« Entre les hardis aventuriers qui, dans les guerres maritimes parcouraient le vaste Océan, sous la protection de ces patentes que le code des nations appelle des *lettres de marque*, ceux de Saint-Malo se sont toujours distingués par l'intrépidité de leurs équipages et l'habileté de leurs commandants. A la suite d'une course favorisée faite à bord du *Bougainville*, la part du butin du chirurgien-major s'élevait à 14.000 francs, somme considérable pour ces temps-là. »

Broussais se trouva riche, il résolut de venir à Paris pour compléter ses études (1799).

Ce fut, pendant son temps de service, comme chirurgien de marine, que survint cet événement terrible qui laissa pour toujours dans son esprit le plus cruel des souvenirs.

Broussais était en rade de Brest, prêt à partir sur la frégate la *Renommée*, lorsqu'il reçut du maire de Saint-Malo une lettre qui débutait ainsi : « Citoyen, frémis en recevant cette lettre! ». Elle lui annonçait, en effet, un affreux malheur. Grâce à la connivence d'une domestique infidèle, la demeure de ses

parents avait été envahie par les chouans; son père avait essayé vainement de se défendre. Il avait été égorgé ainsi que sa femme. Leur corps avait été mutilé, la maison dévastée, puis incendiée.

Broussais supporta cette épreuve avec courage, mais il en conserva un souvenir déchirant et un ressentiment implacable contre un parti qui, s'il n'avait pas armé ces assassins, avait du moins servi de prétexte à leur attentat.

On rapporte qu'un jour se promenant dans son pays avec l'un de ses amis, celui-ci lui fit remarquer une femme assez âgée qui venait vers eux; Broussais reconnut celle qui avait introduit les assassins dans la maison de ses parents; il pâlit affreusement et fut pris de mouvements convulsifs.

De 1795 à 1798, Broussais resta chargé d'un service important à l'hôpital de Brest. En 1799, il vint à Paris pour compléter son éducation médicale et descendit dans un petit hôtel de la rue de Cluny.

Broussais passe quatre années à Paris; il a pour maîtres : Chaussier, Hallé, Sabatier, Boyer, Corvisart, Bichat, presque du même âge; le maître a vingt-huit ans, le disciple vingt-sept.

En l'an XI, le 5 frimaire, il soutient sa thèse inaugurale sur la *Fièvre hectique* « considérée comme dépendante d'une lésion *d'action* des différents systèmes, *sans vice organique*, affirmation qui, plus tard, dut paraître fort étrange et en contradiction flagrante avec les principes qui ont donné tant d'éclat à son nom ».

Reçu docteur, il alla s'établir dans la rue du Bouloy, pour y exercer la médecine. Il n'était pas destiné à s'y faire un nom, soit comme savant, soit comme praticien. Il devait exercer sur un champ plus vaste et plus périlleux. Il écouta les conseils de Desgenettes, médecin de l'armée d'Orient, qui jouissait alors d'un grand crédit; il reçoit un brevet et est envoyé à l'armée des côtes de l'Océan, 17 brumaire an XIII. Vers la fin du mois, il entrait en fonction avec le grade d'aide-major, au camp d'Utrecht.

C'est en cette qualité qu'il parcourut la Belgique et la Hollande; puis, avec la grande armée, il quitta Boulogne pour aller prendre part à la guerre d'Allemagne, tantôt attaché aux ambulances et assistant ainsi aux grandes batailles comme celle d'Austerlitz, tantôt aux hôpitaux, et travaillant toujours et partout pour la science.

Et de fait, où le médecin peut-il trouver une plus ample moisson que dans la guerre? Il l'a dit lui-même. Elle entraîne à sa suite toutes les misères humaines, et ces misères engendrent toutes les maladies.

On a parlé de l'influence des climats, mais le médecin militaire les connaît toutes. « Broussais va passer des hôpitaux d'Utrecht dans ceux de Mayence; puis il s'arrêtera en Bohême, pour, de là, aller en Moravie; puis il ira en Dalmatie, puis dans les gorges du Frioul; puis il ira vivre dans cette péninsule espagnole qui, à elle seule, résume tous les climats du monde, depuis la molle Andalousie jusqu'au rigoureux plateau de Castille ».

Constitutions atmosphériques, constitutions médicales, influence des excès ou des privations, toutes causes de maladies que le médecin militaire est mieux à même d'observer que tout autre, et dont Broussais avec son génie observateur saura tirer un immense profit.

Ce fut vraiment là que Broussais amassa « à la fois les matériaux d'un grand ouvrage et les éléments d'une grande révolution scientifique ».

Les six années consécutives que Broussais passa en Espagne et dans les conditions particulières où la guerre était faite, plus d'hôpitaux, plus de services importants à organiser ou à suivre, un ciel de feu, une terre dévastée, et partout des guérillas, n'étaient pas, ce semble, favorables pour poursuivre des études sérieuses; et pourtant Broussais sut encore se livrer à de nombreuses recherches scientifiques. « Outre sa *lettre*, datée de Xérès de la Fontera, sur *le service des armées*, il trouva moyen de composer deux mémoires importants : l'un sur *la circulation capillaire*, tendant à mieux faire connaître les fonc-

tions du foie, de la rate et des glandes lymphatiques; l'autre sur *les particularités de la circulation* avant et après la naissance ».

Quelques biographes ont affirmé que Napoléon, pendant cette guerre d'Espagne, aurait distingué Broussais parmi tous les médecins militaires, et qu'il l'aurait choisi, à raison de son mérite, pour le mettre à la tête de tout le service médical de l'expédition.

C'est une erreur. M. Fée était sur les lieux; or il affirme que le médecin en chef de cette armée était M. Gorey, et lorsque le corps expéditionnaire qui s'empara de l'Andalousie devint distinct, M. Brassier fut appelé aux fonctions de médecin en chef de l'armée du Midi; voilà la vérité.

Pour justifier cette assertion, M. Fée ajoute : « Lorsque je vis Broussais pour la première fois à Xérès, il avait trente-neuf ans; quoiqu'il eut la réputation d'un homme de mérite, personne ne soupçonnait qu'il dut être un jour l'une de nos gloires nationales. Il vivait avec ses camarades sans recevoir et même sans attendre aucun témoignage de satisfaction du gouvernement impérial, qui lui donna cependant, en 1812, la décoration *éphémère de la Réunion.*

» Au milieu des préoccupations de la guerre, ajoute encore M. Fée, Broussais pratiquait l'ouverture des corps de presque tous les malades qu'il perdait, examinait soigneusement les grandes cavités, les viscères abdominaux et l'encéphale; lui-même faisait les autopsies ; c'était le feu de la science qui l'animait; l'empressement, je dirais presque l'avidité avec laquelle il cherchait à lire dans les débris humains la confirmation ou le démenti de son diagnostic, donnait à ses traits une expression indéfinissable, que des personnes étrangères à la médecine auraient pu prendre pour de la cruauté, ce qui n'était autre que le génie de l'observation éclairant une belle intelligence ».

Mais l'Empire allait s'écrouler; les débris de notre armée durent repasser les Pyrénées, et Broussais revint à Paris en 1814. Il fut nommé second professeur au Val-de-Grâce, et dès

cette même année, il ouvrit un cours de médecine pratique. Un peu plus tard il fut nommé médecin en chef et remplaça Desgenettes, nommé inspecteur général de la médecine militaire.

Son amphithéâtre de la rue du Four ne tarda pas à devenir trop petit, il se transporta à l'École pratique, puis dans la rue des Grès. Le succès dépassa ses espérances. Et pourtant ce n'était ni « par la beauté de ses paroles, ni par le charme de sa diction » qu'il attirait à lui. « Broussais n'a jamais fait une leçon d'abondance; il était obligé de s'aider de notes, il s'exprimait avec une certaine difficulté, et ses cours étaient rétribués..... Mais il avait une conviction profonde, des mouvements passionnés; on sentait le feu de ses inspirations. Tantôt il s'arrêtait pour donner cours à son impatience, à sa colère; tantôt à son ironie et à ses sarcasmes. C'étaient de violentes apostrophes, des mouvements d'indignation qui débordaient son âme; sa voix puissante faisait retentir les murs de son amphithéâtre, et ceux qui n'avaient pu trouver place n'avaient que plus de désir d'entendre ce hardi novateur.

» Parfois, à l'issue de ses leçons, on le voyait s'arrêter sur la place de l'École, entouré d'un groupe d'élèves fanatisés; il semblait menacer du geste cet orgueilleux édifice, apostrophant ses professeurs, tonnant à la fois contre leurs fausses doctrines, leur pourpre et leur hermine! On aurait cru voir un philosophe du Portique ou plutôt un tribun de la science. Que fallait-il de plus pour exciter les sympathies de cette ardente jeunesse de la Restauration qui courait partout où elle croyait entrevoir des tentatives d'opposition? »

Lorsque, dit Lecadre, j'arrivai à Paris à la fin de 1825, pour moi, comme pour tous les hommes de mon âge, Broussais était un oracle.

« Rue des Grès, dans une sorte de magasin en planches, bien enfumé, éclairé à peine par quelques quinquets, est un grand nombre de bancs envahis de bonne heure par des gens, jeunes pour la plupart, auxquels se joignent d'autres d'un âge plus mûr. Au bas de l'estrade est une table recouverte d'un tapis

vert, sur laquelle se trouve une lampe, et d'un côté de la table, en face des auditeurs, un fauteuil entouré à droite et à gauche de plusieurs chaises. A sept heures, lorsque quelque signe précurseur annonce l'arrivée du bouillant réformateur, les bancs, si bruyants auparavant, deviennent tout à coup silencieux, et de chaleureux applaudissements ont lieu lorsqu'il franchit le seuil de la porte. Il s'avance enveloppé dans un lourd vêtement, généralement de couleur bleue, ayant sur la tête une toque noire recouvrant des cheveux grisonnants, qui commençaient à n'être plus abondants.

» Broussais s'assied. On ne peut dire qu'il soit précisément éloquent, il lit ses leçons et son débit est parfois embarrassé. Mais lorsque dans le cours de sa lecture, il lui arrive, ce qui a lieu à tout instant, que certaines propositions émises par lui ont eu à subir de nombreuses contradictions, il abandonne alors son cahier, sa voix s'élève et devient sonore, on l'entend souvent hors de l'enceinte; ses yeux s'animent, on en voit sortir, par-dessus ses lunettes à verres azurés qui restent toujours accrochées sur le cartilage du nez, le feu du génie et de la conviction. Ce n'est plus alors un simple professeur dictant ses leçons, c'est un maître, c'est un tribun, c'est un dictateur qui entraîne les volontés, qui commande l'enthousiasme. »

Un jour, à la fin d'une de ses leçons, il s'écria : « Le messie de la science est arrivé, et les aveugles et les malheureux ne l'aperçoivent pas ». Un tonnerre d'applaudissements accueillit ces paroles. C'était toujours au milieu d'une de ces sorties, ajoute Lecadre, qu'il levait la séance.

Oui, ses succès furent dus, pour une partie, à cette lutte de l'esprit moderne contre l'esprit ancien, et en mettant pour ainsi dire sa doctrine sous la protection des idées et des passions politiques, il leur assura pour un moment le triomphe.

Mais là n'était pas seulement la cause de ses succès : il les dut à des idées géniales dont nous discuterons la valeur, qui dénotaient l'intelligence d'élite; mais il les dut encore à sa personne même!

Recevons encore une fois ici le témoignage de M. Fée, pro-

fesseur à Strasbourg : « Broussais, dit-il, était d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, sa tête avait une beauté peu commune ; quand il s'animait, ses yeux lançaient des éclairs et sa physionomie habituellement calme, pouvait, dans certains moments, devenir sombre et menaçante. Sa bouche s'ouvrait dédaigneusement lorsqu'il parlait d'adversaires indignes de lui, mais elle était charmante quand il s'adressait à des amis; cette mobilité d'expression se retrouvait dans le son de sa voix, éclatante comme la tempête s'il cédait à l'emportement, puis, douce et caressante s'il fallait persuader; il employait avec succès l'ironie, et le trait acéré du sarcasme perçait à jour ses adversaires, lorsqu'il daignait la leur lancer.

» Les ressources de son esprit se montraient inépuisables, sa dialectique était pressante et son jugement rapide ; il aimait les comparaisons et donnait à son style quelque chose de la vigueur de sa propre constitution. »

Son caractère était grand et son cœur généreux, dit un de ses biographes ; il s'est peint lui-même dans plusieurs endroits de ses ouvrages : « Je ne suis point haineux, a-t-il dit, quoique par instant vif et même un peu colère ». La haine n'entrait point dans son âme; ce sentiment n'appartient qu'aux médiocrités. Il ne s'emportait pas contre les personnes, mais contre les mauvais systèmes, les mauvais livres, les réputations fausses et usurpées; et encore sa colère ne durait pas longtemps.

« Je ne me flatte point, disait-il, d'être pris pour un génie, mais un jour viendra que je serai jugé avec plus d'impartialité que je ne puis l'être aujourd'hui, et ma mémoire n'en souffrira pas ». Et Broussais ne s'est point bercé d'une vaine illusion.

Broussais n'était pas moins suivi à l'hôpital. A sept heures du matin, en été, à huit heures, en hiver, Broussais arrivait dans les salles militaires où l'attendait un grand nombre d'élèves, et même de praticiens, la plupart étrangers. Avec une grande clarté, avec un grand soin, il interrogeait ses malades, les palpait et les auscultait avec beaucoup d'attention, se ser-

vant avec une lumineuse adresse, lorsque cela était nécessaire, du stéthoscope inventé par son rival. Afin d'éclairer son diagnostic, aucun détail n'était laissé dans l'oubli, car il avait dit : « Ce n'est point dans les livres, mais au lit du malade qu'il faut vérifier les faits » ; mais c'était surtout à l'amphithéâtre qu'il était superbe, lorsque l'autopsie venait confirmer la vérité de son diagnostic. « Où sont-ils, s'écriait-il d'une voix tonnante, ces ontologistes enragés, qu'ils viennent et que j'assiste à leur confusion ».

Broussais venait d'inaugurer, en 1836, l'enseignement de la phrénologie, et sa forte constitution semblait lui promettre de longs jours, lorsqu'il fut atteint d'une grave lésion organique dont l'origine et la cause restèrent fort obscures. On parla même d'empoisonnement, ce qui fut démenti par l'autopsie.

Longtemps il se fit illusion et ne suspendit point ses travaux. En octobre 1838, il lut à l'Académie des sciences morales et politiques un mémoire d'une grande étendue sur *l'individualité*; mais chaque jour la maladie s'aggravait. Il se fit transporter au village de Vitry, près Paris. Il y passa les six jours qui précédèrent sa mort. Dans la journée du 16 novembre, les douleurs étaient devenues intolérables; elles lui arrachaient des cris perçants. Vers la onzième heure du soir, il se leva tout d'un coup sur son séant, ouvrit les bras qu'il éleva en l'air en agitant les mains, sa figure avait un air d'effroi et d'horreur difficile à peindre ; il se sentait mourir. Une demi-heure après, il rendit un dernier soupir.

« Il tenait un journal de sa maladie, dont il connaissait toute la gravité et dont il suivait la marche sur lui-même avec plus de sagacité et de sang-froid qu'il n'en eut mis à l'étudier sur un autre. Malgré son extrême faiblesse, il ne cessa pas de travailler; il dictait encore un mémoire quelques jours avant d'expirer.

» Sa vie avait été un long combat, et il semble qu'un homme de cette trempe ne devait point se résigner et attendre paisiblement la mort ; il semble qu'à ce dernier acte de la vie il

devait encore résister, opposer en quelque sorte la force à la force, et jeter sa poignée de poussière contre cette inexorable et fatale puissance qui l'entraînait au tombeau! »

Une foule innombrable suivit son convoi; les élèves traînèrent le char funèbre; on lui fit traverser les grandes lignes de Paris. A ceux qui demandaient d'où venait ce grand concours de peuple, il suffisait de répondre : *C'est Broussais.*

Le ministre de la guerre écrivit à sa veuve : « Votre illustre époux laisse parmi ses collègues un vide immense, et dans l'armée un souvenir qui ne périra pas ».

La vie si agitée, si militante de Broussais, n'avait pas été pour lui sans résultats personnellement utiles. Sa carrière professionnelle fut des plus brillantes à partir de 1816. Sa carrière littéraire dut aussi lui être infiniment profitable, car le succès de ses ouvrages fut immense. Sa carrière publique ne lui laissa pas davantage à désirer : il était Commandeur de la Légion d'honneur, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques et de l'Académie royale de médecine, inspecteur-général du service de santé des armées, etc.

Nous nous sommes attachés à rappeler à grands traits la vie de ce médecin illustre, il semble que nous serions incomplets si nous n'ajoutions à cette notice biographique une page tout entière de la main de Broussais.

Il n'est nul homme ici-bas qui, à un moment de sa vie, ne se soit arrêté devant ces problèmes : Y a-t-il ou non une intelligence au sein de ce vaste univers? Si Dieu existe, est-il dictinct et agissant ou plongé dans un repos éternel? Est-il à la fois le créateur et le suprême ordonnateur des mondes? Qu'est-ce que l'âme humaine? Est-elle ou non distincte de l'organisation? Est-elle immortelle et responsable? Quelle est la destinée de l'homme? Qu'est-ce que le libre-arbitre, la volonté, la conscience?

Quelle réponse donner à ces redoutables énigmes qui reviennent si souvent dans le cours de la vie, à l'heure de l'injustice, de la douleur et de la maladie. Sans doute elles

pèsent plus ou moins, suivant la nature de chacun, suivant le développement de l'intelligence, mais elles ne sauraient échapper à ceux que le génie a touché et qui, par l'étendue de leur esprit, ne connaissent pas d'horizon.

Broussais moins que d'autres y échappa et il a laissé cet écrit :

Ceci est pour mes amis et mes seuls amis.

Développement de mon opinion et expression de ma foi.

« Je sens, comme beaucoup d'autres, qu'une intelligence a tout coordonné ; je cherche si j'en peux conclure qu'elle a tout créé, mais je ne le puis pas, parce que l'expérience ne me fournit point la représentation d'une création absolue; je n'en conçois que de relatives, et ce ne sont que des modifications de ce qui existe, dont la seule cause appréciable pour moi est dans les molécules ou atomes et dans les impondérables qui font varier leurs activités; mais je ne sais ce que c'est que les impondérables, ni en quoi les atomes en diffèrent, parce que le dernier mot sur ces choses n'a été dit ni par les physiciens ni par les chimistes, et que je crains de me représenter des chimères.

» Ainsi, sur tous les points, j'avoue n'avoir que des connaissances incomplètes dans mes facultés intellectuelles ou mon intellect, et je reste avec le sentiment d'une intelligence coordonnatrice, que je n'ose pas appeler créatrice, quoiqu'elle doive l'être (ces derniers mots ajoutés en surcharge à la marge) ; mais je ne sens pas le besoin de lui adresser un culte extérieur autre que celui d'exercer, par l'observation, le raisonnement, l'intelligence pour l'enrichir de nouveaux faits, et les sentiments supérieurs, parce qu'ils aboutissent au plus grand bien de l'homme forcé de vivre avec ses semblables, c'est-à-dire, social. Je crois aussi que ce culte exige que les premiers besoins soient satisfaits, sans nuire aux autres hommes, soit dans la même satisfaction, soit dans celle des sentiments supérieurs, et un de mes sentiments me pousse à les seconder de tout mon pouvoir dans cette double satisfaction, parce que j'y

trouve le plus doux et le plus pur de mes plaisirs. J'applique cela aux animaux voisins de nous.

» Telle est ma foi, et je ne crois pas pouvoir en changer, car toutes les personnifications anthropomorphiques d'une cause générale pour l'univers, et d'une cause particulière pour l'homme, m'ont toujours inspiré une répugnance invincible que je me suis en vain efforcé de méconnaître et de vaincre pendant longtemps.

» Je ne crains rien et n'espère rien pour une autre vie, parce que je ne saurais me la représenter.

» Je ne crains pas d'exprimer mon opinion, ni d'exposer ma profession de foi, parce que je suis convaincu qu'elle ne détruira le bonheur de personne. Ceux-là seuls adopteront mes opinions qui étaient organisés pour les avoir, et je n'aurai été pour eux qu'une occasion de les formuler. Les gens nés pour l'anthropomorphisme n'en seront point changés. Les personnes affectueuses et bienveillantes qui trouvent leur bonheur dans cet anthropomorphisme me plaindront; et celles qui sont en même temps dominées par l'anthropomorphisme et la méchanceté m'anathémiseront, pendant que les athées par constitution se moqueront de moi. Tout cela m'est indifférent, parce que je ne suis point haineux, quoique, par instant, vif et même un peu colère; mais plus je vis, plus l'intelligence réprouve ces mouvements qu'elle condamne : c'est parce que je l'ai beaucoup exercée à cela.

» Avant d'avoir les représentations que j'ai des faits chimiques et physiques sur la causalité accessible, ma répugnance pour l'anthropomorphisme existait déjà, et j'étais aussi déiste que je le suis. On avait beau me dire : « La nature ne peut s'être faite elle-même, donc une puissance intelligente l'a faite. — Je répondais : oui, mais je ne puis me faire une idée de cette puissance ». — Dès que je sus par la chirurgie que du pus accumulé à la surface du cerveau détruisait nos facultés, et que l'évacuation du pus leur permettait de reparaître, je ne fus plus maître de les concevoir autrement que comme des actes d'un cerveau vivant, quoique je ne susse ni ce que c'est

qu'un cerveau, ni ce que c'est que la vie. Ainsi les études anatomiques, physiques et chimiques ne m'ont rendu ni plus ni moins croyant, c'est-à-dire capable de me figurer, avec conviction, un Dieu opérant comme un homme multiplié et une âme faisant mouvoir un homme, parce que cette âme me paraissait un cerveau agissant et rien de plus, sans que je puisse dire comment il agissait.

» Beaucoup d'autres hommes sont comme moi; le sentiment ne suffit donc pas pour prouver les faits extérieurs à toutes les intelligences parce qu'il ne démontre rien que sa propre existence. On l'a en soi, c'est chose sûre, puisqu'on le sent, mais on ne l'a que pour agir sur l'extérieur, et cet extérieur n'est montré que par l'intelligence d'après les formules des sens. Si l'on croit sur un autre extérieur, on se trompe, on ne peut voir que celui-là. Telle est ma croyance. »

Nous écrivons une biographie, toutes discussions philosophiques sortiraient de ce cadre; nous voulons toutefois faire deux remarques :

Ces pages dénotent une nature droite et loyale ; et leur sincérité est de toute évidence. Le caractère de Broussais n'en ressentira aucune atteinte. Qu'il nous soit néanmoins permis de relever cette phrase : « Je ne crains et n'espère rien d'une autre vie, parce que je saurais me la représenter ». Pourquoi Broussais n'a-t-il pas dit aussi : je ne saurais admettre l'existence d'une intelligence coordonnatrice et créatrice, car je ne saurais me la représenter ; et pourtant il l'admet et il est, hélas ! de toute évidence qu'une telle chose est impossible à l'homme. Se refusera-t-on à admettre l'existence de Dieu parce qu'il est non moins impossible à l'homme de se le « représenter ». Voilà des contradictions que les plus belles intelligences ne savent pas toujours éviter. Foi en Dieu, foi au Néant, voilà pour l'humanité le terrible dilemme ; et jamais, jamais elle ne l'évitera. Elle ne pourra jamais que croire, jamais l'homme, ici-bas, ne pourra aller au delà.

« Le monde allait entrer dans un nouveau siècle; le dix-neuvième allait s'ouvrir, et sous quels auspices ! » L'astrono-

mie, la physique, la chimie, l'histoire naturelle allaient explorer « des contrées réputées jusque-là inaccessibles » et préparer par des faits nouveaux dont s'enorgueillit, et à juste titre, notre époque, ce mouvement scientifique moderne si fécond en résultats.

Dans la médecine, Pinel et Bichat s'efforçaient alors de prendre part à ce grand renouveau. Au sein de l'école de santé, on comptait de grandes illustrations médicales : Chaussier enseignait la physiologie; Hallé, l'hygiène; Sabatier, la médecine opératoire; Boyer, Dupuytren, la chirurgie; Corvisart, la clinique interne.

A l'école de ces grands maîtres, Broussais passa quatre années. Le 5 frimaire an XI, il soutenait sa thèse inaugurale. Il traitait de la *fièvre hectique ;* et admettait l'essentialité des fièvres, il était ontologiste. Il se contredira plus tard, car les principes qu'il a défendus et qui ont donné tant d'éclat à son nom, étaient en opposition flagrante avec ceux qu'il soutint alors. Toutefois, sur certains points, Broussais est resté conforme à ses premières idées, il est toujours resté vitaliste. « En 1829, il publia un ouvrage pour prouver que toute maladie est vitale dans son principe, et qu'on est malade avant que les tissus soient altérés »; remarque d'une profonde justesse et d'une haute portée de philosophie médicale.

Grâce à la protection de Desgenettes, Broussais va quitter la rue du Bouloy pour devenir médecin des armées impériales. Il entrait dans sa voie.

Quelles étaient alors ses idées médicales? « J'étais parti, dit-il, imbu de la doctrine de Pinel sur les fièvres, c'est-à-dire, ne les rapportant que d'une manière très vague et très générale aux altérations des organes; j'en suis revenu avec la conviction que cette doctrine était fausse, l'observation m'avait inspiré d'autres idées ».

« La fièvre hectique avait été l'objet des recherches de toute sa vie. Attaché à l'hôpital d'Udine, il est frappé du grand nombre de jeunes malades qui lui arrivent, pâles, silencieux, amaigris, perdant chaque jour leurs forces. Chez les uns, il

trouve une fièvre hectique bien prononcée; chez d'autres, il n'y a pas de mouvement fébrile appréciable. »

Il poursuit avec persévérance l'étude de ces intéressants malades et constate l'existence de ces nombreuses *Phlegmasies chroniques* qui vont devenir pour lui la base d'un des plus beaux ouvrages qui soient sortis de la main d'un médecin. « C'était l'œuvre d'un praticien consommé. Il aurait pu mettre le sceau à la réputation d'un autre, il commençait la sienne ».

Ce livre ne fut pas apprécié, lors de sa publication, comme il aurait dû l'être. Broussais s'estima heureux de trouver un libraire qui voulut bien lui en donner 800 fr.

Le grand mérite de ce livre a été, non pas de marquer le début d'une grande guerre contre l'essentialité des fièvres, mais surtout de ramener les médecins à l'observation des organes malades et à la thérapeutique, l'une et l'autre trop négligées jusqu'alors.

Dans cet excellent ouvrage, Broussais a rendu à la science un immense service ; il est venu dire aux médecins de son temps : Si vous voulez faire avancer la science, interrogez les cadavres, voyez quel est après la mort l'état des organes, et vous saurez ainsi ce qu'on doit faire pendant la vie.

Pour comprendre ces paroles qui, aujourd'hui paraissent étranges, il faut se reporter à l'époque où elles furent écrites. L'observation rigoureuse des faits, l'expérimentation faisaient alors leur premier pas. Depuis de longs siècles, on vivait trop de cet esprit d'argutie, de chicanes, né de la philosophie scolastique et de l'abus du syllogisme. Dieu sait aussi ce que furent dans ce passé les thèses de l'école de Paris [1] où l'argumentation était parfois d'une grotesque puérilité; on allait quitter ces errements, et Broussais, avec la pénétration, la sagacité de son esprit observateur, son indépendance, ouvrait une voie nouvelle qui, depuis, a été si féconde.

Ce fut là l'œuvre maîtresse de Broussais, celle qui fit beaucoup de bien, sans beaucoup de bruit, et qui contribua à

(1) Voir notre ouvrage : *Médecins, Chirurgiens et Barbiers*, Paris, Steinheil, 1894

donner un réel essort au mouvement scientifique. Cette œuvre est encore admirée et mérite de l'être; seule elle eut suffi pour que Broussais laissa un nom estimé dans la science.

Il se lança plus tard dans des dissertations médicales qui firent beaucoup de bruit, mais finalement peu de bien. Elles ont vécu ce qu'à vécu leur auteur; elles ont mis à nu le tempérament, la tournure d'esprit de Broussais; mais encore une fois, l'histoire n'a plus à les enregistrer que comme une épisode et non comme un progrès sérieux.

Quelles étaient donc les idées de Broussais? Quel but poursuivait-il? Haller avait fait ressortir la propriété qu'a la fibre musculaire de s'irriter et de se contracter. Cette irritabilité qui, selon Broussais, était restée stérile dans la science, devint le point de départ de sa doctrine, le phénomène fondamental dont il fit dériver toutes les fonctions organiques; par l'irritation il voulut expliquer tous les désordres de l'économie, et sur ce système reposa sa physiologie, sa pathologie, sa thérapeutique, et même sa philosophie.

Broussais a voulu ériger en principe un système conçu *à priori*. C'est là l'écueil de tous les théoriciens qui, passionnés par leur concept, ne s'aperçoivent pas ou ne se rendent pas compte que la science n'a pas encore assez progressé pour qu'une théorie solide puisse être mise en avant. Pas plus hier qu'aujourd'hui, nous ne pouvons mettre en avant une théorie générale de la médecine; mais nous avons quelques théories partielles qui, approfondies, nous amèneront un jour à des idées plus générales, et nous ferons alors de la véritable science. Celle-ci, malgré les progrès sérieux faits depuis un siècle, vit encore dans l'attente de ce jour où une théorie générale pourra s'imposer, et il n'est guère près de luire; mais cela ne découragera pas les esprits aventureux qui se passionneront encore d'un certain idéal scientifique. Toutefois reconnaissons que l'heure semblait propice à une nouvelle éclosion de systématisation, lorsqu'apparut Broussais.

La *Nosographie philosophique*, cette application exagérée de la méthode analytique à l'étude des maladies, ce système où le

solidisme règne à peu près exclusivement, commençait à vieillir.

D'un autre côté, l'école de Pinel, dite de la Salpêtrière, l'école philosophique avait pour antagoniste celle de Corvisart ou de la Charité, l'école hippocratique ou de l'observation. Celle-ci était restée fidèle aux doctrines du médecin de Cos, de Stall, de Cullen; elle était à la fois humoriste, solidiste et vitaliste, et elle s'occupait avec ardeur d'anatomie pathologique; mais toutes les théories médicales régnantes offraient des lacunes et laissaient à désirer aux esprits les plus sérieux; il suffisait d'un homme audacieux pour entraîner les masses incertaines dans leur évolution, et Broussais apparut.

Avant d'aller plus loin, il nous paraît intéressant de rappeler ici un épisode de sa vie.

De faits secondaires, de prime abord insignifiants, découlent parfois des conséquences imprévues. Broussais, de retour à Paris en 1814, lança sa fameuse doctrine de la médecine physiologique qui fut, dit Mignet, peut-être due, pour une partie au moins, à un incident personnel. Voici le fait :

Pendant que Broussais était à Nimègue, il avait été saisi par une fièvre grave. Il reçut la visite et les conseils de deux médecins de ses amis. L'un recommanda les cordiaux et le quinquina pour échapper à une fièvre adynamique; l'autre pensa qu'il fallait recourir aux purgatifs pour combattre une fièvre putride. Embarrassé entre ces deux avis et ces deux traitements contradictoires, Broussais n'en fit aucun. Se voyant en danger, il quitta son lit avec une fièvre brûlante et s'assit presque nu devant son secrétaire pour mettre ordre à ses papiers. C'était au mois de janvier et les rues de la ville étaient couvertes de glace. Pendant le temps que Broussais resta devant son bureau, les ardeurs de la fièvre s'apaisèrent, un sentiment de fraîcheur et de bien-être pénétra dans tout son corps. Frappé d'un résultat si imprévu, Broussais, pour qui tout était objet de réflexion, changea son imprudence en expérience. Devenu téméraire par esprit d'observation, il ouvrit la fenêtre et respira longtemps l'air froid du dehors. Il s'en trouva mieux, et

il conclut qu'une boisson rafraîchissante serait aussi salutaire à son estomac brûlant que l'air glacé l'avait été pour sa poitrine embrasée, et il s'inonda de limonade. En moins de quarante-huit heures, il était guéri. Ce fait le frappa beaucoup et ne fut pas sans influence sur sa thérapeutique future, mais resta sans conséquence pour ses idées doctrinales.

Etablir un *nouveau système* en médecine, une théorie générale que lui et ses partisans désignèrent sous le nom *théorie de l'irritation*; tel fut donc le but de Broussais. Pour lui, l'irritation, c'est le grand agent vital, c'est ce qui détermine toutes les fonctions de la vie. Si l'irritation se maintient dans de justes limites, les fonctions s'exécutent librement et harmoniquement : c'est là la santé, l'état normal. Si l'irritation est en moins, il y a faiblesse; si elle est en plus, il y a inflammation.

Toute maladie commence par excès ou par défaut d'irritation. L'excès est plus fréquent que le défaut.

Nulle différence essentielle entre les maladies. Leurs dissemblances sont fondées sur le degré d'irritation, excès ou défaut, et aussi sur les sympathies particulières qui existent entre l'organe primitivement lésé et les autres organes. En conséquence, le médecin doit s'occuper surtout de la recherche de l'organe ou de l'appareil organique primitivement lésé. Or, comme dit Broussais, c'est l'estomac ou l'un des points du tube digestif qui est souvent la cause initiale; on comprend pourquoi la gastrite et la gastro-entérite ont joué un si grand rôle dans la *pathologie physiologique*.

Plus de causes spécifiques, plus de virus, ils n'ont point d'existence réelle, ce sont de pures créations des ontologistes des temps passés.

Kergaradec, dans son étude sur Broussais, cite le fait suivant qui prouve jusqu'où ses adeptes poussaient la conséquence de ces doctrines; l'issue en est terrible :

« Un étudiant en médecine, bon et honnête jeune homme, se laissa persuader, sur la parole du maître, que le virus syphilitique était une chimère. Il voulut le prouver par une expérience directe et personnelle. En conséquence, il

s'inocula au bras du pus d'un bubon, recueilli sur la pointe d'une lancette. Un chancre se déclara. Irritation locale, pensa l'imprudent expérimentateur, et que des antiphlogistiques employés localement auront bientôt dissipé! Vain espoir! l'ulcère de mauvaise nature prenait de l'accroissement. Alors le malheureux ne crut plus à une affection locale, mais nous ne pûmes rétablir sa confiance en l'efficacité d'un traitement éprouvé par plusieurs siècles de succès! Sa tête s'égara; il se vit, dans l'avenir, voué à toutes les horreurs d'une syphilis constitutionnelle. Il se donna la mort pour se soustraire au sort que son imagination lui représentait comme inévitable. »

La médecine nouvelle se réduisait en quelque sorte aux trois points suivants : une maladie (l'inflammation); une indication (débiliter); un traitement (sangsues, eau de gomme, diète). Tous les auteurs anciens devenaient inutiles; il fallait les brûler, car ils professaient des principes dangereux ou faux. Aussi vit-on des élèves, à la sortie d'une leçon de Broussais, arrêtés à lire des annonces de librairie, s'écrier avec un ton emphatique : *Bouquins!* et ils s'éloignèrent.

Sur quoi se fondait Broussais pour étayer sa doctrine? « Sur de prétendues conditions *organiques* qu'il n'avait jamais vues, et que personne n'avait pu voir, qu'il décrivait avec complaisance, auxquelles il revenait sans cesse, et qui étaient de pures abstractions, constituant ainsi l'*ontologie* la plus flagrante. C'était tantôt une *accélération* ou un *ralentissement* des mouvements moléculaires; tantôt une *condensation* ou un *relâchement* de trois ordres de fibres! D'où l'irritation, la subirritation, l'abirritation! L'on arrivait ainsi à cette étrange conclusion que l'irritation qui préside ainsi aux fonctions d'un organe, (l'acte digestif, par exemple) est la même que celle qui produit l'inflammation (la gastrite). Elle n'en différerait que par le mode ou le degré.

Cette théorie n'était, au fond, « qu'un prétendu rationalisme systématisé, correspondant de tout point au méthodisme des anciens ». C'était le retour au dualisme pathologique professé dans l'antiquité par Thémistocle (de Laodicée), Thessalies (de

Tralles), etc.; et dans les temps modernes par Sylvius, Hecquet, Brown, etc.; pure hypothèse qui n'a abouti qu'aux conclusions pratiques les plus opposées.

Qui ne sait, par exemple, que si, d'après Brown, 97 malades sur 100 sont *asthéniques*, pour Broussais, la proportion est diamétralement opposée? De telle sorte que, suivant le premier, c'est aux *toniques* qu'il faut avoir recours; tandis qu'avec Broussais, c'est aux débilitants qu'il faut donner la préférence. Voilà où mène la systématisation !

Broussais crut attacher sa gloire à la doctrine de l'irritation, il se trompa étrangement; elle ne résista pas à des critiques serrées, à la stricte observation des faits, et le bruyant novateur, le tribun médical assista lui-même à sa défaite; peu à peu il se vit abandonné.

Les abstractions ne peuvent guère vivre à côté des faits sans trahir leur côté faible. Les résultats cliniques n'avaient pas répondu aux fastueuses promesses du théoricien. Les disciples les plus brillants de la nouvelle école manifestèrent hautement eux-mêmes leurs dissidences en plusieurs points; ce fut l'aurore de la débâcle de la médecine physiologique qui, je le répète, n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir.

Le coup d'Etat de 1823 le chassa de l'école; telle fut alors la politique de la Restauration.

Mais il se vit, en 1830, rappelé et pourvu de la chaire de *pathologie générale*; les auditeurs n'étaient plus là, l'opposition n'avait plus de raison d'être, et le silence et le vide se firent autour du bruyant orateur, et nulle chaire pourtant ne semblait mieux lui convenir. N'est-ce pas, en effet, dans le programme de la pathologie générale qu'on peut aborder toutes les théories, tous les systèmes, en déterminer les bases, en sonder les profondeurs? « Son désappointement fut cruel. Le chagrin qu'il en éprouvait se trahissait sur sa belle figure ».

Broussais, nature ardente et énergique, voulut ressaisir la popularité qui lui échappait, il lui fallait la lutte, la résistance. Bien que comblé d'honneurs et de distinctions, il voulut de nouveau agiter les esprits, et désespérant d'y parvenir, il se

jeta dans une science qu'en d'autres temps il avait lui-même attaquée et condamnée : la *phrénologie*.

Mais, avant de le suivre dans cette dernière étape de sa vie, arrêtons-nous quelques instants sur certaines doctrines où on l'avait déjà vu préluder dans son livre *De l'irritation et de la folie*. Broussais allait aborder l'examen du principe des facultés intellectuelles.

C'était en 1828; mais Broussais allait trouver à ses opinions des opposants formidables. Des hommes d'un incomparable talent, écrivains de premier ordre, habiles surtout dans l'art de manier la parole, avaient établi une nouvelle école en philosophie, ils se posaient comme des réformateurs, et la jeunesse les écoutait. Elle avait salué leur retour dans leur chaire par de longs applaudissements.

Cette nouvelle philosophie s'attaquait ouvertement aux doctrines sensualistes du dix-huitième siècle. Elle venait de soulever ces graves questions, éternel problème pour l'humanité : Dieu, l'âme, la destinée de l'homme, la conscience, le libre-arbitre.

Nous n'avons pas à entrer dans le débat de la question qui mit aux prises, théologiens, philosophes, médecins même, nous n'avons ici qu'une tâche : rapporter les opinions de Broussais. Sa réponse était simple : « Ne savez-vous pas, disait-il, que toutes les facultés intellectuelles sont attachées à l'encéphale, qu'elles naissent, se perfectionnent, s'altèrent, s'amoindrissent et se détruisent avec ce grand instrument matériel? Ne voyez-vous pas, reprenait-il, que ces facultés sont graduées, fractionnées, inégales, variables comme les organes qui les accomplissent? donc elles ne peuvent dépendre d'un Tout invisible, identique et toujours *sibi constans*. Il y a plus, continuait Broussais, suspendez pendant un moment l'action des agents extérieurs sur l'homme, et vous anéantirez toute action nerveuse, vous ferez disparaître avec la vie ce qu'il vous plaît d'appeler pompeusement la seule partie noble et sublime de notre être, l'âme, l'immatériel! »

En s'appuyant sur les rapports entre le développement et le

dépérissement des facultés intellectuelles, Broussais ne faisait que remettre en avant la vieille et éternelle objection des matérialistes de tous âges.

« Erreur commune à tous ceux qui n'ont point su analyser l'entendement humain; ce n'est pas le *moi*, en effet, ce n'est pas l'esprit indivisible de sa nature qui tombe ainsi en ruines avec le corps; ce sont des facultés secondaires, c'est la sensibilité avec tous ses modes, c'est la mémoire, ce sont les passions, mais tout cela n'est pas le *moi*; les passions agitent le *moi*, elles l'entraînent, elles l'aveuglent, mais elles ne le constituent pas.

» L'intelligence elle-même ne doit pas être confondue avec le *moi*; elle l'éclaire, elle le guide, mais le *moi* en est tellement distinct qu'il a la conscience de toutes ses incertitudes et de toutes ses faiblesses; il sent parfois que ce flambeau va s'éteindre ou qu'il va l'entraîner dans les abîmes de la démence! »

Broussais ne voulait rien entendre, il traitait toutes ces distinctions de « subtilités »; sa philosophie était celle du dix-huitième siècle, il n'en voulait pas sortir.

Broussais cédait ici plus à la pente naturelle de son esprit qu'à des convictions nées de fortes études et de longues réflexions. Broussais avait peu d'érudition, même en médecine, et quant à l'histoire de la philosophie, il l'ignorait à peu près complètement. A combien de savants de nos jours ne pourrait s'appliquer une telle remarque? Comme Broussais, ils cèdent plus à la pente naturelle de leur esprit qu'aux convictions nées de fortes études philosophiques.

Ce fut deux ans après l'apparition de son *Traité de l'irritation et de la folie*, où Broussais attaquait les philosophes spiritualistes, qu'il fut nommé professeur de *pathologie générale*, et vit son amphithéâtre devenir presque désert. C'est alors, nous l'avons dit, qu'il voulut reconquérir cette popularité qui lui échappait, en inaugurant l'enseignement de la *localisation* des facultés intellectuelles. Il se jeta alors dans cette science qui fit, elle aussi, plus de bruit que de bien : la *phrénologie*.

En 1807, apparut à Paris un docteur allemand d'une faconde inépuisable et d'une présomption sans limite. Le docteur Gall se donnait comme ayant fait la découverte d'une véritable *carte craniologique* où chaque département révélait le penchant bon ou mauvais de chaque individu, où chaque faculté avait ses limites et ses frontières distinctes ; et pour connaître la valeur d'un homme, il suffisait d'explorer la surface de son crâne, on y trouvait la raison de ses crimes ou de ses vertus, de ses bassesses ou de ses grandeurs. Broussais se fit le défenseur d'aussi étranges affirmations.

« Ses leçons attirèrent un grand concours d'élèves et de gens du monde ; il put se croire un moment revenu aux premiers jours de sa gloire ; le vaste amphithéâtre de la Faculté, naguère si calme et si désert, était encombré d'auditeurs ; Broussais avait repris toutes ses allures de tribun ; sa voix dominait cette foule bruyante et compacte. C'est qu'aussi il y avait là un attrait particulier : on avait fait courir le bruit que Broussais, dans ce cours de phrénologie, se proposait d'attaquer ouvertement, et avec une hardiesse jusque-là inconnue, les deux grands dogmes de toute société humaine : le spiritualisme de l'âme et l'existence de Dieu ! On promettait en son nom des doctrines incendiaires, et le gouvernement, disait-on, interviendrait ». Il en eut fallu moins pour attirer la foule. Les portes de l'amphithéâtre étaient assiégées longtemps avant l'heure de ses leçons et il s'y passait des scènes bruyantes qu'il raconte ainsi lui-même :

« A ma première leçon, afflux immense ; à la deuxième, pire encore ; à la troisième, bien pire encore ; les portes sont brisées comme si elles étaient de verres ; plus, rupture de la grille d'enceinte réservée, qui n'est pas de bois comme celle de mes poules, mais de bel et bon fer ; enfin, pression telle que je risque d'étouffer pour arriver à ma chaire ». Broussais exultait.

La police intervint, son cours fut suspendu. On transigea. L'autorité lui permit de continuer son cours dans un local loué par les auditeurs, sous cette réserve qu'il déclarerait qu'il

croyait en Dieu, « non du fond du cœur, comme le commun des hommes, mais comme le doit faire un savant par la partie antérieure de son cerveau !

» Quant à l'âme, il se montra plus récalcitrant; il déclara qu'il ne prenait nullement l'engagement de la protéger contre les inductions de la phrénologie! » Il put alors continuer son cours, mais la foule n'y vint plus.

Un polémiste pareil ne pouvait se contenter de ses ouvrages didactiques, il lui fallait un périodique où chaque jour il pouvait venir défendre sa doctrine. Il fonda les *Annales de la médecine physiologique* qui durèrent treize ans, trois ans de plus que la persévérance de ses abonnés, dit Kergaradec.

« Broussais y développa un grand talent d'écrivain, se montrant redoutable dans ses arguments, prompt dans ses répliques, habile dans la dialectique, toujours abondant, vigoureux, clair, facile, méthodique et souvent très brillant; de tous les ouvrages qu'il publia, son journal est peut-être le plus étonnant. »

L'histoire ne pourra contester à Broussais, d'avoir entrepris, avec la vive conscience de la nécessité et de l'importance de l'œuvre, une critique régulière des principes de la médecine, considérée comme science et comme art, et d'avoir essayé d'élever l'édifice médical sur une base rationnelle. Pour y arriver pleinement « il lui manqua surtout l'intelligence philosophique, et il arriva de là que son plan d'investigation, qu'il avait conçu vaguement dans sa grandeur par une sorte d'instinct, se réduisit trop souvent, dans l'exécution, aux mesquines proportions d'une hostilité tracassière et passionnée contre tout ce qui ne s'ajustait pas à la courte mesure de son propre système. Il rapetissait ainsi sa mission réformatrice en la concentrant dans cet étroit horizon ».

Si ces critiques sont vraies, il faut affirmer que Broussais n'hésita pas à proclamer « hautement qu'on ne saurait rien en médecine tant qu'on ignorerait le grand art d'*explorer* les organes et d'*interpréter* les symptômes, ce qu'on ne faisait guère avant lui, et c'est vers ce double but, qu'usant de sa force, pour ne pas dire de sa violence, il a poussé ou plutôt

précipité les esprits; c'est en ce sens qu'il est resté le promoteur de tous les progrès accomplis de nos jours en médecine; c'est à lui qu'il faut en rapporter l'honneur ». Voilà sa gloire la plus pure, et elle lui restera.

Une cérémonie mémorable devait un jour consacrer la mémoire de cet homme éminent dont « l'esprit plein de hardiesse, d'intelligence et de conjectures, eut une âme ardente et fougueuse, inégale, emportée, mais pourtant sans haine et sans fiel ». Il attaquait les systèmes, mais sut toujours respecter les hommes.

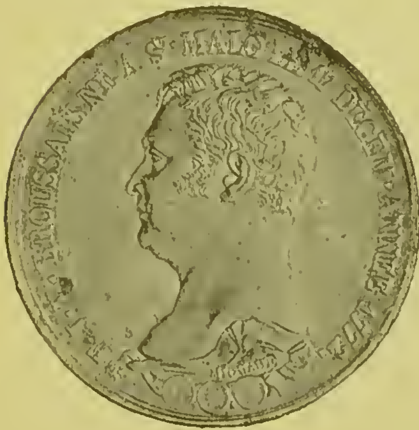
Une statue lui fut élevée à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, le 21 août 1841. Pariset fut chargé de prononcer le discours d'inauguration, et il termina par ces paroles : « Broussais était déiste et animiste; et il m'est doux de le proclamer à haute voix, à la face d'un public auquel on avait inculqué d'autres idées. Oui, je le répète, Broussais est mort dans ces sentiments d'autant plus respectables qu'ils ont été le fruit d'une méditation approfondie et d'un long travail de l'esprit. Cet ami des hommes et de la vérité a jugé qu'il devait, en faveur de la morale, consacrer par son témoignage le double dogme qui la sanctifie; ne méconnaissant pas que l'homme n'a de prix sur la terre et ne peut aspirer à une solide et vraie gloire que par la vérité et surtout par la vertu. »

Historien, nous devons consigner cette autre parole de Mignet : « Il se présenta, dit-il, comme le restaurateur de l'école expérimentale et analytique de Bacon, de Locke, de Condillac, de Tracy, et comme le continuateur des travaux de Cabanis. Engagé dans ces voies, il s'y avança plus loin que tout le monde. A ses yeux l'homme physique est l'homme tout entier. Broussais ne reconnaît pas en lui un principe spirituel distinct de l'élément matériel. C'est par ses nerfs qu'il sent, c'est dans ses viscères que se forment ses instincts et ses passions, c'est dans son cerveau que s'élabore sa pensée, c'est dans son organisme que réside sa personnalité. Mais ces appareils matériels ne sont pas seulement le siège de ces phénomènes, ils en sont la cause. Ainsi la sensibilité est un produit nerveux, la passion

est un acte viscéral, l'intelligence est une sécrétion cérébrale, et le *moi* est une propriété générale de la matière ».

Ces affirmations de Mignet sont corroborées par certaines pages de son *Traité de l'irritation et de la folie*. Elles semblent toutefois en contradiction avec d'autres affirmations. En reconnaissant, comme il l'a fait, un souverain auteur à l'Univers, Broussais n'aurait-il pas dû s'apercevoir que le corps ne peut pas plus se passer que le monde d'un ordonnateur spirituel. Broussais, nous l'avons dit, manquait d'érudition, il n'avait fait aucune étude philosophique, ainsi s'expliquent en partie ces contradictions.

Il céda, ce fut l'écueil de toute sa vie, et dont il ne sut pas se garder, beaucoup plus à la pente naturelle de son esprit fougueux, intempérant, irréfléchi, qu'à des convictions nées de fortes études et de longues et sages réflexions. Et c'est là le jugement que peut porter l'histoire sur cet homme éminent et qui a rendu d'immenses services à la science et à son pays. (1)



P. — Recherches sur la fièvre hectique considérée comme dépendante d'une lésion d'action des différents systèmes, sans vice organique, Paris, an XII, in-8° de 130 p. (thèse du doctorat). — Histoire des phlegmasies ou inflammations chroniques, fondée sur de nouvelles observations de clinique et d'anatomie pathologique, Paris, Gabon, 1808, 2 vol. in-8°; cinq éditions, 1816, 1822, 1826, 1838. — Lettre sur le service de santé intérieure des corps d'armée, Xérès de la Fontera, 1811, in-4° de 50 p. — Examen de la doctrine médicale généralement adoptée et des systèmes modernes de nosologie, dans

(1) Lecadre, qui avait assisté au cours de Broussais, et qui copiait, dit-il, dans une sorte de ravissement, la substance du cours de la rue des Grès, nous a laissé un exposé sommaire d'une très grande clarté de la pathologie physiologique de Broussais; il nous a paru trop intéressant pour ne pas le reproduire.

« Rue des Grès, l'irritation est la cause de toute maladie. — Seuls, les solide

lequel on détermine, par les faits et par le raisonnement, leur influence sur le traitement et sur la terminaison des maladies, Paris, Gabon, 1813, in-8° (plusieurs éditions). — Traité de physiologie appliquée à la pathologie, Paris, Delaunay, 1822-1824, 2 vol. in-8°; 2e édit., 1834. — Le cathéchisme de la médecine physiologique ou Dialogue entre un savant et un jeune médecin, Paris, Delaunay, 1824. — L'irritation considérée sous le rapport pathologique et physiologique, en Encyclopédie progressive, Paris, Coste, in-8° de 64 p. — De l'irritation et de la folie, ouvrage dans lequel les rapports du physique et du moral de l'homme sont établis sur les bases de la médecine physiologique, Paris, Delaunay, 1828; 2e édit., Paris, S. B. Baillière, 1839, 2 vol. in-8°. — Réponse à une brochure intitulée : Observations sur les attaques dirigées contre le spiritualisme, etc., Paris, 1828, in-8° de 44 p. — Réponse aux critiques de l'ouvrage du docteur Broussais sur l'irritation et la folie (Annales de médecine physiologique), Paris, Delaunay, 1829, in-8° de 128 p. — Quelques notes sur les attaques du livre de l'irritation, Paris, La Chevardière, 1829, in-8° de 4 p. — Commentaire des propositions de pathologie considérée dans l'examen des doctrines médicales, Paris, Delaunay, 1829, 2 vol. in-8°. — Mémoire sur l'influence que les travaux des médecins physiologistes ont exercé sur l'état de la médecine en France (Acad. des sciences), Delaunay, 1832, in-8° de 24 p. — Mémoire sur la philosophie de la médecine (Acad. des sciences), Paris, Lachevardière, 1832, in-8° de 24 p. — De la meilleure méthode de philosophie en médecine et des obstacles qui en retardent les progrès (Ann. de méd. phys.), 1832, in-8° de 48 p. — Le choléra-morbus épidémique observé et traité selon la médecine physiologique, Paris, Delaunay, 1832, in-8° de 211 p.

sont susceptibles de devenir malades. — Aussitôt que l'irritation locale s'élève à un certain degré, elle se répète dans d'autres systèmes ou dans d'autres appareils plus ou moins éloignés. — Plus la sensibilité de l'organe irrité et celle de l'individu sont considérables, plus les sympathies sont multipliées. — De tous les organes, l'estomac et le duodénum étant les plus accessibles à l'action des agents intérieurs sont aussi ceux qui sont le plus souvent atteints par l'irritation. — Les sympathies de l'estomac sur le cœur et sur le cerveau étant de tous les instants, il s'ensuit que l'irritation de l'estomac réagit d'une manière morbide sur le cerveau et sur le cœur. — L'inflammation de l'encéphale est plus souvent l'effet sympathique des inflammations de l'estomac que leur cause. — L'inflammation altère toujours les fluides de la partie enflammée, et quelquefois la masse entière des humeurs. — L'inflammation laisse toujours à sa suite un mode d'irritation qui porte un nom différent du sien, et produit une cacochymie que l'on a crue essentielle. — La fièvre n'est jamais que le résultat d'une irritation primitive de cœur, primitive ou sympathique. — Toute irritation est assez intense pour produire la fièvre, est une des nuances de l'inflammation. — L'inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac s'appelle *gastrite*; mais elle n'est jamais vérifiée sur le cadavre qu'avec celle de la membrane muqueuse des intestins grêles. Il vaut donc mieux leur donner le nom de *gastro-entérite*. —

— Édition authentique des leçons professées par Broussais à l'hôpital du Val-de-Grâce. — Lettre sur le choléra-morbus, Lyon, Perrin, 1832, in-8° de 2 p. — Cours de pathologie et de thérapeutique générales professé à la Faculté de médecine de Paris, Paris, J.-B. Baillière, 1834-1835, 5 vol. in-8°. — Cours de phrénologie, Paris, J.-B. Baillière, 1836, in-8° de 850 p. — Société phrénologique de Paris, Paris, Dezauche, 1837, in-8° de 20 p. — Annales de médecine physiologique, Paris, Delaunay, 1822-1834, 26 vol. in-8°. — Mémoire sur la circulation capillaire tendant à mieux faire connaître les fonctions du foie, de la rate et des glandes lymphatiques, Soc. méd. d'Émulation. T. VII, p. A. — Mémoire sur les particularités de la circulation avant et après la naissance (même recueil, T. VIII). — Mémoire sur l'association du physique et du moral (Acad. des sc. morales et polit., T. I, p. 75). — Du sentiment de l'individualité, du sentiment personnel et du moi, considéré chez l'homme et les animaux, T. III, p. 91. — Plusieurs articles dans le journal des sciences médicales.

S. — N. B. G. — B. B. L. — Éloges par Dubois, d'Amiens, lus à l'Académie de médecine, Paris, Didier. — Notice historique sur Broussais, par le Docteur de Montègre, Paris, 1849, in-8° de 156 p. — Notice historique par Priou, Nantes, 1844, in-8°. — Notice historique par M. Mignet (Mémoire de l'Acad. des sc. morales et polit., T. IV; réimprimée dans la Revue des deux Mondes, juillet 1840. — Éloge prononcé à Faculté de médecine de Paris, par Ph. Berard. — Éloge prononcé par Michel Lévy, professeur au Val-de-Grâce (Recueil des mémoires de médecine, etc., T. XLVI, p. 363-392). — Discours de Pariset à l'inauguration de la statue de Broussais au Val-de-Grâce. — Broussais et Laënner, étude comparative par le docteur Lecadre, Soc. Havr. d'Ét. div. 1868.

Toutes les fièvres essentielles des auteurs se rapportent à la gastro-entérite simple ou compliquée. — La plupart des dyspepsies, gastrodynies, gastralgies, pyrosis, cardialgies, et toutes les boulimies sont l'effet d'une gastro-entérite chronique. — — Point de tubercules de poumon sans une inflammation antécédente. — Les granulations cartilagineuses, osseuses, calcaires; les mélanies, les squirres, les cancers du poumon, sont des productions engendrées de la même manière que les tubercules ordinaires. — Les scrofules sont des irritations des tissus extérieurs où prédomine la partie albumineuse du sang. — Les névroses actives et passives ont le plus souvent pour cause une phlegmasie située dans l'appareil cérébral ou dans les autres viscères. — Les fièvres intermittentes et rémittentes sont des gastro-entérites périodiques. — La plupart des poisons végétaux ou animaux tirent sur la gastro-entérite qu'il déterminent. — La débilité est souvent le produit de l'irritation, et quelquefois constitue seule la maladie. — Pour pratiquer la médecine avec succès, il ne suffit pas de rapporter les symptômes à des organes, il faut déterminer encore en quoi ces organes diffèrent de l'état de santé, c'est-à-dire la nature de la maladie. »

Ce résumé très clair vaut mieux que de longues dissertations pour exposer la doctrine de Broussais.

DEGLAND (Jean-Vincent-Yves).

* 1773, 20 janvier, Rennes.
† 1841, 19 février, Rennes.

Fils d'un médecin, Degland alla faire ses études à Montpellier où il subit sa thèse inaugurale le 14 Mai 1800.

Un goût très prononcé pour la botanique l'amena à faire dans les départements du Midi, des recherches qui valurent à la Flore française quelques espèces nouvelles.

Nommé en 1803 professeur de mathématiques et d'histoire naturelle au lycée de Rouen, sur la recommandation de Cuvier, il revint à Rennes vers la fin de 1807. On le chargea de recréer le jardin botanique de cette ville, et il fit, pendant l'été, un cours de botanique et, pendant l'hiver, un cours de minéralogie. Il continua ce double enseignement jusqu'en 1815, époque où fut fermé le muséum de Rennes.

P. — La sève circule-t-elle dans les plantes à l'instar du sang dans certaines classes d'animaux (thèse inaugurale). — De carnibus Galliæ indigenis tentamen (inséré dans la Flore de Loiseleur-Deslongchamps ; on y trouve mentionné une monographie restée inédite des graminées de la France, par Degland.

S. — B. B. L. — N. B. G.

BERTIN (Joseph-Marie).

* 1774, 18 Janvier, Fougères.
† 1839, 6 Novembre, Fougères.

Après avoir terminé ses études au collège de Rennes, Bertin commença, dans cette même ville, ses études médicales. En 1793, il dut les interrompre pour prendre part, comme sergent-major, à l'expédition dirigée contre la majorité oppressive de la Convention. Cette tentative échoua et Bertin reprit à Rennes ses études. Il obtint au concours une place d'élève en chirurgie à l'hôpital militaire de Rennes, et à ce titre il accompagna un convoi de malades dirigé sur Nantes. Il dirigea, à Montargis, à titre d'officier de 3e classe, une ambulance, puis fut envoyé à Pontroy, à l'hospice de l'Egalité ; et en 1795, il fut, par ordre, envoyé au quartier général établi dans le Morbihan. Nommé

en 1796 à l'emploi de chirurgien de 2e classe dans la division de l'ouest des côtes de l'Océan, il se retira à Fougères après son licenciement. Il se rendit presque aussitôt après à Paris où il termina ses études médicales. Il obtint, en 1801, le premier prix de l'Ecole de Médecine, et soutint sa thèse, en 1802, sur l'emploi des incisions dans le traitement des plaies d'armes à feu. Il donna peu après des leçons de latin, de chimie et de mathématiques, dans le pensionnat de l'école Polymatique.

Il vint se fixer à Rennes en 1804, et fut, en cette même année, nommé médecin des hospices civils, puis, en 1808, attaché à l'Hôtel-Dieu et aux Incurables. Dès lors il se livra à l'enseignement de la clinique qu'il ne cessa de professer pendant trente années. Il y donna aussi des leçons de chimie qui furent très appréciées des élèves.

En 1823, il fut nommé associé regnicole de l'Académie royale de médecine, et en 1827, membre du jury pour la réception des officiers de santé. En 1833, il reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur, et en 1834, le titre de membre honoraire de la Société des Sciences et des Arts de Rennes; en 1837, la fonction de directeur de l'école secondaire de l'Ecole de Médecine de Rennes. Il fut pendant plusieurs années membre du Conseil municipal et du Conseil général, où la sûreté de son jugement lui assurait une juste influence.

P.— Dissertation sur l'emploi des incisions dans les plaies d'armes à feu, Paris, 1802, in-8° (thèse inaugurale).

S. — B. B. L. — Notice biographique par le Dr Aussant, Rennes, 1846, Martéville, in-8° de 21 pages.

COUTANCEAU (Godefroy-Barthélemy-Ange).

✶ 1775, 28 décembre, Rennes.
† 1837, 25 juin, Paris.

A l'heure où Coutanceau termina ses humanités à Bordeaux, les Facultés n'étaient plus, la Révolution les avait supprimées, et se faisait *officier de santé* qui voulait. Toutefois, Coutanceau s'instruisit assez pour suivre les armées de la République, en guerre contre l'Europe coalisée, au titre de chirurgien militaire.

Son instruction et le zèle qu'il montra toujours dans l'accomplissement de ses devoirs, lui valurent un avancement rapide; il parvint au grade de chirurgien major.

Il fut attaché sous l'Empire, en cette qualité, à un régiment de la Garde, fit les campagnes glorieuses de Napoléon et reçut de lui la croix de la Légion d'honneur.

Nommé médecin ordinaire de l'armée, les événements de 1814 ne portèrent aucune atteinte à sa position personnelle; et lors de l'organisation de la Garde royale, il devint médecin de l'hôpital militaire de Gros-Caillou.

Coutanceau avait été nommé professeur à l'hôpital du Val-de-Grâce et lorsqu'en 1820, Louis XVIII créa l'Académie royale de médecine, Coutenceau fut inscrit sur la liste des célébrités médicales qui devaient constituer cette Académie.

Coutanceau, dit Kergaradec qui l'a connu, avait une instruction solide, un jugement sûr, une nature bienveillante et douce. Coutanceau méritait l'estime et l'affection vraie que ce médecin honnête homme sut inspirer à tous ceux qui le connurent.

En 1830, il fut porté au nombre des agrégés institués près de la Faculté de médecine.

En 1809, Coutanceau avait publié une notice sur une épidémie de fièvres pernicieuses qui avait sévi à Bordeaux quelques années auparavant. Coutanceau appartenait à l'école de Pinel, dite école philosophique, qui s'attachait à l'observation sévère des faits et rejetait les faiseurs de système. Coutanceau voulut donc combattre les doctrines mises en avant par plusieurs théoriciens de son temps qui prétendaient réduire à la condition de simples opérations chimiques les modifications apportées dans nos solides et dans nos humeurs par la respiration, la nutrition et les diverses sécrétions. Dans ce dessein, il fit de nombreuses expériences sur la respiration et fit paraître, en 1814, un travail sous ce titre : *Révision des nouvelles doctrines chimico-physiologiques, suivies d'expériences sur la respiration.* L'ouvrage était parfaitement au niveau de la science; mais, néanmoins, il ne reçut pas les honneurs d'une publicité très répandue. Toutefois, il en parut une seconde édition en 1821.

Il avait, à l'hôpital du Val-de-Grâce, pour collègue, Broussais, son compatriote et son ami. Il adopta les idées nouvelles et dut être compté parmi les partisans les plus déclarés de la médecine simplifiée. Toutefois, son expérience et la solidité de son jugement le préservèrent de toutes les exagérations de la doctrine.

P. Révision des nouvelles doctrines chimico-physiologiques, suivis d'expériences sur la respiration, Paris, Maradon, in-8, 1814 ; 2° édit., 1821, Paris, J.-B. Baillière.

S. — B. B. H. — N. B. O.

LOUYER-VILLERMAY (Jean-Baptiste).

* 1776, ?..., Rennes.
† 1837, 24 Décembre. Paris.

Louyer-Villermay fit ses premières études médicales à Rennes, et de bonne heure fut chargé d'un service chirurgical. Il eut là l'occasion, en soignant des blessés pris les armes à la main dans les rangs des Vendéens, non seulement de les guérir, mais de faciliter leur évasion, sachant que beaucoup d'entre eux, en sortant de l'hôpital, iraient à la mort, sans crainte d'en assumer la redoutable responsabilité ; ses actes de générosité furent découverts, et les fers aux mains, il fut conduit et emprisonné à Rennes.

Rendu à la liberté, il vint à Paris en 1797, terminer ses études médicales. Il devint l'un des élèves les plus distingués de Pinel. Sa thèse sur l'*Hypocondrie*, très remarquée, fut le point de départ de travaux remarquables sur le système nerveux. Les vingt dernières années furent une lutte presque constante contre la mort ; mais il n'interrompit point, grâce à une énergique volonté, ni ses travaux, ni sa profession. Il succomba à une attaque d'apoplexie. Son caractère droit, sa franchise, sa nature ouverte et loyale, surent lui conquérir bien des amitiés.

Fabret eut un jour l'occasion de critiquer les assertions de Louyer-Villermay sur les maladies nerveuses. « Je m'étais servi, dit M. Fabret, de ses observations détaillées pour soutenir une opinion différente à la sienne sur le siège de la

maladie. M. Louyer-Villermay, m'apercevant un jour dans la rue, descend de voiture, me félicite sur mon livre, sur la manière dont je l'avais traité. Il me dit qu'à la prochaine édition, son opinion serait modifiée dans le sens de celle que j'avais soutenue. Lors de la nomination des adjoints à l'Académie, ce digne confrère a été spontanément mon plus puissant appui. » Aussi a-t-on pu justement dire après lui qu'il fut « toute lumière et toute droiture ».

Il fut médecin d'un des dispensaires de la Société philantropique, puis successivement membre de la Société médicale d'émulation, de celle de la Faculté, de l'Académie royale de médecine, et chevalier de la Légion d'honneur.

P. — Recherches historiques et médicales sur l'hypocondrie isolée, sur l'observation et l'analyse de l'hystérie et de la mélancolie, Paris, Méquignon, 1802, in-8° (thèse inaugurale). — Traité des maladies nerveuses ou vapeurs, et particulièrement de l'hystérie et de l'hypocondrie, Paris, Méquignon, 1816, 2 vol. in-8°; 2e édit., 1832, Baillière. — Considérations sur l'ictère et la jaunisse considérée comme une affection toujours symptomatique et jamais essentielle ; observation d'apoplexie gastrique; observation d'hémiplégie; *Mémoires de la Société Médicale d'Emulation*, t. v. — Cas d'angine de poitrine; Discours prononcé sur la tombe de Jeanroy, *Bulletin de la Faculté de Médecine*. — *Dict. des Sciences médicales*, articles : Hypocondrie, Hystérie, Nymphomanie, Somnambulisme. — Divers articles dans l'*Encyclopédie méthodique* et dans le *Recueil de la Soc. des Méd. du départt de la Seine.*

S. — B. B. L. — N. B. G.

BERTRAND (Alexandre-Jacques-François).

✱ 1795, 25 Avril, Rennes.
† ?..., Paris.

Bertrand fut un exemple qui n'est pas rare d'un mauvais écolier qui devint un jour un homme remarquable. Il se révéla lorsqu'il commença à étudier les mathématiques et fut admis à l'Ecole Polytechnique, en 1814. Après les Cent Jours, une conviction politique fortement arrêtée faisant obstacle, dans sa pensée, à ce qu'il suivît aucune des carrières dépendant du gouvernement, il résolut d'étudier la médecine.

Bertrand fut reçu docteur à la suite d'une thèse brillante : *Examen de l'opinion généralement admise sur la manière dont nous recevons par la vue la connaissance des corps.*

« Peu après sa réception il ouvrit des cours où, bravant les anathèmes des savants constitués, comme les railleries des esprits forts, il expliqua éloquemment les phénomènes, soit de l'extase, soit du magnétisme. La profondeur métaphysique, sa science, son érudition, la vivacité de ses attaques contre les incrédules, commencèrent à faire revenir bien des esprits sur une cause que l'on croyait jugée sans retour. » Mais sa santé s'altéra, deux violentes hémoptysies mirent deux fois sa vie en danger, et affaiblirent pour toujours sa constitution ; il n'en continua pas moins ses travaux. Le *Traité de Somnambulisme*, qui parut en 1823, fut le résultat de cet enseignement.

Forcé de travailler pour nourrir sa famille, Bertrand écrivit alors ses lettres sur *Les Révolutions du Globe*, en 1825 ; il les fit suivre de ses lettres sur *La Physique* ; les unes et les autres eurent plusieurs éditions. L'un des fondateurs du journal *Le Globe*, il en fut un des écrivains les plus estimés. C'est lui qui le premier donna dans ce journal le compte rendu des séances des Académies.

Le noble caractère de Bertrand et son profond savoir lui avaient valu l'estime de tous, et des relations suivies avec Maine de Biran dont il était le médecin, et avec Fourier qui l'associa à ses travaux.

Toutefois, ni ses travaux divers, ni les soins qu'exigeait sa clientèle, ne lui faisaient perdre de vue l'objet principal de toute sa vie, son *Traité de l'extase*, qui ne devait pas embrasser moins de huit volumes.

Souffrant, depuis 1830, des suites d'une luxation occasionnée par une chute, Bertrand vit sa santé s'altérer de plus en plus. Mais conservant intactes ses facultés intellectuelles, il ne cesse de travailler, dictant ses feuilletons qu'il ne pouvait plus écrire, et s'éteint prématurément à l'âge de 37 ans.

P. — Examen de l'opinion généralement admise sur la manière dont nous recevons par la vue la connaissance des corps, Paris,

Didot, 1819 (thèse inaugurale). — Traité du somnambulisme et des différentes modifications qu'il présente, Paris, Dentu, 1823, in-8° — Lettres sur les révolutions du Globe, Paris, Bossange, 1824, in-18 avec planches; 2e édit., Paris, 1826, in-18; 3e édit. revue et augmentée par Arago, Beamont, etc., Paris, Teissier, 1836, in-8° avec trois planches. — Lettres sur la physique, Paris, Bossange, 1836, in-8° avec trois planches; traduit en espagnol. — De l'extase, in-*Encyclopégie progressive*, Paris, 1829, in-8° de 54 pages. — Du magnétisme en France et des jugements qu'en ont porté les sociétés savantes, avec le texte des divers rapports faits en 1874 par les commissaires de l'Académie des Sciences, de la Faculté et de la Société royale de Médecine, et du rapport de M. Husson; suivi de considérations sur l'apparition de l'extase dans les traitements magnétiques, Paris, J.-B. Baillière, 1826, in-8°.

S. — B. B. L.

BROUSSAIS (Casimir-Anne-Marie).

* 1803, 10 février, Saint-Malo.
† 1847, 5 juillet, Paris.

L'atavisme devait avoir ici ses droits, et de fait, l'on eut été étonné, d'une part que le fils de Broussais ne fut pas médecin, et d'autre part qu'il n'épousa pas les idées, les doctrines de son père.

Son caractère sage, modéré, studieux, a su le préserver « de cette rudesse de forme, de cette violence d'argumentation, de ces écarts de mauvais ton dont il avait l'exemple sous les yeux. »

C. Broussais entra de bonne heure dans l'armée qui lui fut certes, utile dans sa carrière; mais sérieux et laborieux, le jeune chirurgien militaire s'appliqua à mériter l'estime de ses chefs et les grades qu'il obtint grâce à sa valeur personnelle. Il remplissait avec exactitude et fidélité ses devoirs d'officier.

Détaché dans sa jeunesse près le gymnase militaire, il puisa là l'idée d'un mémoire sur la gymnastique appliquée au traitement des maladies.

En 1843, il se servit des renseignements recueillis par le conseil des santés des armées, pour publier la relation d'une

épidémie de méningite-cérébro-spinale, qui régna dans diverses casernes, de 1837 à 1842.

Envoyé en Afrique en 1845, il inséra dans le *Recueil de Médecine, Chirurgie et Pharmacie militaire*, une notice sur l'Algérie considérée sous le rapport de la météorologie, de la physiologie et de la pathologie.

En 1829, il se présentait au concours pour l'agrégation ; il se tira avec honneur de ces difficiles épreuves et fut nommé agrégé en exercice près de la Faculté de médecine de Paris.

Il fut moins heureux en 1833, lorsqu'il se présenta au concours de clinicat. Cette fois, l'infortune trahit ses efforts.

C. Broussais, en 1846, fut chargé de suppléer l'illustre professeur Broussais.

Atavisme encore, sans doute, et comme son père, il se livra avec ardeur à l'étude de la phrénologie. Il prit cette science pour base et pour enseignement à la Faculté. Plus tard, il fit imprimer son cours sous le titre d'*Hygiène morale*. Au point de vue de la philosophie et de la religion, dit Kergaradec, nous voudrions pour C. Broussais qu'il ne l'eut pas donné au public.

D'une manière générale les écrits de C. Broussais sont la reproduction des théories et des principes de son père : la localisation des maladies, la prédominance de l'appareil gastro-intestinal, l'exclusion à peu près absolue des maladies générales (essentielles), la matérialisation plus timide, moins explicite, il est vrai, de l'intelligence et de la vie ; tout cela se retrouve dans les écrits de C. Broussais.

Il avait 44 ans, il était médecin en chef de l'hôpital militaire du Gros-Caillou ; il était en outre professeur à l'hôpital de perfectionnement, il avait déjà donné divers ouvrages remarqués et l'avenir lui souriait, lorsque la mort vint brusquement interrompre sa belle mais trop courte carrière.

P. — Sur la duodénite chronique, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 9 avril 1825 ; Paris, Delaunay, 1825, in-8 de 5 feuilles. — Compte-rendu de la clinique de M. Broussais pendant le premier semestre de l'année scolaire 1826-1827 ; Paris, Delaunay, 1827, in-8 de 104 p. — De la gymnastique, consi-

dérée comme moyen thérapeutique et hygiénique ; Paris, Delaunay, 1827, in-8° de 24 p. également paru dans les *Annales de Physiologie,* de Broussais. — Atlas historique et bibliographique de la médecine, composée de tableaux sur l'histoire et l'anatomie, de la physiologie, de l'hygiène, de la médecine, de la chirurgie et de l'obstétrique; Paris, Delaunay, 1829, in-folio. — Thèse sur cette question : Existe-t-il des maladies générales primitives ou consécutives (concours de clinicat) ; Paris, Lechevardière, 1833, in-4° de 28 pages. — An certis signis distingui possunt, in cadaveribus, organorum alterationes, quæ cum morbo incæpere, quæ per morbi de cursum, quæ in agonià, quæ post mortem accessere ? (thèse d'agrégation). — Hygiène morale ou application de la physiologie à la morale et à l'éducation ; Paris, J.-B. Baillière, 1837, in-8°. — Plan d'un cours d'hygiène ; Paris, J.-B. Baillière, 1838, in-8° de 40 p. — De la statistique appliquée à la pathologie et à la thérapeutique ; Paris, J.-B. Baillière, 1840, in-8° de 103 p. — Lettre de M. le baron Michel sur l'emploi du tartre stibie à haute dose, les fièvres pernicieuses et l'affection typhoïde ; Paris, J.-B. Baillière, 1842, in-8° de 32 p. — Histoire des méningites cérébro-spinales qui ont régné épidémiquement dans diverses garnisons en France, depuis 1837 jusqu'en 1842 ; Paris, Mugnet et Hauquelin, 1843, in-8° de 216 p. — Notice sur le climat et les maladies de l'Algérie, et compte-rendu des maladies traitées à l'hôpital de la Salpétrière à Alger, pendant l'année 1846 ; Recueil de Méd., de Chir. et de Pharm. militaire, T. 60, 1846.

S. — B. B. L.

COTES-DU-NORD

BAGOT (Jean-Louis).

* 1728 ...?... Meauchamps.
† 1794, 28 février, Saint-Brieuc.

Ses parents, peu fortunés, habitaient dans la maison d'un pharmacien qui reconnut les aptitudes spéciales de Bagot aux études naturelles. Il lui donna quelques notions générales et l'envoya ensuite à l'hôpital de la Garaye. Il y resta quelque temps et servit ensuite dans les hôpitaux de la marine à Brest, et fut assez heureux pour échapper à une maladie pestilentielle importée du Levant. Il fut ensuite embarqué en qualité de chirurgien et fit diverses campagnes dans l'Inde et sur les côtes de Guinée, sur un navire employé à la traite des nègres. Ceux-ci s'étant révoltés, il descendit dans la cale pour les calmer et reçut trois coups de couteau à la gorge. De retour en France, il poursuivit ses études et fut reçu docteur en 1772. Il vint se fixer à Saint-Brieuc, et fut nommé, par Louis XV, médecin des épidémies de Bretagne. Il reçut, pour ses services, une médaille d'or.

De 1765 à 1789, il fut élu trois fois maire de Saint-Brieuc. Grâce à ses efforts persistants, le port du Légué fut mis en état de recevoir des navires d'un plus fort tonnage. En 1776, il put obtenir la franchise de ce port et la liberté d'armer pour les îles et les colonies françaises.

Nommé membre de l'administration départementale des Côtes-du-Nord en 1790, il fut, l'année suivante, élu député à l'Assemblée législative, où il se fit remarquer par la modération de ses opinions. La mort de sa femme, en 1792, celle de Louis XVI, l'attristèrent profondément et altérèrent sa santé. Il mourut, le 28 février 1794, d'une fièvre putride. Bagot était droit, juste, foncièrement religieux, ami du bien et ennemi des abus.

Il était médecin de l'hôpital civil et militaire de Saint-Brieuc, et membre associé de l'Académie royale de médecine.

S. — B. B. L. — Annuaire des Côtes-du-Nord de 1847, notice par de Garaby. — N. B. G.

LAVERGNE (Louis).

* 1756, 25 mars, Loudéac.
† 1831, 4 octobre, Lamballe

Ses études terminées au collège de Saint-Brieuc, Lavergne fit aussitôt ses premières armes en soignant les typhiques dans cette ville. Il vint aussitôt après à Paris et y fut reçu docteur. Il obtint, en 1787, de la Société royale de médecine, le premier accessit au concours, avec ce sujet : *Topographie médicale du Royaume.*

Revenu en Bretagne, il se fixa à Lamballe, qu'il ne quitta plus. Médecin des épidémies et de l'hospice civil et militaire, Lavergne a publié, sur l'hydrophobie, la vaccine et les épidémies locales, des écrits répandus dans le pays et renfermant de sages conseils que l'auteur eut la satisfaction de faire prévaloir lorsqu'il fut appelé à exercer les fonctions de maire de Lamballe.

Mais l'histoire n'eut peut-être point gardé son nom sans ses travaux persévérants pour améliorer l'agriculture. Lavergne qui, dès 1783, avait cultivé la pomme de terre, exposa, en 1799, dans un mémoire réimprimé l'année suivante, ce que l'expérience lui avait appris sur les précieux avantages de ce tubercule. Lu aux prônes des grand'messes, ce mémoire, riche de faits pratiques, servit de guide aux cultivateurs et les détermina à propager une substance alimentaire dont ils avaient fait, jusque-là, trop peu de cas. Toutes les parties de l'agriculture furent l'objet de ses soins persistants. Il s'attacha particulièrement à faire des semis considérables sur toutes ses terres et dans ses jardins à Lamballe. Il a recouvert aussi d'arbres verts les landes de la Morinais et de Saint-André, en Pédéliac, landes qui contiennent plus de cent hectares, et qui,

aujourd'hui, forment une petite forêt connue sous le nom de *Bois-Lavergne*.

S. — B. B. L. — Mémoires de la Soc. d'Agriculture, 1820.

BIGEON (Louis-François).

* 1773, 14 septembre, La Villée.
† 1848, 26 août, Dinan.

Il commença ses études médicales à Rennes et vint les terminer à Paris, où il fut reçu docteur en 1799. En 1805, il vint se fixer à Dinan, où il exerça jusqu'à sa mort. Il a laissé, pour un praticien, un assez grand nombre d'ouvrages. Plusieurs sont intéressants et prouvent la valeur de son intelligence.

P. — Essai sur l'hemoptysie essentielle, Paris, an VII (1799), thèse inaugurale. — Lettre sur l'épidémie observée en l'an XII, à Dinan et dans les campagnes voisines, et abrégé de la topographie de Plouer, Dinan, an XIII (1805), in-8. — Observations qui prouvent que l'abus des remèdes, surtout de la saignée et des évacuants du canal alimentaire, est la cause la plus puissante de notre destruction prématurée, des maux et des infirmités qui la précèdent ; Dinan, 1812, in-8. — Recherches sur les propriétés physiques, chimiques et médicinales des eaux de Dinan, avec deux vues de Dinan ; Dinan, 1812, in-8. — Instruction sommaire sur les causes et le traitement de la dyssenterie épidémique dans l'arrondissement de Dinan ; Dinan, 1815, in-8. — Nouvelle instruction sur les causes et le traitement, etc., en réponse aux critiques de M. Bodinier. — Recherches sur l'influence que les évacuants exercent sur la population, et réflexions sur l'abus que l'on a fait de ces remèdes pendant l'épidémie dyssentérique de 1815 ; Dinan, 1816, in-8. — L'utilité de la médecine démontrée par les faits ; Dinan, 1818, in-8. — Eaux minérales de Dinan, des systématiques et de leurs adeptes ; Dinan et Paris, 1824, in-8. — Médecine physiologique, observations qui prouvent que l'abus de la saignée, etc., Paris, 1845, in-8.

S. — N. B. G.

MIRIEL (Jean-Joseph-Yves-Louis).

* 1779, 7 mars, Broons.
† 1829, 26 février, Brest.

Après ses premières études médicales, il servit dans la ma-

rine en qualité de chirurgien de 2e classe. Reçu docteur en 1810, Miriel se préparait à concourir pour le grade de chirurgien de 1re classe, lorsque des obstacles réglementaires qui lui furent opposés le déterminèrent à quitter la marine et à se vouer à l'exercice de la pratique civile. L'année suivante, une polémique s'engagea entre lui et M. Delaporte, au sujet de la ligature de l'iliaque externe, dont Miriel réclamait la priorité. Après débats et explications, il en résulta que c'est Delaporte qui, le premier, appliqua sur le vivant son procédé, différent à la fois de celui de Cowper et de celui de Miriel. Ce dernier se fit une réputation méritée de chirurgien habile et prudent, et ses heureux succès dans l'anus contre nature, les abcès au foie, la ligature d'artère dans les anévrismes, etc., le prouvent d'une manière certaine. Il mourut prématurément à l'âge de 50 ans.

Ce chirurgien distingué avait recueilli, dans sa pratique très étendue, nombre d'observations curieuses sur l'anus contre nature, les abcès au foie, la hernie, les amputations, la ligature des artères dans les cas d'anévrismes des veines. etc., lorsque la mort le surprit et ne lui permit pas de donner connaissance de ces faits. Mais il avait été néanmoins, peu de temps avant sa mort, honoré des suffrages de l'Académie royale de Médecine.

P. — Sur l'importance du diagnostic et sur les difficultés qu'il offre dans certains cas (Thèse inaugurale). — Réflexions théoriques et pratiques sur l'anévrysme inguinal, Brest, Binard, 1812, in-4° de 37 p. — Réplique faisant suite aux réflexions théoriques et pratiques, Brest, Malassis, 1812. — Notice nécrologique sur M. Duret, Brest, Lejournier, 1825, in-4° de 22 pages.

S. — B. B. L.

JOBERT (Antoine-Joseph).

✶ 1802, 17 décembre, Matignon.
† 1867, 25 avril, Paris.

Issu d'une modeste famille, son père, ancien soldat au régiment de Berry, exerçait à Lamballe la profession de chapelier. Jobert ne connut ni les douceurs de l'aisance familiale, ni le



JOBERT (Antoine-Joseph)

★ 1802, 17 Décembre, Matignon. — † 1867, 25 Avril, Paris.

Professeur a la Faculté de Médecine de Paris
Chirurgien de l'Hôtel-Dieu
Membre de l'Institut
Membre de l'Académie de Médecine
Commandeur de la Légion d'Honneur

bienfait d'une éducation première complète, et ce fait pesa sur toute sa vie. La misère régnait dans la maison, si profonde même que la mère de Jobert, lorsqu'il vint au monde, dut accoucher sur une botte de paille. Lorsque la situation de son fils put un jour lui assurer l'aisance, elle aimait à rappeler ce fait et elle ajoutait même qu'il y avait si peu de paille, qu'elle sentait l'humidité du sol.

Installé tout d'abord à Lamballe, où il ne réussissait pas, le père Jobert alla s'établir à Matignon, où naquit Jobert (Vapereau commet une erreur de date en le faisant naître en 1799, et de lieu en le faisant naître à Lamballe); puis, il se décida à revenir à Lamballe où il mourut; et c'est ainsi que fut connu l'illustre chirurgien sous le nom de Jobert (de Lamballe), quoiqu'il n'y fût pas né.

Eh bien! cet homme, né sur la paille humide, va devenir une de nos célébrités chirurgicales, et il mourra chirurgien de l'Hôtel-Dieu, professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Institut et de l'Académie impériale, chirurgien de l'empereur, commandeur de la Légion d'honneur, membre du Conseil général des Côtes-du-Nord et trois fois millionnaire.

La Providence qui a marqué certains hommes pour jouer un rôle important dans la société les doue, en naissant, de qualités particulières qu'eux-mêmes, plus tard, sauront habilement exploiter, mais elle met toujours à l'origine sur leur route, quelques personnes charitables et dévouées qui les aideront à franchir les premiers degrés de leur instruction. C'est ainsi qu'une charitable demoiselle fit de Jobert son écolier de choix et, à 7 ans, il savait lire et écrire. Un vénérable ecclésiastique, l'abbé Mieault, de Souleville, s'occupait de l'instruction des enfants pauvres, et Jobert était de ceux-ci; et il ne lui fallut pas de longs jours pour s'apercevoir des dispositions heureuses du jeune Antoine-Joseph. Il en fit part à son médecin, le docteur Bédel, qui mande aussitôt le jeune élève et, à brûle-pourpoint, lui dit : « Que veux-tu faire un jour? » — « Etre médecin comme vous » répondit, sans hésiter, Jobert. — Et, aussitôt, celui-ci reçoit du docteur Bédel les premières

notions d'anatomie. Jobert, alors âgé de 14 ans, se livre avec une telle ardeur au travail que le bon abbé répétait : « Si je ne me trompe, le petit Berry fera son chemin », sobriquet qu'on lui donnait souvent, en souvenir du régiment dans lequel avait servi son père.

Il eut une qualité naturelle singulièrement précieuse pour le travail intellectuel : la puissance de concentration. Elle émerveillait ses maîtres. Bien des fois, ses camarades, en le voyant plongé dans les travaux de la classe, prenaient un malin plaisir à le distraire; ils y perdaient leur temps.

L'excellent abbé se mourait; il voulut assurer l'éducation médicale de son pupille et il lui légua par testament une somme de 6,000 francs. Les héritiers voulurent faire opposition, mais la somme avait été remise à Jobert et le tribunal, fort heureusement, débouta les requérants et les renvoya des fins de leurs plaintes. Mais il fallut plaider et il ne resta à Jobert que 4,700 francs. Il avait 19 ans; il partit à Paris pour compléter son instruction médicale et aussi son instruction littéraire, jusque-là très sommaire. Cette détermination était un peu irréfléchie, téméraire, mais il est courageux, opiniâtre, persévérant, il est *Breton*, et Dieu fera le reste. A peine débarqué, il se rend à l'hôpital Saint-Louis, où Richerand, alors chirurgien, ne tarda pas à le remarquer.

Par une étrange coïncidence, il allait trouver, dans le même hôpital, un autre étudiant, à peine dégrossi, à la physionomie bizarre, éveillée, originale, au regard perçant et plein de feu, rempli d'ardeur pour la science, et qui, lui aussi, venait de son village où il ferrait les chevaux : c'était Velpeau. Velpeau et Jobert! quel rapprochement! quelle singulière destinée! tous les deux fils d'artisan, tous deux venus à Paris presque sans ressources, et tous deux destinés à marcher parallèlement jusqu'aux plus hauts degrés de la hiérarchie médicale!

Laborieux à l'excès, il se mêlait peu à ses camarades qui venaient sans cesse le tourmenter dans sa chambre. Alors, il ferma sa porte à double tour; mais ses amis la défoncèrent à coups de pied. Il eut alors recours à une ruse qui lui réussit à

merveille : il se fit désormais enfermer dans sa chambre par le concierge, qui remportait la clef dans sa loge ; et lorsqu'on venait le demander : « M. Jobert est sorti, répondait le concierge; voyez plutôt sa clef suspendue à son numéro ».

Bientôt, malgré une timidité qu'il conserva toute sa vie et une difficulté d'élocution qu'il ne put jamais vaincre, il se présenta, en 1821, au concours de l'internat et fut nommé.

Sombre et taciturne, son caractère ne plaisait guère, et obligé un jour de coucher à la salle de garde, on lui fit une cruelle plaisanterie. Ses camarades prirent, dans la cour de l'hôpital, un soliveau destiné à la construction, l'emportèrent dans la chambre de Jobert, en mirent l'une des extrémités dans le feu, laissant l'autre sortir de la chambre dans le corridor. L'ouvrier cherche en vain son soliveau ; il porte plainte au directeur qui, en parcourant les corridors pour le chercher, se heurte au morceau de bois qui est ainsi retrouvé. Furieux, le directeur appelle Jobert et le chasse de l'hôpital. Ses camarades, comprenant enfin leur sottise, avouent leur faute et Jobert est réintégré dans son service.

Le temps des épreuves n'était pas achevé pour lui. A la fin de ses quatre années d'internat, pendant lesquelles il avait travaillé avec un véritable acharnement, il se trouva tellement dénué de ressources, ayant épuisé son petit héritage de l'abbé de Souleville, que, s'il n'eût rencontré le généreux appui d'Alphée Cazenave, il aurait couru grand risque de ne pouvoir terminer ses études.

Cette situation précaire, qui dura jusqu'à sa nomination d'aide d'anatomie, en 1827, fut, à ce qu'il paraît, la plus pénible de sa vie : il n'en parlait jamais sans une certaine émotion et il aimait à rappeler les bontés des Sœurs qui lui envoyaient régulièrement une partie des aliments que leur accordait à elles-mêmes l'Administration.

En 1828, il soutint sa thèse de doctorat sur *les Hémorrhoïdes*. A partir de ce moment, sa situation va changer rapidement. Nommé au concours chirurgien du bureau central en 1829, il est reçu agrégé de la Faculté en 1830.

En 1831, il est nommé chirurgien de l'hôpital Saint-Louis et chirurgien consultant de Louis-Philippe. En 1841, il est élu membre de l'Académie de Médecine, et en 1853, il accepte la place de chirurgien de l'Hôtel-Dieu; en 1854, à la mort de Roux, il est nommé professeur à la Faculté de Médecine; enfin, il remplaça Magendie, en 1856, à l'Académie des Sciences.

Dès 1852, il avait été attaché comme chirurgien à la personne de l'empereur, qui le nomma bientôt commandeur de la Légion d'honneur. Ce fut vers cette époque qu'il fut nommé conseiller général des Côtes-du-Nord.

A l'hôpital, Jobert faisait son service avec une grande régularité et ses visites aux malades de sa riche clientèle passaient toujours après celles des pauvres. « Dans de graves circonstances, dit le professeur A. Richet, j'ai été témoin de son zèle, de son empressement à se rendre à ses devoirs, malgré de sérieux périls : c'était un matin de février 1848, il était chirurgien de l'hôpital Saint-Louis. Depuis la veille au soir, les barricades s'étaient élevées de toutes parts, principalement dans le quartier du Temple, et la fusillade devenait à chaque instant de plus en plus vive. A travers mille obstacles, j'avais réussi, harassé de fatigue, à gagner le boulevard, lorsque j'aperçus Jobert, sa trousse à la main, dont il se servait comme d'un sauf-conduit, haletant, trempé de sueur, et suivi par une troupe d'ouvriers qui l'avaient reconnu et lui faisaient escorte. Jobert, obligé d'abandonner sa voiture, n'avait pu gagner l'hôpital Saint-Louis qu'après avoir escaladé plus de vingt barricades, dont quelques-unes avaient la hauteur d'un deuxième étage. Il dut séjourner trente-six heures à Saint-Louis, sans cesse occupé à faire des pansements ou des opérations; et on l'entendait se lamenter sur les suites de cette révolution qui allait lui faire perdre son titre de chirurgien du roi et de Madame Adélaïde. Il se trompait étrangement. Les concours du professorat allaient être supprimés et il fut ainsi nommé professeur de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu. Et de fait, en 1836, lorsque la chaire de Dupuytren fut déclarée vacante, il se fit inscrire à côté de L.-J. Sanson, de Blandin, de A. Berard, de Lepelletier,

de la Sarthe, et de Laugier. Après des épreuves hors ligne, Sanson fut nommé à une énorme majorité.

» Que d'efforts, ajoute Richet, ne dut pas faire Jobert pour se maintenir au niveau de pareils athlètes! combien il dut gémir de son impuissance à vaincre sa rebelle nature! Ses amis le pressèrent vivement de renoncer à ces grandes luttes pour lesquelles il n'était pas fait et qui ne pouvaient que diminuer le prestige d'une réputation déjà considérable. Il sut les écouter. Il éprouvait, en effet, une gêne prononcée et qu'il ne put jamais vaincre, lorsqu'il s'agissait de manifester sa pensée en public par la parole. Il l'éprouvait même dans sa chaire de clinique, au milieu de ses élèves attentifs et bien disposés. Son débit, souvent monotone, devenait parfois, lorsqu'il s'animait, pittoresque et saccadé; mais il suffisait, pour le troubler, d'un visage inconnu ou qu'il supposait malveillant, et sa phrase redevenait pénible, embarrassée. Jobert avait d'autres sérieuses qualités, mais il n'était ni orateur, ni professeur; toutefois, on ne doit pas oublier qu'il dut tous ses titres au concours, sauf le clinicat, et que le concours demande en première ligne l'art de bien dire et d'exposer méthodiquement ce que l'on sait ».

Sa rudesse avec ses malades était connue, mais c'était pour lui un procédé d'intimidation pour obtenir leur complète soumission, mais non défaut de bons sentiments. On était bien entre ses mains pour guérir, son diagnostic était prompt et sûr; dans l'action opératoire, nul ne le surpassait: il avait l'élégance, la sûreté, la dextérité et un sang-froid à toute épreuve. Son génie inventif savait toujours lui fournir les moyens de se tirer heureusement d'une situation difficile et il ne confiait à personne le soin de faire ses grands pansements.

Les efforts persévérants et continuels contre son ingrate nature n'étaient pas sans réagir sur son caractère. A ses premières années d'étude, tous le connurent bon, bienveillant, obligeant; plus tard, malgré ses premiers succès, son humeur devint bizarre, chagrine; un changement profond s'opéra dans ses habitudes et dans ses sentiments, ombrageux, fantasques, et l'on se demandait avec inquiétude quelles pouvaient être la

cause de ces changements; on pourrait mieux dire les causes.

A ces efforts soutenus, persévérants dans le travail, dans les concours, à cette lutte dans la difficulté de vivre, et le souci du lendemain, vint s'ajouter une épreuve plus cruelle et irréparable. Il avait cru trouver le bonheur dans une nouvelle famille, et le bonheur, hélas ! l'avait fui pour toujours. L'union qu'il venait de contracter en était le motif. Il avait été trompé indignement. Il dut chasser celle qui venait de l'outrager en usurpant son nom.

Jobert pouvait porter en lui le germe de la cruelle maladie qui devait l'emporter; le système cérébro-spinal était peut-être en lui à l'état d'équilibre instable, mais s'il eut pu trouver dans les joies du foyer cette détente dont il avait besoin après tant de luttes, venir répandre sur les siens tous les bienfaits qu'il retirait de sa haute situation, tout certes permet de croire que son organisme eut résisté au mal qui l'emporta.

Il avait, on ne saurait le nier, une organisation maladive. Tantôt affectueux jusqu'à l'expansion, il était le lendemain, sans que rien put l'expliquer, dur, hautain, dédaigneux; on le taxait de bizarre, d'excentrique; il y avait, hélas ! plus que de la singularité dans le caractère; et ses inégalités d'humeur apparaissaient d'autant plus que l'on a de lui des traits où sa délicatesse et sa bonté se révèlent tout entières.

Jobert avait pour collègue et ami, à l'Académie de médecine, un confrère qui était dans une situation des plus précaires. Cet académicien, d'une grande dignité de caractère, n'eut accepté aucun don. Pour vaincre l'austérité de son ami et lui faire du bien malgré lui, Jobert supposait qu'il avait besoin de conseils médicaux, et une fois tous les huit jours il l'appelait en consultation. Le prix de cette consultation (50 francs), toujours sorti de la poche de Jobert sans qu'il en coutàt un sou à ses clients, était le jour même envoyé à l'académicien, qui est mort sans se douter de l'action généreuse de Jobert. Ce petit commerce d'affection confraternelle a duré plus de vingt ans.

Dans une autre circonstance, Jobert, après avoir sauvé la vie à un de ses opérés, lui fit une pension. Ce faux rentier venait

tous les trimestres toucher chez Jobert une pension qu'il devait à sa charité. Ce vieillard, dénué de ressources et accablé d'infirmités, lui dut d'être à l'abri de la misère et de la faim.

On l'accusa toutefois d'aimer l'argent et d'exiger quelquefois des honoraires très élevés. Les faits précédents infirment cette assertion ; mais le suivant est aussi probant : Richerand l'invite un jour à se rendre en toute hâte avec lui près d'un riche banquier qu'il fallait opérer d'un anthrax ; Jobert se préparait à y aller, lorsqu'au même moment, on vint le chercher pour l'hôpital Saint-Louis, où sa présence, dit-on, était indispensable. Sans hésiter, il court à l'hôpital et, pour une hémorrhagie, suite de fracture de cuisse, pratiqua la ligature de l'artère fémorale. Le lendemain, Richerand lui adresse des reproches sur son inexactitude, lui disant qu'il avait manqué de gagner 500 francs. « C'est vrai, répondit Jobert, j'aurais gagné 500 francs, mais j'ai fait mieux encore : j'ai sauvé pour rien la vie d'un malheureux père de famille ». Or, Jobert n'était alors qu'au début de sa carrière. Richerand prit la main de son élève et la serra affectueusement.

Le trait suivant n'est pas moins à son éloge. « De grand matin, sur le boulevard, revenant d'une soirée tardive, je ne fus pas peu surpris de voir mon ami, le docteur Jobert, m'inviter à prendre place à côté de lui. Bientôt la voiture s'arrêta devant une de ces maisons où s'entassent les familles ouvrières. Nous montâmes jusqu'au cinquième étage, et là nous vîmes une femme éplorée, arrosant de ses larmes un petit bébé de 4 ans atteint du croup. Après lui avoir donné les soins nécessaires, il laissa quelque espoir à la mère et un louis de vingt francs sur la table. L'enfant guérit et, tous les dimanches, il allait avec sa mère rendre visite à Jobert, et celui-ci lui donnait toujours quelques dragées et une petite pièce ».

Par un sentiment des plus louables, il fit remettre au maire de Lamballe une somme de 6,000 francs pour être distribuée aux pauvres, leur remettant ainsi la somme qu'il avait reçue de son généreux bienfaiteur et grâce à laquelle il put achever ses études médicales.

A sa mort, on trouva chez lui, en billets et en argent, presque un million. Parmi ses lettres, plusieurs n'étaient même pas ouvertes et contenaient des valeurs importantes. Il fit une pension à sa vénérée mère et c'est elle qui dut lui dire un jour qu'elle trouvait le chiffre de la pension très suffisant.

Non, un tel homme n'était pas un homme d'argent, et l'histoire, faits en mains, peut venger sa mémoire de bien des calomnies. S'il exigeait de sa clientèle riche des honoraires très élevés, c'était pour attester sa réelle supériorité et ne pas rester en infériorité vis-à-vis des autres. Il avait à sauvegarder ainsi sa légitime réputation.

En 1864, sa santé s'altéra. Dans une opération, il se fit une piqûre au doigt; quelque temps on fut indécis sur son issue, mais au bout de peu de temps le doute ne fut plus possible : Jobert s'était inoculé la syphilis. Quelle fut la part de cette affection sur son état futur, nul n'a pu le préciser.

Mais on reconnut, hélas ! bientôt, que Jobert était atteint d'aliénation mentale. Cette intelligence si remarquable allait sombrer pour toujours !

On le voyait se promener dans le parc de l'asile, où il avait été reçu, un grand portefeuille sous le bras, allant de l'un à l'autre de ses compagnons d'infortune, leur tâtant le pouls et leur donnant, sur leur santé, des conseils toujours écoutés avec plaisir. D'autres fois, on le voyait se promener, silencieux et grave, puis s'arrêter brusquement et demander à ceux qui l'entouraient si tout était prêt pour l'opération.

Après une longue agonie, il s'éteignit à l'âge de 69 ans.

Jobert était d'une taille au-dessus de la moyenne; sa figure régulière était agréable et il en tirait toujours une certaine vanité. Sa démarche était remarquablement altière, et sa tenue toujours irréprochable; toutes ces qualités naturelles lui ouvrirent ainsi plus facilement l'accès de la grande société parisienne. Il n'était pas jusqu'à sa bizarrerie, jusqu'à ses excentricités, qui ne lui eussent fait dans le monde une certaine célébrité. Malheureusement son manque d'éducation première le rendait peu propre à jouer un rôle marquant dans cette

société, et il s'attira ainsi quelquefois de cruels mécomptes; pour n'y point tomber il était, dans la conversation, obligé à une grande réserve qui le rendait méfiant et un peu gauche, et explique cette défiance de lui-même dans laquelle Jobert a toujours vécu.

Intelligence remarquable unie à une énergique volonté, tel nous apparaît Jobert, et ce fut la véritable raison de ses succès. Il put vouloir grâce à une intelligence hors ligne capable de s'assimiler merveilleusement la science médicale, mais aussi il sut vouloir.

Ses traits de caractère nous le font connaître bon et généreux, mais au fond bizarre, fantasque, et cruellement frappé un jour, à l'heure où les joies du foyer allait apporter à cette nature ardente et un peu inquiète la suavité de son charme, et calmer cet esprit tourmenté, et qui devait finalement un jour, si tristement finir; mais, disons-le, ces bizarreries, ces excentricités, son attitude altière poussée parfois jusqu'au ridicule, et nous qui l'avons aussi connu à l'Hôtel-Dieu, nous pouvons l'attester, ont été, et avec une certaine raison pour beaucoup, pris comme des indices révélateurs des troubles psychiques qui surgirent plus tard.

Si Jobert n'a point révolutionné, par quelques faits particuliers, la science chirurgicale, celle-ci lui doit des travaux très légitimement estimés, et c'est ce qui nous reste à résumer brièvement.

Jobert, dit le professeur Richet, a beaucoup écrit : dès 1826, tout à fait au début de sa carrière, étant encore interne, il publia un premier travail, sur les plaies de l'intestin, très remarquable. Il fut pour lui le point de départ d'une série de recherches sur l'organisation des plaies.

Ce mémoire est reproduit en partie dans son *Traité théorique et pratique des maladies chirurgicales du canal intestinal.* L'auteur, s'appuyant sur des vivisections, démontre que, si on réunit les plaies incomplètes de l'intestin comme celles des autres organes, c'est-à-dire par le simple affrontement de leurs bords, on échoue constamment, et qu'il en est de même alors que

l'intestin, étant complètement coupé en travers, on introduit le bord supérieur dans l'inférieur, par le procédé de l'invagination. Il cherche la cause de ces échecs et croit l'entrevoir dans la différence de structure et des fonctions des membranes mises en contact. Deux membranes dissimilaires, disait-il, ne sauraient se réunir; il fallait donc, ajoutait-il, pour obtenir la cicatrisation, opposer séreux à séreuse, et non point muqueuse à séreuse.

Jobert désigna ces diverses opérations sous le nom d'*autoplastie par inflexion*. La théorie n'était pas juste : si les plaies intestinales rapprochées ne se réunissent pas aussi facilement que celles des autres tissus, ce n'est point parce que des membranes dissimilaires et des fonctions différentes sont en présence, c'est simplement parce que les membranes muqueuses recouvertes de leur épithelium sont, en général, impropres à l'adhésion, et qu'ici particulièrement, celle de l'intestin se boursoufle et s'interpose entre les leurs et la saturation. Les chirurgiens ont même tiré un utile profit, dans certains cas, de cette difficulté d'adhésion; et, fait enfin qui infirme la théorie de Jobert, c'est que l'on a pu, la muqueuse enlevée, réunir bord à bord les plaies intestinales.

Mais si la théorie était fausse, et on ne peut savoir si les résultats obtenus par Jobert furent dus soit à l'expérience, soit à la théorie, la pratique était excellente ; et la méthode de traitement des plaies intestinales par adossement ou inflexion a été un grand progrès. Aussi, la *méthode Jobert*, car c'est ainsi qu'il faut la nommer, a-t-elle été universellement adoptée, et elle lui sera comptée comme un de ses titres de gloire les plus sérieux.

Son *Traité des Maladies chirurgicales du canal intestinal* est de 1829. En 1833, il publia son *Traité des plaies d'armes à feu*. On reste étonné de voir traiter dans ce travail des *Cautérisations du col de l'utérus*, et une description d'un *nouveau speculum à bascule*. L'auteur démontre que le col de l'utérus peut être détruit par les caustiques ou les maladies sans que les malades en aient conscience. Plus tard, en 1843, dans un mémoire com-

muniqué à l'Aeadémie des Scienees, T. XIII, 1841, il fait voir que eette insensibilité est due à une disposition partieulière des nerfs de l'utérus qui n'arrivent pas jusqu'au museau de tanehe.

Frappé des diffieultés qu'on éprouve à réprimer eertaines fongosités saignantes du eol, Jobert proposa d'y porter le fer rouge, en protégeant les parois vaginales à l'aide d'un spéeu- lum plein. Sa méthode parut, tout d'abord, hardie, téméraire, fut vivement attaquée, mais le sueeès eouronna sa hardiesse, et il eut bientôt des imitateurs.

Ses études sur le système nerveux passèrent inaperçues. Vingt ans plus tard, en 1858, il publia un mémoire important sur les *Appareils électriques des poissons électriques.* Onze magnifiques planehes l'aeeompagnent et font bien eomprendre la disposition des appareils foudroyants de la torpille, de la gymnote, de la raie, du maleptésure, mais on n'y voit aucune vue originale.

C'est surtout du eôté de la ehirurgie réparatriee que semble s'être dirigé l'esprit original et investigateur de Jobert. Depuis son premier mémoire, en 1826, sur les plaies du eanal intestinal, jusqu'à la fin de sa earrière, il ne eessa de travailler dans eette direetion. Il affeetionnait partieulièrement les opérations anaplastiques, et il a eréé un grand nombre de proeédés dont quelques-uns resteront dans la pratique eomme d'heureuses innovations. Ce n'est pourtant qu'en 1849 qu'il publia son *Traité de chirurgie plastique*, dans lequel se trouvent déerits ses proeédés pour l'opération de la fistule vésieo-vaginale. En 1852, il fit paraître son *Traité spécial des fistules vésico-utérines, vésico-utéro-vaginales, entéro-vaginales et recto-vaginales.* En 1864, paraît son *Traité de la réunion,* où il reprend eneore une fois ees grandes questions.

C'est, dit très justement Riehet, dans ees divers Traités qu'il faut ehereher Jobert ; e'est là qu'il a reneontré sa véritable voie, là qu'il a pu déployer ses brillantes qualités d'opérateur hardi et ingénieux.

Grande dextérité dans la main, longue habitude des opéra-

tions, sang-froid, patience inépuisable, ressources dans l'esprit, connaissance approfondie des régions que Jobert avait acquise pendant son prosectorat; toutes ces qualités, Jobert les possédait à un haut degré.

Aussi il procédait avec un calme et une sûreté que n'ont jamais pu soupçonner ceux qui ne l'ont point vu à l'œuvre: quinze à vingt minutes à peine lui suffisaient pour mener à bien des opérations que d'autres mettaient le double ou le triple à accomplir. Il lui revient une légitime part de gloire dans cette magnifique conquête de la chirurgie moderne. Il fut un des promoteurs des opérations des fistules vésico-vaginales, et c'est, avec ses opérations sur les plaies du canal intestinal, les travaux qui laisseront pour toujours son nom dans l'histoire.

Nous ne pensons pas utile d'exposer ici les procédés de Jobert, et de les mettre en parallèle avec d'autres, de Marion Sims ou d'autres; et, pour apprécier ce que fût ici Jobert, nous estimons que ces paroles de Richet suffisent: « L'histoire impartiale commence, et elle dira: que, grâce à ses efforts opiniâtres, à son talent, Jobert était arrivé à créer une méthode de traitement qui lui avait donné, sur 137 opérés, 82 guérisons, dans une affection réputée, avant lui, incurable; elle dira que si ses procédés opératoires sont aujourd'hui, sous quelques rapports, inférieurs à ceux qui ont été imaginés depuis; sous d'autres, ils leur sont encore préférables, et que, sans eux peut-être, ces derniers n'auraient peut-être jamais vu le jour. »

Depuis 1840, Jobert appartenait à l'Académie de Médecine; en 1856, il était entré à l'Académie des Sciences où il avait remplacé Magendie. Il était assidu aux séances et fit un assez grand nombre de communications, ou des présentations d'opérés guéris. Les Bulletins en font foi. Il s'exprimait, nous l'avons dit, difficilement en public et montait rarement à la tribune. Il cherchait en vain à masquer, par un air d'assurance, l'émotion qui paralysait son élocution. Aussi renonça-t-il aux communications orales et présenta par écrit ses rapports, simples dans la forme, mais substantiels dans le fond.

Parfois, le don de la parole nous manque, mais le style nous reste; il n'en était pas tout à fait ainsi pour Jobert, et si ses écrits sont précis, clairs, on sent en le lisant qu'il a dû vaincre sa nature et faire des efforts considérables pour arriver à produire autant. Sa phrase est entrecoupée, brusque, heurtée, et, au moment où l'on s'y attend le moins, tout à coup surgit une de ces expressions bizarres qui vous font involontairement penser au caractère de l'écrivain.

Jobert fut surtout un tenace et un laborieux; c'est le beau côté de ce chirurgien distingué. Avec une intelligence sans éclat, il arriva à se faire un nom justement honoré et à conquérir d'éminentes positions. Il est bon de le redire, pour ne pas accepter sans réserves cette épithète d'homme heureux, que d'aucuns lui ont lancée. S'il fut heureux, c'est qu'il travailla avec acharnement et toujours; il ne connaissait le repos que dans la diversité du travail.

Deux choses lui manquèrent : une éducation et une instruction premières, et la base lui manquant, il s'en ressentit toute sa vie; s'il eût eu le bonheur de les avoir, il eût conquis un autre nom, bien que le sien soit à juste titre honoré. Puis, enfin, le bonheur du foyer domestique qui le fuya au jour qu'il l'avait espéré; et, dès lors, il vécut dans un isolement absolu qui était mauvais pour cette nature d'une impressionnabilité maladive et qui contribua, pour une part au moins — peut-être faut-il aussi en accuser l'excès de travail, — à sa mort dans la maison de santé du docteur Blanche.

Broussais, Laënnec, Alphonse Guérin, Jobert (de Lamballe), voilà quatre enfants de cette terre bretonne, « cette terre de granit recouverte de chênes », qui peut encore s'enorgueillir de les avoir vus naître.

P. — Mémoire sur les plaies du canal intestinal, Paris, Villeret, 1828. — Sur les hémorrhoïdes et quelques observations. Th. Paris, 1828, n° 24. — Traité théorique et pratique des maladies chirurgicales du canal intestinal. Paris, Mme Auger-Méquignon, 1829, in-8, 2 vol. — Amputationis artuum diversas methodos exponere ac inter se comparare. Th. Parisiis, Dondey-Dupré, 1830, in-4°. (Thèse de concours). — Plaies d'armes à feu, 1830. Mémoire sur la cautérisa-

tion et description d'un spéculum à bascule. Paris, Béchet, 1833, in-8. — Des collections de sang et de pus dans l'abdomen. Th. de concours. (Paris, 1836). — Etudes sur le système nerveux. Paris, Dévenois, 1838, in-8, 2 vol. — Traité de chirurgie plastique, et atlas, 18 pl. in-fol. Paris, J.-B. Baillière, 1849, in-8, 2 vol. — Traité des fistules vésico-utérines, vésico-utéro-vaginales, entéro-vaginales et recto-vaginales. Paris, 1852, in-8. — De la réunion en chirurgie. Paris, J.-B. Baillière, 1864, in-8. — De Larrey : rapport sur une observation de tumeur du sein... Paris, in-8, n. d. — Des appareils électriques des poissons électriques. Paris, J.-B. Baillière, 1858, in-8. — Rapport sur les traitements orthopédiques de M. Jules Guérin. — Mémoires lus à l'Académie des Sciences : Recherches sur la disposition des nerfs de l'utérus et application de ces connaissances à la physiologie et à la pathologie de cet organe (1844) ; Recherches sur l'application de l'électricé pour détruire les effets délétères de l'éthérisation (1853) ; Considérations anatomiques et thérapeutiques sur les fistules vésico-vaginales (mém. Acad. des sciences, t. XIV). — Articles dans la Gazette médicale, le Journal thérapeutique, le Bull. thérapeutique, la Gazette des Hôpitaux, etc.

S. — Eloge par le professeur A. Richet, Union médicale, 1858. — Legouest, Bulletin de l'Acad. de Méd., 1866-1867. — Caffe, Revue de thérapeutique médico-chirurgicale, Paris, 1867. — Ribell, éloge de Jobert (de Lamballe). — Cloquet (J.), discours à ses funérailles. — Brühl, Wiener med. Wochensrhrift, 1867.

FINISTÈRE

GOURMELEN (Etienne).

✶ 1538 ...?..., Cornouailles.
† 1593, 12 août, Melun.

Quoique peu favorisé par la fortune et malgré l'opposition de ses parents, Gourmelen, ses humanités terminées, vint à Paris pour étudier la médecine. Reçu bachelier le 2 avril 1558, il fut admis au doctorat le 5 mars 1561, après avoir paru avec éclat dans toutes ses épreuves. Professeur en 1567, il fit, sur Hippocrate, des leçons qui lui attirèrent un grand nombre d'auditeurs. La Faculté l'élut pour doyen en 1574 et le confirma dans cette charge en 1575. Il y eut, sous son décanat, une peste qui ravagea Paris et fut souvent l'objet des délibérations de la Faculté, et l'amena à écrire son ouvrage « *Avertissements et conseils à Messieurs de Paris pour se préserver de la peste, etc.* »

Il fit, pour l'époque, un acte d'indépendance réelle. On sait combien alors les médecins avaient en mépris l'art manuel de la chirurgie. Ils se seraient crus déshonorés s'ils eussent même pratiqué une saignée, et laissaient ce soin aux barbiers. Or, comme les médecins seuls avaient alors une instruction d'une certaine étendue, et qu'ils n'admettaient pas dans leur sein les chirurgiens, « ces médecins en robe courte », il en résultait que la chirurgie était à cette époque dans un état d'infériorité lamentable. Il ne craignit donc pas d'enseigner la chirurgie. Henri II jeta les yeux sur ce médecin et, en 1588, le nomma lecteur et professeur de chirurgie, à la place d'A-Ka-Kia. Sa réputation s'accrut encore dans ce nouvel enseignement.

Quesnay, dans ses *Recherches sur l'origine de la chirurgie*, a dit vainement que Gourmelen a donné des préceptes d'un art qu'il ignorait, et Laënnec a rectifié ce jugement par ses notes écrites de sa main sur le premier feuillet des opuscules inédits de Gourmelen, dont il a fait don à la bibliothèque de Quimper :

« Le *Synopseos chirurgiæ* met Gourmelen au premier rang des médecins qui ont le plus contribué à créer la chirurgie française ». L'ouvrage de Gourmelen, *entier*, fut désigné par la Faculté, en 1606, parmi les ouvrages destinés à l'enseignement de la chirurgie. La partialité de Quesnay est un reflet de la lutte et de l'animosité des médecins et des chirurgiens.

P. — Synopseos chirurgiæ libri sex : Lutetiæ apud Ægidium corbinum, 1566, in-8, trad. fr. par A. Malézien : le sommaire de toute la chirurgie contenant six livres composés en latin par E. Gourmelen ; Paris, 1571. in-8 ; et puis celui de Guide des Chirurgiens, translaté en français par Germain Courtin, Paris 1634 et 1637, in-8. — Hippocrates Libellus de alimento, à græco in latinum conversus, et commentariis illustratus ; Parisiis, 1572, in-8. — Chirurgiæ artis ex Hippocrates et aliorum veterum medicorum decretes ad ratiocinii normam redactae, libri sex ; Lutetiæ, apud Gallium, 1580, in-8 (2e édit. du Synopseos), et il se trouve au septième livre du traité de Perdulcis : Universa medicinæ ; Parisiis, J. Bessin, 1639, in-4°. — Avertissements et conseils à Messieurs de Paris, tant pour se préserver de la peste, comme aussi pour nettoyer la ville et les maisons qui en ont été infectées. Paris, 1581, in-8°. — Réponse à l'Apologie, sous le pseudonyme de Comparat. — Divers opuscules restés inédits. — La Bibliothèque nationale, sous le numéro 6879, possède un manuscrit important sur la Pharmacie. — On a de lui aussi des mémoires sur l'histoire de la Bretagne.

S. — B. B. L. — B. M. P. — N. B. U. — B. M. — B. M. D. — Goujet, mémoire sur le collège royal de France. — Moreri, supp. au dict.; Andry, Encyclopédie méthodique. — Hazon, notice des hommes les plus célèbres de la Faculté de méd. de Paris, depuis 1110 jusqu'en 1750, Paris, 1778, in-4°.

HACQUET (Balthazard).

✱ 1739 ou 1740 ...?... Conquet.
† 1815, 10 janvier, Vienne.

Hacquet est un exemple, toujours trop rare, de Français qui ont su se faire un nom à l'étranger, et une légitime réputation dans la science qu'il cultivait.

Parti jeune de France, sans que ses biographes laissent soupçonner le motif de son départ, il étudia la médecine en Autriche, et prit part, en qualité de chirurgien, à la guerre de sept

ans. Ses connaissances étendues en médecine le firent nommer professeur de chirurgie au lycée de Laybach, en Carniole, et secrétaire perpétuel de la Société impériale d'agriculture et des arts de cette ville. En 1788, l'empereur le nomma professeur d'histoire naturelle à l'Université de Lemberg, et membre du conseil des mines à Vienne.

Il parcourut à pied la plus grande partie de l'empire d'Autriche, et fit paraître un assez grand nombre d'ouvrages qui méritèrent, dans le temps, les suffrages des savants. Ces travaux sont nombreux, mais ils n'ont trait qu'aux sciences naturelles et géographiques.

P. — Géographie physique de la Carinthie, de l'Istrie et d'une partie des contrée limitrophes ; Leipzig, 1776-1789, 4 vol. avec cartes et planches (en allemand). — Plantæ Alpinæ Carniolicæ ; Vienne, 1782, in-4°. — Voyage minéralogique et botanique sur le mont Terglou en Corinthie, et sur le mont Glockner, en Tyrol, fait en 1779 et en 1781 ; Vienne, 1784, in-8 (en allemand). — Voyages physico-politiques dans les Alpes, faits en 1781 et 1783 ; Leipzig, 1785-1787, 4 vol. (en allemand). — Compte-rendu d'un voyage d'exploration de l'état physique des Alpes noriques fait en 1781 et en 1786, Nuremberg, 1790, 2 vol. in-8 (en allemand) — De quelques pétrifications qui se trouvent dans les volcans éteints ; 1790, in-8 (en allemand). — Nouveau voyage physico-politique fait dans les années 1794 et 1795 dans les monts Carpathes septentrionaux ; Nuremberg, 1796, 4 vol. in-8, avec 6 gravures (en allemand). Description des Vandales, Illyriens et Slaves du sud-ouest et de l'est, etc.; Leipzig, 1801-1808, 4 vol. (en allemand). — Enfin un grand nombre d'articles insérés dans des revues ou journaux allemands.

S. — N. B. G. — B. B. L. — B. M. P. — Vaterland, Blatten, 1815. — Nekrolog. Allgem. Literat. Zeitg. — Ersch et Grub. Allg. Encyclopædie.

LAËNNEC (Guillaume-François).

✶ 1748, 11 novembre, Quimper.
† 1822, 8 février, Nantes.

La famille de Laënnec jouissait d'une notoriété justifiée en Bretagne. Le père de Laënnec, Guillaume, avait été sénéchal de Locmaria, maire de Quimper et député de cette ville aux

Etats de Bretagne tenus à Nantes en 1763. Son éducation et son instruction ne laissèrent rien à désirer, et il put donner ainsi à son intelligence naturelle tout son essor.

Il fit ses études médicales à Paris, mais se rendit à Montpellier pour y prendre le grade de docteur, en 1773. Aussitôt après, il se rend en Angleterre et y passe deux ans pour parfaire ses connaissances médicales.

Le 5 juillet 1775, il revient à Quimper, avec le titre de médecin conseiller ordinaire du roi. Sa réputation ne tarde pas à s'établir, et en 1779, il est appelé à Brest comme médecin auxiliaire de la marine. Il vit rentrer au port les débris de *La Surveillante,* et prodigua ses soins au commandant Ducouëdic et à ses rares survivants de ce brillant fait d'armes.

Conscient de sa propre valeur, très heureusement posé par un brillant mariage, Laënnec conçut le projet de quitter Quimper et de venir se fixer à Nantes. L'exécution de ce projet ne fut pas sans rencontrer de sérieuses difficultés.

Il y avait alors à Nantes une Université ayant pouvoir de conférer des grades, et nul ne pouvait exercer dans cette ville sans son autorisation. Il fallait acquérir l'agrégation, comme on disait alors; et nous avons vu, dans notre histoire des *Médecins Normands*, que le collège des Médecins de cette ville exigeait aussi cette formalité pour avoir le libre exercice.

Laënnec se soumit donc aux épreuves de l'agrégation; mais en vain il soutint avec éclat, devant la Faculté Nantaise, une thèse aussi remarquable par la nouveauté du sujet que par l'excellente latinité du style; il se vit refuser.

Il dut plaider, soutenir un procès devant le Parlement et, finalement, présenter une nouvelle thèse, développée en pleine Chambre des Requêtes. Le savoir de Laënnec, sa remarquable facilité d'élocution, enlevèrent plus d'une fois les applaudissements de l'assistance, et la Faculté Nantaise en fut pour sa courte honte. Elle sut toutefois réparer sa faute en nommant, en 1787, Laënnec son procureur général, et l'année suivante, elle le choisit pour son recteur.

Partisan d'une sage liberté, frappé, comme tout esprit droit

et juste, des abus de l'ancien régime — et son épisode de réception n'en était-elle pas une preuve — Laënnec, en 1789, fut envoyé par ses concitoyens à la municipalité nantaise.

On a de lui un rapport remarquable sur le budget de la commune, lu le 1er décembre 1790. Il semble destiné aux fonctions électives, mais, esprit sage et modéré, Laënnec, en présence des excès de Carrier, à Nantes, et de ceux qui se commettaient ailleurs, se retira des affaires politiques et ne s'occupa que de ses affaires professionnelles. En 1792, il accepta les fonctions de médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, fonction qu'il garda toute sa vie.

Laënnec fut l'un des premiers professeurs de l'Ecole de médecine de Nantes, créée en 1808. De son discours prononcé à l'inauguration de l'Ecole de Nantes, on peut citer ce passage : « Dieu de mes pères, si l'étude de mon art ne doit me conduire qu'à douter de ta puissance; s'il faut que, dans ce corps fragile et périssable, je ne trouve plus cet instrument céleste de ma pensée, cette âme immortelle et libre que je tiens de ta bonté, s'il faut qu'assimilé à la brute stupide, dégradé dans tout mon être, je reconnaisse des penchants irrésistibles dans mon crâne et la cogitabilité dans une huitre; ah! rends-moi mon ignorance ! ne permet pas que je blasphème ton nom ! je n'étudierai plus ! » Noble langage que, sous une autre forme, nous retrouvons sous la plume de notre illustre Pasteur.

Pendant huit ans, il fut professeur de clinique interne et de matière médicale.

« Au début de ses études médicales, dit A. Lecadre (Broussais et Laënnec, étude comparative. Soc. d'Et. div., 1868, p. 53), j'ai suivi, à l'hôpital de la ville de Nantes, les visites de ce médecin distingué. C'était un médecin de la vieille roche, bon, mais un peu brusque, parlant par sentences, d'une érudition profonde, ayant dans les cases de son cerveau tout son Horace, tout son Virgile, tout son Ovide, et, à brûle pourpoint, vous en récitant des tirades à faire rougir des humanitaires beaucoup plus jeunes, mais non doués comme lui de cette grande facilité. »

Laënnec s'était pris de passion pour Napoléon, qu'il avait accueilli un jour comme le sauveur de l'ordre public. A sa chute, il ne sut pas dissimuler ses regrets et fut, lors de la Restauration, écarté de l'enseignement. C'était une insigne maladresse, car qu'avait-on en vérité à redouter d'un tel homme? C'était vraiment un retour à l'ancien régime. Il se résigna avec peine, et ne se consola jamais complètement de ce qu'il regardait, et à juste titre, en effet, comme une grande injustice à son égard. Il fut en outre membre correspondant de la Société de l'Ecole de médecine (Académie de Médecine), membre du jury de médecine du département de la Loire-Inférieure, et l'un des fondateurs de la Société Académique de la Loire-Inférieure et son premier secrétaire-général.

P. — Tantamen medico-forense sistens quæstionem à facultati Nannetensi propositam : utrûm in jure, citrà erroris periculum, medicinæ legates auctoritate fides adhibenda (chef-d'œuvre de latinité et de science, dit Kergaradec). — Positiones ex omnibus medicinæ partibus collectanæ quas ex auctoritate et decreto supremi Senatus Armorici, coram sapientissimis Rhedonensis collegii doctoribus medicis et sociis, publici propugnebit G.-F. Laënnec de la Renardais, corisopitæus, Rennes, 1796 (Thèse soutenue par décret du Parlement, en la chambre des requêtes. — Résumé des demandes de la ville de Nantes et de ses moyens, par G.-F. Laënnec, P. M. et J. Cantin, officiers municipaux, députés extraordinaires du conseil général de la commune de Nantes, Paris, 1790, in-8°. — Premier compte public rendu à la commune de Nantes par ses officiers municipaux, imprimé par ordre de son conseil général, Nantes, Malassez, 1790. — Installation de l'école de médecine de Nantes, le 1er août 1808. Discours d'inauguration prononcé par G.-F. Laënnec, médecin de l'Hôtel-Dieu ; Nantes, Brun, 1808. — Compte rendu des cours d'instruction médicale et du service de santé à l'Hôtel-Dieu de Nantes ; Nantes, Forest, 1815.

S. — B. B. L.

GILBERT (Nicolas-Pierre).

✱ 1751 ...?... Brest.

† 1814, 19 décembre, Paris.

Gilbert est un des exemples nombreux de ces hommes que

la Révolution a amené à jouer un rôle, mais qui, sans elle, fussent très certainement restés inconnus.

Après ses humanités faites à Quimper et à Vannes, il vint à Brest étudier la chirurgie, et fut, à dix-huit ans, nommé élève chirurgien. Il embarqua, en cette qualité, à destination des Indes Orientales. A son retour à Brest, il obtint un prix de chirurgie, mais toujours malade à la mer et atteint de scorbut, il dut renoncer à la navigation, et vint à Paris pour achever ses études. Peu fortuné, il dut, pour s'aider à vivre, donner des leçons de mathématiques. Il fut même obligé, pour diminuer ses frais de réception, d'aller à Angers pour obtenir le grade de docteur en médecine. Il se rendit aussitôt après à Landerneau. Il y avait peu de temps qu'il y exerçait, lorsqu'il envoya à la Société royale de médecine un mémoire sur la topographie de cette ville et de ses environs. Ce mémoire lui valut une médaille d'or et le titre de membre correspondant de cette Société. Voilà certes des débuts modestes, et qui ne laissaient préjuger de l'avenir de Gilbert; mais les évènements vont marcher, et Gilbert va sortir de son obscurité.

En 1779, une épidémie de fièvre typhoïde désole l'armée navale franco-espagnole qui est obligée de rentrer à Brest. Ancien médecin de la marine, Gilbert est appelé pour combattre le fléau. Il en est atteint lui-même et recouvre difficilement la santé, mais Gilbert ne peut néanmoins obtenir le titre de médecin de l'hôpital de la marine à Brest, et n'obtient que le titre de médecin de la marine à Landerneau, et une gratification de 1,200 francs. Il se rend ensuite à Morlaix, où il ne reste que peu de temps, puis à Rennes, à l'heure où la Révolution éclate. Il l'acclame, et est appelé à présider l'administration départementale d'Ille-et-Vilaine, en 1792 et 1793. Esprit modéré, il signe l'un des premiers une protestation contre les mesures de la Convention, et refuse d'y remplacer Lanjuinais. Il est arrêté et détenu pendant huit mois.

Aussitôt rendu à la liberté, il est nommé médecin de l'hôpital militaire de Saint-Pol-de-Léon, et huit mois après, médecin en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse. En 1796, on crée les

hôpitaux militaires d'instruction, et il est appelé comme professeur à l'hôpital du Val-de-Grâce. Nommé, en 1802, médecin en chef de l'armée de Saint-Domingue, il y contracte la fièvre jaune et sa santé, gravement compromise, l'oblige à revenir en France. En 1806, il est nommé médecin en chef de la Grande-Armée, et en 1808, de celle du Rhin. En 1812, sa santé oblige Desgenettes à le laisser à Kœnigsberg; mais en 1813, Desgenettes est fait prisonnier à Wilnas et Gilbert prend la direction de la santé des armées; mais ses infirmités l'obligent peu après à rentrer en France. Vers le mois de mai 1813, il reprend son service à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, et le continua jusqu'à sa mort, déterminée par une inflammation chronique du foie. Il mourut dans une honorable pauvreté.

On a critiqué l'administration médicale de Gilbert; mais on doit tenir compte de sa santé altérée par la fièvre typhoïde et la fièvre jaune dont il fut atteint; il manquait d'énergie pour surveiller tous les services, il eut été préférable de le laisser au Val-de-Grâce.

P. — Mémoire sur la concordance entre les nouveaux et les anciens poids et mesures (1793-1794). — Les théories médicales modernes comparées entre elles, rapprochées de la médecine d'observation, suivies du plan d'un cours de médecine pratique sur les maladies les plus fréquentes des gens de guerre, Paris, an VII, in-8. — Du pacte social, ou examen raisonné de la constitution de l'an VIII, 1800, in-8. — Histoire médicale de l'armée française à Saint-Domingue, en 1802, ou mémoire sur la fièvre jaune (Gilbert se déclare anti-contagionniste). — Tableau historique des maladies internes de mauvais caractères qui ont affligé la Grande-Armée dans la campagne de Prusse et de Pologne, et notamment de celles qui ont été observées dans les hôpitaux militaires et les villes de Thorn, Bromberg, Fordon et Culm, dans l'hiver de 1806 à 1807, le printemps de l'été 1807, suivi de réflexions sur les divers modes de traitement de ces maladies adoptés par les médecins français et allemands ; Berlin, 1808, in-8. — Mémoires sur la fièvre de Pologne. — Divers articles à l'Encyclopédie méthodique et au Dictionnaire Encyclopédique ; diverses brochures politiques.

S. — B. B. L. — B. M. P. — M. B. U. — Quérard, la France littéraire. — *Journal de Méd.*, T. LII : Notice historique sur Gilbert.



LAËNNEC (René-Théodore-Hyacinthe)

★ 1781, 17 Février, Quimper. — † 1826, 13 Août, Ploaré

Professeur de Clinique Médicale a la Faculté de Médecine de Paris
Lecteur Royal et Professeur au Collége de France
Médecin de la Duchesse de Berry
Membre de l'Académie de Médecine
Chevalier de la Légion d'Honneur

AMIC (Jean-Marie).

✱ 1752 ...?... Brest.
† 1819, 15 janvier, La Guadeloupe.

Reçu docteur à Montpellier, Amic fut aussitôt après nommé médecin extraordinaire des hôpitaux de Dinan et de Fougères et eut à soigner des prisonniers anglais atteints de fièvre typhoïde. En 1781, il est attaché aux hôpitaux de la marine, à Brest, et il enseigne la botanique jusqu'en 1788, époque à laquelle il reçut le brevet de médecin du gouvernement à la Guadeloupe. Son dévouement, son zèle, sa générosité, lui méritèrent l'estime de tous. Trente années d'observation lui avaient appris à connaître la physionomie particulière des maladies des Antilles et il n'admettait la contagion de la fièvre jaune que dans certaines circonstances. Il mourut d'une fièvre remittente avec dysenterie, à l'âge de 67 ans.

Amic n'a point laissé d'écrits, mais il sut là-bas former des médecins capables, grâce à son intelligence et à sa grande expérience.

S. — B. M. P. — (Levot a oublié de mentionner ce médecin dans sa Biographie Bretonne).

LAËNNEC (René-Théodore-Hyacinthe).

✱ 1781, 17 février, Quimper.
† 1826, 13 août, Ploaré.

« La perfection n'est pas de ce monde ». L'adage dit vrai ; et pourtant, n'est-il pas donné d'en constater parfois dans la vie, sinon la réalisation sans réserves, tout au moins une telle approximation, pour employer une expression mathématique, que l'on serait presque tenté de dire qu'une fois en sa vie l'on a pu la contempler.

Ces remarques me viennent à l'esprit au moment d'écrire la biographie de Laënnec (René-Théodore-Hyacinthe), né à Quimper le 17 février 1781. Et de fait, s'il nous est facile d'énumérer ses qualités, il l'est moins de trouver ses défauts. Douceur, bonté, exquise complaisance, simplicité extrême,

aucune suffisance, religieux dans toute l'étendue du mot, mais avec quelle largeur de vue et quelle tolérance; jamais sa science profonde n'obscurcit en lui le sentiment de la vérité, parce qu'elle fut complète, sans passion et sans parti-pris; la raison le guida toujours autant que la foi.

Savant, il le fut à un degré éminent, et ses connaissances furent aussi variées qu'étendues. Il a laissé après lui une œuvre géniale, l'auscultation, qui lui a valu « sa gloire », et le temps ici n'a fait que justifier, confirmer l'excellence de ses ingénieuses découvertes. De ce chef, aucuns savants n'ont depuis rien ajouté à sa méthode.

Essayons, après tant d'autres, de redire les mérites de ce médecin breton éminent, dont on ne parlera jamais trop.

Issu d'une famille honorable, dont plusieurs membres remplissaient des « magistratures locales », il eut le malheur de perdre jeune sa mère, enlevée par la phtisie pulmonaire, à laquelle il devait lui-même succomber un jour.

Son père, homme d'esprit et fort instruit, cultivait avec bonheur les lettres, et « son talent pour la poésie rappelait un de ses compatriotes, Desforges-Maillard ». Mais, « ce père, homme d'esprit et de goût, n'était point homme de conduite; et, soit nécessité, soit sagesse, il abandonna l'éducation de ses enfants à son frère, médecin distingué de la ville de Nantes ».

Il avait six ans lorsque sa mère mourut, et il fut alors recueilli par un grand-oncle, l'abbé Laënnec, et séjourna quelques années au presbytère d'Elliant. « Il eut le bonheur d'être doucement acheminé par une main ferme et sûre vers les austères labeurs de la grande science. La maison du pieux recteur présentait d'ailleurs un merveilleux ensemble des conditions hygiéniques dont le chétif enfant avait besoin ». Cette existence grave et réglée, au milieu d'une belle campagne, était singulièrement propre « à dilater progressivement, sans écarts et sans violentes secousses, les riches facultés d'un esprit droit et d'une intelligence active ».

Son séjour à Elliant fut court et il fut décidé que le jeune Laënnec irait achever ses études chez l'un des frères de son

père, le docteur Laënnec, qui a laissé un nom justement honoré et qui mourut, en 1823, directeur de l'Ecole de médecine de Nantes.

Le jeune homme fit de brillantes études et les *palmarès* de ce temps ont gardé le souvenir de ses succès. Il avait appris l'anglais et l'allemand et il était vraiment prêt à aborder l'étude de la haute science.

Il arriva à Nantes aux jours mauvais de la Révolution. « Tout était discorde, haine, délation ». « Accablés de tant de maux et combattant nuit et jour, les Nantais avaient fermé les écoles ». L'oncle Laënnec, absorbé par tant de soucis, ne put donner à son jeune neveu qu'une instruction imparfaite. De plus, la santé de Laënnec, très chancelante déjà, ne lui permettait pas des efforts soutenus, et le résultat final eût été fort mauvais sans l'extrême facilité naturelle de Laënnec.

Malgré tout, Laënnec suit assidûment son oncle, soit en ville, soit dans les hôpitaux militaires, et il ajoute l'étude assidue de l'anatomie ; bientôt, il fut nommé interne dans l'un des hôpitaux militaires, puis, peu après, désigné pour accompagner l'expédition militaire résolue dans le Morbihan; là, il recueillit des notes dont il tirera un jour parti dans ses ouvrages.

En 1800, il vint à Paris ; il avait 19 ans. Ses études premières se ressentaient singulièrement de ces temps troublés ; aussi Laënnec sent-il la nécessité de les compléter. Il reprit donc l'étude de la langue latine et il parvint à l'écrire avec élégance et pureté. Laënnec ne s'en tint pas là : « prenant à cœur la gloire de sa Bretagne, il s'engagea dans l'examen scrupuleux de ce singulier idiome ». Mais, loin de nuire à ses études essentielles, ces études subsidiaires en accéléraient les progrès. Il savait se délasser de l'une par l'autre,

En 1801, Laënnec eut au concours les deux premiers prix de chirurgie et de médecine. En 1804, deux thèses se suivirent de près sur Hippocrate : l'une en latin, l'autre en français.

Cette même année, 1804, l'autorité créa, dans le sein de l'école, la *Société de l'Ecole*, sorte de conseil qui devait éclairer

des questions d'intérêt public. Cette société, composée de 28 membres, se choisit des auxiliaires et Laënnec fut un de ses premiers adjoints.

L'Ecole de Médecine avait alors deux chefs : Corvisart, qui professait le culte des traditions hippocratiques ; Pinel, la médecine philosophique. L'une avait pour base l'observation, l'autre procédait par l'analyse. L'une était humorale dans certaines limites; l'autre enseignait le solidisme presque exclusivement.

Laënnec entra dans le camp de la médecine dite « d'observation » et y resta toujours fidèle.

C'est à la clinique de Corvisart que Laënnec, doué lui-même d'un esprit très observateur, puisa l'idée de la science jusqu'alors inconnue de l'anatomie pathologique. Dupuytren fut ici son rival. Des cours publics furent ouverts par ces deux maîtres et leur émulation, comme l'importance du sujet, y attira la jeunesse studieuse.

Déjà connu par ses travaux, Laënnec est nommé, en 1812, médecin de l'hôpital Beaujon ; en 1816, il passa à l'hôpital Necker, où il poursuivit ses recherches sur l'auscultation et où affluèrent tant de médecins désireux de se mettre au courant de ses découvertes.

Malgré une santé toujours débile, Laënnec remplissait avec une scrupuleuse exactitude tous ses devoirs de médecin et de professeur.

A une heure, dit Lecadre qui assista à ses leçons, arrivait dans la cour du collège de France un cabriolet, voiture dont se contentait alors Boyer et même Dupuytren. En descendait, dit Lecadre, témoin oculaire, un petit homme bien maigre, affublé d'un large manteau qui recouvrait un vêtement complètement noir, portant encore la culotte courte, et la tête surmontée d'un chapeau à larges bords. Il montait dans sa chaire, en face d'une quarantaine d'auditeurs tout au plus, mais auditeurs de choix, hommes d'études, et dont l'attention n'était jamais en faute. Il commençait par lire le sujet qu'il devait traiter, mais il s'en écartait souvent pour citer des obser-

vations, pour raconter avec originalité quelques anecdotes médicales, pour se livrer à quelques saillies, pour décocher quelques traits à l'endroit de la doctrine physiologique à laquelle il contestait ce titre. Son ton devenait bientôt acéré et ironique et ses yeux lançaient des éclairs à travers des lunettes montées en écailles qu'il portait toujours. Le sourire général accueillait ses paroles piquantes. A la fin de la leçon, on n'applaudissait pas au cours charmant et éminemment instructif auquel on venait d'assister, mais on se promettait bien d'y revenir.

Un autre contemporain ajoute :

« Laënnec avait la parole facile. Il s'exprimait avec méthode, clarté et simplicité. Dédaignant les artifices de l'art oratoire, il savait néanmoins donner du charme à son enseignement. Il semblait converser avec son auditoire qu'il intéressait en même temps qu'il instruisait. »

Tant de travaux avaient miné sa constitution débile; il dut se reposer. Il vint à Ploaré, dans sa terre patrimoniale de Kerlouarnec. Les œuvres charitables, les longues promenades au bord de la mer, la chasse qu'il aimait beaucoup, furent les auxiliaires de son traitement. Il y joignit l'étude de la langue bretonne qui présentait pour lui un vif intérêt.

Ce séjour de près de deux ans à Kerlouarnec laissa de longs souvenirs de reconnaissance, car pendant tout ce temps « il fit généreusement l'aumône de son temps et de sa science aux habitants des campagnes voisines ». Le repos de l'ermite de Kerlouarnec n'était pas l'oisiveté.

« La satisfaction du cœur, le repos du corps, le calme de l'esprit, ne tardèrent pas à exercer sur sa santé leur influence bienfaisante. Les forces lui revenaient. Il se sentait renaître. » Tout le rappelait à Paris, il en reprit courageusement le chemin.

Il est facile de comprendre que Laënnec, devenu convalescent, ait éprouvé une sorte de « nostalgie de la chaire » et du grand mouvement scientifique de son temps.

Laënnec, dit un de ses biographes, était vraiment un homme extraordinaire.

Son service d'hôpital, son enseignement, sa part dans les concours et dans les examens, ses très nombreuses recherches personnelles, sa collaboration aux travaux des sociétés savantes, ses écrits immortels, suffisaient évidemment à remplir la vie d'un homme actif. Sa façon de s'en acquitter formait l'admiration de ses contemporains.

« En le voyant, on était étonné qu'il put suffire à tous les travaux dont il était chargé depuis quelques années. Il avait dans la physionomie, et surtout dans les yeux, un air de finesse et de malignité. Doué d'un esprit profondément observateur, il possédait une immense quantité de connaissances, non seulement sur la médecine, mais aussi sur les autres sciences et sur une foule d'arts. On eut dit que la nature avait grandi son esprit aux dépens de son corps, et qu'en le créant, elle avait voulu prouver que la force et la puissance ne sont pas toujours proportionnelles à la maison. Il était d'un caractère froid comme son tempérament. Les passions expansives lui étaient peu familières. Il avait de la fermeté, de la sévérité et beaucoup de piété. Il était tenace dans ses opinions; il y croyait pour ainsi dire. »

Nommé médecin de la duchesse de Berry, après la mort d'Hallé, il prit sa place au collège de France, et il développa là les principes lumineux de la science, insistant sur l'anatomie pathologique, et sur les altérations des fluides, dont le solidisme avait négligé l'étude.

Professeur de clinique interne, il commença, en novembre 1822, un enseignement dont la renommée lui valut l'auditoire le plus distingué qui se soit jamais vu à cette école.

Il prit cette charge dans des conditions difficiles. Corvisart venait de mourir et nul ne pouvait songer à faire oublier son grand nom; de plus, la suppression de l'ancienne Faculté de médecine, acte d'autorité, avait été mal accueillie, et l'opposition grandissait par le nombre des mécontents, des désillusionnés, des révoqués et de tout leur bruyant entourage.

Laënnec, membre de la Commission chargée de l'organisation de la nouvelle Faculté, fit preuve d'un profond esprit de

justice et de tolérance, et beaucoup lui durent la conservation de leur chaire. Laënnec portait en lui un autre sentiment qui l'aidait à rester juste et tolérant : l'indépendance. « L'indépendance et l'humilité, a dit un jour Lasègue, voilà les pierres de touche du médecin. — L'indépendance, parce que, responsable devant sa conscience, — l'humilité, parce que la tâche est pesante. » L'indépendance, il la veut dans la science, et il écrivait dans sa thèse (11 juin 1804) : *Liberam profiteor medicinam ; nec ab antiquis sum, nec à novis ; utrosque ubi veritatem coluit sequor* ; mais il sut la vouloir aussi pour les hommes, et sa conduite au sein du conseil de la Faculté le prouve hautement.

Nul ne comprit mieux que lui la responsabilité de l'enseignement ; ainsi s'expliquent ses succès comme professeur. Partout il apporte l'ordre et la règle dans sa vie simple et paisible. Il fait son service d'hôpital, s'acquitte des autres fonctions de sa charge, et ne voit plus de malades qu'en consultation. Il le fait « avec une simplicité de mœurs pleine de charme et une modestie qui semble ne pas même soupçonner sa renommée ».

Savant distingué, professeur disert et remarquable, homme simple et bon pour tous, inventeur de la méthode d'auscultation, Laënnec, par tous ses titres, mérite assurément l'hommage de la postérité ; mais l'historien a le devoir de pénétrer plus avant dans l'intime pensée de cet homme éminent à tant de titres. « La vieille Armorique, cette terre de granit recouverte de chênes, porte une forte race, aux vivaces croyances, au cœur fidèle ; le sol garde les antiques débris du passé le plus lointain et les fils sont encore animés de l'âme des aïeux ». Le professeur Henri Roger disait vrai, et le fils était « animé de l'âme des aïeux » ; Laënnec ne fut pas seulement un médecin spiritualiste : il fut toujours et partout « un chrétien de la forme antique et invariable, un ferme et docile fils de l'Eglise catholique, vivant de sa vie, priant de ses prières, tenant, sans ostentation, mais sans faiblesse, sa place dans toutes ses fêtes ».

Un trait, d'une grande simplicité, prouve sa foi simple et naïve. Sa chaise de poste, près de Nantes, fut précipitée dans un fossé et il se trouva enfoui sous la masse des bagages. Sorti sans blessure de dessous cet amas de débris, il dit tranquillement à sa femme : « Nous en étions à *ora pro nobis* ». L'illustre professeur était en train de réciter le chapelet.

Sa dévotion n'était l'effet ni de l'ignorance, ni de la décrépitude, A 30 ans, il était un des princes de la science, et à 45 ans, il rendait à Dieu sa belle âme.

D'un regard ferme et sûr, il constatait, jour par jour, heure par heure, ce qui lui restait de temps à vivre et tournait, sans se troubler, toute son âme vers les espérances de l'éternité.

Un jour, sa femme le vit retirer l'une après l'autre toutes les bagues qu'il portait et les poser doucement sur sa table; et comme elle l'interrogeait : « Il faudrait, dit-il, que bientôt un autre me rendît ce service; je ne veux pas qu'on en ait le chagrin ». Deux heures après, sans que son intelligence parût un instant voilée, le savant, le grand chrétien avait rendu son âme à Dieu.

« Il s'éteignit, emporté par cette phtisie qu'il avait si profondément étudiée. Homme rare, que recommandaient, avec tant de talents, tant de qualités respectables, surtout la justice et la tolérance; homme singulier, d'une petite stature et d'une complexion frêle qui, dédaignant l'intelligence subtile et forte dont l'avait doué la nature, mettait son orgueil à exceller dans les exercices du corps, dans des arts d'agrément et dans quelques industries mécaniques. Laënnec n'était qu'un souffle et se croyait un Hercule. Il transposait les choses ; la vigueur de son esprit, il la mettait dans ses muscles. Faiblesses innocentes, et qui ne sont pas rares chez des hommes de génie, taches imperceptibles qui disparaissent dans l'éclat de ces grandes existences, exemplaires d'ailleurs, et pleines de gloire parce qu'elles sont utiles. »

Nous venons d'étudier l'homme, attardons-nous maintenant à l'examen des œuvres de ce savant.

Ses premiers travaux datent de 1801. Il avait, nous l'avons

dit, remporté au concours les deux premiers prix de chirurgie et de médecine. Il prouvait ainsi sa singulière facilité naturelle de s'assimiler les études en apparence les plus disparates.

En 1804, il donne deux thèses: l'une en latin, où il met en doute l'existence d'Hippocrate. Il insinue que les ouvrages qu'on lui attribue sont en partie de plusieurs siècles antérieurs à la guerre de Péloponèse; et qu'enfin le nom d'Hippocrate n'est probablement qu'un nom générique comme celui des Hercules et des Pharaons.

La thèse en français a pour titre : *Propositions sur la doctrine d'Hippocrate, relativement à la médecine pratique.* Il établit que, possesseur de faits multiples, jamais Hippocrate n'en a recherché les affinités, n'a cherché à construire un système de nosologie. Il s'attache à démontrer combien la séméiologie « cette branche transcendante de la science », a dans Hippocrate une supériorité marquée. Enfin, Laënnec, autorisé par Hippocrate et par sa propre expérience, admettait des fièvres essentielles, et des maladies tout à la fois organiques et humorales. Enfin, il répond affirmativement à cette question : « Hippocrate a-t-il ouvert des cadavres? » Jetez les yeux, dit-il, sur les livres où Hippocrate décrit avec tant d'ordre et d'exactitude les luxations diverses, et osez conclure, à l'exemple de Lassus, qu'un si beau travail a été fait sans anatomie?

En 1804, il lut à la Société de l'Ecole, un mémoire sur les Hydatides, ou vers vésiculaires. Les Hydatides étaient autrefois assimilées à des kystes formés aux dépens du tissu cellulaire. Laënnec démontre, d'une manière péremptoire, que ces productions sont de véritables vers vésiculaires, ayant leur organisation et leur vie propre. Il en donna une description exacte, fit connaître plusieurs espèces nouvelles, ainsi que les altérations pathologiques auxquelles leur présence donne lieu dans le genre humain (1).

Dans la seconde partie, il propose un tableau systématique de tous les vers vésiculaires trouvés dans l'homme et dans les

(1) Essai critique sur le traitement chirurgical des kystes hydatiques du foie, par le docteur Jules Roger. Paris, O. Doin, 1880.

animaux. Divers dessins représentant les vers soit dans leur état naturel, soit par leurs parties principales grossies, accompagnaient ce travail.

A l'époque où se forma la Société de l'Ecole, l'anatomie pathologique était la passion dominante. Corvisart était alors dans toute sa gloire, et l'on était émerveillé de l'accord de son diagnostic avec les ouvertures cadavériques ; la voie était ouverte, tous voulurent la suivre, et l'on vit se former, au sein de l'école pratique, la *Société anatomique*.

Laënnec y fut convié ; et s'enrichissant des recherches de ses collègues comme il les enrichissait des siennes, il acquit des connaissances étendues, et le *Dictionnaire des Sciences médicales* reçut-il de Laënnec une série d'articles remarquables et des vues générales sur l'anatomie pathologique.

Avec la même originalité d'esprit, il décrit les cartilages accidentels, les encéphaloïdes, les dégénérescences diverses. Pénétration étendue, jugement droit et sage, telles étaient les éminentes qualités qui guidaient Laënnec dans ses recherches et dans ses travaux. Il eût laissé le souvenir d'un professeur disert, d'un médecin distingué, et il eût comme tant d'autres, mais sans plus, contribué à maintenir l'honneur de l'école et la réputation de la science médicale française. La postérité n'en parlerait pas autrement, sans un fait fortuit qui l'amena sur la voie qui devait contribuer à lui donner un nom impérissable dans l'histoire.

Laënnec s'était particulièrement attardé à l'étude des affections de la poitrine. La percussion, invention d'Avenbrugger, était alors en grand honneur à l'hôpital de la Charité, mais cette méthode était insuffisante et exposait même à des erreurs. Laënnec en était frappé ; il cherchait à la compléter.

Des faits insignifiants ont conduit des hommes de génie à des résultats merveilleux et ce fut ainsi pour Laënnec. Il passait un jour dans la cour du Louvre, lorsqu'il vit des enfants qui, l'oreille appliquée aux deux extrémités d'une longue poutre, s'amusaient à se transmettre réciproquement le léger son provenant du choc du doigt contre le bout opposé. Une

expérience de physique bien connue l'avait mis sur la voie, l'auscultation était trouvée.

Laënnec employa d'abord un rouleau de papier fortement ficelé; puis, il tourna de sa main un instrument qu'il appela d'abord *pectoriloque*, et peu après *stéthoscope*, dénomination qui a survécu.

Centre où la vie se consume avec une intensité énorme, la cage thoracique qui protège la plèvre, le cœur et les poumons, est le centre des affections les plus variées, les plus fréquentes et souvent les plus graves. Toute l'antiquité a connu les maladies de poitrine; elles sont de tous les pays et de tous les climats, tristes compagnes de notre fragile existence. « Pour discerner toutes ces maladies, pour en découvrir le nombre, les caractères, l'origine, le développement, la marche, les accidents qui la traversent ou la favorisent, etc., la médecine a développé de bonne heure toute la patience et la sagacité de son génie. La séméiotique d'Hippocrate sur les principales maladies de cette nature, les pleurésies et l'empyème, la pneumonie, la phtisie, la vomique, etc., forme un corps de doctrine où il semble que rien n'est omis ». Malgré tout, jusqu'à Laënnec, le diagnostic des affections de la poitrine était rempli d'incertitude et d'obscurité, et pourtant, de tous les symptômes et de tous les signes soumis à l'investigation des sens et aux calculs de l'esprit, il n'en est pas un qu'Hippocrate ait négligé. Il écoute même le bruit qui résonne quelquefois dans une poitrine malade. On connaît la succussion hippocratique, hydatisme de Cœlus Aurélianus. L'oreille longtemps appliquée sur la poitrine, Hippocrate « entend gronder les viscères qu'elle renferme ». Il saisit dans les poumons comme une sorte de chant. Il perçoit certain bruit et le compare au bruit de cuir neuf. Il a connu le râle bronchique et le râle crépitant, produit par le passage de l'air sur les mucosités; mais, depuis deux mille ans, tout cela restait confus, nul n'avait su en tirer de conclusions pratiques, précises, qui permissent au diagnostic de s'affirmer sans crainte. Le diagnostic des affections respiratoires se faisait par déduction, par conjoncture. « C'était l'hypothèse, c'était la confusion ».

Muni de son stéthoscope, Laënnec reprit la voie qu'Hippocrate avait ouverte et poursuivit cette étude jusqu'à ses limites.

Laënnec sut distinguer les bruits perçus par l'oreille dans l'état sain des organes, et ceux qui sont liés à l'état maladif. « Ces deux ordres se serviront entre eux de contre-épreuves ; mais l'état sain est un, pour ainsi dire, au lieu que l'état maladif se diversifie. Les modifications correspondantes vont donc se multiplier dans la même proportion, et il est visible que la gravité de ces dernières modifications, considérées comme signes, se mesurera sur la différence qu'elles auront avec les premières. C'est sous ce point de vue que Laënnec envisageait le diagnostic qu'il allait établir et associer pour jamais aux créations d'Hippocrate.

« Ces recherches l'occupèrent trois années. Chaque jour était marqué par des découvertes inattendues et de la plus singulière originalité. C'était un nouveau monde que l'oreille, cette fois, ouvrait à l'esprit. » L'auscultation, tel était le nom de la méthode. Elle était médiate ou immédiate. Cette dernière, je le répète, est la méthode courante, car l'oreille, appliquée sur la poitrine, sera toujours le meilleur instrument d'acoustique.

Musicien d'un nouveau genre, Laënnec allait avoir à mettre de l'ordre dans tous ces bruits confus qui, jusqu'à notre auteur, n'était qu'une abominable cacophonie. « L'oreille percevait les bruits les plus étranges, des retentissements de caverne ou d'amphore; des murmures, des gazouillements, des ronflements, des sons de basse, des tintements de métaux, des râles, des souffles, des raclements et des cris de râpe; et si vous faites parler les malades, vous entendrez des voix incertaines, entrecoupées, chevrotantes, et contrefaisant ainsi, par leur timbre, les cris de certains animaux ; vous entendrez des éclats de voix qui viendront vous frapper brusquement comme s'ils avaient percé la poitrine, les bruits de toux prendront les mêmes caractères. » Tels étaient ces accords bruyants, discordants, qu'il était donné à Laënnec de mettre à leur point, en donnant à chacun la place qui lui était due, le sens qu'il comportait, et mettre ainsi une sorte d'accord parfait là où il n'y

avait avant lui que bruits confus, discordants, sans portée ou conclusion.

C'est là la véritable gloire de Laënnec. Nul ne la lui a contestée et ne la lui contestera jamais.

« Il est certain que cette méthode était en principe dans quelques paroles d'Hippocrate. D'autres, parmi les modernes ou les contemporains, l'avaient connue et même pratiquée; mais les paroles d'Hippocrate étaient mal comprises, controversées et même rejetées par quelques commentateurs. Les modernes n'avaient qu'ébauché la méthode sans en soupçonner l'étendue. Laënnec seul en a eu la gloire, « le fil de la tradition s'était rompu, et ce fut Laënnec qui le renoua vingt-deux siècles plus tard. »

Et ainsi, grâce à cet observateur génial, on put poser d'une manière évidente, irréfutable, le diagnostic de la pleurésie, de la pneumonie, du pneumo-thorax, de la dilatation des bronches, de l'œdème et de l'emphysème du poumon, de la congestion pulmonaire, de la phtisie en ses diverses périodes, et mettre ainsi l'ordre, la clarté, la précision, là où il n'y avait que trouble, incertitude, confusion : plus d'ombre, mais la pleine lumière. Désormais, grâce à l'auscultation, l'œil suivra pas à pas, jour par jour, l'évolution de toutes ces maladies; et le cri de désespérance de Baglivi n'a plus de raison d'être : « *O quam difficile est morbos thoracis cognoscere.* » Ce sera, au contraire, les maladies les plus faciles à connaître, celles dont le diagnostic sera le plus lumineux.

Mais cette gloire, quels efforts, quels travaux, quelles fatigues elle lui a coûtés ! Que de persévérance et de courage ! lui qui luttait contre sa faiblesse naturelle et contre une fièvre qui se rallumait sans cesse, lui qui bravait l'intempérie des saisons les plus rigoureuses, s'arrachait à sa paisible retraite pour courir à son hôpital, à son amphithéâtre, où l'appelaient, parmi des débris de mort, tant de vérités nouvelles « heureux toutefois de sentir qu'il agrandissait ainsi la science, qu'il se donnait de plus en plus droit à l'estime des hommes et à l'immortel honneur d'inscrire un jour son nom entre

les noms d'Hippocrate et d'Avenbrugger ! » Ces travaux firent revivre même la méthode de ce dernier.

L'auscultation a fait revivre la percussion un moment délaissée; on peut affirmer qu'elles se complètent l'une et l'autre, sans oser toutefois prendre le pas sur la première, infiniment plus précieuse, plus précise.

En 1819, Laënnec publia deux volumes sur l'auscultation. Il y exposait sa méthode et ses résultats. Partout surprise et curiosité. C'est à peine si quelques voix s'élevèrent, mais la méthode était trop précise, trop sûre, elles durent se taire, et le nom de Laënnec passa les frontières. D'Allemagne, d'Angleterre, des Etats-Unis, les médecins accoururent à Paris pour étudier la méthode sous la direction du maître, et apprendre de lui l'auscultation, et l'ouvrage fut traduit en plusieurs langues. Les services rendus par la méthode étaient admirables et l'engouement était légitime. Seul dans notre siècle, les travaux de Pasteur ont eu un pareil retentissement. Nous saurions difficilement nous figurer l'enthousiasme qui surgit à l'époque où Laënnec apprit au monde à diagnostiquer par l'auscultation les affections de la poitrine. Nous pratiquons la méthode avec l'insouciance que l'on met à accomplir des actes quotidiens, mais, en 1816, c'était une nouveauté extraordinaire. Le procédé était en lui-même fort simple, il était dans quelques pages des anciens, mais il fallait l'observation géniale pour lui donner son côté pratique, et c'est là, encore une fois, la gloire impérissable de Laënnec.

Très justement, Bouilland a dit : « Un sens manquait à la médecine, et je dirais, si je l'osais, que, *créateur* par une sorte de délégation divine, Laënnec le lui a donné !

« Or, ce sens dont la médecine était dépourvue, n'était rien moins que l'ouïe, laquelle, comme la vue et le toucher, constitue un des trois sens les plus éminemment intellectuels. « en nous le donnant, Laënnec a découvert un nouveau monde de connaissances en éclairant la science du diagnostic. »

« Laënnec, dit Henri Roger, appuyant l'oreille sur la poitrine des malades, entend le premier cri des organes souffrants, le

premier il comprend, il note ces plaintes variées, ces modulations expressives des tubes aérifères et des orifices du cœur ; le premier il saisit et fait connaître ce langage pathologique jusqu'alors incompris et même inentendu. Désormais, le praticien, doué d'un sens de plus, et avec une puissance d'investigation singulièrement augmentée, pourra lire, pour ainsi dire couramment, les altérations qui se cachent dans les profondeurs de l'organisme ; et ainsi l'oreille ouvre à l'esprit un monde nouveau. »

Admirable et heureuse révolution dans le diagnostic des maladies que la médecine, après plus de trente siècles d'existence, proclamait impossible à reconnaître. Trois ou quatre années avaient suffi à Laënnec pour opérer ce prodige qui allait servir aux maladies de la cavité thoracique, mais aussi à bien d'autres.

Sans doute, au fond, c'était un procédé que Laënnec venait de découvrir, plus qu'une méthode, mais quelle heureuse succession de découvertes sa découverte a enfantée. Il a été par lui l'initiateur d'un mouvement scientifique qui dure encore, et qui a jeté une gloire incomparable sur l'école de Paris.

Un tel homme eut-il des jaloux, des envieux? Intègre et juste en toutes circonstances, il n'en pouvait avoir, et bien que d'une nature froide et réservée, où ne pouvaient guère siéger les passions expansives, il eut toujours assez d'aménité dans le caractère pour être bien vu de tous. Nous avons vu son attitude si loyale et si correcte, lors de la révolution de l'école en 1823; et s'il accepta des charges que nul mieux que lui ne pouvait remplir, il ne brigua jamais les honneurs. S'ils lui vinrent, ils furent dus à son réel mérite.

Mais il eut des rivaux, et le nom de Laënnec est associé à ceux de Dupuytren et de Broussais. « A peine reçu docteur, Laënnec se livra avec ardeur à des recherches d'anatomie pathologique. Dans le même temps, Dupuytren s'occupait de recherches de même nature. Il les poursuivait avec la ténacité de son caractère. Se trouver sur le chemin de Dupuytren n'était pas chose de mince conséquence. Les succès de l'élève

de Corvisart effarouchèrent le chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Dupuytren alla jusqu'à accuser Laënnec de s'être attribué ses travaux. Celui-ci se défendit avec une fermeté calme. Il repoussa surtout le reproche de plagiat qui ne pouvait l'atteindre en aucune façon. » Le temps effaça ces discordes et, lorsque la fortune vint à lui, Laënnec eut la générosité d'oublier les susceptibilités et les emportements de son ombrageux rival.

Broussais! Laënnec! Bretons tous deux, mais quelle distance entre eux, et n'importe sous quel angle! L'un fougueux, impétueux, violent; l'autre calme, doux, froid, et dans chacun une intelligence d'élite; l'un croyant et toujours fils docile et soumis de l'Eglise catholique; l'autre, au fonds sceptique, organicien et rejetant toute idée de religion révélée; l'un continuant la vieille médecine hippocratique, l'autre inaugurant la doctrine physiologique; le premier voyant sa science sage porter ses fruits et laissant une découverte qui, à tout jamais, préserve son nom de l'oubli; l'autre, orateur bruyant, tribun par tempérament, ne laissant presque à la postérité que le souvenir de ses erreurs doctrinales, mais ayant toutefois marqué un sillon par un livre qui a remis sur la voie des études médicales saines et sérieuses : l'*Histoire des phlegmasies chroniques*.

L'on ne s'étonnera pas d'apprendre la rivalité, l'hostilité déclarée entre la clinique du Val-de-Grâce et celle de la Charité.

« A l'hôpital du Val-de-Grâce, le matin, le soir, à son amphithéâtre de la rüe de l'Observance, le fougueux Broussais tonnait chaque jour avec la plus grande violence contre le doux et pacifique Laënnec. Il n'avait pas assez de foudres en particulier contre l'audace criminelle de ces médecins téméraires qui administrent à leurs malades, à doses fabuleuses, des substances dont la moindre parcelle suffit souvent pour donner la mort. Les épithètes d'empoisonneurs et d'assassins étaient des *amœnitates academicæ* réservées au jour de calme relatif.

» Laënnec opposait à toutes ces fureurs le calme et la modération de sa nature. Il se bornait à faire ressortir dans ses leçons les exagérations, les erreurs et les dangers de la doctrine physiologique, à montrer toute l'inanité et le ridicule des pré-

tentions de cette *réforme* médicale à la domination universelle ».

Si, par la différence de leur doctrine, ces deux hommes étaient certes loin l'un de l'autre, on peut dire aussi que leur mésintelligence naquit d'un défaut d'entente. Ils se jugèrent mal, ils furent injustes l'un à l'égard de l'autre.

« Broussais n'a voulu voir dans le *Traité de l'auscultation* qu'un sombre et triste roman, qu'un amas fastidieux de faits indigestes ou de curiosités inutiles. De son côté, Laënnec a méconnu le vrai mérite de Broussais ; il n'a vu en lui que le théoricien exclusif et jamais le grand praticien.

» Laënnec trouvait que lui et Broussais cultivaient des sciences toutes différentes, sinon dans le but, du moins dans leur objet immédiat : il se félicitait de s'être uniquement attaché à constater la valeur de quelques *signes* purement physiques et d'avoir négligé les symptômes ; Broussais, au contraire, se faisait gloire d'avoir cherché de préférence à interpréter les symptômes ; et c'est là peut-être, dans ce débat, ce qui lui donne la supériorité sur son rival.

» De quel côté, en effet, se trouve, après tout, la maladie? est-ce, comme le voulait Laënnec, dans les lésions matérielles. ou bien, comme le prétendait Broussais, dans la succession des symptômes?

» S'il fallait opter, le choix ne serait pas douteux : Broussais, du moins, s'attaque à la vie, à l'exercice même des fonctions ; tandis que Laënnec s'attache à la matière, ou plutôt au cadavre ».

Et de fait, sans vouloir diminuer la gloire de chacun, ne pourrait-on se poser cette question : celui qui a découvert les lois de la gravitation n'est-il pas un génie plus élevé que celui qui a inventé le télescope le mieux construit? La réponse ne saurait être douteuse. Broussais avait une envergure intellectuelle plus large, plus haute, que celle de Laënnec. Nulle part, on ne trouve sous la plume de Laënnec ces admirables paroles de Broussais : « Débrouillez-moi, s'écriait-il, débrouillez-moi par une savante analyse, les cris souvent confus des organes

souffrants; faites-moi connaître leurs influences réciproques; dirigez habilement mon attention vers le douloureux mobile du désordre universel qui frappe mes sens, afin que j'aille y porter le baume consolateur qui doit terminer cette scène déchirante; et alors j'avouerai que vous êtes un homme de génie ». C'est la pensée profonde qui montre toute la puissance de conception de Broussais. Laënnec ne la possédait pas au même degré : c'était un esprit exact, mais peu porté à la généralisation. Dubois (d'Amiens) a dit très justement :

« Ces deux hommes étaient nés pour se compléter l'un par l'autre; ils ne l'ont pas voulu; l'un était impatient du joug, désireux de la gloire, et il a voulu la chercher dans un système conçu *a priori*; l'autre, plus modeste, a cherché la science dans un nouveau mode d'observation, et cette gloire, non plus, ne lui a pas fait défaut ». Tous deux sont de grandes figures médicales françaises qui ont assuré à l'école des gloires incontestées.

Lecadre qui, dans son étude comparative de Broussais et de Laënnec, nous avait donné un très net exposé de la doctrine physiologique, résume avec non moins de précision la doctrine de Laënnec.

« Les éléments des maladies, dit cet auteur, sont très nombreux, les liquides comme les solides ont leurs altérations propres. — De toutes les maladies locales, les affections des organes contenus dans la cavité thoracique sont, sans contredit, les plus fréquentes. — Le cœur et les poumons forment avec le cerveau, suivant l'expression de Borden, le *trépied* de la vie, et aucun de ces viscères ne peut altéré d'une manière un peu forte ou étendue, sans qu'il y ait péril de mort. — La formation des tubercules, des cancers et autres productions accidentelles, peut être attribuée à une perversion d'action, mais ne doit pas être attribuée à une irritation. — Certains poisons minéraux, comme certains acides fermentés, comme les boissons alcooliques, comme les différents narcotiques, la syphilis, le scorbut, la goutte, l'hypocondrie invétérée, etc..., donnent souvent lieu à des affections du système cérébral ou au rachidien (rachialgies). — La texture de nos organes peut être altérée de quatre

manières différentes, savoir: 1° par simple solution de continuité, comme dans les plaies et les fractures; 2° par l'accumulation ou l'extravasation d'un liquide naturel, comme dans l'anasarque, l'apoplexie, les tumeurs graisseuses; 3° par l'inflammation et ses suites; 4° par le développement accidentel d'un tissu ou d'une matière qui n'existait point avant l'état de maladie, comme les tissus squirheux, tuberculeux, osseux, accidentels, etc. »

Combien cet exposé doctrinaire s'éloigne de celui que Lecadre nous a donné de Broussais, mais nous ne saurions le méconnaître, la science moderne a plus confirmé les idées doctrinales de Laënnec qu'elle ne s'est approchée de celles de Broussais. Celui-ci partait d'une unité, l'irritation, Laënnec a des vues plus larges, plus étendues, moins systématiques, et les théories partielles, limitées et les seules auxquelles la science aujourd'hui puisse prétendre, s'accordent mieux avec une doctrine qui ne se confine pas dans un unique concept.

Pas plus que Broussais, un tel homme ne pouvait être oublié et la postérité lui devait, au moins autant qu'à Broussais, de perpétuer à toujours sa mémoire, et l'idée de lui élever un monument dans sa ville natale fut partout, en France et à l'étranger, accueillie avec enthousiasme.

« C'est à l'Association générale de prévoyance et de secours mutuels des Médecins de France que M. le docteur Lediberder (de Lorient) a eu l'heureuse pensée d'apporter l'idée et de confier le soin d'élever un monument à la gloire de Laënnec ». Ainsi s'exprimait son président, le professeur Tardieu, dans son discours, lors de l'inauguration de la statue de Laënnec à Quimper, sur la place Saint-Corentin, le 15 août 1868. Et de toutes parts l'on avait répondu à cet appel, et promptement la souscription dépassa le chiffre de 20,000 francs.

Ce dut être une journée inoubliable pour « cet excellent et honorable confrère lorientais » que celle du 15 août. Sa généreuse pensée recevait la plus éclatante démonstration de l'estime profonde en laquelle était tenu l'illustre médecin breton. Autour de la statue l'on voit des membres de la famille Laën-

nec, des autorités civiles, militaires et religieuses, le préfet, l'évêque, des députations du Conseil général, de l'Association des Médecins de France, de l'Académie de médecine et de la Faculté de médecine, des magistrats et des médecins bretons, français et étrangers en grand nombre.

Tous sont là au pied de la statue; bientôt, le voile qui la couvre tombe, et les applaudissements d'éclater de toutes parts. Huit discours furent prononcés : par le préfet, le maire de Quimper, le professeur Tardieu, M. de Kergaradec, M. Henri Roger, M. Bouillaud, le docteur Lediberder et le docteur Halleguen, au nom des médecins de la Bretagne.

Mocquard, le plus intime serviteur et le plus fidèle ami de Napoléon III, était gravement malade, et l'empereur interrogeait anxieusement les médecins. « Sire, lui dit Rayer, si nous pouvons suivre avec certitude dans la poitrine de M. Mocquard, la marche du mal que nous nous efforçons de combattre, nous le devons à un médecin français, à Laënnec, à qui l'Association générale des Médecins de France serait fière d'élever une statue ». Aussitôt l'empereur signa le décret d'autorisation.

Mais, hélas ! Rayer, à qui Lediberder avait le premier confié son projet, n'était plus là; la mort l'avait pris avant l'heure. Et comme le disait judicieusement Tardieu dans son discours : « Ce n'était pas à moi de vous parler de Laënnec. Rayer l'eût fait avec autorité, avec bonheur; il l'avait connu, il s'était formé à son école, et cette belle journée lui souriait par avance.»

Deux hommes éminents devaient le remplacer : Henri Roger et Bouillaud.

« Talent éprouvé et familiarisé avec les luttes oratoires, dit A. Latour, Bouillaud n'a pas craint d'aborder cette grande et belle assistance par l'improvisation. Très habilement, M. Bouillaud s'est garé de toute difficulté en se sauvant vers l'épisode, par l'anecdote, par des récits, par des parallèles, par le souvenir des luttes entre ces deux grands noms médicaux, Broussais et Laënnec, ces deux esprits de granit, aux discussions desquels la mort seule pouvait mettre un terme. Dans une brillante prosopopée, où il invoquait l'une et l'autre de ces

deux grandes gloires médicales, il les a conjurés de s'unir dans un éternel embrassement dans le séjour éternel de la paix et du bonheur. »

Le docteur Henri Roger termina ainsi son discours, si plein de finesse et de sentiment : « Dans ce jour solennel qui sera une date pour le corps médical français, nous conduisons le triomphe d'un héros pacifique ; nous couronnons Laënnec dans sa Bretagne aimée, et Quimper, qui revoit avec orgueil et joie ce glorieux enfant, lui donne dans la cité la place d'honneur.

» Serrons-nous, Messieurs, avec respect, autour du monument élevé par l'Association générale des Médecins de France, par la Bretagne, par les médecins français et étrangers ; saluons de notre reconnaissance l'image du médecin breton. Laënnec figurera dignement dans la haute compagnie des meilleures illustrations de France, car ce fut un de ces savants privilégiés qui ont été les maîtres de leurs siècles, et qui seront les précepteurs des générations futures ; car ce fut un des bienfaiteurs de l'humanité : sa gloire utile et pure n'aura coûté ni sang ni larmes ; il est de ceux qui, semblables aux héros de l'Elysée de Virgile, vivait par des bienfaits dans la mémoire des hommes. »

Le professeur Chauffard, en 1865, s'exprimait ainsi : « Sans exagération, on peut appeler nationale la gloire que la découverte de l'auscultation a value à la médecine française. Il faut le reconnaître, depuis longtemps les hautes figures, celles à qui il est donné d'imprimer les fortes impulsions, ne nous appartenaient pas. Harvey, Haller, Morgagni, avaient fait surgir sur une autre terre que la nôtre la circulation du sang, la physiologie expérimentale, l'anatomie pathologique. Les initiatives hardies et fécondes nous semblaient refusées ; l'auscultation, sortant parfaite des mains de Laënnec, nous valut une éclatante revanche. Elle a rendu la médecine du monde notre tributaire de tous les jours, de tous les instants pour ainsi dire ; création immortelle, elle sera de tous les temps, et n'en viendra jamais à descendre honorablement dans le pur domaine historique comme un progrès utile au moment où il parut, mais que d'autres progrès ont effacé, pour n'en plus laisser le sou-

venir qu'aux érudits du passé. Non, l'auscultation ne pourrait disparaître qu'avec la science elle-même, et avec la civilisation qui la mène, guide et éclaire. » (Laënnec, confér. hist.).

C'est près de la cathédrale, sur la belle place de Saint-Corentin, que s'élève la statue de Laënnec due au sculpteur Duquesne. Laënnec est représenté assis, recouvert de son costume de professeur, tenant dans sa main droite un stéthoscope, le bras gauche élevé, le doigt indicateur tourné vers l'oreille, comme pour saisir la signification des bruits que l'instrument vient de lui faire percevoir.

Le piédestal, du plus beau granit breton, porte gravé, en lettres d'or, sur la face antérieure simplement le nom de

LAËNNEC

Sur la face opposée, on lit l'inscription suivante :

A l'inventeur de l'auscultation,
Laënnec, René-Théophile-Hyacinthe,
Né à Quimper le 17 février 1781,
Mort à Ploaré en 1826.
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris
Et au Collège de France
Membre de l'Académie de Médecine

Ce monument a été élevé
Par l'Association générale des Médecins de France
Par la Bretagne
Et par les Médecins français et étrangers
le 15 Août 1868.

Une grille en fer doré entoure le monument. Piédestal et grille sont d'un fort bel effet.

A l'Académie de médecine, il est un des rares qui soit le sujet d'une sorte de culte, de souvenir. Son buste y a été érigé aux frais de l'Académie, et son nom est l'un de ceux dont l'inscription domine le fauteuil présidentiel et la tribune académique, dans la salle des séances publiques.

Son nom a été donné à l'hôpital de la rue de Sèvres fondé par le Cardinal de Larochefoucauld.

A la Faculté de Paris, l'une des salles de conférences et d'examen porte le nom de Laënnec.

Nous avons encore à rappeler un autre fait. Sur l'initiative et grâce au zèle du docteur Le Bèle, du Mans, l'Association confraternelle des médecins catholiques de France a été fondée. En 1890, elle a pris l'initiative de faire reproduire les traits de celui qui restera comme l'un des modèles les plus incontestés des médecins catholiques français, sous la forme d'un buste de dimension demi-nature.

Cette œuvre artistique est de M. A. Maillard. Elle a été exposée au salon de 1892. Il exprime à la fois la profondeur et l'étendue de la pensée, la finesse des traits n'exclue pas l'énergie dans la physionomie; mais l'auteur nous a donné un Laënnec au trait juvénil et gracieux,et ce portrait n'est certes pas en concordance avec le portrait authentique, austère et grave, que nous avons reproduit. Il ne lui ressemble nullement.

Ce buste a été inauguré le 28 février 1892, dans une fête intime où se sont rencontrés des médecins venus de divers points de la France, pour la remise du premier exemplaire de ce buste à M. le docteur Ferrand, alors médecin de l'hôpital Laënnec, et président général de la Société Saint-Luc.

Personne n'était mieux préparé à recevoir dignement le souvenir de ce médecin illustre qui, certes, peut être proposé en exemple à tous. « Des convictions profondément catholiques, sans forfanterie comme sans faiblesse ; une coïncidence très remarquée d'études particulières suivies sur les maladies des voies respiratoires; une constante préoccupation du but essentiel de la médecine, c'est-à-dire la thérapeutique », tels sont les motifs qui établissent une similitude profonde entre ces deux médecins distingués. C'était comme un dernier hommage à la mémoire de Laënnec, nul ne pouvait mieux le lui rendre que l'Association catholique des médecins de France qui, dans leurs luttes, leurs efforts, leurs travaux, devront l'avoir toujours présent à leur pensée. C'est, en effet, parmi les contemporains, la plus haute et la plus incontestable personnification de cette union de la Science et de la Foi, dont l'immortel Pas-

teur a donné un si réconfortant et si magnifique exemple; Pasteur et Laënnec! quelle réponse aux tenants de la libre pensée.

P. — Propositions sur la doctrine médicale d'Hippocrate, relativement à la médecine pratique, Paris, 1804, thèse, in-4°. — Mémoire sur les vers vésiculaires et principalement sur ceux qui se trouvent dans le corps humain, lu à la Société de la Faculté de médecine en 1804. (Mémoires de la Société de la Faculté de médecine de Paris, in-4°, pages 1 à 178, avec 4 planches. — Exposition du système du docteur Gall, extraite de plusieurs ouvrages relatifs à ce système. (Bibliothèque médicale, T. XIV, p. 312 et suiv.). — Sur une nouvelle espèce de hernie (intra-pelvienne), in-Traité des hernies par Scarpa. — Traité de l'auscultation médiate et des maladies des poumons et du cœur, Paris, 1819, 2 vol. in-8 ; 4° édition, avec notes et additions, de M. Mériadec-Laënnec, et augmentée par Andral, Paris, 1837, 3 vol. in-8 avec planches. — Laënnec a fourni des mémoires, rapports et observations au Journal de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie, par Corvisart, Leroux et Boyer; T. IV, V, VI, VII, IX, XI, XII, XIV, XXII, au Bulletin de la Faculté de Médecine; à la Bibliothèque médicale, T. XIV, XV ; au Dictionnaire des Sciences Médicales ; art. Anatomie Pathologique, Ascaride, Encéphalocèle. — Discours prononcé à l'ouverture du cours de médecine du Collège de France, Archives de Médecine (janvier 1823).

S. — N. B. G. — B. B. L. — Pariset, Eloge de Laënnec, hist. des membres de l'Académie Royale de Médecine, T. II. — Laënnec, par le docteur Lallouer, revu par le docteur Guermonprez, prof. à la Faculté catholique de Médecine de Lille (portraits), Desclée et Ce, Lille, 1892. — Dict. complémentaire des Sciences médicales (portrait de Laënnec). — Union médicale 1868, T. V.

FOULLIOY (Louis-Mathurin).

✱ 1790, 27 septembre, Landerneau.
† 1848, 15 novembre, Paris.

Après de bonnes études faites à Paris, Foullioy vint à Brest, en 1808, et entra, comme aspirant canonnier, au 1er régiment d'artillerie. Le colonel lui donna les moyens de suivre les cours de l'Ecole de Santé et, le 1er février 1810, il obtint au concours le grade de chirurgien de 3e classe de la marine, passa après à la 2e classe, puis à la 1re, le 1er septembre 1817.

Le 1er mai 1821, il fut attaché au port de Lorient comme professeur de chirurgie, avec le grade de second médecin en chef; puis, en 1826, il fut envoyé à Brest en qualité de second chirurgien en chef. Le 4 janvier 1829, il fut promu premier chirurgien en chef, et en 1835, il devint président du conseil de santé de la marine.

Il fut appelé à Paris, le 29 décembre 1843, avec le titre d'inspecteur général adjoint du service de santé de la marine, pour suppléer son oncle, M. Keraudren. Il lui succéda le 7 février 1845.

« Foullioy avait des ennemis, dit Kergaradec, mais quel est l'homme arrivé si haut qui n'ait eu à froisser des compétiteurs et des rivaux? Quel est le chef qui n'ait eu à exercer des rigueurs dont la passion s'empare et qu'elle est disposée à arguer de partialité et d'injustice? »

Foullioy a laissé la réputation d'un chirurgien très habile et très hardi, mais aussi très prudent.

On lui doit une méthode pour l'amputation de la cuisse, qui a reçu le nom de *procédé mixte*; il avait aussi imaginé des modifications à la méthode communément employée pour l'opération de la taille.

Il a laissé inédit un travail sur l'île de Madagascar, au point de vue hygiénique, physique et historique.

En 1846, il fut nommé, par ordonnance royale, membre du conseil supérieur de santé du royaume.

En 1847, il faisait partie de la commission des hautes études médicales pour préparer un projet de loi sur l'organisation de la médecine en France; il continua à s'occuper très activement, jusqu'à sa mort inopinée, du service de santé de la marine, dont il était inspecteur général.

S. — B. B. L.

BOISSEAU (François-Gabriel).

✶ 1791, 11 octobre, Brest.
† 1836, 2 janvier, Metz.

Boisseau est un de ces médecins encore nombreux qui,

malgré leur haute intelligence et leur savoir étendu et indiscutable, n'ont pas su arriver et n'ont laissé à leurs enfants qu'un nom justement honoré. Des amis durent en effet pourvoir, après sa mort, aux besoins de sa famille.

Tout jeune, Boisseau est à l'armée d'Espagne et sert en qualité de sous-aide. En 1813, il est attaché au même titre aux ambulances de la vieille garde impériale. Retenu prisonnier avec la garnison de Dresde, il revit la France en 1814, prit part au drame sanglant des Cent-Jours, puis entra comme sous-aide au Val-de-Grâce, après le désastre de Waterloo.

En 1817, il remporta des prix au Val-de-Grâce, et le 8 août de la même année, il soutenait sa thèse doctorale sur les *Classifications en médecine,* où il montrait cet esprit judicieux et cette finesse d'analyse qui, depuis, caractérisèrent tous ses travaux.

Il prit, sous le voile de l'anonyme, une part active et féconde aux luttes que souleva la doctrine de Broussais, et saisit avec une rare sagacité le vrai point du débat. On crut même, tant l'auteur se faisait remarquer par ses vues larges, sa clarté d'expression, sa vigueur de logique et son style, que ses travaux étaient dus à de hautes notabilités médicales.

Ennemi de toute intrigue et de tout industrialisme littéraire ou scientifique, Boisseau ne pactisa jamais avec ses convictions, et satisfait de la position, malheureusement précaire, que son labeur procurait à sa famille, il ne prostitua jamais sa plume ni à la flatterie, ni à la complaisance.

Après la révolution de 1830, il vit des jours meilleurs. Il fut alors, sans sollicitation aucune, nommé professeur et médecin adjoint à l'hôpital militaire d'instruction de Metz. Il y succomba prématurément à une congestion cérébrale.

Une des illustrations de la France médicales, et en particulier du corps des officiers de santé militaire, Boisseau comptait alors vingt et une années de services, dont sept campagnes. Tout entier à la science et à ses amis, qui invoquaient souvent ses conseils, il avait négligé la fortune, et laissait dans la plus profonde détresse une veuve et trois enfants.

Boisseau était chevalier de la Légion d'honneur, secrétaire-général de la Société médicale d'émulation de Paris, membre de l'Académie royale de Médecine de Paris, de celle de Madrid, et de plusieurs sociétés savantes.

P. — Notice sur les écrits de J. Feyjoo Montenegro, moine espagnol du XVIIIe siècle, in-journal des Sciences méd. T. VI, 1817. — Réflexions sur la nouvelle doctrine médicale. Ibid., T. VII, VIII, X et XI, 1817. — Considérations générales sur les classifications en médecine, Paris, Dichet, 1817 (thèse inaugurale). — Reflexions sur les principes généraux de Paul-Jos. Barthez, in-Dict. abr. des Sc. méd., Paris, 1819, in-8°. — Notice sur S. Darwin, Biogr. méd., Paris, 1821. — Recherches historiques et considérations générales sur les fièvres ; Dict. abr. des Sc. méd., Paris, 1822, in-8°. — Inductions physiologiques et pathologiques sur les différentes espèces d'excitabilité et d'excitement, sur l'irritation et sur les puissances irritantes, par H. Balando, professeur à l'Univ. de Turin, traduit, avec une introduction et des notes, par A.-L. Jourdan et E.-G. Boisseau ; Paris, Cailliet-Ravier, 1822. — Pyrétologie physiologique, Paris, 1823, in-8°, 4e édit., Paris, J.-B. Baillière, 1831, in-8. — Notice historique et critique sur la vie, les écrits et la doctrine d'Hippocrate, Biogr. méd. Paris, 1823, in-8. — Sur la nature et le traitement de la goutte ; Paris, J.-B. Baillière, 1823, in-8. — De l'inflammation ; dict. abr. des Sc. méd., Paris, J.-B. Baillière, 1824, in-8. — Nosographie organique ou Traité complet de médecine pratique. Paris, J.-B. Baillière, 1823-1830, 4 vol. in-8. — Traité médico-chirurgical de l'inflammation, par J. Thomson, trad. de l'anglais par Jourdan et Boisseau ; Paris, J.-B. Baillière, 1827, in-8. — Notice sur le professeur Chaussier ; Paris, Thuau, 1828, in-4°. — Traité du choléra morbus, Paris, Baillière, 1831, in-8.

Robinson-Crusoé, trad. de l'anglais par Boisseau ; Paris, Creout, 1825, 2 vol. in-12, avec titres gravés et figures, édition rare et curieuse (10 fr. sur papier vélin, fig. avant la lettre, 16 fr. et 2 vol. in-8 sur pap. gr. raisin, 18 fr.; sur papier gr. raisin superfin, fig. avant la lettre, et eaux-fortes, in-4° sur papier de Chine, 60 fr.). — Œuvres de médecine pratique de Poujol, Paris, 1823, 4 vol. in-8. — Anatomie pathologique, dernier cours de Xavier Bichat, avec une notice sur la vie et les œuvres de Bichat, par l'éditeur ; J.-B. Baillière, in-8° avec 5 planches. — De la santé des gens de lettres, par S.-A.-D. Tissot, avec une notice sur l'auteur et des notes, Paris, J.-B. Baillière, 1825, in-18. — Un nombre considérable de bio-bibliographies dans la Biographie médicale, 1820-1825, 7 vol. in-8. — Boisseau fut aussi l'un des principaux rédacteurs du Journal universel des Sciences médi-

cales, fondé en 1816, par J.-B.-B. Regnault; également l'un des rédacteurs du Dictionnaire abrégé des Sciences médicales; Paris, 1821-1826, 15 volumes, in-8, et à divers recueils médicaux et scientifiques.

S. — B. B. L. — N. B. G. — Quérard, La France littéraire, suppl. T. II.

RAOUL (Etienne-Louis).
* 1815, 23 juillet, Brest.
† 1852, 30 avril, Brest.

Orphelin dès son bas âge — il n'avait que neuf mois lorsqu'il perdit son père — il sut comprendre la sollicitude dont il fut entouré par sa mère et sembla puiser dans cette situation cette énergie calme qui l'a conduit à faire tant et si bien dans sa trop courte carrière.

Nommé chirurgien auxiliaire de 3e classe, au port de Cherbourg, le 20 janvier 1836, il fut entretenu le 20 mars suivant, puis embarqué comme second sur *La-Triomphante*. Son début fut une rude épreuve. Pendant la longue station de *La-Triomphante* aux côtes occidentales d'Afrique, il fut témoin et acteur dans une épidémie terrible de fièvre jaune, qui ravagea le Sénégal et les bâtiments de la station. Il fut, par son habileté et son courage, à la hauteur de la situation.

Chargé, après moins d'un an de grade, d'un double service important, celui de *La-Malouine* et de l'hôpital de Gorée, il fit preuve d'aptitudes remarquables et qui étonnèrent chez un si jeune praticien.

Il échappa aux atteintes du typhus et put revenir en France, où il reçut la croix de la Légion d'honneur.

Ce fut là qu'il commença cette longue et savante série d'observations des maladies des côtes occidentales d'Afrique, et ce fut lui qui démontra le mieux les désastreuses conséquences de la médecine physiologique appliquée au traitement des maladies des pays chauds et qui travaillera le plus activement à une réforme thérapeutique devenue nécessaire.

Promu chirurgien de 2e classe le 18 juin 1839, il embarqua,

le 14 juillet suivant, sur l'*Aube;* fit au Brésil et à la Nouvelle-Zélande, sur cette corvette et sur l'*Allier*, une campagne terminée le 15 novembre 1843.

Il vint alors à Paris pour coordonner les matériaux qu'il avait recueillis pendant cette longue campagne. Ses travaux d'histoire naturelle de la Nouvelle-Zélande étaient considérables. Il avait dressé la flore complète de la Nouvelle-Zélande en deux parties, dont l'une est déposée au museum de Brest, l'autre à celui de Paris. Ces collections reçurent des félicitations de Jussieu, et ont fit, aux frais de la marine, la publication du choix des plantes.

Pendant son séjour à Paris, Raoul se fit recevoir docteur, et peu après chirurgien de 3e classe (18 novembre 1844). Embarqué le 28 août 1845 sur le *Caraïbe,* à destination des côtes occidentales d'Afrique, il renouvela les observations qu'il avait déjà faites huit ans auparavant.

Il les réunit sous forme de lettres adressées à ses camarades du corps de santé de la marine. Ce sont de véritables monographies. La mort ne lui permit pas de terminer ce travail.

Revenu à Brest, il fut nommé médecin professeur et fut chargé par le ministère de rédiger une instruction destinée aux capitaines des navires qui fréquentent ces parages malsains. Il sut faire un livre clair, précis, à la portée de tous, tâche ici délicate, et son *Manuel* rendit les plus grands services au Sénégal.

Il succomba prématurément, enlevé par une maladie cérébrale due, certes, en partie à ses labeurs et à ses longs voyages, le 30 avril 1852.

« Enlevé dans la force de l'âge, et toute la sève du talent à ses élèves qu'il captivait par l'originalité et la solidité de ses leçons, il laisse dans l'école de médecine navale de Brest les souvenirs d'une durable et profonde sympathie, méritée par son ardeur continue au travail, sa sagacité remarquable et l'étendue de ses connaissances, tant en médecine qu'en histoire naturelle. »

P. — Choix de plantes de la Nouvelle-Zélande, recueillies et pu-

bliées par M. E. Raoul, chirurgien de 1re classe de la marine royale; Paris, Fortin-Masson, 1846, in-4° de 58 pages et 30 planches. — Manuel de Médecine intertropicale.

S. — B. B. L.



GUÉRIN (Alphonse-Marie)

* 1816, 9 Août, Ploërmel. — † 1895, 21 Février, Paris.

Chirurgien de l'Hôtel-Dieu
Membre de l'Académie de Médecine
Commandeur de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre de Pie IX

MORBIHAN]

AUBRY (Jean-Charles-Gilles).

⁎ 1751, 23 septembre, Vannes.
† 1810, 14 avril, Vannes.

Praticien modeste, Aubry a laissé son nom dans l'histoire médicale Morbihannaise, bien pauvre, puisque nos recherches ne nous ont amené à relever que les noms d'Aubry et d'Alphonse Guérin, grâce à ses travaux botaniques.

A l'époque où furent créées les écoles centrales départementales, il fut nommé professeur d'histoire naturelle et de botanique.

Quelques erreurs se sont glissées dans son travail, mais il a le mérite d'être le premier essai d'une *Flore Morbihannaise* qui fut certes utile, quoique incomplète.

Lorsque de Candolle vint visiter la Bretagne, il parcourut le littoral du Morbihan en compagnie du docteur Aubry, et les indications de ce dernier firent découvrir au botaniste de Genève un nombre considérable de plantes nouvelles pour la Flore française ou que l'on croyait spéciales aux provinces méridionales.

P. — Exercices d'histoire naturelle à l'école centrale du département du Morbihan, an IX et an XI (Catalogues de plantes).

S. — B. B. L.

GUÉRIN (Alphonse-Marie).

1816, 9 Août, Ploërmel.
1895, 21 Février, Paris.

L'année terrible finissait : « Les plus éminents maîtres de la chirurgie, épouvantés, arrivaient à douter de leur art. Trélat fuyait l'hôpital Saint-Louis après y avoir perdu tous ses blessés ;

Gosselin, Verneuil, Nélaton fermaient leurs salles, Broca déposait son bistouri. » *(Dr Reclus).*

Nélaton, désespéré d'avoir perdu soixante-dix malades sur soixante-dix opérés, disait qu'il faudrait élever une statue d'or à celui qui trouverait le moyen de prévenir l'infection purulente.

Quand, tout à coup, un bruit se répandit qui causa une stupeur indicible : le chirurgien Alphonse Guérin, dans son service à Saint-Louis, avait obtenu dix-neuf guérisons sur trente-quatre opérés, et tous ceux qu'Alphonse Guérin avait pansés lui-même, avaient échappé à la mort. « Trois jours après l'opération on les voyait déjà se dresser sur leur moignon, courir avec leurs béquilles. C'était vrai. C'était la Révolution pour la chirurgie, l'aurore d'une ère triomphante, *l'avènement de la méthode antiseptique en France.* » *(Dr Reclus).*

Alphonse Guérin en était le précurseur; il devançait et Lister et Pasteur; il a droit à l'hommage de la postérité. Il n'est que juste de grandir son nom. Pour cela, il suffit de le faire connaître et la tâche est aisée, car l'homme et le savant sont à la fois dignes d'éloge.

Alphonse-Marie Guérin naquit à Ploërmel, le 9 août 1816. Il avait à peine six ans, lorsque mourut son père. Celui-ci laissait sa jeune veuve presque sans ressources avec deux garçons en bas âge. Elle se mit à broder et à coudre pour les nourrir d'abord et les instruire ensuite.

Notre jeune Alphonse était d'humeur batailleuse et peu laborieux : « Il ne rêvait que batailles et combats singuliers; son plus grand bonheur était de jouer à la guerre : Une vieille diligence, échouée dans un coin des halles, lui servait de forteresse ; il en organisait la défense contre ses petits camarades, aidé de Frédéric, son frère, d'un an plus âgé que lui. »

On raconte que dans une mêlée de ce genre, voyant la partie perdue, il s'écria : « Courage, mon frère, ou l'honneur des Guérin est perdu. »

Quant au travail, le désir du succès ne l'aiguillonnait pas encore; on lui demandait un jour s'il avait eu des prix à la

distribution du collège. « Non, répondit-il, mais mon frère en a eu. »

Il grandit, vit sa mère travailler pour subvenir à ses besoins ; il comprit, et la piété filiale dompta aussitôt cette nature un peu primesautière, mais généreuse. Ce fut à Vannes que Guérin fit ses études. Il y trouva Jules Simon, alors surnommé par ses camarades, *le pieux*. L'amitié formée au collège ne se démentit jamais, et nos deux Bretons furent les heureux témoins de leur gloire grandissante.

Les goûts batailleurs de Guérin ne se dissipaient point. Il voulait être soldat ou marin. Il se présenta à l'école navale et fut seulement déclaré admissible.

Une circonstance fortuite le mit sur la voie qui devait le mener à de si brillants et féconds résultats. Une de ses parentes, religieuse à l'hôpital de Bourbon, lui proposa une place d'interne pour étudier la médecine. Alphonse n'avait jamais pensé à cette carrière, mais un de ses oncles lui fit comprendre que, par là, il pourrait venir plus efficacement au secours de sa mère. La piété filiale triomphait encore et Guérin partit pour Bourbon.

Il garda toujours un souvenir profond de ses premiers rêves de gloire. Pendant la guerre de 1870, il disait à un ami : « J'ai cinquante-quatre ans, à cet âge on est général, et si je l'étais, je suis Breton, persévérant et tenace, je l'aurais tant désiré, tant voulu, que je l'aurais peut-être gagnée, la bataille ! » Ne le regrettons pas, il était destiné à en remporter une non moins éclatante, aussi glorieuse et, quoiqu'on veuille, aussi bienfaisante, puisqu'elle était obtenue en sauvant de précieuses existences.

De cette religieuse l'on a un trait qui l'honore certes, bien qu'irréfléchi, même téméraire.

« Il faut, lui dit-elle, savoir son métier. Prends cette lancette et saigne-moi. »

Elle tend son bras droit. Alphonse pique au pli du coude d'une main tremblante et sans résultat.

— « Ça, dit-elle, c'est une saignée blanche, recommence. » Cette fois, il ouvre la veine.

— « C'est bien... Mais la saignée est plus difficile du côté gauche. » Elle lui présente l'autre bras.

« Je ne voulais pas, racontait le docteur Guérin, mais elle avait trente-cinq ans et moi dix-sept, elle avait autorité sur moi, il fallut obéir. »

Le sang jaillit une seconde fois et la bonne religieuse bandant ses bras : « Va, tu sais ton métier, tu peux saigner un soldat. »

A la première opération que Guérin vit, à l'hôpital, il se trouva mal ; ce qui n'empêcha pas le chirurgien, témoin du zèle et de l'attention d'Alphonse, de lui dire : « Vous irez loin, jeune homme. »

Un épisode de sa vie de jeune homme montre la loyauté et la bonté de son cœur. A Vannes, un individu dont il s'était moqué, l'avait provoqué en duel. Sur le terrain, les pistolets chargés et chacun à sa place, l'insulté laisse entendre à son témoin qu'il est prêt à tout oublier et à s'excuser d'avoir pris trop facilement la mouche ; et le combat n'eut pas lieu. L'adversaire n'était autre qu'un cordonnier. Monsieur, dit-il à Alphonse, d'un air piteux, je pars ce soir pour Lorient et je n'ai pas d'argent pour mon voyage, vous seriez bien aimable si vous vouliez me prêter cinq francs.

Beaucoup, certes, lui eussent tourné le dos ; Alphonse lui remit aussitôt la pièce demandée. Il ne démentit jamais, dans sa longue et belle carrière, cette générosité native. Il s'attacha à sa profession « si noble, disait-il, quand elle n'est pas cupide. »

Ses talents étaient variés : un jour, il sut tellement bien se grimer, qu'au milieu des siens, il put jouer un soir la comédie sans que personne ne put le reconnaître : « Vous avez manqué votre vocation, lui dit un de ses amis, vous étiez fait pour le théâtre. Vous y auriez été au moins l'égal de Potier et de Vernet. »

Il avait prouvé son bon cœur, les ressources de son esprit ingénieux, il ne devait pas, dans l'avenir, tromper les espérances que ses amis avaient de lui. Ses succès furent grands, mais aussi son labeur persévérant.

« Il passait ses matinées à l'hôpital, déjeunait à peine, puis gagnait l'amphithéâtre et n'interrompait la dissection que pour assister à quelques cours. Le soir, dans sa chambre ou à la bibliothèque, il rédigeait les notes prises aux leçons, ou se plongeait dans des livres d'anatomie ou de pathologie. Chaque semaine, le samedi soir, il allait chez des amis, à la campagne, et n'en revenait que le lundi matin. Mais il emportait avec lui quelques débris dérobés à l'amphithéâtre et les étudiait à la grande indignation de ses hôtes. » *(Dr Reclus).*

Il conquit bientôt son titre d'externe et assista, en cette qualité, à une double amputation de cuisses, sur un malheureux sourd-muet, et cela sans chloroforme, alors inconnu. « Ce fut, dit-il, une lutte terrible entre les dix élèves chargés du service et le pauvre sourd-muet. Vainement il s'efforçait de se débarrasser de ses ennemis. La face rougie, les yeux sortant de leurs orbites, une espèce de rugissement, indiquaient ses souffrances. Les cœurs les plus endurcis ne pouvaient se défendre d'une profonde pitié. » De telles scènes sont inconnues maintenant, mais combien terribles parfois elles devaient être. Quel service rendu à l'humanité par cette merveilleuse découverte du chloroforme. Il semble que, seule, elle suffirait à illustrer une époque.

Sa nature impétueuse et bouillante ne perdit jamais ses droits. Interne des hôpitaux en 1840, il est attaché au service de Jobert (de Lamballe), cet autre Breton, violent et fougueux. Après une opération grave, Jobert, sans raison, apostrophe Alphonse. Fier et peu endurant, Guérin jette son tablier aux pieds de son maître : « Voici ma démission, dit-il ; maintenant, je suis libre et je vous demande raison de l'injure que vous venez de me faire. »

— « S.... Breton ! mauvaise tête, s'écria Jobert, il ne sait donc pas que je l'aime ! Puisque le mot que je viens de prononcer vous blesse, effaçons-le et venez ce soir dîner avec moi. » Chose assez bizarre, trente ans plus tard, la même scène se renouvelait entre Guérin, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, et l'un de ses internes ; le dénouement fut le même.

En 1842, Alphonse Guérin était lauréat des hôpitaux et remportait le premier prix de l'internat. En 1843, il obtenait au concours la place d'aide d'anatomie ; il avait vingt-sept ans et commençait avec un grand succès, un cours de médecine opératoire. A trente-trois ans il était prosecteur de la Faculté.

Leur digne mère était admirablement récompensée de ses dures veilles : Alphonse suffisait à ses besoins, tandis que son autre fils qui faisait son droit, devait, lui aussi, avoir une brillante carrière dans la magistrature.

Il soutenait sa thèse de doctorat le 30 janvier 1847 où il traitait de la *Fièvre purulente.* C'est dans ce travail que se trouve l'idée géniale qui devait un jour le placer parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

Le 5 avril 1847, il concourut pour l'agrégation, mais il échoua. Il se présenta alors au bureau central des hôpitaux, et en 1850, il était chirurgien des hôpitaux de Paris.

Il a trente-quatre ans. A une érudition solide, il joint une certaine facilité de parole. Dorénavant il marchera seul, jugeant tout dans son indépendance, cherchant des vérités nouvelles, découvrant des procédés opératoires pour avoir de meilleurs résultats et pour épargner des souffrances; c'est, disait-il lui-même, « pour un jeune savant le bonheur d'un prisonnier qui vient de recouvrer la liberté. » C'était la moisson après le dur labeur des semailles.

Alphonse Guérin fut nommé Membre de l'Académie de Médecine en 1868 ; sur 63 votants, il eut 51 voix. Il avait pour compétiteurs Verneuil, Lefort, Voillemier, Perrin et Giraldès. Chevalier de la Légion d'honneur le 12 août 1864, il fut nommé officier en 1871, puis commandeur en 1884. La mairie du X[e] arrondissement lui donna une médaille destinée à rappeler le dévouement patriotique dont il avait fait preuve pendant le siège de Paris et pendant la Commune.

Voilà des qualités, des titres, qui prouvent sa valeur, qui l'honorent, mais Guérin intime n'est pas moins intéressant.

« Il aimait beaucoup ses élèves, mais n'avait pas pour eux d'indulgence coupable, il savait reprocher les fautes, les né-

gligences et donner l'exemple de la pitié pour les malades. »

Il se plaisait, chaque année, à recevoir les élèves de son service : « Amusez-vous, leur disait-il, madame Alphonse n'est pas là. » Ce qui signifiait qu'ils pouvaient prendre leurs ébats dans toutes les pièces de la maison.

Plein de vivacité, il lui arrivait parfois de les apostropher d'une manière assez rude, mais ses élèves sentaient bien quand même qu'ils étaient suivis et aimés véritablement.

Il invitait les jeunes gens, étudiants ou littérateurs, à venir le voir, leur donnant des conseils, et les jeunes gens de s'en aller réconfortés et charmés, presque surpris que ce vieillard très savant s'intéressât si paternellement à leurs débuts.

« Vis-à-vis de ses malades, il mettait en œuvre, non seulement sa science, mais son cœur. Il savait les encourager, relever leur moral, les égayer par ses plaisanteries, tirer parti d'eux-mêmes, pour les soulager, et il pouvait, lui si vif, se rendre le témoignage de ne s'être jamais mis en colère contre eux. Sa sensibilité était si profonde qu'on l'a vu, plus d'une fois, pleurer au chevet de ses malades, s'il les faisait trop souffrir ou s'il fallait renoncer à tout espoir de guérison.

« J'ai vieilli, disait-il, et j'ai fait un grand nombre d'opérations, je ne me suis jamais blasé ; j'ai toujours les émotions qui précèdent un grand évènement. Cela me fait mal et je ne voudrais pas être autrement ; il me semble que l'on est bien prêt d'être un scélérat, quand on peut être indifférent aux dangers auxquels les opérés sont exposés. » (*Lettre à madame Guérin.*)

« L'homme, disait-il encore, qui tient en sa main la vie de ses semblables, doit avant tout être au-dessus des mauvaises pensées du lucre et de l'amour-propre. Ce serait *un scélérat*, s'il pratiquait une opération qu'il ne conseillerait ni à sa mère, ni à son enfant. Pour moi, je n'ai pas donné un coup de bistouri qui ne fut indispensable. » Grande et noble parole que pourraient peut-être méditer et mettre en pratique de trop audacieux chirurgiens contemporains.

Quand il était en Bretagne, à son château du Fresne, la grille du parc restait ouverte pour permettre le défilé presqu'ininter-

rompu de Bretons qui, le sachant là, venaient chercher des conseils et des secours médicaux, toujours donnés avec générosité par leur illustre compatriote.

Sa bonté n'excluait pas une grande fermeté de caractère. Il écrivait à sa femme : « Les délégués de la Commune ont mis la main sur plusieurs hôpitaux ; ils ont voulu inspecter mon service. Tu sais combien je suis peu endurant : un jour, on m'annonça à l'hôpital qu'un inspecteur de la Commune était venu prendre des renseignements sur les soins que les malades de mon service recevaient. Je me fâchai tout rouge, je dis aux officiers que leur inspecteur était un drôle, puisqu'il avait pu croire qu'un médecin manquerait aux devoirs de sa profession. Vous entendez, c'est une provocation à toute la Commune qui ne me fait pas peur.

» Personne ne revint et notre hôpital est peut-être le seul établissement dont on n'ait pas remplacé le drapeau tricolore par le drapeau rouge. »

La Commune finie, la police, à son tour, vînt envahir les salles de son service ; il en barra résolument la porte en disant :

« Si vous approchez de leur lit, vous les tuez ! Au nom de l'humanité, je vous somme de vous retirer. »

Et la police se retira devant le courageux chirurgien qui voulait guérir ses blessés avant de les laisser juger. Plusieurs lui durent leur salut.

Un jour, il vint à Rome où sa réputation l'avait précédé ; Pie IX voulut le consulter. Le pape était atteint d'ulcères variqueux qu'augmentait la présence très inopportune d'un cautère que Guérin ne put arriver à faire supprimer.

A la dernière visite, le pape, tendant les bras au chirurgien français, lui dit devant son entourage :

« Docteur Guérin, vous êtes le plus grand médecin de la chrétienté. »

— Cela me fit bien plaisir, racontait Alphonse Guérin, et il ajoutait avec un fin sourire :

— « Vous comprenez, j'ai bien été obligé de le croire : Il est infaillible. »

Puis, se souvenant de sa cousine religieuse, l'initiatrice de sa carrière : « La sainte femme ! Qu'elle eût été heureuse de me savoir médecin du pape. »

Il refusa tout présent, se disant trop récompensé d'avoir soulagé le Saint-Père. Il ne voulut pas davantage accepter le titre de comte Romain, que le Saint-Père lui offrit. Il n'accepta qu'un magnifique chapelet en cornaline pour madame Guérin et le titre de commandeur de l'ordre de Pie IX.

Au lendemain de la Commune, Guérin écrivait à sa femme : « Je relis en ce moment l'Histoire Romaine, je la lis avec un vif intérêt. La maison de Ciceron, rasée comme celle de M. Thiers, me prouve que les mêmes passions ont toujours agité les hommes. C'est folie que de se jeter dans les luttes de parti, la sagesse consiste à se contenter d'une vie modeste et à ne pas courir après les honneurs qui rendent bien peu de gens heureux et inspirent tant de jalousies. » Ce chirurgien distingué, tout entier à son labeur professionnel, savait s'en distraire en lisant l'Histoire Romaine ; quelle belle leçon et quel bel exemple ; est-il possible, d'autre part, de ne pas admirer le bon sens de cet esprit éminent, portant sur les choses de ce monde un jugement aussi droit et aussi vrai.

Guérin fut un instant pour briguer les palmes vertes de l'Institut, mais il écrit à sa femme : « Ces nominations se font par camaraderie ; ayant peu d'amis et ne faisant rien pour entrer dans les petites églises qui font les grands hommes, je suis rentré sous ma tente, aimant mieux y rester la tête haute, que d'acheter les palmes vertes par des démarches dont ma dignité souffrirait. »

Ces traits épars peignent l'homme, nous pourrions les multiplier, mais ce seraient des redites. Gyp (comtesse de Martel) a dit de lui : « C'est de tous mes amis, celui que j'ai le plus aimé ; il était dans son enveloppe bourrue, le plus doux, le plus exquis des êtres et aussi le plus varié ; croyant comme un Breton, sceptique comme un Parisien.

» ...Profondément humain et pitoyable, il savait être pour les hommes, d'une bonté, d'une indulgence infinie. Jamais la

pensée ne lui vint de se venger du mal qu'on lui faisait, il le pardonnait sans effort. Politiquement, il n'a jamais varié : républicain sous l'Empire, il l'est resté sous la République, ce qui montre une conviction tenace. »

Savant distingué, chirurgien remarquable, homme essentiellement bon et dévoué, autant de traits de caractère qui l'honorent, mais qui ne feraient pas sortir Guérin de la vulgarité si, par une découverte géniale, il n'avait à jamais illustré son nom.

Remettre en lumière ce laborieux, cet inventif de la première heure, donner à la science française la priorité qui lui est due, est faire acte de justice. L'histoire oublie parfois trop aisément ces pionniers modestes ; les regards ne sont que pour les derniers qui, profitant des travaux de leur devancier, ont pu ainsi leur donner plein essor.

Alphonse Guérin fut le promoteur de la doctrine microbienne, *le premier il affirma et prouva la nocivité des microbes*, le premier en Europe, il appliqua le pansement antiseptique ; il en fit une méthode. Il en faudrait moins pour laisser un nom dans l'histoire et mériter les hommages de la postérité.

Il nous faut étayer de preuves toutes ces affirmations.

Le chloroforme avait donné aux chirurgiens un auxiliaire incomparable. Il fallait autrefois des indications très pressantes pour opérer; les grandes opérations devenaient un drame empoignant. Grâce à cet agent merveilleux, les difficultés opératoires allaient être singulièrement réduites, l'opérateur jouissant d'une grande liberté.

Aussi, vit-on les opérations se multiplier ; mais hélas ! le sort des opérés, quels que fussent les soins et la sollicitude dont on les entourait, était à la merci de l'infection purulente, ce cauchemar des chirurgiens.

Nous nous rappelons, nous, les anciens, les anxiétés de nos maîtres ; la jeune génération médicale ne connaît plus cette obsession. « Ce fléau se jouait de tous les efforts ; il défiait la science et l'habileté des plus expérimentés, et le découragement étreignait souvent les plus énergiques. »

Dans sa thèse de doctorat, en 1847, Alphonse Guérin soutenait déjà que celui-ci était la conséquence de miasmes infectieux contenus dans l'atmosphère. « Si, disait-il, dans la fièvre purulente on trouve du pus dans les veines et dans les lymphatiques, cela dépend que ces vaisseaux ont absorbé directement les émanations atmosphériques. L'on aura donc chance, ajoutait-il, d'échapper à l'infection purulente toutes les fois qu'on ne laissera pas une plaie au contact de l'air. »

Voilà l'idée géniale de Guérin. Sans doute, avant lui, on ne contestait pas l'existence des miasmes, mais *le premier*, il écrivait cette phrase qui l'immortalisera : « *L'on aura donc chance d'échapper à l'infection purulente toutes les fois qu'on ne laissera pas une plaie au contact de l'air.* »

« Concluons donc, ajoutait-il, que l'infection purulente est une maladie analogue à la peste et aux autres fièvres graves, que, comme elles, elle a sa cause dans l'absorption des miasmes et que si, dans la fièvre purulente, on trouve du pus dans les veines et dans les lymphatiques, cela dépend de ce que ces vaisseaux ont absorbé directement les émanations atmosphériques. »

Dans sa thèse, il terminait par ces mots : « Je n'ajoute rien à cette observation prophylactique que je viens d'énoncer et qui me semble devoir être féconde en bons résultats, pourvu qu'elle ait quelque retentissement. » (*Thèse de Paris* 1847).

Ce retentissement qui a été si grand, devait se faire longtemps attendre. Le pus était alors considéré comme une évolution nécessaire, comme la terminaison naturelle de toute plaie, et lorsque le pus était reconnu « louable » tout était dit.

On ne savait pas alors que ce pus ne se forme que sous l'influence de vibrions, de bactéries, « émanations atmosphériques, miasmes de Guérin » déposés à la surface de la plaie.

La vieille école tenait pour la suppuration, regardée alors comme nécessaire, mais l'opposition très vive qui lui fut faite ne tint pas de longues années.

Le 8 juin 1869, seul il soutint à l'Académie de médecine l'empoisonnement miasmatique des plaies.

« J'étais loin de penser, a-t-il écrit, que peu d'années plus tard, tout le monde se serait rallié à cette manière de voir et que l'on se souviendrait à peine du promoteur des idées qui ont fait adopter unanimement la chirurgie antiseptique. Faut-il me plaindre de cet oubli ? J'en serais bien tenté, mais à quoi bon ? Qu'importe la source d'où vient la vérité, il n'y a qu'une chose importante, c'est que ce qui est vrai soit connu et devienne utile. » Qu'une telle pensée révèle de grandeur d'âme.

» M. Pasteur, ajoute-t-il, avait démontré que l'air est filtré par l'ouate qui garde dans ses fibrilles tout ce qui n'est pas le gaz atmosphérique. C'est à ce filtrage de l'air que je pensai pour préserver les plaies des blessés.

» Nous étions arrivés à la fin de novembre 1870. Le 1er décembre, deux blessés me furent apportés à l'hôpital militaire Saint-Martin. Comment les soustraire à l'action des poussières de l'air ?

» Je résolus de filtrer l'air et de faire en sorte qu'il n'arrivât sur les plaies que dépouillé de toutes ses impuretés. Mais comment filtrer l'air.

» Je me souvins que M. Burgraeve, médecin belge, nous avait appris à faire la compression élastique avec l'ouate. Je compris de suite que, par cette compression, j'arriverais à appliquer l'ouate assez exactement sur les parties voisines de la plaie pour m'opposer au passage des poussières sur la limite du pansement.

» Ayant donc lavé avec une solution d'acide phénique, les plaies de mes amputés (l'un de la cuisse, l'autre de la jambe), je les couvris d'une couche d'ouate assez épaisse pour que je puisse exercer de toutes mes forces la compression qui était indispensable.

» De ces deux blessés, l'un, déjà infecté avant l'opération, mourut ; l'autre, non infecté, guérit rapidement. Filtrage de l'air, compression élastique, incubation ou température constante, telles étaient les conditions essentielles de ma méthode. »

L'ouate, sans doute, avait été avant Guérin employée en chirurgie, mais c'est bien à lui « qu'appartient l'idée de

l'emploi systématique et rationnel de l'ouate dans les pansements. » A l'empirisme succédait une doctrine et une méthode scientifiques.

« Quelle fut notre stupeur, dit Reclus, lorsque le bruit courut dans les hôpitaux que, dans son service de Saint-Louis, Alphonse Guérin avait obtenu dix-neuf guérisons sur trente-quatre opérés pansés à l'ouate. Quoi ! plus de la moitié aurait échappé à la mort ! Mais c'était impossible. L'infection purulente était devenue pour nous une maladie fatale, nécessaire, attachée comme par un secret divin à tout acte chirurgical important. Et sous le pansement merveilleux, nous pouvions voir cette chose mémorable : des réunions primitives, des cicatrisations de plaie sans inflammation et sans pus.

» C'était un 89 chirurgical et sans 93, Dieu merci ; c'était vraiment l'avènement de la méthode antiseptique en France.

» C'était une découverte clinique prodigieuse ; une sorte de chef-d'œuvre d'expérimentation , inaugurée par un inspirateur de génie. »

Avec quelle charmante simplicité Alphonse Guérin parle de sa méthode. « C'est une véritable jouissance pour moi, écrivait-il à sa femme, de penser que j'aurai rendu la chirurgie opératoire possible à Paris. Les résultats du siège étaient tellement déplorables que nous nous demandions tous s'il ne valait pas mieux laisser les malades mourir sans opérations, que de les envoyer à une mort presque certaine, en les opérant. Dieu merci, tout cela va changer. Cette pensée me rend plus heureux qu'on ne peut le deviner. Je ne pense pas, je t'assure, au bénéfice que j'en pourrais tirer. Je renoncerais volontiers à toute rémunération pour que mes collègues retirent de mon pansement les mêmes avantages que moi.

» Je ne connais pas, continuait-il, de découverte moderne, en médecine, qui soit aussi importante. J'excepte, bien entendu, l'emploi du chloroforme qui aurait dû immortaliser ses inventeurs. »

Lister, dans sa méthode, n'avait eu en vue que l'explication de la production de l'infection purulente ou pyohémie, par

l'action septique des ferments; Pasteur avait trouvé les ferments dans l'atmosphère, les miasmes de Guérin, en 1847, mais « *J'ai seul,* disait Guérin, *découvert le rôle que ceux-ci jouent dans la production des accidents auxquels les blessés succombent.* Il faut bien que je le rappelle, car je serais tenté parfois de me demander si c'est bien moi qui eus le premier l'idée que les ferments ou corpuscules vivants, contenus dans l'air, sont les agents de la production de l'infection purulente, tant il y a unanimité pour oublier mes travaux, quand on parle des maladies engendrées par des microbes. »

Ailleurs, il est encore plus explicite : « Les ferments contenus dans l'atmosphère d'une salle de blessés qui suppurent, en pénétrant dans nos veines, engendrent la pyohémie ; en pénétrant dans nos vaisseaux lymphatiques, ils donnent naissance à l'érysipèle.

» Jamais Pasteur et Lister n'avaient rien dit de semblable, quant au commencement de 1871, je formulai cette idée. »

« Sans doute, dit Guyon, nous le savons aujourd'hui d'une façon positive, l'air que tous accusaient au début, n'est pas, tant s'en faut, le véhicule principal des agents pathogènes qui arrivent à la plaie. Mais ce que nous avons appris, aussi bien au point de vue scientifique que du côté pratique, n'amoindrit pas la valeur de l'œuvre d'Alphonse Guérin.

» Les acquisitions nouvelles et précieuses que nous avons faites, la somme plus étendue de nos connaissances, ne font que mieux préciser son rôle dans la révolution, maintenant accomplie. Elle y a contribué dans une mesure telle que ceux qui écriront l'œuvre de la chirurgie contemporaine considéreront Alphonse Guérin comme l'un de ses fondateurs. »

Sa méthode donna lieu à de longues discussions, à des controverses vives ; mais un fait certain, c'est que, lorsqu'Alphonse Guérin revendiqua devant l'Académie de médecine et devant la Société de chirurgie, l'invention de la doctrine microbienne, il ne rencontra aucun contradicteur et ses deux discours furent vigoureusement applaudis.

« Laissons donc à chacun sa gloire ! à Guérin l'honneur de

l'initiation et de la première application de la doctrine; à Pasteur, celui d'avoir largement étendu cette application par des inspirations de génie et les féconds travaux qui assurent à sa mémoire la reconnaissance du monde entier. »

Pasteur avait constaté l'existence des ferments, montré dans certains cas leurs résultats, mais c'est Guérin à qui revient la gloire d'avoir le premier signalé et défini l'action des microbes dans les maladies contagieuses : c'est l'idée géniale du clinicien, c'est son bien, c'est sa gloire.

Enfin, et les dates ont ici leur importance, le pansement ouaté date de 1870. Il a été la première manifestation de la doctrine microbienne, le premier acte de la grande révolution médicale et chirurgicale du XIXe siècle. Il a mis Pasteur sur la voie des brillantes découvertes qu'il a faites en médecine, mais il *importe de faire remarquer qu'elles sont postérieures à 1877.* Que l'on ne dise donc pas que Guérin s'est inspiré des idées de Pasteur; et c'est évidemment ce dernier qui a profité des travaux et découvertes de Guérin. Il est ici le premier en date et mérite absolument le titre de promoteur de la doctrine microbienne.

Avec beaucoup de raison, il disait le 18 novembre 1893 à la Société de chirurgie : « De ce que Pasteur nous avait appris le rôle des ferments, il ne semble pas de cette notion *qu'il avait pensé que ces corpuscules peuvent, dans certaines conditions, engendrer des maladies.* »

« La supériorité de la doctrine de Guérin se manisfestait par ses résultats pratiques, et la fécondité de son principe devait s'accuser par les merveilleux travaux de Pasteur, qui en ont été la suite.

» Le pansement ouaté ayant été le point de départ de la révolution accomplie dans l'art de guérir, concluons en disant, avec le docteur Verneuil, qu'il a été la plus importante découverte chirurgicale du XIXe siècle. » (*O. de la Porte).*

Nous sera-t-il permis, en terminant, de manifester notre profond étonnement en voyant d'une part, combien souvent le nom d'Alphonse Guérin est laissé dans l'oubli lorsqu'il s'agit de

rappeler qu'il fut le promoteur vrai de la doctrine microbienne, et de voir sans cesse mettre en avant et Lister et Pasteur qui n'ont pas eu le bénéfice de la priorité, mais qui ont su profiter des idées géniales d'Alphonse Guérin ; et d'ajouter enfin combien il est triste et regrettable de voir contester la priorité et les découvertes géniales de l'illustre chirurgien breton. Or, chaque jour nous sommes témoin de pareilles erreurs. Est-ce ignorance ou mauvaise foi ? Tantôt l'une, tantôt l'autre, et parfois les deux réunies.

Nous avons vu avec regret que le nom d'Alphonse Guérin n'est pas une seule fois cité dans l'ouvrage de M. Valery Radot : *Pasteur, histoire d'un savant par un ignorant.* Le nom de Guérin devait y être à côté de celui de Lister; c'est une lacune. Nous voulons croire que ce n'est qu'un oubli : il ne devrait pas exister dans de tels ouvrages.

Simple interne, Guérin collabora à la *Feuille du Village*, journal agricole. Il y donna des articles des plus intéressants sur l'hygiène dans les campagnes. En 1843, il commença à professer à l'Ecole pratique un cours de chirurgie opératoire qu'il continua jusqu'en 1854, et il se décida à faire paraître le résumé de ses leçons. Son « *Elément de chirurgie opératoire* » eut un tel succès que son livre atteignit sept éditions.

Nommé chirurgien de Lourcine en 1858, il s'occupa des maladies des femmes, puis à Cochin. Il fit paraître, cinq ans après, ses *Leçons cliniques sur les maladies des femmes*, ouvrage, disait Velpeau, « éminemment judicieux et intègre ». Sa clientèle féminine en reçut un notable accroissement. En 1863, il passait à Saint-Louis, et continua les mêmes études, et fit paraître en 1878, la deuxième partie des *Leçons cliniques sur les maladies des femmes*.

Nous devons aussi rappeler ses travaux et ses expériences sur une nouvelle méthode de transfusion du sang que le docteur Guérin appelait la *communauté de circulation*.

Qui l'avait amené à faire ses recherches? « Dans la transfusion ordinaire, on ouvre la veine d'un moribond, on y injecte le sang d'un sujet vigoureux. La pratique a des difficultés. Il

faut s'être servi bien rarement des instruments spéciaux pour ignorer combien il est facile d'injecter un peu d'air. Or, un peu d'air, c'est la mort instantanée ou presque immédiate. D'un autre côté, le sang veineux a une grande tendance à la coagulation, or un caillot arrête le cœur et la respiration. On défibrine le sang il est vrai, mais il ne suffit pas de donner un sang qui ne tue pas, mais qui ait aussi de la fibrine dissoute, bien que seuls à la rigueur, les globules sanguins soient indispensables.

« On a songé à aboucher une artère à une veine, mais le sang déjà transformé, arrivait inutilement dans le poumon, aussi les animaux mouraient. »

Guérin proposait d'aboucher une artère à une artère. « Il divise, à cet effet, les artères similaires chez deux animaux et fait communiquer, au moyen d'un tube de caoutchouc, le bout central de l'artère de l'animal vigoureux avec le bout périphérique de l'artère de l'animal malade. Mais celui-ci va tout-à-coup recevoir trop de sang et mourir pléthorique. Pour y obvier, M. Guérin relie, par un second tube en caoutchouc, le bout périphérique de l'artère de l'animal vigoureux au bout central de l'artère de l'animal moribond. On peut, de cette manière, faire passer littéralement tout le sang d'un animal dans le système de l'autre et réciproquement, il y a donc véritable communauté de sang. (*Gazette médicale*, 1872 et 1874).

Ces expériences, faites sur des animaux et qui ont pleinement réussi, n'ont jamais été faites sur l'homme.

« Tel fut Alphonse Guérin, telle fut sa vie simple, droite, généreuse et fière et que marqua une découverte de génie. Lorsqu'à travers les temps, les historiens futurs écriront cette révolution prodigieuse qui fit de la chirurgie meurtrière de jadis, la merveilleuse science d'aujourd'hui, ils auront à réunir dans leur admiration et dans leur reconnaissance, ces trois noms pour nous à jamais inséparables : Pasteur, Lister et A. Guérin. » (*Docteur Reclus*).

Suivant sa volonté, le corps du docteur Alphonse Guérin fut

emmené en Bretagne, où il repose dans la lande du Cerisier où l'avait devancé Mme Guérin.

Dans un élan de touchante unanimité, l'Association des Bretons de Paris résolut, au lendemain de sa mort, de perpétuer son souvenir, et une souscription fut ouverte pour élever à Ploërmel un monument commémoratif au chirurgien breton.

Le 13 septembre 1896, la petite cité bretonne était en fête : on allait inaugurer le monument d'Alphonse Guérin.

Une stèle à quatre côtés, de proportions harmoniques, supporte le buste en bronze du grand chirurgien, et au-dessous l'inscription :

Au docteur A. Guérin
Ses collègues, ses compatriotes et ses amis,

Une Gloire, au visage tranquille, repose, assise sur une avancée du socle; elle tient un parchemin — de bronze comme elle — sur lequel elle inscrit ces mots symboliques :

Pansement ouaté.

Sur le piédestal, un bas relief représente Alphonse Guérin appliquant son pansement dans une salle d'hôpital militaire.

Des deux côtés sont gravées les inscriptions suivantes :

Alphonse Guérin
applique le pansement ouaté
à l'hôpital Saint-Louis, en mai 1871.
Jusqu'alors les blessés et les opérés
du siège de Paris et de la Commune
avaient succombé à l'infection purulente.
Aussitôt tout change d'aspect
Et le terrible fléau
est victorieusement combattu
grâce à
cette découverte géniale.

Dès 1847, Alphonse Guérin
songeait à combattre le fléau qui décima
longtemps les blessés et les opérés.
Dans sa thèse inaugurale il attribuait
l'infection purulente à la contamination

des plaies par les miasmes contenus
dans l'air impur des salles d'hôpital.
Cette idée le conduisit à la découverte
du pansement ouaté et assure à son nom
une place glorieuse dans l'histoire
de l'antisepsie chirurgicale.

P. — De la fièvre purulente (thèse du doctorat, 1847). — De l'influence de la pesanteur sur le développement et le traitement des maladies chirurgicales (thèse d'agrégation, 1847). — Eléments de chirurgie opératoire, 1re édition, 1855, in-18, avec figures. — 7e édit., in-18, 315 figures. Baillière, Paris. — Leçons cliniques sur les maladies des femmes, 1863, in-8, Baillière. — Leçons cliniques sur les maladies des femmes, 2e partie, in-8°, avec figures et 2 planches en chromolithographie, 1878, Baillière. — Mémoires sur le traitement des fractures qui se consolident vicieusement, 1845; Mémoire sur le traitement de l'anthrax, 1864; Mémoire sur les fractures du maxillaire supérieur. Signe nouveau pour le reconnaître, 1866; Mémoire sur la luxation de l'avant-bras en avant; Mémoire sur le rôle des vaisseaux lymphatiques, etc. (Communications diverses). — Notice sur Desault; Eloge de Vidal (de Cassis); art. div. de Dict. et d'Encyclopédie. — Conférences aux Dames françaises, pansement ouaté. — Discours au Congrès de chirurgie, 1871, Pansement ouaté, origine de la doctrine microbienne. — Sur l'action des reflexes nasaux sur l'arrêt du cœur pendant la chloroformisation, notice lue à l'Acad. de Méd., juillet 1873. — Du pansement ouaté, exposé théorique et pratique; 1885, in-16, avec 10 figures, Baillière. — Origine de la doctrine microbienne, brochure in-8°, Levé, 1893 et Gazette des Hôpitaux, 21 novembre 1893. — Eloge de Ulysse Trélat, à l'Acad. de Méd., déc. 1893. — Les pansements modernes (conférence faite à l'Ass. des Dames françaises), broch. in-8° de 20 pages, 1888.

S. — Alphonse Guérin, sa vie, ses œuvres, par M. Orieulx de la Porte (portraits et gravures). Chailland, Laval, s. d. — L'Ouest artistique et littéraire, n° 97, 15 mai 1898, Paris. — La Ruche médicale, n° 2, 25 mai 1898. — Gazette des hôpitaux, 21 novembre 1893. — Revue du clergé français. — Discours du docteur P. Reclus. — Discours du docteur Guyon. — Gazette médicale, 28 mars 1874. Docteur F. de Ranse. — Comptes rendus de l'Acad. des Sciences, 30 mars 1874 et 18 mai 1874. — Bulletin de l'Académie de Médecine, 17 mai 1870, p. 474. — Bulletin de l'Académie de Médecine, 1865. — Société de chirurgie, 19 février 1879. — Semaine médicale, 10 août

1890. — Congrès de chirurgie, 19 octobre 1896, docteur Félix Terrier. — Gazette médicale, 1872 et 1874. — Année scientifique, 1872. — Tribune médicale, 27 février 1895.

LOIRE-INFÉRIEURE

HUNAULD (François-Joseph).

* 1701, 24 février, Châteaubriant.
† 1742, 15 décembre, Paris.

D'une famille dont tous les membres, depuis un siècle, s'étaient consacrés à la médecine, Hunauld suivit la même voie. Reçu maître ès-arts, à Angers, à dix-huit ans, il vint aussitôt après à Paris. Trois ans après il prit le grade de docteur en médecine à Reims, puis il revint à Paris pour se livrer aux études anatomiques dont il surmonta les ennuis, malgré une répulsion très prononcée. Grâce à Winslow et à Duverney dont il suivit les leçons, il entra à l'Académie des Sciences, en 1724, comme chimiste adjoint, puis, en 1728, au titre d'anatomiste. En 1730, H. Duverney meurt et Hunauld le remplace dans la chaire d'anatomie du Roi, et attire à ses cours un public d'élite. « C'est là que se faisaient les plus fines démonstrations et les dissections les plus délicates. » Hunauld joignait aux qualités essentielles à son art, une grande facilité d'élocution et ces qualités extérieures qui n'avaient pas peu contribué au succès de son prédécesseur. Le duc de Richelieu, nommé ambassadeur à Vienne, l'emmena en qualité de médecin, de 1724 à 1728.

Mais, malgré son savoir et sa légitime notoriété, Hunauld ne pouvait exercer la médecine à Paris sans s'être fait préalablement recevoir docteur par la Faculté de médecine de cette ville. Il subit donc de nouveaux examens, entra à l'Hôtel-Dieu en qualité de médecin expectant, et pourvu du titre de docteur régent (1730), il acquit promptement une nombreuse clientèle. Les consultations à Rambouillet, où il fut appelé pendant la maladie du comte de Toulouse, furent si généralement goûtées que le roi en parla au duc de Richelieu.

C'est vers ce temps qu'il fit un voyage en Angleterre, où il

fit une communication sur la fistule lacrymale, et fut nommé membre de la Société royale de Londres. Il se rendit également en Hollande où il sut acquérir l'estime de Boerhaave.

L'Académie l'avait vu avec plaisir monter à la place d'associé en 1741, et lui avait confié l'examen de plusieurs importants travaux, entre autres la fameuse question « de l'accourcissement ou de l'allongement du cœur dans la systole. »

Hunauld mourut le dixième jour d'une fièvre maligne, dans la nuit du 14 au 15 décembre 1742. Il laissa la réputation d'un anatomiste habile et d'un professeur disert. Il s'adonna surtout à l'étude de l'ostéologie et des maladies des os. L'Académie fit l'acquisition de sa bibliothèque d'anatomie très remarquable, et de nombreuses préparations anatomiques, grâce au système des injections, invention alors nouvelle.

Cette acquisition fut d'autant plus consentie qu'elle fut une ressource pour son vieux père qui était dans le besoin, et qu'Hunauld, pendant toute sa vie, avait secouru.

P. — Discours sur les fièvres qui ont régné les années dernières ; Paris, 1696, in-12. (Ce travail est porté à tort à l'actif de Hunauld ; il est de son oncle.) — Le chirurgien-médecin, ou lettres contre les chirurgiens qui exercent la médecine ; Paris, 1726, in-12.— Dissertation, en forme de lettres, au sujet des ouvrages de l'auteur du livre sur les maladies des os (anonyme) ; Paris, 1726, in-12. — Nouveau traité de physique sur toute la nature ; Paris, 1742, 2 vol. in-12. — In-Mémoires de l'Académie des Sciences (recherches anatomiques sur les os du crâne de l'homme); 1730. — Examen de quelques parties d'un singe, 1735. — Mémoire dans lequel on examine si l'huile d'olive est un spécifique contre la morsure des vipères ; 1737. — Recherches sur les causes de la structure singulière qu'on rencontre quelquefois dans différentes parties du corps humain ; 1740. — Réflexions sur l'opération de la fistule lacrymale ; in-Philosophical transaction.

S. — B. B. L. — N. B. G. — B. M. — B. M. P.

BERNARD (Jean).

✳ 1702, 14 mai, Nantes.
† 1781, ...?... Douai.

Bernard fit ses études à Montpellier et fut reçu docteur à

l'âge de trente ans. Nommé peu après professeur d'humanités à Saumur, emploi qu'il n'occupa que peu de temps, il se rendit à la Rochelle, n'y resta point, et vint à Paris. Il prit du goût pour l'anatomie et devint préparateur du célèbre Ferrein. Il songea à se fixer à Nantes, mais n'ayant pu se faire admettre à l'agrégation du collège des médecins de cette ville, il revint à Paris et reprit ses travaux anatomiques. Le ministre d'Argenson le nomma peu après professeur d'anatomie à la Faculté de Douai, en 1744. Il enseigna cette science durant de longues années, devint membre correspondant de la Société royale de médecine de Paris et de Londres, et mourut vraisemblablement dans cette ville, des suites d'une hernie étranglée.

Peu d'hommes, dit Vicq d'Azyr, ont eu l'esprit plus délié, la tête plus philosophique ; il fut peu connu parce qu'il n'a pas regardé la gloire comme le plus grand bonheur de la vie.

P. — Dissertatio de variâ variorum ingerendorum et egerendorum vera viâ, nec non de vera egertorum ad ingesta ratione hactenus ignota. — Dissertatio de ratione elastica fibrorum omnium nostri corporis, nec non de actione musculari salio fibris carneis propria. — Dissertatio de sanguinis circuitii in homine recens nato. — Dissertatio de chylo de lacte sanguiserorum. — Dissertatio de fabrica cellulari. — Dissertatio de lacte mammarum et pingnedine. — Dissertatio de solutione quæstionis in physiologicis difficillime circà motus musculares contisucos musculorum vitalitates quasi indefessorum, quales sicut cor. diaphragma, etc. — Problema physiologicum cum tabula figurativa ipsius salutionem exhibente, propositum ac solutum in scholis Academiæ Duacenae, sen hydraulice corporis humani, variis tabulis figurationis, demonstrata ; pars prima, Douai, 1758, in-4° ; pars secunda, Douai, 1759, in-4°. — Lettre à M. Needham, Douai, 1756.

S. — B. B. L. — B. M. P. — Lebas, dict. Encycl. de la France. — Carrère, Biblioth. de la médecine.

BONAMY (François).

✱ 1710, 10 mai, Nantes.
† 1786, ...?..., Nantes.

Issu d'une famille patricienne de Florence qui était venue s'établir à Nantes au commencement du XVIe siècle, Bonamy,

après avoir fait ses premières études médicales à Montpellier, se rendit à Paris pour les perfectionner, et revint à Nantes, en 1735, où il fut reçu docteur.

Passionné pour la botanique, il ouvrit des cours publics et gratuits, et n'eut d'autre récompense que les compliments banaux des Etats de la province. S'étant marié en 1754 à une riche héritière, il put donner libre essor à ses goûts.

Bonamy avait naturalisé un grand nombre de plantes étrangères dans un jardin qu'il entretenait à ses frais. Bonamy avait consacré une partie de sa fortune à cet établissement qui, malheureusement, fut détruit pendant la Révolution.

Vicq d'Azyr a rendu un hommage mérité à la mémoire de ce savant modeste et généreux, dont M. du Petit-Thouars a donné le nom *Bonamia* à un nouveau genre de plantes découvert par lui à Madagascar.

P. — Florae nansietensis prodromus, Nantes, 1782, in-12. — Addenda ad Florae nansietensis prodromum, Nantes, 1785, in-12. — Observations sur une jeune fille qui, après avoir perdu la langue à la suite de la petite vérole, parle, avale et fait toutes les autres fonctions qui dépendent de cet organe; in-journal de médecine, T. XXIII, p. 37.

S. — B. B. L.

LEMEIGNEN (Ferdinand).

* 1732, ...?... Machecoul.
† 1803, 18 avril, Nantes.

Reçu docteur de la Faculté de Médecine de Montpellier, Lemeignen revint aussitôt après exercer à Guérande. Il n'y fit qu'un court séjour et vint à Machecoul, où son père venait de mourir. Il ne fit pas un long séjour dans cette seconde résidence. En 1790, nommé membre du Conseil du département de la Loire-Inférieure, il se rendit à Nantes et ne quitta plus cette ville. Malgré les graves préoccupations de cette époque et ses occupations sociales, Lemeignen n'abandonna point ses études favorites et, dès cette époque, il présenta à l'administration municipale de Nantes un mémoire tendant à obtenir

la création d'un jardin botanique; il demanda encore, à la même administration, l'autorisation d'ouvrir un cours de démonstration des plantes. Les évènements terribles qui suivirent l'obligèrent à tout abandonner et il ne put s'adonner qu'à la pratique médicale. Durant la période de 1793, il fut chargé de la direction d'une de ces nombreuses succursales de l'hôpital militaire, improvisées pour les besoins de l'armée.

Le 1er messidor an IV, le gouvernement ayant ouvert à Nantes une Ecole centrale, Lemeignen fut désigné pour y professer le cours d'histoire naturelle. Payé par le gouvernement en assignats, dépouillé de sa petite fortune immobilière de Machecoul pendant la guerre civile, malgré sa situation honorable, Lemeignen vivait dans la gêne et fut forcé d'accepter un logement dans le couvent des Ursulines, local délabré où se faisaient les cours. Ce fut dans cet établissement qu'il mourut, le 28 germinal an XI. Il n'a laissé aucun ouvrage imprimé, mais un gros manuscrit in-4° qui renferme un résumé complet d'histoire naturelle, objet de ses leçons.

S. — B. B. L.

GRIMAUD (Jean-Charles-Guillaume de).

* 1750, ?..., Nantes.
† 1789, 5 août, Nantes.

Docteur de la Faculté de Montpellier en 1776, Grimaud passa, sur l'irritabilité, une thèse fort remarquée; érudition très étendue, grande profondeur de pensées, idées fort saines sur plusieurs points, telles furent les qualités qu'on y releva et qui laissaient pressentir un médecin éminent.

Grimaud se plongea pendant quatre années dans l'étude exclusive du cabinet; il vint ensuite à Paris pour compléter ses études, et non pour intriguer, comme l'ont écrit quelques-uns.

En 1781, sur les sollicitations toutes-puissantes de Barthez, près de la cour, Grimaud fut nommé adjoint et survivancier de ce célèbre professeur. Grand émoi à l'Ecole, vives réclamations de la Faculté contre une nomination qui brisait l'insti-

tution du concours, mais en vain ; Grimaud entra en exercice par un cours de physiologie et son enseignement eut un éclat propre à désarmer la Faculté. La doctrine qu'il professa sur la physiologie et sur les fièvres devint le fondement d'une réputation qui franchit bientôt les bornes de l'Université et se répandit dans toute la France et dans diverses parties de l'Europe.

Epuisé par le labeur et par certains excès qu'il ne sut pas maîtriser, d'une santé naturellement délicate, Grimaud comprit le danger qui le menaçait, quitta Montpellier et revint dans sa ville natale, où il mourut le 5 août 1789.

Grimaud occupe dans les fastes de la Faculté de Montpellier une place des plus honorables; mais, incessamment livré au travail du cabinet, et n'ayant ni observé les malades, ni interrogé la nature au moyen des expériences sur les animaux vivants ou des investigations anatomiques, Grimaud erra sans boussole et sans guide assuré au milieu des théories qui se disputaient alors l'empire de la médecine. Il n'avait pas le génie qui crée des systèmes nouveaux et il manquait de l'expérience et de la pratique à l'aide desquelles on renverse les doctrines erronées. Grimaud n'accordait qu'une médiocre confiance à la direction suivie par les modernes dans l'étude de la médecine, et l'anatomie pathologique surtout lui paraissait d'une importance secondaire. Aussi a-t-il fréquemment substitué une métaphysique obscure au langage simple et sévère de l'observation, et ses ouvrages sont un composé méthodique des résultats d'une vaste érudition, de quelques vérités bien démontrées et d'un grand nombre d'explications puisées chez les anciens et dont le temps avait déjà fait justice.

Grimaud essaya, sans résultats heureux, de concilier l'animisme de Stahl avec le vitalisme de Bordeu. La pathologie de Grimaud est le résultat d'une alliance bizarre entre l'animisme, le solidisme et l'humorisme. On lui doit toutefois des préceptes judicieux concernant la manière d'étudier les maladies. En lisant cette partie du cours des fièvres, il semblerait que l'on parcourt les pages écrites par Pinel sur le même sujet.

La vie nous est absolument inconnue dans sa nature ; tout ce que nous en savons se réduit aux phénomènes que nous avons pu saisir. Le progrès de la science ne consiste pas à *expliquer* ces phénomènes, mais à *les connaître et à connaître toutes les conditions* nécessaires à leur production. Mais c'est le propre des théoriciens de ne pas vouloir se connaître, mais de vouloir expliquer ; et Grimaud n'y a pas échappé. La forme métaphysique de ces livres en rend la lecture pénible et autorise à dire que Grimaud n'était pas un praticien. On ne saurait, en médecine, se contenter de l'étude du cabinet.

P. — Tentamen de irritabilitate, Montpellier, 1776, in-4° (thèse inaug.) — Mémoire sur la nutrition, Montpellier, 1787 et 1789 ; réimprimé sous ce titre : Mémoire sur la nutrition, présenté à l'Académie des Sciences de St-Pétersbourg, pour servir de réponse à la question physiologique proposée pour le prix de 1784, et renvoyé pour la seconde fois en 1788 ; St-Pétersbourg, imprimerie impériale des sciences, 1789, in-4°. (Ces deux écrits, devenus fort rares, renferment les bases fondamentales de la doctrine physiologique de Grimaud). — Cours de fièvres, Montpellier, 1791, 3 vol. in-8 ; 2e édition, 4 vol. par Dumas, précédé d'un discours préliminaire, 1791. — Cours de Fièvres (augmenté d'une introduction et de suppléments qui rendent ce cours complet, par J.-B.-E. Demorcy-Delettre ; Montpellier, Senable, 1815, 4 vol. in-8° (avec une notice sur Grimaud). — Cours complet de physiologie, distribué en leçons (ouvrage posthume), publié par Lanthois ; Paris, Patris, 1818, 2 vol. in-8 ; les éditions de 1819 et 1824 ne sont que l'édition de 1818, dont on a seulement changé les titres.

S. — B. B. L. — N. B. G. — B. M. E. - B. M. P. — B. U. M. — D. M. D.

DARBEFEUILLE (Jean-Baptiste-Augustin).

✱ 1756, 27 août, Nantes.
† 1831, 17 novembre, Nantes.

Ses études achevées au collège d'Amiens, Darbefeuille entra en 1776, chez M. Guichard, maître en chirurgie et professeur d'opérations à l'établissement de Nantes connu sous le nom de Saint-Come. Il y resta trois ans, puis se rendit à Paris où il suivit pendant six ans les cours de Desault. Revenu à Nantes

en 1785, il subit, au collège de chirurgie, les examens voulus pour obtenir le titre de maître en chirurgie. Deux ans après, il fut, à la suite d'un brillant concours, nommé professeur de pathologie et de thérapeutique.

Dans un local retiré rue du Calvaire, il ouvrit une école de médecine et ne tarda pas à voir ses leçons suivies par un très grand nombre d'élèves.

Nommé, en 1793, chirurgien de l'Hôpital, il y transporta son école et partagea les différentes branches de l'enseignement entre ses adjoints.

Malgré son zèle et son dévouement, il ne put échapper aux troubles politiques, fut incarcéré et détenu pendant dix jours. Rendu à la liberté grâce aux sollicitations du peuple lui-même, il fut renvoyé à son hôpital, où il dut rester prisonnier pendant un mois.

En février 1794, lorsque le typhus sévissait sur les victimes entassées par le comité révolutionnaire, Darbefeuille osa se présenter devant lui et obtint la nomination d'une commission de salubrité dont il choisit les membres. Le premier soin de cette commission fut de faire sortir de l'entrepôt quinze cents spectres décharnés, et elle fit inhumer quatre mille cinq cents cadavres jetés, sans être couverts d'un pouce de terre, dans une carrière située à l'entrée de la ville. Huit de ses membres furent atteints du typhus et Darbefeuille n'échappa qu'après être resté trente-deux jours au lit.

En 1795, Darbefeuille, alors officier municipal, fut élu, par arrêté du Conseil général de la commune de Nantes, député auprès de la Convention, avec pleins pouvoirs pour en solliciter des secours en troupes et en argent, et ses démarches furent couronnées de succès.

Le gouvernement ayant créé à Nantes, en 1797, une école centrale, la chaire de physique et de chimie lui fut confiée. Il l'occupa jusqu'à la suppression de l'école. Depuis cette époque jusqu'en 1827, il continua dans un local particulier son cours de physique.

En l'an VII, une dépêche du 27 nivôse le nomma chirur-

gien entretenu de 3e classe au port de Brest, et le chargea à ce titre du service de santé de la marine au port de Nantes.

Il était depuis seize ans directeur de l'école médicale qu'il avait créée dans l'hôpital, lorsqu'il fut nommé professeur de clinique et de pathologie chirurgicale à l'école secondaire de médecine, instituée en vertu du décret du 4 mars 1808. Il subit alors les tracasseries d'envieux, on l'expulsa de l'hôpital où il avait son logement, et on lui contesta son titre de chirurgien en chef. A la fin de cette année il se rendit à Paris et s'y fit recevoir docteur médecin. Le 8 mai 1810, sa thèse : *Propositions de médecine,* offre le sommaire de la méthode analytique qu'il suivit dans ses cours, fidèle aux classifications, suivant la méthode du temps, et fidèle aussi aux idées de Condillac. Le 10 mai 1810, il était également reçu licencié ès-lettres.

Dénoncé par de lâches ennemis en 1815, il fut dépouillé, le 7 mai 1816, de ses places de chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire, de médecin de la marine et de professeur. Le 23 septembre 1819, justice lui fut en partie rendue. Il fut réintégré dans sa place de chirurgien en chef, fonctions qu'il remplit jusqu'au 30 septembre 1830, où il donna sa démission. Il avait trente-huit ans de service. Il avait opéré à l'hospice plus de cent cinquante aveugles atteints de cataractes, avec les trois quarts de succès, et vingt-six calculeux dont cinq seulement avaient succombé.

Membre de la Société Académique de la Loire-Inférieure, dont il fut l'un des fondateurs en l'an VI, membre de l'Académie royale de médecine, il était aussi membre de plusieurs sociétés savantes départementales.

Darbefeuille était doué d'une imagination ardente qui le portait à la contemplation des idées générales plutôt qu'à l'observation des faits de détail. Il refit, pour lui et ses élèves, la physique, la chimie, la médecine, la chirurgie et la thérapeutique. Toutes ces sciences sont liées dans ses leçons par un système d'analyse et de méthode qui ne manque ni de clarté ni de vérité.

P. — Propositions de médecine, thèse de Paris, 1808, n° 132. —

Notice sur la cause des incendies et les moyens de les prévenir et d'en arrêter les progrès ; dans les Annales maritimes coloniales et Journal univers. des Sc. méd., 1816. — Notice sur les pansements, Nantes, Mangin, 1821, in-8 de 16 p. — Programme d'un cours de physique chimique appliquée à l'étude de l'anatomie physiologique, Nantes, Mangin, 1823-26, in-8 de 108 p. — Un petit mot sur quelques formules pharmaceutiques, Nantes, Mangin, 1824, in-8 de 24 p. — Opuscules sans dates : La médecine est-elle une science exacte ou conjecturale ? — Essai sur l'application des méthodes analytiques et synthétiques à l'étude de la médecine, suivi d'un essai de méthode de clinique chirurgicale (impr. à Nantes).

S. — B. B. L. — N. B. G. — D. M. D. — Annales de la Société Académique de Nantes, T. II et 1831, T. III, p. 64-67.

FLAMANT (Pierre-René).

✶ 1762, 29 avril, Nantes.
† 1833, 7 juillet, Strasbourg.

Reçu à dix-huit ans chirurgien aide-major du régiment du roi, en résidence à Caen, Flamant put dans cette ville compléter ses études. Il obtint ensuite l'autorisation de se rendre à Paris, et pendant deux ans suivit les cliniques de Desault. De retour à son régiment alors à Nancy, il fut presque aussitôt nommé démonstrateur d'anatomie à l'Ecole de Médecine de cette ville, récemment créée par le roi. Nommé chirurgien-major en 1791, il rejoignit à Besançon le 105e régiment et il fit, en cette qualité, les premières campagnes dans les armées du Rhin et de la Moselle. A la réorganisation de l'enseignement médical, en 1795, il fut nommé professeur d'accouchement à l'Ecole de Strasbourg, et en 1808, lors de la création de l'Université dans cette ville, il fut maintenu dans cette chaire. Il vint à Paris, en 1811, prendre part au concours qui fut ouvert pendant un mois pour la chaire d'accouchement. Malgré de brillantes épreuves, il succomba dans la lutte et ce fut Désormeaux qui l'emporta. Revenu à Strasbourg, il y continua son enseignement et mourut dans cette ville.

« Esprit novateur et hardi, il entreprit d'ajouter aux perfectionnements dont Levret et Baudelocque avaient enrichi la

science. S'il fut un professeur éloquent, il fut encore un habile praticien. Jamais le forceps ne fut mieux manié que par lui. Dans un temps où des professeurs de Paris enseignaient que cet instrument ne pourrait pas saisir la tête au-dessus du détroit supérieur, il montrait lui, chaque année, à ses élèves, dans les salles de clinique, que cette application était non-seulement possible, mais même facile et sans danger. Placé sur les confins de la France, il représenta avec éclat, aux yeux des étrangers, la science des Levret et des Baudelocque. »

Flamant a peu écrit. Ce n'est qu'en parcourant les thèses de la Faculté de Strasbourg qu'on peut prendre une idée de ses travaux.

P. — Eloge de Joseph Noël, professeur et directeur de l'Ecole spéciale de Strasbourg, 4 novembre 1808; Strasbourg, Levrault, 1808, in-4° de 27 p.; in-Journal de Corvisart, 1809, t. XVIII. — Qualités et obligations du médecin accoucheur, Strasbourg, 1809, in-4°. — Dissertation sur l'opération césarienne, thèse pour le concours; Paris, 1811, in-4°. — Mémoire pratique sur le forceps, Strasbourg, 1816, in-8 de 7 f. 1/2 (inséré dans le Dictionnaire des Sciences médicales). — Mémoire sur la version du fœtus dans l'accouchement; premier article, Journ. compl. des Sc. Méd., 1827, t. XXVII, p. 263; deuxième article, ibid., t. XXVIII, p. 193. — Mémoire sur un bandage pour la fracture de la clavicule, Mém. de la Soc. des Sc. Agr. et Arts de Strasbourg, t. I, sciences, p. 371; Journ. compl. du dict. compl. des Sc. méd., p. 113; *in*-Archives génér. de méd., t. XXIII, p. 126. — Notice historique sur l'état actuel de l'art des accouchements, relativement à la version sur la tête; Journ. compl. du dict. des Sc. méd., 1827, t. XXX, p. 3. — Réflexions critiques sur la pratique des accouchements à l'hospice de la Maternité de Paris; 1er art. Journ. compl. du dict. des Sc. méd., 1827, t. XXX, p. 142; 2e art. ibid., t. XXXI, p. 171; 3e art. ibid. t. XXXII, p. 165; 4e art. ibid, t. XXXII, p. 246. — Guérison d'une fistule vésico-vaginale (avec Erhmann), in-Répert. gén. d'anat. et de physiol. pathol., , t. V, p. 2, p. 172. — Articles : lactation, abortif, accoucheur, accoucheuse, hystérotome, in-Dict. des Sc. méd.

S. — B. B. L. — D. M D.

GOGUÉ (Jean-Baptiste).

* 1769 (vers), ?..., Clisson.

† 1805, 15 décembre, Nantes.

Médecin et royaliste, Gogué, né de parents qui étaient dans

le commerce de draperie, étudia la médecine et l'y exerça à Boussay. Son caractère doux et bon, son cœur noble et généreux, en avaient fait la providence des malheureux. Gogué, royaliste comme son père et son frère, qui avaient péri dans l'insurrection vendéenne, marcha sous le drapeau de Charette. Son courage et sa capacité lui valurent le commandement de la division de la Chapelle-Heulin. Ce fut en cette qualité de chef de division qu'il signa (17 février 1795) la paix de la Jaunais, et jugeant alors la cause royale irrévocablement perdue, il revint à Boussay exercer sa profession de médecin.

Plus tard, quelques imprudents ayant fait luire à ses yeux l'espoir de rétablir la famille déchue, Gogué entra dans une conspiration. Traduit à Nantes devant une commission militaire, il fut condamné et fusillé.

S. — B. B. L. — N. B. G.

BRUNET (Pierre).

✱ 1770, 12 avril, Nantes.

† 1832, 22 novembre, Pontanézen.

Issu d'une famille modeste, son père était boulanger, Brunet, reçu maître ès-arts après de bonnes études faites au collège de l'Oratoire, commença à étudier l'anatomie à Nantes avec Bagna et Robin, chirurgiens nantais très distingués. En juillet 1792, il s'embarqua pour Saint-Domingue accompagnant les troupes que l'on y envoyait. Dès son arrivée au Cap, Brunet fut attaché, à titre de chirurgien auxiliaire, à l'hôpital des Pères, où il se trouvait lors de l'incendie qui, le 29 juin 1793, réduisit en cendres cette belle ville. On dirigea sur New-York une partie des habitants, et Brunet s'embarqua sur le vaisseau *Le-Jupiter*. Il fut attaché à l'hôpital français installé par le consul français. Enfin, il revint en France le 3 juin 1794. Il entra alors dans les hôpitaux militaires de l'armée de l'ouest, puis, en 1799, se rendit à Paris pour suivre les cours de l'Ecole de médecine.

Pressé par les circonstances de quitter Paris, Brunet revint à Nantes et continua ses études avec Darbefeuille (voir ce nom). Au mois de janvier 1803, après la signature de la paix d'Amiens,

Brunet s'embarqua à Nantes, comme chirurgien, sur le bâtiment de commerce *La-Célestine*. Parti de Nantes le 14 janvier, il arriva à l'île de France le 28 mai. Son navire désarmé, il se propose de se fixer dans cette colonie, mais la guerre se rallume entre la France et l'Angleterre, il s'embarque sur un corsaire qui tombe entre les mains des Anglais (decembre 1803). Conduit à Madras, Brunet, après quelques jours de captivité, obtint de résider, sur parole, à Pounamalie, jolie résidence des environs. Il y séjourna trois années. Il sut mettre à profit ses loisirs et recueillit sur les mœurs, la géographie, la météorologie, des renseignements précieux. Après ce temps, il est embarqué sur un vaisseau de la Compagnie, s'arrête à Sainte-Hélène et est conduit en Angleterre où il est enfermé dans un ponton; mais, grâce à sa connaissance faite dans l'Inde du général Clinton, il obtient d'être prisonnier sur parole dans la petite ville de Thame.

Revenu en France vers les Cent-Jours, Brunet se fit recevoir officier de santé et fut employé, à ce titre, à l'usine d'Indret. Il alla peu après se fixer à Pontchâteau. En 1820, il se rendit à Paris, passa ses examens et se fit recevoir docteur, le 20 juillet, avec cette thèse: *Dissertation médico-philosophique sur le sommeil et sur les songes*. Il retourna à Pontchâteau, mais n'y resta que peu de temps et vint se fixer définitivement à Nantes qu'il quitta bientôt pour habiter Paris, afin d'y soigner l'éducation musicale de sa fille (1825). Sur ce temps, il obtint du ministre de la marine une commission de chirurgien auxiliaire de seconde classe et fut envoyé, en cette qualité, au port de Brest. Lors de l'invasion du choléra, en 1832, la marine ouvrit l'hôpital de Pontanezen, à quatre kilomètres de Brest, et Brunet y fut détaché; c'est là qu'il succomba le 22 novembre 1832, victime du fléau qu'il allait combattre.

Homme d'honneur et de probité, Brunet, quoique très instruit, était modeste et très défiant de lui-même, ce qui lui donnait une contenance timide et embarrassée.

P. — Dissertation médico-philosophique sur le sommeil et les songes, thèse de Paris, 20 juillet 1820. — Voyage à l'île de France,

dans l'Inde et en Angleterre, etc., Paris, Mongie, 1825, in-8 de IV et 390 p. — Brunet, dit Quérard, a laissé en manuscrit : Notice sur la vie et les ouvrages d'E. Swedenborg ; nouveau dict. des correspondances ; Clef pour l'interprétation spirituelle des nombres et des poids et mesures.

S. — B. B. L. — N. B. G. — Quérard, La France littéraire, T. I, p. 540. — Archives de la marine.

PALOIS (François-Vincent).

✶ 1771, septembre, Nantes.
† 1847, 8 juillet, Nantes.

Palois commença, après ses humanités, ses études médicales à l'Ecole de Nantes et s'embarqua peu après, comme chirurgien auxiliaire, sur la flûte *L'Ile-de-France*. Il se trouvait à Saint-Domingue lors de la première insurrection des noirs. Ce fut là qu'il reçut, sur le champ de bataille, une balle à l'épaule, en soignant les blessés.

Une seconde campagne qu'il fit en l'an II, sur le vaisseau *L'Aquilon*, lui donna de continuer ses études sur le scorbut, dont il avait déjà vu de nombreux cas sur *L'Ile-de-France*. Il réunit ses judicieuses observations et en fit l'objet de sa thèse inaugurale. Elle lui valut les félicitations publiques du grand Hallé.

Palois s'était lié d'amitié avec Récamier, Larrey, Bichat, et dire que ces amitiés lui restèrent toujours fidèles, c'est déjà faire de lui un éloge suffisant. Malgré cette puissante attraction, Palois, dont les ressources étaient des plus modestes, revint à Nantes, près de ses deux sœurs, en 1802.

Les observations de fièvre jaune qu'il avait faites dans les colonies et à bord des navires de l'Etat, lui firent prendre parti pour la non-contagion de la fièvre jaune, lorsqu'il soutint ses opinions devant l'Académie.

Par ses opinions libérales et indépendantes, par son érudition, son intelligence des langues mortes et vivantes, son élocution facile, son infatigable activité et son inépuisable charité, Palois rappelait le digne et savant Laënnec, l'oncle de René Laënnec.

Il était membre correspondant de l'Académie de Médecine et de plusieurs autres sociétés savantes nationales et étrangères.

P. — Essai sur l'Hygiène navale ou l'Hygiène appliquée à préserver du scorbut les équipages des vaisseaux pendant les voyages au long-cours, Paris, J.-A. Brusson, an IX (1801), in-8. — Plan de travail pour l'établissement de la topographie médicale de Nantes et du département de la Loire-Inférieure (Journ. de la Section de méd. de Nantes, 1826). — Rapport sur un mémoire de M. le docteur Lefort, intitulé : « De la saignée et du quinquina dans le traitement de la fièvre jaune (ibid., 1827). — Observation pour servir à l'histoire de l'arachnitis de la base du crâne et du conduit rachidien (ibid, 1827). — Accouchement de la princesse de Galles et réflexions à ce sujet (ibid, 1828). — Observations de puberté hâtive, traduites de l'anglais, etc. (ibid, 1830). — Opinion de la Société de Médecine de Rio-Janeiro sur la maladie régnant épidémiquement dans la villa du Mage, etc. (ibid, 1832). — Rapport sur un mémoire de M. Cholet, relatif à la peste qui a régné épidémiquement à Constantinople en 1834, etc. (ibid, 1836). — Cas d'empoisonnement de plusieurs membres d'une famille résidant à la campagne, auprès de Nantes, pour avoir mangé des champignons, etc. (ibid, 1839). — Notice nécrologique sur le baron Larrey (ibid, 1842). — Observations de polypes vaginaux et internes (ibid, 1844). — De la parturition provoquée artificiellement (ibid, 1844).

S. — B. B. L. — Journal de la Section de Médecine de la Société Académique de la Loire-Inférieure.

LECADRE (Adolphe-Aimé).

* 1803, 15 mai, Nantes.
† 1883, 20 novembre, Le Havre.

Issu d'une famille riche ruinée par la Révolution, Lecadre (Adolphe-Aimé), né à Nantes le 15 mai 1803, dut, de bonne heure, songer à son avenir. Il fit à Nantes ses humanités et fut l'un des meilleurs élèves du collège royal.

Bachelier en 1821, il commence aussitôt ses études médicales, et il obtient le premier prix de la première année.

En 1823, il est reçu officier de santé, et part avec ce titre, en juin 1824, pour les Indes, comme médecin de bord sur le navire l'*Ile-de-France*. Il visite successivement le Cap, l'Ile de

France, l'Ile Bourbon, Calcutta : au retour, il s'arrête à Sainte-Hélène et aux Iles du Cap-Vert. Son voyage dure 16 mois ; il revient en septembre 1825 et se repose quelque temps au Havre, chez un onele qui avait été toujours un père pour lui.

Il est bientôt après à Paris pour achever ses études médicales, et passe sa thèse de doctorat le 2 mai 1827.

Le 15 mai suivant, Leeadre s'installait au Havre, et le 20 novembre 1883, Dieu le rappelait à lui. Il mourut d'une broneho-pneumonie. Il ne fut que einq jours alité, et il visitait eneore ses malades la semaine qui a précédé sa mort. Il a done, pendant 56 ans et 8 mois, vaqué à son devoir professionnel, et nous verrons eomment il le eomprit.

A peine arrivé, il est nommé seerétaire-adjoint d'une soeiété de médecine qui se fonda au Havre en 1828.

Il est, en ce temps, désigné pour remplacer le médeein du parquet empêché par la maladie.

Le eholéra de 1832 exeree ses ravages au Havre. Leeadre est au premier rang. Le Dr Penquer est emporté par le fléau. Leeadre le remplaee eomme médeein du Bureau de bienfaisanee. Il est également nommé médeein adjoint des épidémies et, peu après, de l'*Intendance* (commission sanitaire).

Le Havre voit son commeree se développer rapidement; des travaux urgents s'imposent ; les Ponts et Chaussées vont avoir un personnel considérable d'ouvriers à eonduire. Leeadre est désigné eomme médeein à la plaee du Dr Betteneourt. Il trouvera là l'oceasion de l'un de ses meilleurs mémoires.

Le doeteur Suriray quitte le Havre, et Leeadre le remplaee au eonseil de salubrité. Il en devient le secrétaire ; et en 1848, il sera élu vice-président.

Il épuisera toutes les réeompenses du comité de vaeeine, et en 1836, il est nommé membre du Comité eentral de vaceine du département.

En récompense de son dévouement pendant l'épidémie eholérique de 1848, il est, en 1849, nommé ehevalier de la Légion d'honneur.

Le gouvernement, en 1853, lui décerna une médaille d'or

pour son mémoire sur une épidémie de variole ; il reçoit également, en 1864, de l'Académie de médecine, une médaille d'or pour ses nombreux et excellents rapports de médecine et de statistique médicale. Le 11 juin 1867, l'Académie de médecine le nomme son correspondant.

Le conseil central d'hygiène, pour les mêmes raisons, lui décerne une médaille d'argent.

De 1836 à 1873, il fut élu correspondant de 14 sociétés savantes pour ses mémoires ou communications.

En 1856, une nouvelle société de médecine se fonde au Havre, il en est aussitôt nommé le président.

A la mort de Lallemand (1862), il est chargé de l'inspection des coffres à médicaments embarqués à bord des navires.

En 1859, il est nommé inspecteur des pharmacies de l'arrondissement.

Médecin du collège du Havre depuis 1848, il continua ses fonctions lors de l'érection du lycée en 1865.

En 1866, il est désigné pour présider les séances de l'Association normande.

En 1868, il prit une part active à l'organisation de l'Exposition maritime, présenta un mémoire sur *les quarantaines*. Il obtint une médaille d'argent.

En 1869, il fut le promoteur de la Société protectrice de l'Enfance ; et c'est un de ses meilleurs titres à la reconnaissance de la cité Havraise.

En 1877, il organisa la réception de la session française pour l'avancement des sciences qui eut lieu au Havre.

En 1871, il fut élu vice-président du Groupe havrais de la Ligue de l'enseignement, et correspondant de la Société de médecine légale. La guerre éclate, il est chargé du service des ambulances établies au lycée, et, le 15 octobre 1871, il reçoit, en récompense de ses services, la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

La Société protectrice de l'Enfance de Paris lui envoie à cette époque une médaille de bronze, et la Société libre du commerce et de l'industrie de Rouen, une médaille d'or.

En 1872, il fait aux élèves du lycée un cours élémentaire d'hygiène, et reçoit peu après du ministre de l'Instruction publique la rosette d'officier de l'Instruction publique.

Lecadre avait été nommé vice-président de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure, et avait, en cette qualité, présidé la 26e assemblée générale annuelle, tenue au Havre le 16 juin 1883.

« Ce fut, disait-il dans son allocution, une grande et féconde idée, celle de réunir dans une association, comme dans une sorte de faisceau, tous les membres du corps médical, afin que, de cette réunion de volontés portées vers le bien, ressortissent l'honneur de la médecine, la force de réagir contre la fraude et le sentiment charitable envers des confrères souffreteux et infortunés ». Ces lignes suffisent pour montrer avec quelle élévation d'idées, Lecadre comprenait la haute et bienfaisante portée de notre Association générale des médecins de France.

N'a-t-on pas le droit de se demander comment un homme a pu suffire à un tel labeur, comment il a pu toujours le remplir au mieux des intérêts de tous. Or, non seulement Lecadre l'a fait, ne rencontrant partout qu'estime et sympathie, mais il a laissé de nombreux mémoires toujours intéressants, quelques-uns vraiment importants, et c'est ce que nous allons maintenant exposer.

Les travaux de Lecadre sont nombreux. Tous font preuve de connaissances sérieuses, variées, étendues, ils attestent un esprit observateur et philosophique. Plusieurs de ces travaux lui ont valu des mentions académiques.

La thèse de Lecadre : *Dissertation sur le siège et la nature de l'hypocondrie,* revèle déjà l'aptitude de son esprit à la généralisation et prouve la solidité de ses études médicales.

Comme conclusion du sujet qu'il traitait, il disait : « Si, à ces raisons, l'on joint celles dont nous nous sommes servi dans le courant de cette dissertation pour prouver la véritable nature de l'hypocondrie, on verra sur quoi nous sommes

fondé à ne pas admettre l'hypocondrie comme une névrose, mais bien comme une gastro-entérite chronique qui agit avec énergie sur le cerveau prédisposé à l'irritation. » C'est du Broussainisme pur; mais l'hypocondrie est beaucoup plus que cela : un syndrome complexe qui relève de la psychologie, de la physiologie et de la pathologie.

En lisant à la Société Havraise d'Études diverses son mémoire sur l'*Utilité des études anatomiques*, il veut montrer que, de nos jours, l'adage « le maître l'a dit » n'est plus une raison suffisante et que le terrible « pourquoi » force le savant à s'appuyer sur des preuves. De là, dit-il, l'obligation pour tout homme du monde d'acquérir une foule de notions générales, jadis réservées aux savants.

C'est dans une même pensée qu'il étudie la *rage*, dit ce qu'elle est, montre ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter. A cette époque, un tel travail pouvait rendre de réels services, mais, grâce aux travaux de Pasteur, la rage n'est plus aujourd'hui une affection fatale et la thérapeutique d'alors n'est plus qu'un souvenir.

Non moins utile et fécond en résultats, son travail sur le *Suicide*, cette plaie grandissante des temps présents. S'il n'apporte aucune idée nouvelle et particulière, ses conclusions valent d'être citées : « Les développements de notre civilisation ont contribué à multiplier les causes du suicide ; les instincts naturels ont disparu peu à peu, et lorsqu'à ce fatal changement vient se joindre l'oubli de principes religieux et moraux, l'homme ne connaît plus de frein, et le suicide ne tarde pas à lui paraître le seul remède à bien des misères, à bien des déceptions. » Parole d'une profonde justesse, et les tables de mortalité depuis un demi-siècle viennent apporter à cette affirmation une cruelle autorité. Les temps sont sévères, les esprits inquiets, les croyances s'estompent et les suicides se multiplient.

Son récit sur l'*épidémie de colique* qui régna au Havre, en 1817 et 1818, est une page d'histoire locale intéressante. Quelle en fut la cause, dit-il ? Le public voulut voir un empoisonnement

où il n'y avait qu'une affection névralgique des deux systèmes nerveux, le ganglionnaire et le cérébro-spinal.

Fort curieuse est son observation d'un cas de *Tératologie*, présentée par une femme privée de l'avant-bras gauche et des extrémités abdominales et qui trouva, malgré cela, à se marier et eut sept enfants. Il se livre, à ce sujet, à quelques digressions sur la genèse de ces monstruosités. Il y fait preuve d'une saine et vaste érudition et conclut avec les auteurs que la cause ou les causes de ces monstruosités restent inconnues.

Nous pourrions critiquer, si nous ne savions que Lecadre n'était pas chirurgien, sa relation d'une *Hernie inguinale avec symptôme d'étranglement et sphacèle du scrotum*. Mais l'on n'avait point alors nos procédés modernes d'antisepsie, l'on redoutait les opérations et l'on confiait plus volontiers à la nature médicatrice le soin de tout mener à bien, ce qui fut du reste ici le cas.

Nous n'avons que des éloges à donner à son étude sur la *Névralgie intercostale*, véritable monographie : il est difficile d'être plus exact, plus précis, plus complet. Il y émet une idée fausse : « L'angine de poitrine, dit-il, n'est qu'une névralgie. » On sait aujourd'hui qu'elle est due à une maladie des artères coronaires (Huchard).

Il y avait déjà vingt ans que Lecadre était médecin des Ponts et Chaussées, lorsqu'il publia ses *Etudes sociales hygiéniques et médicales sur les ouvriers employés au port du Havre*.

Cette étude est un véritable modèle du genre. Il expose tout d'abord les travaux qui sont à exécuter, et les catégories diverses des ouvriers qui doivent y correspondre; il donne le prix des salaires pour chacun ; il examine ensuite la durée du travail, la fatigue, les dangers particuliers à chacun, les inconvénients ou les avantages de leur habitation ou de leur genre de vie. Il ne craint pas de s'arrêter à l'âge, la constitution, les habitudes, les nationalités diverses des ouvriers, et il sème son récit d'observations et de conseils les plus pratiques, les plus judicieux.

Il aborde ensuite l'examen des maladies des ouvriers occupés

par les Ponts et Chaussées : affections médicales et chirurgicales. Le savoir et le dévouement rivalisent à l'envi ; et nous dirons la bonté elle-même, car il est tel récit d'accidents graves où le médecin laisse voir sa généreuse pitié.

Il la compléta en décembre 1857, dans un second mémoire intitulé : « *Nouveau chapitre aux études sociales, hygiéniques et médicales*. « Vous ne faites point voir, lui avait-on dit, le moyen de remédier aux nombreux inconvénients qui entourent le logis de l'ouvrier ; vous ne cherchez pas assez comment on pourrait arriver à quelque chose de mieux !

En montrant le mal, c'était indiquer quel remède devait être employé, et cette seconde partie ne le cède en rien à la première. Beaucoup a été fait depuis, dans ce but d'hygiène sociale, mais il ne faut pas oublier ceux qui en ont été les promoteurs.

Toujours en éveil pour recueillir les faits intéressants de sa pratique, Lecadre nous rapporte ce cas curieux de *Mutité spontanée* survenue chez un ouvrier âgé de seize ans, sans cause apparente et qui guérit du reste spontanément.

Les questions d'hygiène ont été de la part de Lecadre l'objet d'études spéciales et qui furent remarquées, et c'est ainsi qu'il pose ces trois intéressantes questions : « 1° Peut-on abolir sans inconvénients les quarantaines ? 2° Par quels moyens pourrait-on empêcher la sophistication des denrées alimentaires ? 3° Comment pourrait-on, dans les grandes cités coupées de rivières et de canaux, utiliser les matières fécales au profit de l'agriculture et sans nuire à la santé des habitants ? »

Le sujet est vaste ; mais Lecadre en suit l'étude avec méthode et clarté. Il affirme « qu'on peut, sans inconvénients, abolir les quarantaines dans tous les ports autres que ceux de la Méditerranée ». Les idées de Lecadre n'ont point prévalu, les quarantaines et les cordons sanitaires sont reconnus de toute nécessité. « L'éparpillement, dit-il ailleurs, est la garantie la plus sûre contre la propagation du choléra. » Les pavillons d'isolement sont au contraire la formule moderne et partout ils existent.

Il demande contre la sophistieation des aliments « de la part de l'autorité, de l'énergie, de la suite dans les déterminations, une juste applieation des mesures et quelques saerifices d'argent » ; toutes propositions des plus sages, des plus pratiques.

Quant aux matières exerémentitielles, Leeadre demande que ees déehets organiques soient utilisés par l'agrieulture ; il rejette le système du tout à l'égout, et demande des tinettes ou des fosses fixes bien étanehes; ees questions sont eneore aujourd'hui débattues.

C'est eneore de l'hygiène qu'est née cette œuvre qui restera eomme un des titres les meilleurs de Leeadre à la reeonnaissanee de la postérité, j'ai nommé la *Société protectrice de l'enfance* dont il fut le promoteur. Qui done avait déterminé, en 1868, eet exeédent des déeès sur les naissances ? Le ehiffre s'élevait à 240. « Surpris d'un pareil résultat, dit-il, j'ai voulu faire une étude à eet égard », et il nous a donné ee long et conseieneieux travail, qui ne eomprend pas moins de einq ehapitres et 69 pages. Frappé de la mortalité du jeune âge, il dit : « Mais l'enfant qui vient au monde, qui le préservera contre l'ignoranee, eontre l'incurie, eontre la négligence, la mauvaise volonté ? » Sa parole fut entendue, et il a laissé eette soeiété qui devient l'auxiliaire dévouée, intelligente, des mères de familles, et qui est là pour lutter contre l'ineurie ou la mauvaise volonté. Eneore une fois, honneur à Leeadre.

Cette esquisse des travaux de Leeadre nous paraît suffire pour montrer son indiseutable valeur médieale et professionnelle. Elle se révèle peut-être plus eneore dans une œuvre qui forme un tout eomplet, alors que tous les travaux eités n'ont entre eux aucun lien direet, j'ai nommé son *Histoire des Epidémies qui ont régné au Havre et dans son arrondissement de 1548 à 1885*. C'est l'œuvre maîtresse de Leeadre, elle surpasse de beaucoup en intérêt et en valeur toutes ses autres publieations.

Il s'était en quelque sorte préparé depuis longtemps à ee travail. Dès 1835, il donnait son essai de *Topographie statistique et médicale de la ville du Havre*. C'était à l'époque un travail neuf, original. Très peu en ee genre avait été fait avant lui.

Il ne cessa chaque année de présenter ce tableau statistique, et à la séance de la Société Havraise d'Etudes diverses, il lisait encore un chapitre le 15 janvier 1883.

Qu'on nous permette de rappeler ce qu'est son *Histoire des épidémies*. Ce travail, resté manuscrit (N° 270 du fonds de la Bibliothèque de la ville du Havre), tout entier de la main de son auteur, comprend deux volumes reliés in-4°, le premier de 906 pages, et le second de 688 et XVIII pages de table des matières. Lecadre l'a divisée en cinquante-quatre chapitres. Dès le premier, il s'arrête sur quelques considérations sur les épidémies, leur étiologie, leur pronostic et leur traitement, et débute dès le second par l'histoire de la peste de 1348. De cette date, il nous conduira jusqu'en 1882, en faisant l'historique de toutes les épidémies urbaines et suburbaines de la ville et de l'arrondissement du Havre. Il y fait preuve d'esprit critique et d'une instruction sérieuse et étendue.

Combien il est regrettable qu'un travail d'un tel intérêt n'ait pas été publié. Ne serait-ce pas le devoir de nos assemblées communales et départementales qui, avec le secours de l'Etat, pourraient, sans lourdes charges faire imprimer ces documents précieux, auxquels beaucoup de savants souscriraient.

Telles furent ses œuvres médicales. Elles suffiraient certes à légitimer sa notoriété, confirmée au reste par des honneurs publics, ainsi que nous l'avons rappelé.

Mais Lecadre a encore un autre titre à la reconnaissance de la cité havraise. Le 16 novembre 1833, dans le salon vert d'un très bel appartement, rue de la Communauté, n° 15, seize personnes se réunissaient pour fonder au Havre une société académique où l'on étudierait les sciences, les lettres et les arts, et cette réunion était l'œuvre de Lecadre et de Baltazard. La Société Havraise d'Etudes diverses était, dès ce jour, officiellement fondée.

En novembre 1883, nous fêtions les noces d'or de notre Société dont Lecadre était alors président. Amertume de la vie! Retenu au lit par la broncho-pneumonie qui l'emporta, il ne put assister à cette réunion et, alors secrétaire-général, je dus lire son dis-

cours où il retraçait, avec quelle satisfaction et quel talent, les diverses phases de la Société pendant ces cinquante années. Rappelons pour mémoire qu'il en fut président de 1853 à 1855, de 1866 à 1868, de 1872 à 1874, et de 1880 à 1883.

Dans les assemblées générales où il prit la parole, il a prononcé divers discours extra-médicaux dont quelques-uns sont remarquables et qui tous prouvent l'étendue et la variété de ses connaissances.

Dans son discours de 1853, il nous montre l'évolution de la science, des lettres et des arts depuis Moïse jusqu'aux temps modernes.

Avec quelle heureuse ingéniosité il traitera plus tard de la *sociabilité* « ce penchant, dit-il, prononcé pour la transmission des idées et de l'expression par le langage, résultat d'un don naturel dévolu à l'homme sur la terre ». Lecadre apporte à sa thèse les plus heureux développements. Il termine en montrant que c'est ce besoin de sociabilité dont est sortie, ainsi que tant d'autres, la Société Havraise d'Etudes diverses.

Sans le cœur, la tête et l'intelligence seules ne suffiraient pas ; et dans ses notices sur Baltazard, Millet-St-Pierre, et son ami et confrère, son émule du collège de Nantes, le docteur Lucas-Championnière, il révèle sa sensibité.

N'oublions pas encore son intéressante étude comparative sur Broussais et Laënnec, sur Lesueur et Dicquemare, où sa plume alerte et judicieuse sait ici faire revivre de précieux souvenirs de scolarité médicale. Quel intérêt en lisant ces lignes écrites par un élève de Broussais et de Laënnec ; nul aussi n'a mieux que lui parlé de ces deux figures havraises : Dicquemare et Lesueur, gloire de notre cité.

Citons encore son éloge de l'ingénieur Frissard, premier président de la Société Havraise d'Etudes diverses, auquel Le Havre a dû d'importants travaux.

C'est avec un égal intérêt qu'on lira cette triste histoire d'un *Aéronaute Havrais*, le docteur Le Berrier, qui eut l'étrange idée de construire un ballon dirigeable. Il déserta une belle clientèle pour poursuivre son idée malheureuse, vit un jour,

sur le Champ de Mars, à Paris, son ballon déchiré par la foule, et mourut ruiné à l'hôpital.

Non moins heureux son discours sur la *Vulgarisation*, prononcé en séance générale du 2 août 1868, lors de l'Exposition maritime. Ce fut un discours remarquable, et certes, de la plus heureuse inspiration.

Quel intéressant épisode rappelé par Lecadre sous le titre : *La première conférence au Havre*, en 1828, faite par M. Charles Durand, avocat. « C'était à l'époque, dit-il, où la science donnait la main à la littérature et celle-ci aux beaux-arts, pour s'élancer à la conquête du beau et du grand... Le succès de cette conférence fut, ajoute-t-il, immense ».

Intelligence distinguée, travailleur persévérant, esprit très élevé, cœur humain et généreux, quels dons heureux reçus de la nature et avec quel soin cultivés ! Vice-Président de l'Association départementale des Médecins de la Seine-Inférieure, fondateur de la Société Havraise d'Études diverses dont il fut quatre fois, en cinquante ans, le président, fondateur de la Société protectrice de l'Enfance, recherché par les pouvoirs publics qui lui conférèrent de hautes charges et de hautes dignités, Lecadre a laissé partout des souvenirs qui lui survivront.

Lecadre représente bien le médecin instruit et dévoué, le savant de province, laborieux et modeste, qui, sans éclat, sans bruit, fait autour de lui beaucoup de bien, et c'est encore, ce nous semble, le plus bel éloge que l'on puisse faire de Lecadre.

P. — De l'utilité des études anatomiques et physiologiques, 1834 (manuscrit). — Note sur le récent abaissement du baromètre (27 mars 1835) (manuscrit). — Sur quelques vues générales sur le choléra, 1836 (manuscrit). — Notice sur la rage, 1837 (manuscrit). — Rapport sur les travaux du Comité de salubrité de l'arrondissement du Havre, pendant les années 1838 et 1839, Soc. d'ét. div., 1840, p. 77. — Impressions du moment, ibid., 1840, p. 96. — Sur la constitution météorologique des mois de juin et juillet 1841, ibid., 1842, p. 35. — Lettre sur l'état sanitaire de Graville, ibid., 1844, p. 21. — Rapport sur les travaux du Comité de salubrité de l'arrondissement du Havre,

années 1840-1841, ibid., 1844, p. 21. — Dissertation sur le suicide, ibid., 1844, p. 91. — Rapport sur les travaux du Conseil de salubrité, années 1842-1843, ibid., 1846, p. 88. — Dissertation sur la rigidité des articulations à la suite de fractures et de certaines plaies, ibid., 1846, p. 104. — Notice sur une môle pêchée récemment dans les eaux de la rade du Havre, ibid., 1846, p. 106. — Notice nécrologique sur le docteur Suriray, ibid., 1848, p. 83. — De la cholérine qui a régné au Havre et dans ses environs, dans l'été de 1846, ibid., 1848, p. 61. — Rapport sur les travaux du Conseil de salubrité, années 1844 et 1845, ibid., 1848, p. 63. — Rapport sur le mémoire du docteur Maire : « De l'influence de la moelle sur la santé des femmes en particulier », ibid., 1850, p. 117. — Histoire du choléra épidémique dans l'arrondissement du Havre en 1849-1847, ibid., 1850, p. 132. — Résumé analytique des travaux de la 18e année, 1850-1852, ibid., p. 5. — Tératologie, monstruosité par défaut des extrémités abdominales et de l'avant-bras gauche, 1850-1852, p. 161. — Clique épidémique au Havre en 1817 et 1818, ibid., 1850-1852, p. 201. — Rapport sur le mémoire du docteur Derome : « Epistaxis », nouvelle méthode de tamponnement des fosses nasales, ibid., 1850-1852, p. 249. — Hernie inguinale, symptômes d'étranglement, sphacèle du scrotum, résultat d'un accident, ibid, 1850-1852, p. 222. — Notice sur Théodore Balthazard, ibid., 1850-1852, p. 256. — Discours d'ouverture de la 20e année, ibid., 1852-1854, p. 51. — Essai sur la névralgie intercostale, ibid., 1852-1854, p. 118. — Rapport sur le mémoire du docteur Maire : « Asphyxie des nouveau-nés », ibid., 1852-1854, p. 175. — Rapport sur un mémoire de M. de Lajonkaire : « Recherches historiques sur les douanes dans l'antiquité », ibid., 1852-1854, p. 276. — Notice biographique sur M. Frissard, ibid., 1852-1854, p. 368. — Résumé analytique des travaux de la 22e année, ibid., 1855-1856, p. 5. — Fragments d'une histoire des épidémies qui ont régné dans l'arrondissement du Havre, ibid, 1855-1856, p. 222. — Etudes sociales, hygiéniques et médicales sur les ouvriers employés aux travaux du port du Havre, ibid., 1855-1856, p. 249. — Un nouveau chapitre aux études sociales, hygiéniques et médicales sur les ouvriers employés aux travaux du port du Havre, ibid., 1857-1858, p. 263. — Rapport sur un mémoire de M. E.-P. Duchesne : « Des chemins de fer et de leur influence sur la santé des mécaniciens et des chauffeurs, ibid., 1857-1858, p. 283. — Nécrologie : le docteur Lucas-Championnière, ibid., 1857-1858, p. 503. — Rapport sur les affections épidémiques qui ont régné dans l'arrondissement du Havre, année 1859, ibid., 1859, p. 139. — Le choléra morbus en 1832, ibid., 1860-1861, p. 167. — Rapport sur le concours pour l'étude biographique et littéraire sur Grainville, ibid., 1862, p. 81. — Le choléra morbus en 1848 et

1849, 1853 et 1854, ibid., 1862, p. 151. — Observation d'un cas de mutité spontanée (Aphasie), ibid., 1863, p. 67. — Un aeronaute havrais, ibid., 1863, p. 371. — Description d'un météore lumineux qui apparut au Havre, dans la soirée du 20 juin 1865, ibid., 1864-1865, p. 39. — Questions d'hygiène publique, ibid., 1864-1865, p. 131. — Discours prononcé dans la séance publique du 26 juillet 1866, ibid., 1864-1865, p. 605. — Le choléra morbus épidémique au Havre en 1865 et 1866, ibid., 1866, p. 113. — Broussais et Laënnec, étude comparative, ibid., 1867, p. 51. — Notice sur Georges-Edouard Paravey, ibid., 1867, p. 385. — De la vulgarisation, Soc. d'ét. div. — Etude statistique et médicale, ibid., 1868, p. 45. — Notice sur MM. Marie, d'Houdetot et Charma, ibid., 1868, p. 437. — Mouvement de la population et constitution médicale, année 1869, ibid., 1869, p. 41. — Dupuytren en 1826, ibid., 1869, p. 169. — Exposé du mouvement de la population et des maladies dominantes au Havre, en 1870, ibid., 1870-1871, p. 1. — La première conférence au Havre, ibid., 1870-1871, p. 399. — Etude biographique sur J.-B. Millet-Saint-Pierre, ibid., 1870-1871, p. 507. — Etude sur le mouvement de la population et sur les affections épidémiques au Havre en 1871 et 1872, ibid., 1872, p. 83. Discours prononcé en séance publique du 24 juillet 1873, ibid., 1872, p. 573. — Le Havre en 1873 au point de vue statistique et épidémique. ibid., 1873, p. 21. — Une panique (souvenir du choléra de 1832), ibid., 1873, p. 497. — Considérations statistiques et médicales relatives au Havre, années 1874 et 1875, ibid., 1874-1875, p. 87. — Statistique et constitution médicales en 1876, ibid., 1876, p. 39. — L'année 1877 au Havre, ibid., 1877-1878, p. 47. — L'année 1878 au Havre, ibid., 1877-1878, p. 361. — L'année 1879, ibid., 1879, p. 75. — Les années 1880-1881 au Havre, ibid., 1880-1883, p. 59. — Histoire des épidémies qui ont régné au Havre et dans son arrondissement de 1348 à 1883, 2 vol. in-4° reliés de 906 et 688 et XVIII p. (manuscrit n° 270 fond de la Bibliothèque de la ville du Havre.)

S. — Société Havraise d'Etudes diverses (passim). — Notice nécrologique par Ch. Grieu et Lécureur. — Bulletin de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure. — *Le Havre*, *Journal du Havre*, *Courrier du Havre*, novembre 1883. — Notice par Ch. Quint.

CHASSAIGNAC (Edouard-Pierre-Marie).

* 1804, 24 décembre, Nantes.
† 1879, 26 août, Versailles.

Ce fut une existence bien tourmentée que celle de Chassaignac, et il lui fallut toutes les qualités de la race bretonne,

ténacité quand même, pour ne pas défaillir en face d'épreuves imméritées.

Aux hommes de science qui veulent suivre leur voie et qui rejettent le convenu, il en coûte parfois, et il faut avoir une âme fortement trempée pour ne pas faiblir; et puis, ces hommes à idées géniales sont souvent des personnels; ils ne plient pas et alors ils échouent. Ils ont le mérite, ils n'ont pas la faveur; mais, bien souvent aussi, ceux qui les dépassent ne vivent qu'un jour dans la mémoire des hommes, tandis que les autres ont la postérité pour eux. Leur nom est un jour remis en honneur — c'est justice, — et ils ne seront plus oubliés; Chassaignac, né à Nantes le 24 décembre 1804 (et non en 1805, comme l'ont écrit quelques biographes), fut un de ceux-là.

Tout jeune, le père de Chassaignac avait quitté la France pour aller chercher fortune aux Antilles. Marié une première fois à la Martinique, il y avait perdu sa femme et ses enfants dans une épidémie de fièvre jaune. Il avait, en secondes noces, épousé une jeune créole de Saint-Domingue, échappée avec sa mère au massacre des Européens, lors de l'insurrection de 1793; elle fut la mère de Chassaignac.

Son père revint à Nantes; Chassaignac y naquit et il fut élevé dans un milieu choisi où la distinction des manières, le goût de la littérature et des arts lui donna l'habitude des bonnes compagnies et des jouissances délicates de l'esprit.

A l'âge de 11 ans, il perdit sa mère; ce fut pour lui un profond chagrin; mais le malheur ne tombe jamais en vain dans les âmes nobles et bien trempées, et d'écolier insouciant et léger, il devint un élève laborieux et sérieux. Dès lors, il commença cette vie de travail qu'il soutiendra de si longues années, sans trêve ni repos.

Lorsque vint l'âge de choisir une carrière, il songea un instant à l'Ecole Polytechnique. Un ami de la famille, le docteur Sue, le détourna de cette voie qui semblait peu convenir à sa vive imagination. Il lui remit un livre d'anatomie; cela suffit pour le faire renoncer à sa première idée, et Chassaignac en-

trait, comme élève, à l'Hôtel-Dieu de Nantes, sous la direction du docteur Fouré.

Il avait été au collège un élève très distingué, et sa veuve montrait avec orgueil les nombreux prix qui avaient affirmé sa valeur; il fut également un des plus remarqués parmi les étudiants de Nantes.

Après cinq ans d'études à Nantes, il vint à Paris; aussitôt arrivé, il songea à concourir pour l'internat, mais un règlement fixait à 25 ans la limite d'âge pour le concours, et il avait 25 ans et 8 jours. Première déconvenue qui ne se répètera, pour des raisons différentes, que trop dans sa vie. Il ne songea plus alors qu'à terminer promptement ses études, dans l'intention de revenir aussitôt à Nantes.

Un ami, Robert, qui avait su apprécier sa valeur en travaillant en commun à l'école pratique, le détourna de cette résolution. Il réconforta Chassaignac, lui fit comprendre ce qu'il valait et lui montra la Faculté comme but de ses efforts. Le conseil fut suivi et le futur chirurgien de Lariboisière obtint, au concours, la place d'aide d'anatomie.

En quelques années, il fut nommé prosecteur de la Faculté, docteur en médecine et agrégé de la Faculté. Il obtint le grand prix de l'école pratique et devint l'un des membres les plus actifs de la Société d'Anatomie qui l'appela deux fois à la vice-présidence. Entre temps, il avait traduit la *Névrologie* de Swann et publié ses recherches sur la distribution des nerfs dans les muscles, sur l'anatomie de l'appareil circulatoire, sur la fracture du col du fémur, et sur le mécanisme de la résistance des os.

Il avait alors 31 ans; docteur depuis un an, agrégé depuis quelques mois, l'avenir lui apparaissait souriant. En 1836, Cruveilhier quittait la chaire d'anatomie descriptive pour prendre la chaire d'anatomie pathologique qu'avait fondée Dupuytren; et il se présenta au concours du professorat. Malgré le talent, le savoir qu'il déploya et que la presse fut unanime à constater, Breschet l'emporta. Il s'en consola, reprit son cours libre à l'école pratique, pour se préparer à de nouvelles luttes.

Un nouveau concours s'ouvrit en 1837 ; il dura un mois. Sur dix candidats inscrits, la lutte se concentra entre Chassaignac et Blondin. Ce fut ce dernier qui l'emporta. Le jury, toutefois, accorda à Chassaignac une mention honorable et 1,200 francs pour ses pièces anatomiques remarquables.

Ce fut à cette époque que Cruveilhier, qui avait distingué son mérite, lui confia la refonte entière de son *Traité d'anatomie descriptive*. Richerand meurt le 25 juin 1840 et laisse un vide dans l'enseignement chirurgical; quatre candidats, élite des élèves de Dupuytren, se présentent. Le concours, commencé le 9 novembre 1840, ne se termina que le 25 mars 1841. Chassaignac eut la supériorité dans toutes les épreuves; il ne fut pourtant pas nommé, ce fut encore Blondin qui l'emporta.

La chaire d'anatomie descriptive n'est qu'une impasse et ne conduit pas à grand'chose ; il n'en est pas de même de la chaire de chirurgie opératoire, et tout lui échappait.

Chassaignac ne fit pas entendre une plainte. Il se replia sur lui-même et se recueillit. Dix mois après, il entrait de nouveau dans la lutte pour disputer une seconde fois la place de chef des travaux anatomiques de la Faculté, laissée vacante par la nomination de Blondin. Il avait pour compétiteurs : Lenoir, Huguier et Denouvilliers. Ce fut ce dernier qui l'emporta (27 janvier 1842).

Le 17 mars 1842, la chaire de clinique chirurgicale fut déclarée vacante. Chassaignac se remit sur les rangs. Les épreuves de Bérard furent cette fois très remarquables et, à une grande majorité, il fut nommé.

Mais rien ne pouvait lasser cette nature énergique qui tenait de sa Bretagne, cette ténacité que rien ne pouvait ébranler; il se présenta encore à un nouveau concours, où de honteux dénis de justice — et, dit Rochard, j'ai eu les pièces en main — furent commis à son égard, et il ne fut pas plus heureux.

Le décret du 9 mars 1852, qui abolissait le concours pour le professorat, était pour lui un bienfait, car, avec le parti pris contre lui, eût-il jamais réussi?

Ce fut un bienfait, car il retrouvait ainsi son repos ; mais le

bienfait fut plus réel encore, car il lui rendait sa liberté, et Chassaignac allait pouvoir diriger vers d'autres travaux, d'autres recherches, son activité laborieuse et son intelligence ingénieuse et féconde. Une nouvelle voie va s'ouvrir pour lui; celle-ci sera heureuse, féconde, et c'est dans cette période qu'il a vu sa réputation grandir et qu'il a donné ces procédés ingénieux, véritable conception géniale, qui ont immortalisé son nom.

Le chloroforme avait rendu les opérations faciles, l'on pouvait agir avec plus de lenteur et de sécurité; mais deux écueils étaient toujours qui menaçaient tout opéré : la perte du sang et l'infection purulente. On accusa l'instrument tranchant. « Il était devenu le bouc émissaire des conquêtes de la chirurgie ».

Comment empêcher, dans une opération, les vaisseaux de s'ouvrir et, ouverts, d'aspirer la matière putride? Tels sont les deux problèmes que Chassaignac essaya de résoudre. Longtemps il y songea. Chassaignac chercha un procédé qui lui permît de diviser les tissus en une seule séance, en obturant les bouches des vaisseaux, de façon que le sang ne pût pas en sortir et que la matière putride ne pût pas y entrer.

Après bien des essais et des tâtonnements, il présenta le 28 août 1850, à la Société de Chirurgie, sous le nom de *ligature métallique articulée,* son premier instrument qu'il avait essayé sur le cadavre et sur les animaux. Ce ne fut que deux ans après que les premiers essais furent tentés sur l'homme, après des perfectionnements qui ont fait ce qu'est à l'heure présente l'*écraseur linéaire de Chassaignac.* Cet instrument coupe et broie, il scie et écrase, grâce au mouvement de va-et-vient de la crémaillère.

Son *Traité de l'écrasement linéaire* fut couronné par l'Institut en 1863; et, en 1865, l'Académie lui décerna le prix Barbier, L'hémostase recherchée par tous les chirurgiens, et obtenue d'une manière si remarquable par A. Paré, est obtenue avec l'instrument de Chassaignac; et lorsqu'on a à opérer sur des parties très vasculaires, il reste encore un très précieux instrument.

Les procédés d'antisepsie moderne en ont diminué la valeur et l'indication aussi fréquente; aussi l'instrument de Chassaignac est-il moins employé de nos jours; mais, nous avons dit que si Chassaignac l'avait inventé pour éviter les pertes de sang, il avait eu aussi la pensée qu'en fermant ainsi l'orifice des vaisseaux, il préviendrait l'infection purulente.

Si Chassaignac, avec son écraseur linéaire, a fait œuvre vraiment géniale, on n'en peut dire autant de son procédé de *drainage chirurgical*. Découverte éminemment française, elle fut prônée par Guy de Chauliac, qui se servait de tubes de plomb pertuisés; puis remis en honneur par Cloquet, qui se servait de sondes en gomme. Mais d'un procédé précieux, on n'avait su tirer qu'un mauvais ou insuffisant parti, et Chassaignac a perfectionné, méthodisé le procédé, et il rend encore d'appréciés services.

Préoccupé de soustraire les plaies au contact de l'air, il conçut la méthode dite « par occlusion » et sa cuirasse de sparadrap de diachylon était une ébauche de ce que devait faire, mais avec infiniment plus de succès, Alphonse Guérin avec son pansement ouaté.

La trachéotomie pratique en un seul temps chez l'adulte, l'emploi des douches froides dans l'ophtalmie purulente des nouveau-nés, l'application de la glace en permanence sur l'œil cataracté, la description de l'ostéo-myélite et son traitement, sont autant de travaux qui affirment sa réelle valeur.

Il est peu de chirurgiens qui aient autant écrit. Le catalogue de ses ouvrages, dressé à l'occasion de sa candidature à l'Académie, ne comprend pas moins de 800 articles. Tous ces ouvrages se font remarquer par l'abondance et l'originalité des idées.

Professeur disert, clair et habile à l'école pratique, il était encore plus goûté à sa clinique de Lariboisière. On se plaisait à regarder cette figure intelligente et énergique, son sourire fin, son front large et puissant qu'encadrait une abondante chevelure. Il avait une passion un peu abusive pour ses instruments : manie d'inventeur.

Malgré son habileté, son savoir, Chassaignac fut sans notoriété, quoique assez connu à l'étranger. La clientèle ne vint pas à lui et il a laissé une fortune modeste.

Chassaignac avait un savoir étendu, indiscutable et de bon aloi ; mais il n'avait pas le savoir-faire, dont il ne faut pas abuser, certes, mais qui est un facteur essentiel dans la vie pour réussir. Il connut bien des déboires et des ennuis ; il les dut, pour une partie, à la raideur de son caractère. « Il avait une aversion invincible pour le métier de solliciteur ; les plus simples démarches lui répugnaient. Ombrageux et susceptible, passionné pour la vérité, il n'hésitait jamais à sacrifier ses intérêts à ses convictions, et laissait à ses ennemis la liberté de calomnier. Impressionnable à l'excès, il élevait ses contrariétés à la hauteur de véritables chagrins, il dévorait en silence les affronts comme les perfidies, mais il ne récriminait jamais ». A la fin de sa vie, rendu moins maître de lui par la maladie, l'amertume parfois lui montait aux lèvres.

Au foyer, il n'était plus le même. Il fit, à 41 ans, un mariage d'inclination, et là on le trouvait doux et expansif, affectueux et tendre. Il gardait pour les siens les trésors de son esprit fin et cultivé. L'âge accroît la tendresse pour les enfants et, impuissant lui-même devant cette cruelle maladie, il eut la douleur de perdre une fille du croup. Son âme en conserva une amertume profonde et ce ne fut qu'en s'occupant sans cesse de son fils qu'il put dissiper un peu l'étendue de son chagrin.

Diabétique depuis longtemps, il connut bien des misères et succomba à une angine de poitrine, le 26 août 1879.

« Maître accompli par son savoir et sa vaste expérience, auteur génial puisqu'il fut assez heureux pour faire des découvertes, opérateur habile en même temps qu'inventeur de méthodes opératoires nouvelles, Chassaignac fut un érudit et un professeur éloquent et convaincu. Travailleur infatigable, il a, pendant quarante ans, instruit la jeunesse et fait progresser la science ». L'on peut affirmer que Chassaignac restera une des grandes figures chirurgicales de notre époque.

Il était membre de l'Académie de Médecine depuis 1868.

P. — Etudes d'anatomie et de pathologie chirurgicale, 2 vol., Paris, 1851. — Traité de l'écrasement linéaire, Paris, 1858. — Leçons sur la Trachéotomie, Paris, 1855. — Clinique chirurgicale de l'hôpital de Lariboisière, Paris, 1854. — Traité pratique de la suppuration et du drainage, 2 vol., Paris, 1859. — Traité clinique et pratique des opérations chirurgicales, Paris, 2 vol., 1861. — De l'empoisonnement du sang par les matières organiques, Paris, 1873. — Titres antérieurs de Chassaignac, Paris, s. d., in-4°; exposé des titres de Chassaignac, Paris, 1854, in-4°; exposé des travaux de Chassaignac, Paris, 1856, in-4°. — Traductions : Œuvres chirurgicales complètes d'Arsthley Cooper, Paris, 1835-1837. — Traité de l'anatomie des nerfs de Swann, Paris, 1838.

S. — Panas, discours prononcé sur la tombe de Chassaignac : Bulletin de l'Acad. de Méd., 2e série, T. VIII, 1879, p. 924. — Corlieu, France médicale, 1879 ; Progrès médical, 1879. — Lachaise, les Médecins de Paris, 1845.— Tribune médicale, 1879. — Eloge par Rochard, 15 décembre 1885, Bulletin de l'Acad. de Méd., 2e série, T. XIV, p. 1659. — Horteloup, éloge de Chassaignac, Vapereau, Dict. des Contemporains.

MAISONNEUVE (Jacques-Gilles).

✶ 1809, 10 novembre, Nantes.
† 1897, 9 avril, château de la Roche-Hervé, à Mimillac.

Vraiment ces Bretons ont grande allure; ils ont dans le sang je ne sais quelle vibrance qui en fait des hommes d'une incomparable, mais parfois trop rude énergie. Ils ont dans l'intelligence des lumières transcendantes, dans le cœur un grand courage, dans la volonté ce ressort qui, au besoin, soulèverait les montagnes : Broussais, Jobert (de Lamballe), Laënnec, Alphonse Guérin, Chassaignac, Maisonneuve enfin, tels furent en médecine et en chirurgie ces Bretons illustres, gloire incomparable de la vieille Armorique.

Maisonneuve, qui clôt cette étude des *Médecins Bretons*, fut peut-être le plus brillant de cette pléiade magnifique. Il va nous apparaître avec quelques traits identiques : caractère presque intraitable, mais en revanche quelle lumineuse intelligence, quelle puissance de volonté! Voyons donc ce que fut la vie de cet homme, nous jugerons après ses œuvres.



MAISONNEUVE (Jacques-Gilles)

★ 1809, 10 Novembre, Nantes. — † 1897, 9 Avril, château de la Roche-Hervé, à Missillac.

Chirurgien de l'Hôtel-Dieu
Chevalier de la Légion d'Honneur

Avec une éloquence émue et un rare bonheur d'expression, le docteur Paul Reclus a prononcé le 31 janvier 1900, à la Société de Chirurgie, son éloge; nous le suivrons pas à pas, et nous nous efforcerons en le résumant, de ne pas trop le déflorer.

Issu d'une vieille bourgeoisie qui resta fidèle à sa bonne roture, Maisonneuve eut pour père un avoué, membre du Conseil municipal de Nantes, esprit fin et délicat, d'une honnêteté scrupuleuse; philosophe aimable et bonhomme, heureux de laisser à sa femme très énergique les décisions et les responsabilités. C'est bien du sang de sa mère dont fut imprégné Maisonneuve.

Jeune, il se montra intelligent, décidé, d'un imperturbable sang-froid. En jouant, un de ses frères tombe à l'eau, tous courent affolés vers la maison paternelle; lui, calme, tend une perche à l'imprudent et le ramène sain et sauf au bord. En pension on l'humilie d'un coup de férule, il refuse sec et net d'y retourner. Sa mère, qui s'y connaissait en entêtement, comprit qu'il fallait céder au têtu, et on l'envoie à Vannes. Il y terminait à seize ans d'excellentes études. Il revint alors à Nantes et entra à l'Ecole de médecine dont les palmarès sont pleins de ses succès : la première et la deuxième année, il obtint le premier prix; la troisième, il est nommé premier expectant; la quatrième, on le voit premier externe et premier interne. En 1829, il a vingt ans, il débarque à Paris.

En 1830, il est interne des hôpitaux, et conquiert, en 1831, le premier prix; et cette même année le voit interne, le cinquième, avec Barth premier, Grisolle troisième, et Nélaton sixième. En 1834, il est prosecteur des hôpitaux; en 1836, il concourt pour le Bureau central, mais ce ne fut qu'en 1842 qu'il fut nommé. En vain concourt-il pour l'agrégation en 1836 et en 1844, pour le professorat en 1845 et en 1849, et c'est sans pouvoir réussir qu'il se présente à l'Institut, à l'Académie de médecine : toujours et partout il échoue, et il restera simple chevalier de la Légion d'honneur. Sans chercher à être des salons, les Académies aiment à voir dans leur sein des hom-

mes de bonne compagnie, et Maisonneuve ne l'était guère ; rappelons quelques anecdotes.

Il fut membre de la Société de chirurgie, comme par hasard. A son début, œuvre d'opposition, dédaignée par les maîtres, peu voulurent compter parmi ses fondateurs. Maisonneuve fut un des seize. Bientôt la jeune école avec Broca, Verneuil, Follin, Lefort et Trélat pénétrèrent dans le cénacle et firent la vie dure à Maisonneuve et bientôt elle lui devint insupportable ; il finit par déserter les séances et ne fut jamais élu président. Il refusa même de payer ses cotisations, et ce membre fondateur, seul survivant en 1894, ne fut pas convoqué au cinquantenaire de la Société de chirurgie.

C'est souvent le fait de tels esprits d'être extrême en tout : on dit que dans sa jeunesse il fut ardent au plaisir comme au travail. Au commencement du mois, quand arrivait la pension paternelle, il s'amusait jusqu'à son dernier sou, puis retournait, la bourse vide, à son opiniâtre labeur et au restaurateur Rousseau « l'aquatique ».

Il ne faisait rien à demi, quitte aussi à ne pas savoir garder la mesure. Sa conduite pendant le choléra de 1832 fut vaillante : on dit même qu'il coucha dans le lit d'un cholérique pour donner du cœur aux lâches. Ses rapports avec ses camarades étaient parfois étranges : l'un d'eux fut pris d'une fièvre typhoïde ; il le soigna jour et nuit, sans repos, mais le malheureux mourut. « Eh bien ! maintenant, s'écria Maisonneuve, divertissons-nous ». Dans cet acte et dans cette parole quelle étrange opposition.

A un maître éminent qui se plaignait de la mortalité nosocomiale, il répondit sèchement : « Il n'y a pas de mauvais hôpitaux, il n'y a que de mauvais chirurgiens ». Au jeune Guyon qui lui demandait quel service il fallait suivre : « Paris n'a que deux chirurgiens, Chassaignac et moi, encore Chassaignac n'est-il qu'un imbécile ». Dans ses cliniques, Maisonneuve s'écrie « qu'il faudrait pressurer bien des siècles pour y trouver une telle récolte de découvertes de premier ordre » et c'est la liste de ses propres inventions qu'il déroule.

Petit de taille, gros et trapu, Maisonneuve avait une figure ouverte et expressive. Sans un nez trop court, aplati, la pointe retroussée, sa figure eût eu grand caractère. Il lui valut un jour une innoeente plaisanterie : il venait d'éternuer dans un salon; Dieu vous garde... la vue, lui dit une voisine. — Et pourquoi, Madame ? — Paree que, doeteur, vous n'avez pas un nez à porter des lunettes. L'œil était vif, intelligent, la bouche finement mordante, tout en sa physionomie respirait la volonté indomptable.

Il y avait une laeune évidente dans le jugement, dans le bon sens de eet homme ; et ee fut là le malheur de sa vie. Il eut, et le fait n'est pas rare, une intelligenee transeendante, mais un esprit mal pondéré. Avec l'intelligence on peut faire des déeouvertes géniales, sans le jugement, on n'en reeueille pas tous les bienfaits. Esprit sans cesse tourmenté par la pire des plaies de l'âme, la jalousie, il trouva là la vraie eause des déboires de sa vie. Ce fut un solitaire, dit Reclus. Ce fut un étudiant sans amis, un maître sans élèves. Tel il fut dans sa jeunesse, tel dans sa vieillesse, retiré à la Roehe-Hervé comme un sanglier, dans ses chênaies bretonnes. Il ne comprit pas qu'il n'est pas bon à l'homme de vivre seul, et que e'est un grand art de conquérir la bienveillance, sinon l'affection des hommes, et que seule leur estime ne suffit pas pour pareourir les degrés de la vie; il faut aussi leur sympathie, leur affeetion même, et c'est le propre des jaloux de vivre ainsi. Ils ne peuvent supporter l'éclat d'autrui qui blesserait leur orgueil.

De maîtres comme d'élèves il n'en eut que deux : les premiers furent Dupuytren et Récamier, les seeonds, Reliquet et Saint-Germain. La mort préeoce de Dupuytren prévint les conséquenees d'une jalousie qui n'eût pas tardé à naître entre ees deux hommes d'esprit trop personnels. Réeamier laissa dans eelui de Maisonneuve une profonde empreinte, Il prit de eet homme la convietion réfléchie qu'on doit avant tout ehereher à guérir, et que e'était là le dernier mot de la scienee. Sa vie fut une lutte jamais lasse eontre toutes les agressions de la vie. On sait tout ce que la science moderne lui est redevable.

On comprend l'influence d'un tel homme sur l'esprit à la fois ardent et pratique du jeune Breton.

Rejeté hors du monde officiel, il devint, sans le vouloir, le leader des ratés ou des mécontents. On l'opposa avec orgueil aux maîtres de l'Ecole. L'aristocratie du faubourg, qu'offensaient les doctrines libérales de la Faculté, lui ouvrit les succès de clientèle; il devint le chirurgien des congrégations.

« Saint-Germain raconte que, dans un dîner du noble faubourg, un convive hasarda quelques réserves sur le séjour de Jonas dans le ventre de la baleine. « Mais c'est là le miracle, aurait répondu Veuillot. » Maisonneuve, lui, défendit la légende biblique avec tant de verve que l'archevêque de Paris voulut voir le controversiste et, dès ce jour, le monde religieux lui fut d'autant plus ouvert que Nélaton avait été appelé auprès de Garibaldi, le triomphant ennemi du pouvoir temporel du pape. Pourtant Maisonneuve ne fut pas comme Récamier, son maître, un vrai catholique; il n'eut pas le rare bonheur d'une vie dont les actes reflètent les croyances; épris d'autorité et partisan du trône, il admirait la discipline et la puissante organisation de l'Eglise, mais il ne pratiquait pas, et jamais il n'entendit la messe pendant les dix-huit ans de son séjour à la Roche-Hervé. »

Pendant la guerre de 1870, il fit bravement son devoir, et malgré les boulets qui labouraient la route, il continua d'aller soigner ses blessés à Vaugirard et ne déserta point Paris pendant la Commune. C'est seulement la veille de l'entrée des troupes qu'il se décida à quitter ses salles. « Chaque matin, il entrait dans son service d'un pas militaire, son éternelle calotte de velours violet sur la tête; il fendait la foule de ses auditeurs, confrères et élèves de province, étudiants cosmopolites, médecins de tous les pays; il ne parlait guère à ses élèves qu'il écartait pour faire place aux étrangers; il accueillait mal ses internes, il fut même parfois brutal avec eux et ne les conservait pas longtemps. » Il lui arriva une petite aventure, assez analogue dans le fond à celle que nous avons racontée dans la biographie de Jobert (de Lamballe) et d'Alphonse Guérin. Labadie-Lagrave, alors son interne, dut le

premier jour, au premier lit, rapporter l'histoire du malade. Son accent et son attitude amusèrent Maisonneuve, qui lui dit d'un air narquois : « Mon petit cadet de Gascogne, savez-vous ce qui distingue l'homme du singe ? — Oui, répondit le cadet très crâne, mais prêt à entendre éclater le tonnerre, oui, Monsieur, c'est la politesse. » Comme avec Jobert et Alphonse Guérin, le tout se termina par une invitation en forme, et Labadie-Lagrave devint le fils adoptif de Maisonneuve. Lors d'un concours au Bureau central, il vit ce dernier qui venait de se fracturer le péroné, arriver à l'examen, malgré ses souffrances, avec sa fameuse attelle plâtrée, pour assurer le succès de son protégé.

En 1872, il atteignit la limite d'âge, mais soit ignorance, ou plutôt par mépris des règlements que de telles natures veulent imposer aux autres, mais n'acceptent point pour eux-mêmes, il prétendit continuer son service ; le jour où son successeur vint en prendre possession, le directeur de l'Hôtel-Dieu se tint devant la porte pour l'empêcher d'entrer : « Vous voulez donc me mettre dehors par la force ? dit Maisonneuve. — Non, je vous rappelle simplement la loi commune.

En 1845, il épousait Mlle Julie Cartier, fille de François Cartier, l'inventeur de l'aéronaute, et descendant par une branche latérale de l'illustre Breton qui découvrit le Canada. Femme d'une réelle distinction, elle reçut avec une grâce charmante tous ces nombreux savants, artistes, qui fréquentèrent son salon de 1860 à 1875, et sut exercer une heureuse influence sur son mari. Elle mourut en 1875. Ce fut un coup terrible pour Maisonneuve. Il eut alors une parole bien étrange et qui dénote la singularité de son esprit. A un visiteur qui lui parlait avec émotion de cette perte irréparable, il répondit sèchement : « Ce n'est pas pour cela, j'espère, que vous êtes venu me parler. » O stoïque orgueilleux ! qu'une larme et un serrement de mains eussent mieux valu !

Quatre enfants naquirent de ce mariage : deux garçons, dont un seul survécut, l'ingénieur Similien Maisonneuve, l'un des défenseurs de Châteaudun, et deux filles, une seule, Mme Terrien

de la Haye, lui restait. Elle était poitrinaire. En octobre 1879, il apprend que la maladie s'aggravait. Il quitte Paris, sa clientèle, ses travaux, et du premier regard en arrivant, il voit qu'elle est perdue. Au terme prévu, sans souffrances, heureuse et consolée, elle s'endormit pour toujours entre ses bras.

Bien qu'encore en pleine possession de ses facultés, il resta dans son château de la Roche-Hervé pendant les dix-huit ans que devait durer son existence.

Il n'y vit personne, il n'y reçut ni ami, ni châtelain des environs, et il ne se révéla à ses voisins que pour leur prodiguer les secours de son art, mais aussi pour leur faire apprécier son étrange et difficile humeur : un riverain exerçait, sur une lande, un vieux droit féodal de couper, une fois l'an, quelques charretées de bruyère ; Maisonneuve contesta ce droit ; un jour, il apprend que malgré sa défense, trois vigoureux gars avaient fauché et chargé le foutrage ; il accourut, s'approcha de la charrette qu'on faisait démarrer malgré lui : « Je vous ai dit que vous ne l'emporteriez pas ! » s'écria-t-il, et d'un coup de couteau, il trancha la sous-ventrière du cheval. Ce fut l'origine d'un procès qu'il perdit.

Les malades furent mieux accueillis. Il en vint de partout; les malheureux attendaient dans la cour du château ; Maisonneuve pansait et opérait tout. Un jour, on lui amena un nouveau-né atteint d'un double bec-de-lièvre, à fente palatine. Ses quatre-vingt-deux ans hésitent une seconde, puis sa vieille ardeur se rallume et, avec le seul aide d'une femme, il taille, il coupe, il coud et refait le nez, les lèvres et le palais ; l'enfant cria, téta et vécut ; et il vit encore, récitant ses prières en souvenir du grand chirurgien.

Pendant dix-huit ans, quels que fussent le temps et la saison, il sortait en voiture découverte, et plusieurs fois, en hiver, il fallut lui frayer un chemin dans la neige; il saluait les piétons sur la route, mais ne leur parlait jamais.

« A 88 ans, ses forces diminuèrent tout à coup : son cœur faiblit, sa parole s'embarrassa et, de ses facultés d'antan, il ne conserva que sa prodigieuse volonté. Il se sentit mourir et fixa,

à quelques heures près, le terme de sa vie; une dernière fois, il se pencha pour embrasser sa petite-fille, puis il parut s'endormir dans son fauteuil et ce fut son dernier sommeil. Au bruit de sa mort, la foule des paysans accourut et, pendant trois jours et trois nuits, ils entourèrent son lit funèbre; ils venaient par groupes des hameaux voisins, ils entraient dans la chambre, aspergeaient le corps avec des branches de buis bénit et alternaient à voix lente la récitation des prières; puis, un vieillard commençait l'histoire des actions étonnantes de cet homme silencieux et fort, aux ordres brefs, au geste prompt, par qui tant d'entre eux avaient été sauvés. Voilà l'homme; voyons maintenant ce que furent ses œuvres chirurgicales.

Maisonneuve était un anatomiste consommé et un opérateur hors ligne. Cela lui eût suffi pour devenir un chirurgien célèbre, mais il y joignit une invention géniale, et son nom ne périra pas. Son internat sous les grands chefs l'avaient rompu à l'examen des malades, et aussitôt en possession d'un service chirurgical, il voulut être son maître et il le fut. Il ne se laissa jamais guider par les idées des autres, fussent-ils les princes de la science ou les maîtres de l'Ecole et « il livra, dès les premiers jours, de terribles batailles où il ne daigna jamais compter les coups donnés ou reçus. »

Il commença ses travaux par des expériences sur le cadavre pour établir les mécanismes et les diverses variétés des fractures du péroné, et fit ensuite l'histoire encore inconnue des luxations du sternum. Dès 1845, il imagina l'anastomose intestinale, qu'il pratiqua sur des animaux mais qu'il n'exécuta jamais sur l'homme. Maisonneuve pratiqua la première blépharoraphie, et son idée a depuis fait un rapide chemin.

Récamier avait proposé, pour combattre la fissure anale « le massage cadencé. » Maisonneuve reconnut vite que ni la cadence, ni le massage du sphincter n'avaient eu rien à faire et que les bons résultats étaient dus par le passage successif des doigts : de là son procédé de *dilatation forcée*, aujourd'hui employée par tous les chirurgiens. « Il montre aussi les béné-

fices que l'on retire de la ligature de la carotide interne : il lie, le premier, l'artère vertébrale; s'il ne sectionne qu'après Rhéa Bartou le col du fémur dans l'ankylose angulaire, il substitue l'ostéoclasie à l'ostéotomie, manœuvre admirable puisqu'elle remplace par une fracture fermée, à peu près innocente, la fracture ouverte si meurtrière en ces temps de septicémie. Mentionnons encore ses thèses sur le périoste, la coxalgie, les kystes de l'ovaire, les tumeurs de la langue, la cautérisation en flèche pour l'ablation du cancer, au lieu d'employer le couteau, ses statistiques sur près de 12,000 cas de hernies. » Une seule de ces découvertes, dit justement P. Reclus, eût suffi pour consacrer la célébrité du chirurgien que ne consacrèrent pourtant pas les Sociétés savantes, et nous en avons dit les raisons.

Cette hostilité motivée, hélas ! ne le découragea pas; il multiplia ses découvertes et nous arrivons à la plus merveilleuse, l'urétrotome : « Porter le fer à l'aveugle, au fond d'un canal mobile, long, irrégulier, étroit, couper les tissus malades, à foyer unique ou multiplié, ne couper qu'eux seuls; ne pas blesser la trame saine, » tels étaient les termes redoutables du problème qu'avait à résoudre Maisonneuve. « L'urétrotome de Maisonneuve est simple, élégant, rapide, innocent, même dans les mains inhabiles; c'est la perfection, c'est l'idéal », il répond à toutes les exigences opératoires. L'urétrotome exigea dix ans de recherches.

On ne peut que flétrir la conduite de l'Académie de médecine qui, en 1863, ayant à distribuer le prix d'Argenteuil, de 20,000 francs, pour récompenser qui « aurait trouvé le meilleur traitement du rétrécissement de l'urètre », ne lui décerna à titre de récompense, que 1,500 francs, comme à Malhieu, fabricant de chirurgie. Il eut été plus digne de le passer sous silence.

Dès lors, dit Reclus, « ce fut la guerre au couteau. Mais Maisonneuve ne fut pas toujours heureux, et souvent trop confiant dans son outil, il fut imprudent. Il ordonnait, à la consultation, aux malades de s'opérer eux-mêmes, puis il les renvoyait et longue fut la liste des accidents. Un de ses opérés s'était, en

retournant chez lui, arrêté dans un édicule des Champs-Elysées, mais il fut pris de fièvre urineuse et mourut. » Horteloup le sut et l'imprima tout chaud dans un opuscule qu'il terminait par cette phrase que j'atténue : « Je ne demanderai pas à M. Maisonneuve dans quels Champs-Elysées son malade est allé.... se soulager. » Ces attaques n'ont pas nui à l'urétrotome : il est aujourd'hui dans toutes les mains, et son fabricant, M. Colin, évalue à plus de cent mille ceux qui, de Paris, ont été emportés dans toutes les parties du monde. »

Un autre titre, dit P. Reclus, sa lutte contre l'infection purulente, lui assure une grande place dans la chirurgie de ce siècle. Il fut le précurseur qui reconnut le mieux la nature du mal.

Alphonse Guérin a toujours réclamé cette priorité, et nous croyons qu'elle lui est due. Nous renvoyons le lecteur à la biographie d'Alphonse Guérin. Ce qui est certain, c'est que Maisonneuve affirmait aussi l'origine infectieuse des complications des plaies. Et sur cette étiologie, il édifia « une thérapeutique souvent brutale, mais dominée par la hantise de la septicémie. Il ne veut plus du bistouri : il énucléé, il écrase, il broie, il morcelle, il déchire, il brûle les tissus vivants; il invente des ligateurs, des écraseurs, des garrots, des diaclastes, des ostéoclastes, etc., pour que les vaisseaux ne fussent plus béants et ne pussent plus ainsi résorber le virus septique. Il eût voulu procéder ainsi à l'amputation des membres, mais l'Assistance publique, épouvantée à la vue de tous ces engins qui terrorisaient les malades, le pria de les proscrire.

Ce fut encore pour lutter contre la septicémie et pour neutraliser l'effet du poison venu du dehors qu'il employa l'alcool et plus tard l'acide phénique.

On sait sa fureur opératoire, et il était connu de tous sous les noms d'assassin, de boucher de l'Hôtel-Dieu, et l'on connaît cette macabre plaisanterie faite au malade qui devait être opéré : « Monsieur, demande l'interne, quelle est la partie du malade qu'il faut rapporter dans son lit. »

Maisonneuve en effet ne reculait jamais : il désarticulait la mâchoire inférieure en conservant le périoste et en laissant les dents suspendues à leurs gencives et flottant comme les grains d'un chapelet; les deux maxillaires supérieurs, enlevait l'ethmoïde lui-même, atteignait avec ses flèches caustiques les néoplasmes de l'amygdale et du pharynx; il appliquait son urétrotome agrandi au rétrécissement de l'œsophage, il réséquait le poignet, le coude, le genou, il coupait tout, largement et sans hésitation, on aurait pu dire presque sans scrupules. Sa hardiesse opératoire fut effrayante pour l'époque.

Certains journaux ne craignaient pas de vanter trop souvent ses cures merveilleuses. Certaine résection sous-périoste courut toute la presse et on put lire partout l'histoire de ce jeune homme qui avait trois tibias, deux à ses jambes et un dans sa poche. Pour se protéger contre ses fureurs opératoires, il ne craignit pas de fausser ses statistiques et d'écrire que « sa mortalité opératoire était de 2 à 3 pour cent », alors que les registres du service de la Pitié et pour la seule urétrotomie interne, donnaient un décès sur trois opérés.

L'amphithéâtre était son vrai milieu; et à cette époque où les graves interventions étaient rares, on assistait à ses opérations comme on assiste au drame le plus poignant. Seul, presque sans aide, il saisit le patient qu'il endort à peine ; de sa rude main il maîtrise toute révolte, et, sans s'arrêter aux cris, il pénètre dans le vif, il tenaille les os et les tranche d'un coup de ses cisailles longues d'une coudée ; pas une manœuvre manquée, pas un mouvement inutile, pas un effort exagéré ; le sang cache la plaie, le patient va défaillir et le spectateur s'émeut, mais un nouveau coup ébranle la tumeur, un dernier l'abat, et Maisonneuve, dont le visage impassible s'éclaire de la flamme des yeux, la jette à ses pieds sans que l'accident le plus imprévu, la complication la plus grave aient altéré un instant la lucidité de son regard, la sûreté de sa main, étonné son audace ou déconcerté cette présence d'esprit qui répare ce qu'elle ne peut prévoir. Aussi ceux-là mêmes qui le nommaient le bou-

cher de l'Hôtel-Dieu, l'assassin du bord de l'eau, devaient proclamer son incomparable maîtrise. »

On le nommait le Paracelse de la chirurgie, dit Reclus ; ce que ces hommes ont eu de vraiment commun, ajoute-t-il, c'est la conscience de leur valeur, un large orgueil, leur ardeur révolutionnaire, le mépris des sentiers battus, l'horreur du joug, — et les magnifiques découvertes dont ils ont enrichi la science.

Comme professeur, Maisonneuve laissait à désirer ; sa phrase était lourde, embarrassée, obscure, difficile ; mais en revanche, c'était un écrivain remarquable, séduisant, correct, clair, précis.

L'heure de la retraite avait sonné pour Maisonneuve, et elle dut lui être bien pénible. Nous avons dit l'intervention du directeur de l'hôpital pour lui imposer l'obligation du règlement ; mais l'inventeur de l'urétrotomie quitta les hôpitaux à l'heure même où l'on allait en chasser l'infection purulente. Imagine-t-on, ajoute très judicieusement Reclus, ce qui fut arrivé si, au lieu d'en sortir, il y fut rentré en ce moment propice ? — Il eût alors tout osé, tout entrepris et, sans aucun doute, tout réussi.

Tel fut cet homme qui pansa les plaies, guérit les blessures, fit marcher les boiteux, rendit la vue aux aveugles, et dans une gueule d'animal sut pétrir les traits d'une figure de chrétien. Certes, Maisonneuve n'était point un saint, mais il a fait au moins un miracle, l'urétrotome, et c'est un des plus grands chirurgiens du siècle qui finit. » — P. R.

P. — Mémoire sur l'emploi du seigle ergoté dans la ménorrhagie, en collaboration de M. le professeur Trousseau, Journal de thérapeutique, 1833. — Mémoire sur les calculs biliaires, Bulletin de la Société anatomique, 1834, p. 54. — Thèse sur le périoste et ses maladies, thèse d'agrégation, 1839. — Mémoire sur la fracture du péroné, Archives, 1840, t. I, p. 165-483. — Mémoire sur la luxation des deux premières pièces du sternum, Archives, 1842, t. II. — Mémoire sur le dragonneau, Archives, 1844, Archives, 1844, t. III. — Mémoire sur l'entérotomie de l'intestin grêle, Archives 1844, t. III, p. 174, Archives 1845, t. I, p. 448. — Thèse sur la coxalgie, thèse d'agrégation, 1844. — Mémoire sur l'anastomose intestinale, Archives, 1845, Aca-

démie des Sciences, 1844. — Mémoire sur les déplacements en général, Annales de chirurgie, 1845. — Mémoire sur le cathétérisme dans les cas difficiles, Académie des Sciences, 13 janvier 1845. — Mémoire sur la fréquence relative des hernies, statistique de 11,644 cas, Gazette des hôpitaux, p. 161, 1845. — Memoire sur la section du col du fémur dans les cas d'ankylose angulaire, Gaz. des hôpitaux, p. 98, 1847. — Mémoire sur la blépharoraphie, nouveau moyen d'assurer le succès des opérations autoplastiques des paupières, Gaz. des hôpitaux, p. 7-44, 1847, — Mémoire sur la taille rectale, nouvelle méthode, Acad. de méd., archives, p. 112, 1847. — Mémoire sur la restauration de la luette dans la staphyloraphie, Gaz. des hôpitaux, p. 449, 1847. — Thèse sur les tumeurs de la langue, thèse pour le professorat, 1848. — Mémoire sur la luxation médio-carpienne, mémoire de la Soc. de chirurgie, 1849. — Mémoire sur un nouveau procédé pour l'extirpation des tumeurs fibreuses interstitielles de l'utérus, Arch., t. III, 1849. — Mémoire sur la dilatation forcée de l'anus pour le traitement des fissures à l'anus, Gaz. des hôpitaux, p. 220, 1849. — Mémoire sur la ligature de l'artère carotide externe, Acad. des sc., Gaz. des hôpitaux, p. 506, 1849. — Thèse sur les kystes de l'ovaire, thèse pour le professorat, 1850. — Mémoire sur de nouveaux pour le traitement des fistules vésico-vaginales, Mém. de la Soc. de chirurgie, 1851. — Mémoire sur la luxation médio-carpienne, Mém. de la Soc. de chirurgie, 1851. — Mémoire sur la simplification de l'opération de la hernie étranglée, Abeille médicale, 1852. — Traité pratique des maladies vénériennes (en collaboration de M. le docteur Montanier), 1853. — Mémoire sur la gangrène foudroyante avec développement du gaz putride dans les veines, Acad. des Sc., 1853. — Leçons cliniques sur les affections cancéreuses, 1853-1854. — Mémoire sur une nouvelle méthode d'uréthrotomie pour la cure radicale des rétrécissements de l'urèthre, Acad. de méd., 1854. — Mémoire sur une nouvelle méthode pour le traitement de l'ozène et de plusieurs autres affections des fosses nasales, Acad. de méd., 10 janvier 1854. — Mémoire sur un nouveau procédé pour la cure radicale des hernies, Acad. de méd., 6 juin 1854. — Mémoire sur l'extirpation d'une tumeur fibreuse profonde du cou, par la méthode du morcellement, Acad. des sc., 7 août 1854. — Mémoire sur un nouveau procédé pour pénétrer dans les sacs herniaires vides, Acad. des sc., 9 octobre 1854. — Mémoire sur une absence congénitale du nez et sur un nouveau procédé de rinoplastie, Mon. des hôpitaux, p. 1169, 1855. — Mémoire sur une nouvelle méthode de cathétérisme, Mon. des hôpitaux, p. 484, 491, 1855. — Mémoire sur la désarticulation de la mâchoire inférieure appliquée à l'extirpation des tumeurs profondes du pharynx, du larynx et du voile du palais, Mon. des hôp., p. 375,

1856. — Mémoire sur une nouvelle espèce de suture dite suture en broche, Mon. des hôp., p. 939, 1856. — Mémoire sur un nouveau procédé pour la cure de l'hypospadias, Gaz. des hôp., p. 543, 1856. — Mémoire sur la désarticulation totale de la mâchoire inférieure, avec planches, in-4°, 1857. — Mémoire sur la diaclasie ; nouvelle méthode pour l'amputation des membres. Acad. des Sc., 1858. — Mémoire sur la cautérisation en flèches, Acad. des Sc., 20 septembre 1858. — Mémoire sur la ligature extemporanée, Clinique européenne, 1859. — Mémoire sur le taxis prolongé au moyen de la bande de caoutchouc, permettant d'obtenir la réduction des hernies dans un grand nombre de cas où le taxis et les autres moyens de réduction restent impuissants. Thèse n° 220, Paris, 1859. — Mémoire sur la boutonnière palatine comme moyen d'extirper les polypes naso-pharyngiens, Acad. des Sc., 1860. — Mémoire sur un nouveau procédé pour l'œsophagotomie interne, permettant d'opérer avec sécurité tous les rétrécissements de ce conduit quelle que soit leur position, Clinique chirurgicale, t. II, 1860. — Mémoire sur les opérations sous-périostiques, Acad. des Sc., 1861. — Mémoire sur un nouveau procédé de trachéotomie et sur un nouvel instrument dit trachéotome, 1861. — Mémoire sur la luxation de la mâchoire inférieure, 1862. — Leçons cliniques sur les progrès de la chirurgie contemporaine, où se trouvent exposées des vues générales sur les plus hautes questions de la chirurgie, 1862. — Mémoire sur la diaclasie appliquée à l'ankylose coxo-fémorale (Revue méd., t. II, p. 298), avec des faits démontrant la supériorité de cette méthode sur celle dite de Rhéa-Barton, 1862. — Mémoire sur une nouvelle méthode d'uréthrotomie interne, dite à lame découverte, Acad. de méd., 1862. — Clinique chirurgicale, Paris, 2 vol. in-8 de 800 pages, 1863-1864. — Mémoire sur les intoxications chirurgicales, Paris, in-8, 1867. — Méthode d'aspiration continue et ses avantages pour la cure des grandes amputations. Paris, in-8, 1 pl., 1867. — Derniers perfectionnements apportés à l'uréthrotomie interne pour la cure radicale et instantanée des rétrécissements de l'urèthre. Paris, in-8, 1879. — Un très grand nombre de notes publiées dans la Gazette médicale, la Gazette des hôpitaux, les Archives gén. de médecine, les Annales de chirurgie, le Moniteur des hôpitaux, le Moniteur des Sciences, la Revue médicale, l'Abeille médicale, le Cosmos, etc.

S. — Revue scientifique, 3 février 1900, Maisonneuve, par Paul Reclus, éloge prononcé à la Société de chirurgie le 31 janvier 1900. — Revue encyclopédique, n° 29, 1897, art. nécrol. par le Dr Poirier. — Archives biographiques, 1859, portrait et notice. — Union médicale, 1855, n° 62, notice par A. Latour. — Labarthe, les Médecins de Paris, 1868.

TABLE CHRONOLOGIQUE

PORTRAITS



Havre. — Imprimerie Micaux, rue Jules-Lecesne, 20